



INSTRUCTIONS DE SERVICE

SUPER 1800-3

1482 Série
08.07.2013 Date d'édition
2338622_00_fr Numéro de commande



Editeur Joseph Vögele AG
Joseph-Vögele-Straße 1
67075 Ludwigshafen
Germany
Phone: +49 (0) 6 21 / 81 05 - 0
<http://www.voegele.info>

Nom du document BAL_1482_2338622_00_fr
Traduction des instructions de service d'origine

Date de la première édition 08.07.2013

Date de modification 08.07.2013

Copyright © Joseph Vögele AG 2013

Toute communication ou reproduction de ce document, toute exploitation ou communication de son contenu sont interdites, sauf autorisation expresse. Tout manquement à cette règle est illicite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour le cas de la délivrance d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation.

TABLE DES MATIÈRES

1	Généralités.....	9
1.01	Introduction.....	9
1.01.01	Modifications / réserves.....	11
1.01.02	Emballage et stockage.....	11
1.01.03	Signes et symboles dans ces instructions de service.....	11
1.01.04	Symboles de sécurité.....	12
1.01.05	Mots signe.....	14
1.02	Documentation.....	14
1.03	Utilisation.....	15
1.03.01	Utilisation conforme.....	15
1.03.02	Erreur d'utilisation raisonnablement prévisible.....	15
1.03.03	Dangers résiduels.....	16
1.03.04	Conditions climatiques.....	17
1.04	Protection de l'environnement.....	18
1.05	Évacuation des déchets.....	18
1.06	Déclaration de conformité.....	19
1.07	Plaque signalétique.....	20
1.08	Bruits et vibrations.....	21
1.08.01	Niveau de puissance acoustique.....	21
1.08.02	Niveau de pression acoustique.....	21
1.08.03	Informations relatives aux vibrations pour l'opérateur.....	21
1.09	Caractéristiques techniques.....	22
1.10	Personnel – qualification et obligations.....	22
1.10.01	Équipement de protection personnel.....	24
1.11	Consignes générales de sécurité.....	25
1.11.01	Manuel de sécurité.....	25
1.11.02	Remarques relatives aux composants électriques/électroniques.....	25
1.12	Zone à risques.....	27
1.12.01	Distance de sécurité entre zone de travail et de circulation.....	28
1.13	Signalisation.....	28
1.13.01	Plan de signalisation.....	28
1.13.02	Panneaux utilisés.....	28
2	Description.....	33
2.01	Châssis / équipements de sécurité.....	33
2.01.01	Instructions de commande et avertissements.....	34

2.01.02	Habillage.....	34
2.01.03	Éclairage / Avertisseurs.....	37
2.01.04	Equipements de protection.....	42
2.01.05	Endroit pour l'extincteur.....	43
2.02	Poste de conduite.....	44
2.02.01	Pupitre de commande.....	45
2.02.02	Protection anti-vandalisme.....	73
2.02.05	Siège de conducteur avec garde-fou.....	74
2.02.06	Poste de commande externe.....	76
2.02.07	Toit de protection (option).....	108
2.04	Groupe moteur.....	110
2.04.01	Groupe moteur.....	111
2.04.02	Alimentation en carburant.....	112
2.04.03	Système de gaz d'échappement.....	114
2.04.04	Air de combustion / aspiration d'air.....	115
2.04.05	Système de refroidissement.....	116
2.05	Système hydraulique.....	117
2.05.01	Alimentation en huile.....	118
2.05.02	Boîte de transfert de pompe.....	119
2.05.03	Pompes.....	119
2.05.04	Blocs de commande.....	122
2.05.05	Filtre en dérivation pour huile biologique (option).....	123
2.06	Système électrique.....	124
2.06.01	Alimentation en tension 24 V.....	126
2.06.02	Prises.....	127
2.06.03	Boîtier électrique.....	130
2.06.04	Boîtier électrique de chauffage.....	131
2.06.05	Alternateur.....	133
2.08	Transmission.....	134
2.09	Système de direction.....	135
2.09.01	Mécanisme de direction (option).....	136
2.10	Système de transport.....	138
2.10.01	Rouleau de poussée.....	139
2.10.02	Trémie à matière.....	140
2.10.03	Bandes à racleurs.....	141
2.10.04	Vis sans fin de distribution.....	143
2.10.05	Capteur à ultrasons de vis sans fin de distribution (option).....	144
2.11	Système de nivellement.....	145

2.11.01	Système de nivellement NIVELTRONIC Plus® (option).....	145
2.11.01.01	Capteurs.....	146
2.11.01.02	Niveau à eau.....	151
2.13	Installation de lavage (option).....	152
2.13.01	Installation de lavage avec réservoir d'agent de séparation.....	152
2.13.02	Lance d'épaule.....	153
2.14	Accouplement des tables.....	154
2.14.01	Vérin de mise à niveau.....	155
2.14.02	Décharge de table (option).....	156
2.14.03	Verrouillage de table.....	157
2.14.04	Liaison tracteur / table, électrique et hydraulique.....	157
2.14.05	Réglage du longeron de mise à niveau.....	159
2.14.05.01	Hauteur de table.....	160
2.18	Système de graissage.....	161
2.18.01	Installation de lubrification centrale.....	161
2.19	Table de finisseur.....	161
3	Utilisation.....	163
3.01	Consignes générales.....	164
3.02	Préparer le poste de travail.....	164
3.02.01	Ouvrir le toit de protection.....	165
3.01	Mise en service du finisseur.....	166
3.04	Conduire, arrêter et faire tourner le finisseur.....	169
3.05	Pose du revêtement.....	171
3.05.01	Déverrouillage et descente des parois de trémie.....	172
3.05.02	Pose avec AutoSet.....	173
3.06	Mécanisme de direction.....	174
3.06.01	Palpage mécanique (option).....	174
3.06.02	Palpage par ultrasons (option).....	176
3.07	Déplacer le finisseur.....	178
3.07.01	Levage/descente et verrouillage de la table.....	178
3.08	Nettoyage et immobilisation du finisseur.....	180
3.08.01	Monter la protection anti-vandalisme.....	183
3.09	Transport et transbordement du finisseur.....	184
3.09.01	Lever et verrouiller les parois de trémie.....	187
3.09.02	Déplacer le store (option).....	188
3.09.03	Rabattre le toit de protection.....	189
3.10	Remorquage du finisseur.....	190
3.11	Commander les composants NIVELTRONIC Plus®(en option).....	192

3.11.01	Récepteur laser.....	193
3.11.02	Big Ski.....	196
3.11.03	Capteur séparé à ultrasons.....	200
4	Entretien.....	201
4.00	Consignes spéciales de sécurité.....	201
4.01	Châssis / équipements de sécurité.....	203
4.02	Poste de conduite.....	204
4.02.01	Réservoir de lave-glace.....	206
4.04	Groupe moteur.....	207
4.04.01	Groupe moteur.....	207
4.04.01.01	Contrôle du niveau d'huile moteur.....	207
4.04.01.02	Vidange de l'huile moteur.....	208
4.04.01.03	Remplacement du filtre d'huile moteur.....	209
4.04.01.04	Remplissage d'huile moteur.....	211
4.04.01.05	Contrôler la bande de force.....	212
4.04.01.06	Vérifiez le support de moteur.....	213
4.04.02	Alimentation en carburant.....	214
4.04.02.01	Purge d'eau et remplacement du préfiltre à carburant.....	215
4.04.02.02	Changement du filtre à carburant.....	217
4.04.02.03	Purge d'air du système de carburant.....	219
4.04.03	Air de combustion / aspiration d'air.....	220
4.04.04	Système de refroidissement.....	223
4.04.04.01	Contrôler le réfrigérant et faire l'appoint.....	224
4.05	Système hydraulique.....	225
4.05.01	Alimentation en huile.....	227
4.05.01.01	Vidange d'huile hydraulique.....	227
4.05.01.02	Nettoyage de la crépine.....	229
4.05.01.03	Changement du filtre d'huile hydraulique.....	230
4.05.01.04	Purge d'air du filtre d'huile hydraulique.....	234
4.05.02	Boîte de transfert de pompe.....	235
4.05.02.01	Vidange d'huile de boîte.....	235
4.05.03	Remplacer le filtre en dérivation pour huile biologique (option).....	238
4.06	Système électrique.....	239
4.06.01	Alimentation en tension 24 V.....	241
4.06.02	Armoire électrique/alimentation en tension/prise.....	243
4.06.03	Alternateur (option).....	244
4.08	Transmission.....	244
4.08.01	Mécanisme de roulement.....	244
4.08.02	Transmission.....	245
4.08.03	Réglez le chasse-matière.....	247

4.09	Système de direction.....	248
4.10	Système de transport.....	248
4.10.01	Rouleau de poussée.....	248
4.10.02	Trémie à matière/volet d'entrée.....	248
4.10.03	Bandes à racleurs.....	249
4.10.03.01	Tension de la chaîne de bande à racleurs.....	249
4.10.03.02	Tension de la chaîne d'entraînement.....	252
4.10.03.03	Vidange d'huile de boîte.....	254
4.10.03.04	Nettoyer les bandes à racleurs.....	255
4.10.04	Vis sans fin de distribution.....	256
4.10.04.01	Tension de la chaîne d'entraînement.....	257
4.10.04.02	Vidange d'huile de boîte.....	259
4.10.04.03	Nettoyer les vis sans fin de distribution.....	260
4.11	Système de nivellement.....	261
4.13	Installation de lavage.....	261
4.13.01	Nettoyage de la crépine.....	262
4.13.02	Changement de la cartouche de filtre.....	263
4.14	Accouplement des tables.....	264
4.14.01	Vérin de mise à niveau.....	264
4.18	Système de graissage.....	265
4.18.01	Installation de lubrification centrale.....	265
4.19	Table de finisseur.....	268
5	Tableaux.....	269
5.01	Caractéristiques techniques.....	269
5.01.01	Poids.....	269
5.01.02	Déplacement.....	270
5.01.03	Dimensions.....	270
5.01.03.01	Fiches des dimensions.....	271
5.01.03.02	Niveau de puissance acoustique.....	272
5.01.04	Toit de protection.....	272
5.01.05	Groupe moteur.....	273
5.01.05.01	Groupe moteur.....	273
5.01.06	Système hydraulique.....	274
5.01.07	Système électrique.....	275
5.01.08	Transmission.....	275
5.01.09	Système de transport.....	275
5.01.10	Système de nivellement.....	276
5.01.11	Installation de lubrification centrale.....	276
5.01.3	Transbordement par grue et sécurisation de la charge.....	276

5.01.3.01	Prescriptions pour le transbordement par grue.....	276
5.01.3.02	Prescriptions pour la sécurisation de la charge.....	277
5.02	Plan d'entretien.....	278
5.03	Couples de serrage.....	282
5.04	Tableau de lubrifiants.....	283
5.05	Documentation séparée.....	286
5.05.01	Documentation du finisseur.....	286
5.05.02	Matériel d'information.....	287
5.06	Occupation – fusibles.....	287
6	Montage et transformation.....	289
6.01	Châssis / équipements de sécurité.....	289
6.01.01	Monter et brancher le ballon éclairant.....	289
6.02	Poste de conduite.....	290
6.02.01	Pose et dépose du toit de protection.....	290
6.02.02	Montage de la bâche de protection.....	296
6.09	Système de direction.....	298
6.09.01	Montez, réglez et bloquez le système de direction (indicateur de direction).....	298
6.09.02	Monter et brancher le système de direction mécanique (option).....	300
6.09.03	Monter et brancher le système de direction à ultrason (option).....	301
6.10	Système de transport.....	302
6.10.01	Déplacement de la barre de poussée.....	302
6.10.02	Transformation de la vis sans fin de distribution.....	304
6.10.02.01	Aperçu des élargissements de vis sans fin disponibles.....	305
6.10.02.02	Aperçu des extensions de vis sans fin disponibles.....	308
6.10.02.03	Largeurs de travail.....	309
6.11	Système de nivellement.....	315
6.11.01	Monter et régler (en option) NIVELTRONIC Plus®.....	315
6.11.01.01	Montez et réglez le capteur de longue portée.....	316
6.11.01.02	Montage et mise au point du capteur à longue portée à ultrasons.....	317
6.11.01.03	Montage et mise au point du récepteur laser.....	318
6.11.01.04	Monter et mettre au point le Big Ski.....	319
6.11.01.05	Montage et raccordement du capteur séparé à ultrasons.....	321
6.14	Accouplement des tables.....	322
6.14.01	Régler la hauteur de la table.....	322
6.14.02	Régler les longerons de mise à niveau.....	323
	ÉTATS DE RÉVISION.....	325

1 GÉNÉRALITÉS

1.01 Introduction



En tant qu'opérateur, vous trouverez dans ce chapitre des notes importantes sur le fonctionnement de la machine et sur l'emploi des présentes instructions de service.

La machine VÖGELE est un produit de la gamme étendue d'engins de construction de routes de VÖGELE.

Les longues années d'expérience de VÖGELE, ainsi que les procédés de production et de contrôle ultra modernes garantissent une fiabilité maximale de votre machine. Les instructions de service font partie de la machine !

Ces instructions de service ne sont valables qu'en liaison avec le manuel de sécurité. Veuillez noter ce qui suit :

Ces instructions de service ont été prévues pour l'opérateur et l'agent de maintenance sur le chantier.

Ces instructions de service sont prévues pour leur permettre d'utiliser la machine et d'exploiter les possibilités d'emploi qu'elle propose de façon fiable.

Ils y trouveront également des indications sur le fonctionnement de groupes resp. systèmes importants.

A cet effet, ces instructions de service utilisent certains termes. Pour éviter les malentendus, il est recommandé de toujours employer ces termes.

Seul un personnel qualifié, instruit et formé en conséquence peut travailler avec cette machine.

Les instructions de service, le manuel de sécurité et les ordonnances et prescriptions en vigueur sur le site doivent être respectés (comme par ex. les prescriptions de prévention des accidents).

Ces instructions de service vous aident:

- à apprendre à connaître la machine.
- à éviter des pannes des suites d'une manipulation inappropriée.

L'observation de ces instructions de service:

- aide à éviter les dangers.
- améliore la fiabilité de fonctionnement sur le site.
- augmente la durée de vie de la machine.
- évite les coûts de maintenance et les temps morts.

Tenez ces instructions de service toujours à portée de main en les gardant dans le conteneur prévu.

Si pour la machine nous vous avons fourni d'autres informations (par exemple Infos techniques additionnelles), elles doivent également être observées et jointes aux instructions de service.

Si vous ne comprenez pas les instructions de service ou tel ou tel chapitre, contactez-nous avant de commencer le travail.

La Joseph Vögele AG décline toute responsabilité pour le bon fonctionnement de la machine:

- quand elle n'est pas utilisée de façon conforme.

Vous ne possédez plus de droit à la garantie:

- en cas d'erreur de manipulation
- en cas d'entretien incorrect. En cas de garantie, l'utilisation de gazole et d'huile-moteur autorisés doit être justifiée.
- en cas d'emploi de moyens d'exploitation incorrects.
- en cas d'emploi à d'autres fins que celles mentionnées dans les instructions de service.

Les conditions de garantie et de responsabilité des conditions générales de vente de la Joseph Vögele AG ne sont pas élargies par les notes susmentionnées.

Dans le sens des développements techniques, nous nous réservons le droit de modification sans préavis.



Machines avec système de post-traitement des gaz d'échappement

(la désignation du type de la machine se termine par la lettre « i »)

L'utilisation d'un carburant inadapté entraîne la destruction du moteur et une panne de la machine.

Afin de garantir le fonctionnement fiable du moteur et du système de post-traitement des gaz d'échappement :

- Utiliser la machine uniquement avec du carburant selon EN 590 ou ASTM 975-10 ayant une teneur en soufre < 15 mg/kg.
- Observez le panneau indicateur sur la tubulure de remplissage.
- En cas de doutes concernant la qualité du carburant, faire effectuer une analyse.

Un kit d'analyse est disponible auprès de la succursale Wirtgen responsable.

Numéro de commande : 2240004

Les indications et les illustrations de ces instructions de service ne doivent être ni photocopiées, ni transmises, ni utilisées à fin de concurrence.

Des traductions en sont faites en toute conscience. Une responsabilité pour les erreurs de traduction et leurs conséquences ne peut pas être assumée, même si cette traduction a été effectuée à notre demande.

Le texte allemand forme seul la base de tout droit à responsabilité et garantie.

Tous droits d'auteur expressément réservés.

Nous vous souhaitons tout le succès possible avec votre machine VÖGELE !



Il existe des instructions de service séparées pour le tracteur et les tables. Un finisseur en état de fonctionnement (dans le sens de la directive machines) comporte impérativement un tracteur et une table de finisseur.

Les instructions de service respectives sont toujours en rapport et doivent être systématiquement observées en liaison avec le manuel de sécurité.

Les instructions de service d'origine de la machine de série et les instructions de service complémentaires sont valables pour les machines spéciales. Les particularités de la machine spéciale sont expliquées dans les instructions de service complémentaires.

1.01.01 Modifications / réserves

Nous nous efforçons de conserver ces instructions de service correctes et à jour. Dans le but de garder notre avance technologique, il peut être nécessaire de procéder sans préavis à des modifications du produit et de son utilisation. Nous déclinons toute responsabilité pour les défauts, pannes et dommages susceptibles d'en résulter.

Veillez lire également les informations supplémentaires éventuellement fournies.

1.01.02 Emballage et stockage

Dans le but de garantir une protection suffisante pendant l'expédition, les produits ont été emballés avec le plus grand soin.

A la réception de la marchandise, il convient de vérifier l'endommagement éventuel de l'emballage et de la marchandise.

En cas d'endommagement, les installations ne doivent pas être mises en service. Les câbles et connecteurs enfichables endommagés représentent un risque pour la sécurité et ne doivent pas être utilisés.

Quand le cas se produit, veuillez contacter votre fournisseur VÖGELE.

Si les installations ne sont pas mises en service aussitôt déballées, elles doivent être protégées contre l'humidité et l'encrassement.

1.01.03 Signes et symboles dans ces instructions de service

Les signes et les symboles contenus dans ces instructions de service sont prévus pour vous aider à utiliser ces dernières de façon rapide et sûre.



Information

La note vous informe sur la manière la plus efficace resp. pratique d'utiliser l'appareil et ces instructions.

➤ Étapes de travail

La succession définie des étapes de travail vous facilite une utilisation correcte et sûre de l'appareil.

✓ Résultat

Vous trouvez ici le résultat d'une succession d'étapes de travail.

(1) Numéros de position – graphique de sous-ensemble

Les numéros de position dans les graphiques de sous-ensemble sont indiqués entre parenthèses () dans le texte.

[1] Numéros de position – graphique de pièces individuelles

Les numéros de position dans les graphiques de pièces individuelles sont indiqués entre crochets [] dans le texte.

1.01.04 Symboles de sécurité

Le symbole de sécurité affiche graphiquement une source de danger. Les symboles de sécurité dans toute la documentation technique correspondent à la norme harmonisée EN 61310 partie 2 : Sécurité de machines – affichage, marquage et commande resp. la directive CE. 92/58/CEE – Directives minimum en matière de sécurité et/ou marquage de protection de la santé sur le poste de travail (ordonnance sur la sécurité d'exploitation).



Avertissement contre un danger général

Ce signe d'avertissement est placé devant les activités susceptibles d'entraîner des dangers.



Avertissement contre une tension électrique dangereuse

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner un danger de choc électrique avec conséquences mortelles éventuelles.



Avertissement contre une charge en suspension

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des chutes d'objets avec conséquences mortelles éventuelles.



Avertissement contre des pièces en rotation

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des dangers dus à des pièces de machine en rotation avec conséquences mortelles éventuelles.



Avertissement contre un danger de glissement

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des dangers dus à un glissement avec conséquences mortelles éventuelles.



Avertissement contre un danger de trébuchement

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des dangers dus à un trébuchement avec conséquences mortelles éventuelles.



Avertissement contre un danger d'écrasement

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des dangers dus à un écrasement avec conséquences mortelles éventuelles.



Avertissement contre un danger d'écrasement

Ce symbole est placé devant des activités présentant des risques dus à des courroies ou chaînes à découvert, éventuellement avec des conséquences mortelles.

**Avertissement contre un danger d'écrasement**

Ce symbole est placé devant des activités présentant des risques d'écrasement.

**Avertissement contre un danger d'écrasement**

Ce symbole est placé devant des activités présentant des risques d'écrasement.

**Avertissement contre une surface brûlante**

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles de représenter des dangers dus aux surfaces brûlantes.

**Avertissement contre un risque d'explosion, zone de la batterie**

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles de représenter des dangers dus à des liquides et des gaz corrosifs.

**Avertissement contre les substances inflammables**

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des dangers dus à des substances inflammables avec conséquences mortelles éventuelles.

**Avertissement contre les substances explosives**

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des dangers dus à des substances explosives avec conséquences mortelles éventuelles.

**Avertissement contre les substances toxiques**

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des dangers dus à des substances toxiques avec conséquences mortelles éventuelles.

**Avertissement contre un risque de chute**

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des dangers dus à une chute avec conséquences mortelles éventuelles.

**Avertissement contre les pressions très élevées**

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles d'entraîner des dangers dus à des installations sous pression avec conséquences mortelles éventuelles.

**Attention aux rayons laser**

Ce signe d'avertissement est placé devant des activités susceptibles de représenter des dangers dus à des rayons laser.

**Risque d'ensevelissement**

Ce symbole est placé devant des activités s'accompagnant d'un risque d'ensevelissement.



Avertissement contre un risque d'accrochage

Ces symboles sont placés devant des activités présentant des risques dus à des vis sans fin ou des bandes à racleurs en rotation, avec conséquences mortelles éventuelles.

1.01.05 Mots signe



Désigne un danger imminent. La non-observation est susceptible d'entraîner la mort ou de très graves blessures.



Désigne une situation éventuellement dangereuse. La non-observation est susceptible entraîner la mort ou de très graves blessures.



Désigne une situation éventuellement dangereuse. Si vous ne l'évitez pas, elle pourrait provoquer de légères ou d'insignifiantes blessures.



Désigne une situation éventuellement dangereuse. Si vous ne l'évitez pas, des dégâts matériels pourraient en résulter.

1.02 Documentation

Un exemplaire de cette notice doit constamment être à la disposition du personnel autorisé pour toute la durée de vie de la machine. Veillez à ce que les instructions de service soient incluses dans la livraison p. ex. en cas de revente de la machine.

Ces instructions doivent toujours faire partie des instructions de service à élaborer par l'exploitant.

Avant d'utiliser la machine, vous devez avoir lu avec soin et compris ces instructions de service.

Ces instructions sont prévues pour vous familiariser avec les travaux / activités principaux avec la machine.

Elles contiennent des remarques importantes pour utiliser la machine de façon sûre et correcte.

Vous pourrez ainsi:

- éviter les dangers.
- réduire les coûts de réparation et les temps morts.
- augmenter la fiabilité et la durée de vie de la machine.

Indépendamment de ces instructions, il convient d'observer les lois, ordonnances, directives et normes en vigueur dans le pays et sur le site d'utilisation.

Ces instructions traitent de l'utilisation de la machine.

Ces instructions de service ne sont valables qu'en liaison avec les manuels de sécurité de la société Joseph Vögele AG. Les manuels de sécurité correspondants sont indiqués à la page 286.

L'opérateur de la machine doit pouvoir disposer à tout moment d'un exemplaire de ce manuel de sécurité.

1.03 Utilisation

1.03.01 Utilisation conforme

La machine correspond à l'état de la technique, ainsi qu'aux directives de sécurité en vigueur au moment de sa mise en circulation, dans le cadre de l'utilisation conforme.

Au niveau de la construction, ni les erreurs prévisibles, ni les dangers résiduels, n'ont pu être évités sans restriction de la fonctionnalité conforme.

La machine est conçue :

- pour la mise en place par couches de matériaux de construction, la compression et le lissage de voies de circulation.

La machine n'est prévue que pour l'utilisation industrielle sur des chantiers fermés.

La machine doit être utilisée conformément aux prescriptions contenues dans la documentation technique et par un personnel instruit en conséquence.

Toute utilisation non conforme du finisseur resp. toutes les activités avec la machine non décrites dans ces instructions de service sont des erreurs d'utilisation non autorisées et non couvertes par la garantie du constructeur.

1.03.02 Erreur d'utilisation raisonnablement prévisible

Une utilisation abusive et raisonnablement prévisible de la machine rend obsolète le devoir de garantie du constructeur et l'exploitant en est seul responsable.

Erreurs d'utilisation raisonnablement prévisibles :

- Transport de personnes.
- abandon du poste de conduite pendant le travail.
- mise en service, utilisation de la machine hors du poste de conduite.
- utilisation de la machine une fois la passerelle relevée.
- vaporisation avec appareils de nettoyage à haute pression ou dispositifs d'extinction.
- équipements de protection enlevés.
- intervalles d'entretien non respectés.
- mesures et contrôles non effectués pour la détection en temps de dommages.
- changement de pièces d'usure non effectué.
- travaux d'entretien et de réparation non effectués.
- travaux d'entretien et de réparation mal effectués.
- Stockage d'objets à des endroits à l'intérieur de la machine qui ne sont pas prévus pour être utilisés comme compartiments de rangement.

1.03.03 Dangers résiduels

Les dangers résiduels ont été analysés et évalués avant le début de la conception et de la planification de la machine.

Les dangers résiduels existants sont mentionnés dans la documentation.

Les dangers résiduels existants peuvent être évités en mettant en œuvre et en observant les directives suivantes :

- Avertissements spéciaux sur la machine.
- Consignes générales de sécurité dans ces instructions de service et dans le manuel de sécurité.
- Avertissements spéciaux dans ces instructions de service.
- Instructions dans le manuel de sécurité.
- Instructions de service de l'exploitant.

Il existe un danger de mort ou des risques de blessures du personnel avec la machine des suites:

- D'une erreur d'utilisation.
- D'une manipulation incorrecte.
- Du transport.
- Du manque d'équipements de sécurité.
- De défaillance ou d'endommagement de composants.
- Manipulation / utilisation par un personnel non formé et non instruit.
- D'émission de bruits.

Risque de pollution de l'environnement par la machine des suites :

- D'une manipulation incorrecte.
- De consommables (lubrifiants, etc.) qui s'échappent.

Risques d'endommagement matériel de la machine des suites :

- D'une manipulation incorrecte.
- De la non-observation des directives d'utilisation et d'entretien.
- De moyens d'exploitation non appropriés.

Risques d'endommagement matériel d'autres équipements dans la zone de fonctionnement de la machine des suites :

- D'une manipulation incorrecte.

Restrictions de performances et de fonctionnalités de la machine des suites :

- D'une manipulation incorrecte.
- Les travaux d'entretien / de réparation non exécutés ou incorrects.
- De moyens d'exploitation non appropriés.

1.03.04 Conditions climatiques

Basse température ambiante

Par temps froid, le comportement au démarrage et le fonctionnement du moteur diesel dépendent des points suivants :

- carburants utilisés
- viscosité de l'huile moteur
- état de la batterie

Conseils pour le fonctionnement par temps froid :

- Après le démarrage, laisser marcher le moteur jusqu'à ce que la température de service soit atteinte. L'atteinte de la température de service correcte empêche le blocage des soupapes d'admission et d'échappement.
- Les systèmes de refroidissement et de lubrification ne sont pas immédiatement froids après l'arrêt du moteur. Cela signifie que le moteur peut être arrêté pendant plusieurs heures et redémarré ensuite sans problèmes.
- A une température inférieure à 0 °C (32 °F), utiliser du carburant d'hiver.
- Avant le début de la saison froide, utiliser le lubrifiant recommandé par le constructeur du moteur.
- contrôler une fois par semaine toutes les pièces en caoutchouc (flexibles, courroies trapézoïdales, etc.).
- Contrôler les marques de frottement et les endommagements éventuels de l'isolation de tous les câbles électriques et des fiches de raccordement.
- Charger la batterie et la conserver au chaud.
- Remplir le réservoir de carburant à la fin de chaque quart.



Dans les conditions d'exploitation particulières, utiliser divers consommables.

L'huile hydraulique froide et épaisse influe sur le comportement à l'accélération et au freinage de la machine. A basses températures extérieures, attendre quelques minutes après le démarrage du moteur diesel avant de partir.

Ne déplacer la machine qu'à vitesse réduite et à faible charge pendant la phase de mise en chauffe jusqu'à ce que l'huile de l'installation hydraulique soit réchauffée à environ 20 °C (68 °F).

Haute température ambiante, grande altitude

Plus l'altitude ou la température ambiante est élevée, plus la performance maximale du moteur, la qualité des gaz d'échappement, le niveau de température et, au pire, l'action de démarrage sont entravés.

Si vous utilisez la machine au-dessus de 1 000 m ou dans une température ambiante au-dessus de 30 °C (86 °F), cela entraîne une réduction du débit de carburant.

1.04 Protection de l'environnement

Les emballages, produits de nettoyage et moyens d'exploitation usagés ou résiduels doivent être envoyés au recyclage, conformément aux directives en vigueur en matière d'environnement sur le lieu d'utilisation.

1.05 Évacuation des déchets

La protection des ressources naturelles vitales est une des tâches majeures. Une évacuation conforme des déchets en évite les effets nocifs sur les hommes et l'environnement, et permet un recyclage de précieuses matières premières.

Moyens d'exploitation

Évacuez les moyens d'exploitation conformément aux spécifications et aux prescriptions nationales en vigueur.

Matériaux (métaux, plastiques)

Pour pouvoir évacuer de façon conforme ces matériaux, ils doivent être préalablement triés. Nettoyez les corps étrangers adhérant aux matériaux.

Évacuez les matériaux conformément aux prescriptions nationales en vigueur.

Composants électriques / électroniques

Les composants électriques/électroniques ne sont pas assujettis à la directive WEEE 2002/96/CE et aux législations nationales en vigueur (en Allemagne, par exemple ElektroG).

Envoyez directement les composants électriques/électroniques à une entreprise de recyclage spécialisée.

1.06 Déclaration de conformité

La déclaration de conformité fait partie de la documentation fournie séparément par la Vögele AG et vous sera remise à la livraison de la machine.

Le marquage CE de la machine fait partie de la plaque signalétique.



Le pictogramme caractérise la conformité avec les directives UE en vigueur concernant le produit – ladite machine – et prescrivant un marquage CE. Il est valable pour la combinaison finisseur – table montée.

Déclaration de conformité CE

Dans le sens de la directive machine CE

Par la présente, la

Joseph Vögele AG
Joseph- Vögele- Str. 1
67075 Ludwigshafen · Allemagne

déclare que la machine mentionnée ci-dessous, comprenant

Désignation	Finisseur	et	Désignation	Table de pose
Type:		Type:
Série :		Série :
N° ident. véhicule :		N° ident. véhicule :

satisfait aux exigences des directives CE ci-après, amendements inclus.

2006 / 42 / CE	Directive machine
2004 / 108 / CE	Directive CEM
2000 / 14 / CE	Directive relative aux émissions acoustiques

Conformément à l'article 12*, annexe 1

Procédure d'évaluation de conformité selon annexe VIII*

Conformément à l'article 13, annexe 1

Procédure d'évaluation de conformité selon annexe V

Puissance utile: k W.....

Niveau de puissance acoustique L_{WA} mesuré: dB(A)

Niveau de puissance acoustique L_{WA} garanti: dB(A)

Normes harmonisées utilisées :

EN 500-1 Machines mobiles pour la construction de routes – Sécurité (partie 1 : exigences générales)

EN 500-6 Machines mobiles pour la construction de routes – Sécurité (partie 6 : Exigences spéc. pour finisseurs)

EN 13309 Machines de chantier – Compatibilité électromagnétique de machines avec réseau de bord électrique interne

Personne chargée du rassemblement des documents techniques concernés :
Monsieur Klaus Oettinger, Joseph Vögele AG, Joseph- Vögele- Str. 1,
67075 Ludwigshafen · Allemagne

*Service mentionné :

Fachausschüsse Bau und Tiefbau
Prüf- und Zertifizierungsstelle im BG-PRÜFZERT
Landsberger Str. 309, 80687 München
notified body number: 0515

Ludwigshafen,
Date

Martin Buschmann
Directeur développement et conception

Traduction de la déclaration de conformité CE originale

fr

Plaque signalétique du moteur

Entrez le constructeur du moteur, le type et le numéro du moteur dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Données
1. Constructeur	
2. Type de construction	
3. Numéro du moteur	

Tab. 1-2 : Données de la plaque signalétique du moteur

1.08 Bruits et vibrations



Sur la machine, aucune transformation susceptible d'amener une augmentation des émissions acoustiques ne doit être effectuée.

- Portez au besoin votre protection acoustique personnelle (protège-oreilles).
- Lisez et respectez le manuel de sécurité.
- Veillez à ce que tous les équipements de protection soient en place et en bon état de fonctionnement.
- Ne procédez à aucune transformation de la machine.

1.08.01 Niveau de puissance acoustique

Le niveau de puissance acoustique est indiqué au chapitre « Tableaux » (cf. page 272).

Détermination et exécution conformément à la directive CE 2000/14/CE et aux normes ISO EN 3744 et EN 500-6.

1.08.02 Niveau de pression acoustique



Lors de travaux sur la machine, un dépassement du niveau d'exposition journalier au bruit ($L_{ex,8h}$) de 80 dB(A) est possible sur les postes de commande.

- Portez au besoin votre protection acoustique personnelle (protège-oreilles).

Incertitude de mesure conformément à la norme EN ISO 11201.

1.08.03 Informations relatives aux vibrations pour l'opérateur

Vibrations corporelles globales

En cas d'utilisation conforme, les effets pondérés de l'accélération sur les vibrations corporelles globales dans le poste de conduite et aux postes de commande extérieurs ne dépassent pas $a_w = 0,5 \text{ m/s}^2$ - conformément à la norme EN 1032: 2003.

Vibrations aux mains et aux bras

En cas d'utilisation conforme, les effets pondérés de l'accélération sur les vibrations aux mains et aux bras ne dépassent pas $a_{hw} = 2,5 \text{ m/s}^2$ - conformément à la norme EN 1032: 2003.

1.09 Caractéristiques techniques

Vous trouverez les caractéristiques techniques du machine au chapitre « Tableaux » (cf. page 269).

1.10 Personnel – qualification et obligations

Toutes les activités sur la machine ne doivent être exécutées que par un personnel autorisé.

Le personnel autorisé doit:

- avoir 18 ans révolus.
- avoir été instruit des premiers secours et être capable de les appliquer.
- avoir lu et compris le manuel de sécurité.
- connaître et pouvoir utiliser les prescriptions de prévention des accidents et les consignes de sécurité de la machine.
- être formé et instruit des comportements à assumer en cas de panne.
- disposer des aptitudes physiques et intellectuelles suffisantes pour assumer ses responsabilités et exécuter ses tâches et activités sur la machine.
- être formé et instruit selon ses responsabilités pour exécuter ses tâches et activités sur la machine.
- avoir compris la documentation technique relative à ses responsabilités pour exécuter ses tâches et activités sur la machine et être capable de les mettre en œuvre dans la pratique.

Avant de mettre la machine en service, lisez :

- les instructions de service.
- le manuel de sécurité.

La conduite autonome de la machine ne doit être confiée qu'à des personnes:

- instruites dans ce sens.
- ayant démontré cette aptitude vis à vis de l'entrepreneur.
- dont on peut attendre qu'elles exécuteront cette tâche de façon fiable.

Elles doivent être nommées par l'entrepreneur / l'entreprise pour la conduite de la machine.

Observez les notes ci-dessous :

- Familiarisez-vous avec l'équipement de la machine.
- Ne conduisez la machine que si vous vous êtes complètement familiarisé avec les éléments de commande et le mode de fonctionnement.
- Familiarisez-vous avec votre site de travail.
- N'utilisez la machine que pour l'emploi prévu.
- Pour le transport et le montage de lourds composants d'élargissement et d'accessoires, utilisez des engins de levage appropriés.
- Portez votre équipement de protection comme par exemple vos chaussures de sécurité et votre protection acoustique.
- Si des défauts sont constatés sur les équipements de sécurité, prévenez sans retard le service de surveillance.
- Si d'autres manques susceptibles de nuire au fonctionnement sûr de la machine sont constatés, prévenez sans retard le service de surveillance.
- En cas de manques susceptibles de nuire au personnel, arrêtez immédiatement la machine.
- Si des transformations ou modifications non approuvées par le constructeur et susceptibles de nuire au fonctionnement sûr de la machine sont constatées, prévenez sans retard le service de surveillance.
- Veillez à ce que la machine soit toujours dans un état conforme au code de la route.
- Veillez à ce que les contrôles de sécurité prescrits et répétitifs soient respectés par des personnes autorisées.
- Observez, sur la machine, les:
 - marquages de sécurité
 - marquages relatifs à la protection de la santé
 - consignes de sécurité.
- Lisez les consignes de sécurité et les notes additionnelles élaborées par l'exploitant / entrepreneur pour les cas particuliers.
- Vérifiez l'exhaustivité et la lisibilité des
 - marquages de sécurité
 - marquages relatifs à la protection de la santé
 - consignes de sécurité (panneaux, autocollants, pictogrammes).
- Avant le début du travail, informez-vous sur
 - les premiers secours
 - les possibilités de sauvetage (médecin d'urgence, sapeurs-pompiers, hélicoptères).
- Assurez-vous de la présence d'une boîte de premiers secours contenant le matériel approprié.

Guide

Des guides sont toujours requis quand le conducteur ne dispose pas d'une visibilité suffisante sur la voie de déplacement ou de transport.

Le guidage autonome de machines ne doit être confié qu'à des personnes:

- instruites dans le guidage de machines.
- ayant prouvé leur participation avec succès à un stage de formation.
- ayant démontré cette aptitude vis à vis de l'entrepreneur.
- dont on peut attendre qu'elles exécuteront cette tâche de façon fiable.

Elles doivent être nommées par l'entrepreneur / l'entreprise pour le guidage du finisseur.

Pour éviter les malentendus, il convient d'utiliser les signaux manuels clairs, par exemple conformément à la prescription allemande BG « Marquages de sécurité et relatifs à la protection de la santé sur le poste de travail » (BGV A 8).

Observez les notes ci-dessous :

- Familiarisez-vous avec les dimensions du finisseur et de la semi-remorque.
- Portez des vêtements avertisseur.
- Le guidage se fait par interphone (par exemple en cas de transbordement à la grue) ou par signal manuel (par exemple pour faire reculer le finisseur).
- La signification des signaux entre le conducteur et le guide doit être sans équivoque.

Personnel de maintenance

Le personnel de maintenance est responsable:

- de la bonne lisibilité et de l'état des indications de sécurité et des notes apposées sur la machine.
- de la protection de la machine contre une utilisation non autorisée pendant les travaux de réparation et de maintenance.
- de la discussion des réparations avec le constructeur.
- de l'exploitation sûre et en toute fonctionnalité de la machine.

1.10.01 Équipement de protection personnel

Toutes les pièces de l'équipement de protection personnel doivent être portées pour tous les travaux sur la machine décrits dans ces instructions de service.

Parmi celles-ci, on compte par ex. :

- Chaussures de sécurité
- Gants de protection
- Protection acoustique
- Vêtement avertisseur

Les directives nationales et locales respectives concernant l'équipement de protection personnel (par. ex. casque de protection) doivent être respectées.

1.11 Consignes générales de sécurité

1.11.01 Manuel de sécurité

Lisez le manuel de sécurité fourni séparément par la société Vögele AG.
Il fait partie des instructions de service.

1.11.02 Remarques relatives aux composants électriques/électroniques

Veillez noter les consignes de sécurité suivantes pour les composants électriques/électroniques livrables en option :

- Contrôlez la marchandise aussitôt reçue pour vous assurer qu'elle n'est pas endommagée et qu'il ne manque pas de pièces.
- Ne mettez pas en service les appareils défectueux.
- Les câbles et connecteurs enfichables endommagés représentent un risque pour la sécurité et ne doivent pas être utilisés.
- Contactez votre fournisseur VÖGELE qui vous en assurera immédiatement le remplacement.

Montage

Avant le montage, l'utilisation et l'exploitation des appareils, lisez soigneusement et entièrement les instructions de service. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre fournisseur VÖGELE.

Au montage des appareils, n'utilisez que des câbles VÖGELE d'origine. Les connecteurs ne doivent pas être retirés des câbles, car ils sont protégés contre l'humidité et une ouverture détruirait cette protection.

Veillez au serrage correct des vis de sécurité sur les connecteurs enfichables. Vous trouverez d'autres instructions de montage des appareils et des capteurs dans les fiches techniques resp. instructions de service séparées.



Si les points mentionnés plus haut ne sont pas observés, VÖGELE AG ne peut accorder aucune garantie pour les appareils électriques/électroniques (accessoires).

Mesures de sécurité préventives

Les mesures de sécurité préventives recommandées ici correspondent systématiquement aux directives d'installation et de mise en service d'installations électriques. Elles peuvent être mises en œuvre pour toutes les applications utilisant des appareils VÖGELE.

Câblage

Le câblage doit être effectué conformément aux indications de ces instructions de service. Tous les câbles d'alimentation et les bornes de raccordement doivent être dimensionnés pour l'intensité de courant correspondante.

Tous les raccordements doivent en outre être exécutés conformément aux prescriptions VDE resp. aux prescriptions nationales respectivement en vigueur.

Antiparasitage

Cet appareil est conçu pour l'utilisation industrielle et a fait l'objet d'essais en conséquence. Malgré cela, la technologie microprocesseur requiert certaines caractéristiques de l'installation. Nous attirons par conséquent l'attention sur les caractéristiques d'installation suivantes dont la non-observation peut entraîner ultérieurement des défauts de fonctionnement :

- Veillez à la polarité correcte des raccordements.
- N'allez pas en dessus ou en dessous de la plage de tension d'alimentation prescrite.
- La condition pour une exploitation sans parasites est une bonne connexion électrique entre le châssis du finisseur et du carter des différents composants.
- Les câbles blindés ne doivent être mis à la terre que d'un côté (côté appareil).
- N'alimentez pas directement d'autres appareils à partir des bornes de raccordement de la tension d'alimentation.
- N'utilisez pas les bornes libres pour la liaison d'autres raccordements ou appareils.

Fusible

Les appareils sont équipés de fusibles les protégeant contre les courts-circuits. Les tensions d'alimentation prescrites dans les caractéristiques techniques ne doivent pas être dépassées.

Configuration

Les appareils peuvent être configurés par l'opérateur. En cas de changement de configuration, l'opérateur est tenu de n'y procéder que conformément aux caractéristiques de l'installation.



Si vous avez des questions sur l'utilisation et le montage, adressez-vous à votre fournisseur VÖGELE.

Si les instructions mentionnées plus haut ne sont pas suivies, une panne de l'appareil ou de l'installation peut se produire. Les dommages résultant d'une non-observation des mesures de précaution mentionnées plus haut sont exclus de la garantie du constructeur.

1.12 Zone à risques

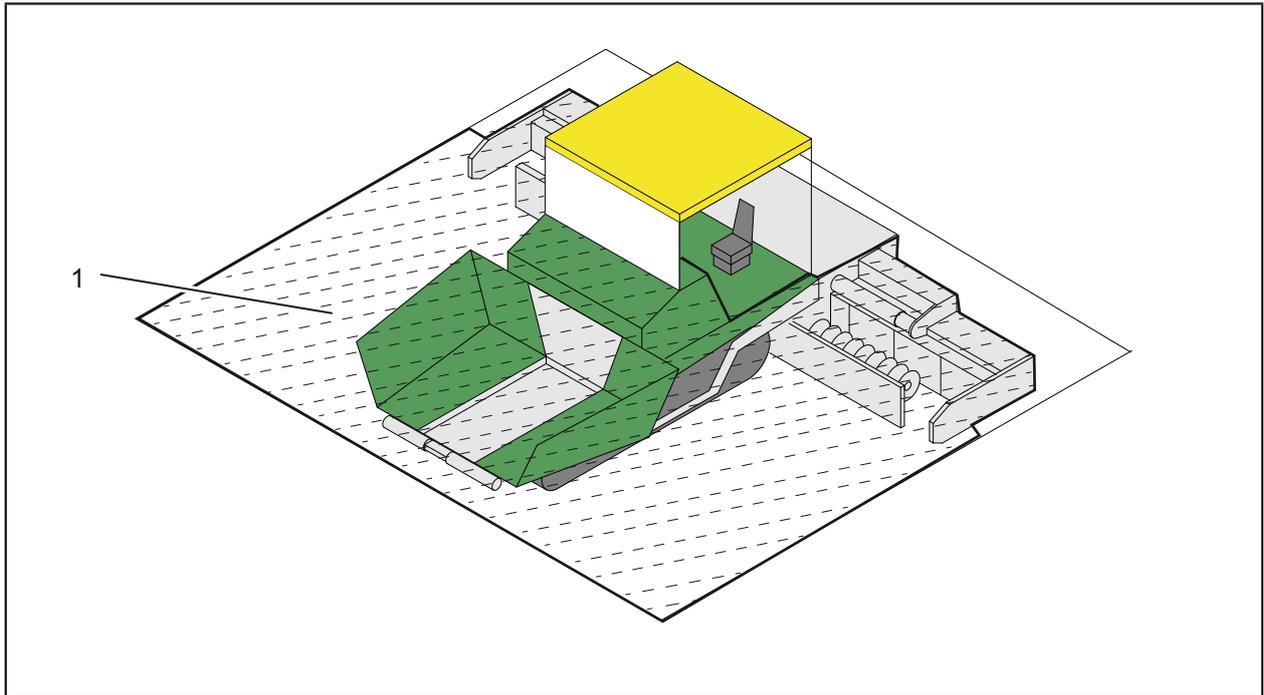


Fig. 1-2 : Zone à risques

[1] Zone à risques

Pendant le montage et le transport, personne ne doit séjourner dans la zone à risques de la machine.

La zone à risques ne peut être empruntée pour des travaux d'entretien et de nettoyage que:

- lorsque la machine est arrêtée et verrouillée.
- par un personnel autorisé et qualifié.

1.12.01 Distance de sécurité entre zone de travail et de circulation

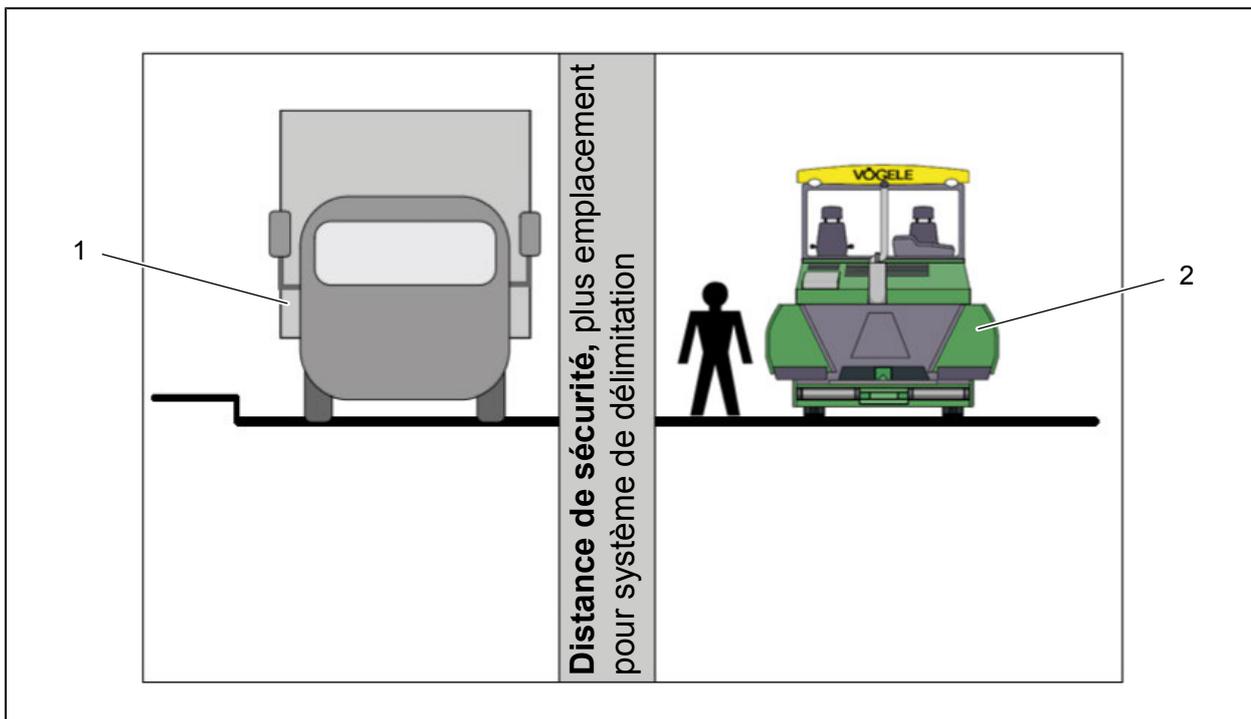


Fig. 1-3 : Distance de sécurité entre zone de travail et de circulation

[1] Zone de circulation

[2] Zone de travail

La distance de sécurité entre la zone de travail et la zone de circulation doit être respectée conformément aux prescriptions nationales.

En Allemagne, il convient de respecter ce qui suit :

- Richtlinien für die Sicherung von Arbeitsstellen an Straßen (RSA)
- Conditions techniques de contrat supplémentaires et directives relatives aux travaux de protection pour les chantiers de routes (ZTV-SA 97) [3]
- Consignes pour chantier y compris les « Regeln für Arbeitsschutz auf Baustellen » (RAB) [5]

1.13 Signalisation

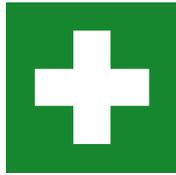
1.13.01 Plan de signalisation

Le plan de signalisation se trouve dans le catalogue de pièces de rechange.

1.13.02 Panneaux utilisés

Ce chapitre vous donne des informations sur les panneaux et leur fonction.

Pour la description des panneaux relatifs à la sécurité, voir le manuel de sécurité!



Boîte de premiers secours



Bruit

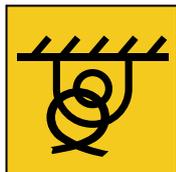
CHECKLISTE MOTOR-STARTER	CHECKLIST STARTING ENGINE	CHECKLIST DÉMARRAGE DU MOTEUR	LISTE DE CONTRÔLE ARRIVAGE DEL MOTOR
<p>1. Vérifier le niveau d'huile.</p> <p>2. Vérifier la pression d'huile.</p> <p>3. Vérifier le niveau d'eau du refroidissement.</p> <p>4. Vérifier le niveau d'eau du chauffage.</p> <p>5. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>6. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>7. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>8. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>9. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>10. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p>	<p>1. Vérifier le niveau d'huile.</p> <p>2. Vérifier la pression d'huile.</p> <p>3. Vérifier le niveau d'eau du refroidissement.</p> <p>4. Vérifier le niveau d'eau du chauffage.</p> <p>5. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>6. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>7. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>8. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>9. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>10. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p>	<p>1. Vérifier le niveau d'huile.</p> <p>2. Vérifier la pression d'huile.</p> <p>3. Vérifier le niveau d'eau du refroidissement.</p> <p>4. Vérifier le niveau d'eau du chauffage.</p> <p>5. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>6. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>7. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>8. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>9. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>10. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p>	<p>1. Vérifier le niveau d'huile.</p> <p>2. Vérifier la pression d'huile.</p> <p>3. Vérifier le niveau d'eau du refroidissement.</p> <p>4. Vérifier le niveau d'eau du chauffage.</p> <p>5. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>6. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>7. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>8. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>9. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p> <p>10. Vérifier le niveau d'huile du moteur.</p>

Liste de contrôle

Démarrer le moteur (brève description).



Brève instruction de fonctionnement



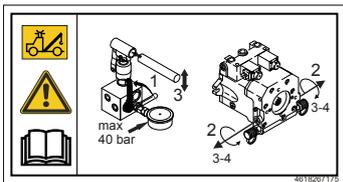
Points d'amarrage sur la machine

Pour l'amarrage de la machine (par exemple pour le transport sur une semi-remorque), veillez à n'utiliser que les œillets ainsi marqués.



Points d'accrochage sur la machine

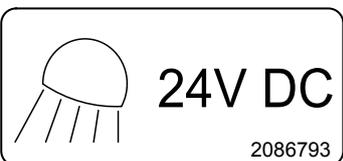
Pour le transbordement de la machine (par exemple avec une grue), seuls les œillets ainsi marqués doivent être utilisés.
Ne jamais accrocher le finisseur à la table.



Remarque indiquant comment se déroule le remorquage



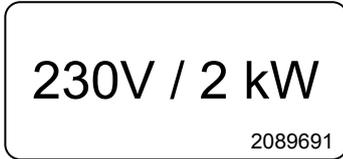
Prises 24 V



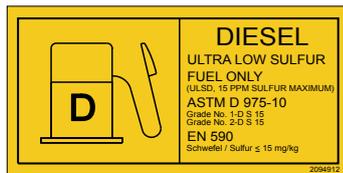
Prise pour projecteur de travail 24 V



Prise pour gyrophare



Solliciter la prise de contact de protection avec 2 kW maxi



Réservoir de carburant diesel

Uniquement pour des machines dont la désignation du type de la machine se termine par la lettre « i ».

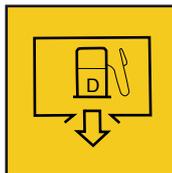
Utiliser du diesel d'une teneur en soufre de moins de 0,015 %. Respecter les normes.



Réservoir de carburant diesel

Uniquement pour des machines dont la désignation du type de la machine ne se termine pas par la lettre « i ».

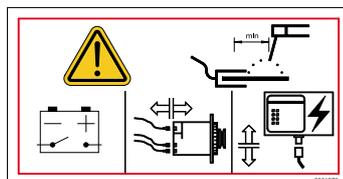
Utiliser du diesel d'une teneur en soufre de moins de 0,5 %. Respecter les normes.



Vidange du carburant

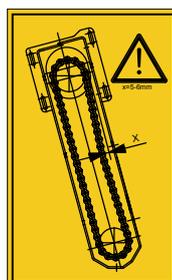


Remplissage d'huile hydraulique



Mesures anti-risques et de précaution spéciales quand des travaux de soudage sont requis.

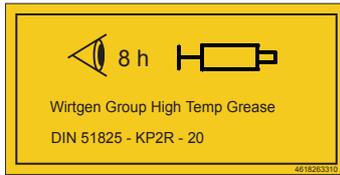
Les travaux de soudage sur la machine ne doivent être exécutés que par un personnel qualifié.



Tension prescrite de la chaîne de roulement dans le caisson de réducteur

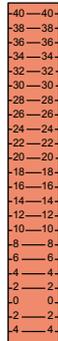
Pour le serrage / desserrage, déplacez la console pour détendre la chaîne d'entraînement.

Des chaînes d'entraînement insuffisamment ou trop tendues sont la cause d'une plus grande usure sur les maillons de chaîne des supports de roue directrice et d'entraînement.

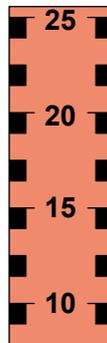


Graisses spéciales

Pour le système de graissage, seule l'utilisation de graisse obéissant à une spécification déterminée est autorisée.



Echelle des vérins de mise à niveau



Echelle de hauteur de vis sans fin

Code	Description	Remarque
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Occupation – fusibles

Service

Öffnungszeiten Montag bis Freitag 7.00 bis 20.30 Uhr
 Opening hours Monday until Friday 7.00 until 20.30 hrs
Öffnungszeiten Samstag 7.00 bis 12.15 Uhr
 Opening hours Saturday 7.00 until 12.15 hrs

+49 (0)621/8105-267
+49 (0)621/8105-203
+49 (0)621/8105-211

Joseph Vögele AG
 Joseph-Vögele-Straße 1 • D-67075 Ludwigshafen Germany
 Fax: +49 (0)621/8105-463
 e-mail: service@voegele.info • internet: www.voegele.info

Adresses du service après-vente VÖGELE

2 DESCRIPTION



Pendant toute activité respectez les indications du manuel de sécurité.

Les sous-ensembles du finisseur sont décrits dans ce chapitre.

Les numéros de position dans les graphiques de sous-ensemble sont indiqués entre parenthèses () dans le texte.

Les numéros de position dans les graphiques de pièces individuelles sont indiqués entre crochets [] dans le texte.

2.01 Châssis / équipements de sécurité



Fig. 2-1 : Equipements de sécurité du finisseur

- | | |
|---|---|
| (1) Instructions de commande et avertissements, sans illustration (cf. page 34) | (2) Habillage (cf. page 34) |
| (3) Eclairage / Avertisseurs (cf. page 37) | (4) Equipements de protection (cf. page 42) |
| (5) Accès, sans illustration | (6) Châssis |
| (7) Balustrade | (8) Dispositif de remorquage |

Sur le finisseur sont prévus des équipements de sécurité servant à la protection des personnes et du matériel.

2.01.01 Instructions de commande et avertissements

Les panneaux d'information (instructions de commande et avertissements) doivent être apposés sur le finisseur et rester bien lisibles. Les avertissements directement apposés sur le finisseur doivent être impérativement observés.

Le catalogue de pièces de rechange contient un aperçu des panneaux d'information.

Les instructions de service et les consignes de sécurité sont décrites au chapitre « Panneaux utilisés » (*cf. page 28*).

2.01.02 Habillage

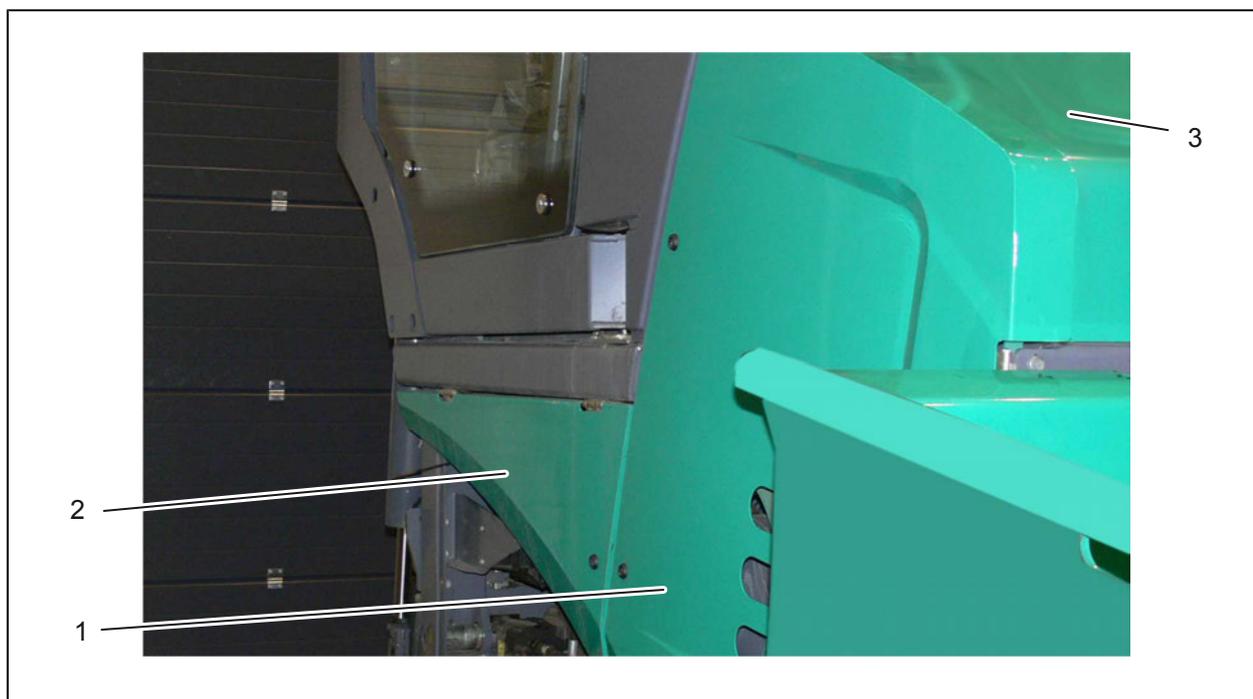


Fig. 2-2 : Habillage (I)

- [1] Habillage latéral de droite [2] Habillage latéral arrière
[3] Capot du moteur



Fig. 2-3 : Habillage (II)

- [4]** Trappe d'entretien moteur **[5]** Habillage latéral arrière
[6] Habillage latéral de gauche



Fig. 2-4 : Habillage (II)

- | | |
|--|--|
| [7] Recouvrement - boîtier électrique | [8] Poignées en creux |
| [9] Trappe d'entretien alimentation en carburant | [10] Recouvrement compartiment de rangement / réservoir de lave-glace |
| [11] Recouvrement - boîtier électrique de chauffage | [12] Trappe d'entretien système hydraulique |

L'habillage constitue une protection contre la chaleur, le bruit et des pièces en mouvement. N'ouvrir les habillages que pour des travaux d'entretien.

Le capot du moteur [3] sert de protection contre la chaleur et le bruit. Il est protégé contre la fermeture involontaire par un ressort à gaz et un dispositif de blocage.

En état fermé, les habillages et le capot du moteur sont verrouillés avec des serrures carrées.

La trappe d'entretien moteur [4] est verrouillée avec une fermeture à genouillère et bloquée par un câble de sécurité.

Les poignées en creux [8] servent à soulever les trappes d'entretien / recouvrements respectifs.

Pour le transport, les habillages doivent être verrouillés en position fermée.

Ces trappe d'entretien / recouvrements sont bloqués par un guide et verrouillés par des serrures carrées :

- Boîtier électrique [7]
- Compartiment de rangement [10]
- Habillage latéral arrière [2], [5]
- Boîte de chauffage [11]
- Système hydraulique [12]

La trappe d'entretien de l'alimentation en carburant [9] est verrouillée par des serrures carrées.



Arrêter le moteur avant d'ouvrir des habillages / recouvrements.

2.01.03 Éclairage / Avertisseurs

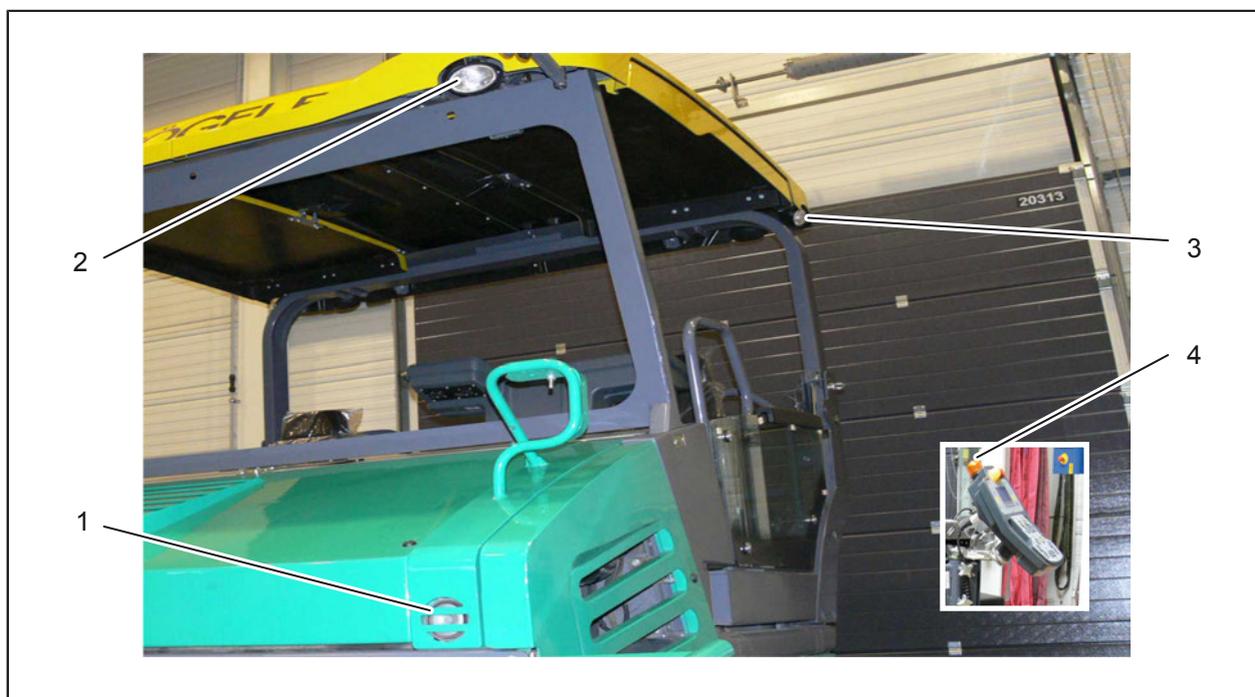


Fig. 2-5 : Éclairage et avertisseurs

- | | |
|---|---|
| [1] Klaxon | [2] Projecteurs de travail halogènes |
| [3] Projecteurs de travail latéraux halogène/xénon | [4] Avertisseurs clignotants |

L'avertisseur clignotant [4] sur le poste de commande externe clignote dès que la partie extensible de gauche ou de droite de la table est rentrée ou sortie.

Le projecteur de travail (accessoires) est disposé sur le garde-fou arrière afin d'éclairer le compartiment de vis sans fin.

Signal d'avertissement acoustique (option)



Fig. 2-6 : Signal d'avertissement acoustique

[1] Signal d'avertissement
acoustique

En option vous pouvez recevoir un signal acoustique d'alarme qui retentit lors de la marche arrière du finisseur.

Finisseur sans toit de protection

Les projecteurs de travail halogène/xénon sont montés sur le capot du moteur ainsi qu'à l'arrière sur le châssis.

Finisseur avec toit de protection (option)



Fig. 2-7 : Gyrophares

- [1]** Projecteurs de travail latéraux halogène/xénon **[2]** Gyrophares
- [3]** Projecteurs de travail halogène

Au choix, quatre projecteurs de travail halogène ou xénon [1] sont disponibles, qui sont intégrés sur les côtés et à l'arrière dans le toit de protection.

A l'avant, deux projecteurs de travail halogènes [3] sont présents pour la zone de travail.

Deux gyrophares [2] sont disponibles en option.

Ils sont montés respectivement à l'avant et à l'arrière sur le toit de protection. Le raccordement électrique s'effectue à l'avant à droite et à l'arrière à gauche sur le toit de protection.

Tout autour de la machine, il existe des zones invisibles ou difficilement visibles.

Arrêtez immédiatement la machine quand des personnes pénètrent dans la zone à risques ou quand vous vous approchez de personnes avec la machine.

Feu de signalisation



Fig. 2-8 : Feu de signalisation

[1] Feu de signalisation

Le feu de signalisation permet au conducteur du finisseur de donner des instructions aux véhicules de transport d'enrobés (camions p. ex.).

Nous recommandons les utilisations suivantes:

Bouton	Fonction
X rouge	Arrêt ; arrêter totalement le camion
Flèche verte vers le bas	Approche ; le camion doit s'approcher du finisseur
Triangle orange vers le haut	Basculer benne ; le camion doit basculer la benne vers le haut
Triangle orange vers le bas	Basculer benne vers le bas ; le camion doit basculer la benne vers le bas
Flèche verte vers le haut	Éloignement ; le camion doit s'éloigner du finisseur

Ballon éclairant

Fig. 2-9 : Ballon éclairant

[1]

En option, un ou deux ballons éclairants sont disponibles pour générer une lumière douce et intense à l'aide de lampes halogènes. Les ballons éclairants sont montés sur les supports de toit.

2.01.04 Équipements de protection



Fig. 2-10 : Équipements de protection du finisseur

- | | |
|--|---|
| [1] Goujon de verrouillage des parois de trémie | [2] Verrouillage support de feu de signalisation / rétroviseur |
| [3] Toit de protection | [4] Verrouillage des stores |
| [5] Goujon de verrouillage – toit de protection | [6] Pédale de blocage du siège du conducteur |
| [7] Goujon de verrouillage de la table | |

Pour le transport, les parois de trémie [1], les supports de feu de signalisation / rétroviseur [2], la table [7], le toit de protection [3], les sièges de conducteur [6] et les stores [4] (rentrés) doivent être verrouillés.

2.01.05 Endroit pour l'extincteur



Fig. 2-11 : Endroit pour l'extincteur

[1] Endroit pour l'extincteur

Un endroit [1] est prévu à la balustrade pour recevoir un extincteur, si besoin est.

Respectez impérativement les instructions nationales et/ou locales relatives à la protection contre l'incendie et, le cas échéant, installez ultérieurement un extincteur.

2.02 Poste de conduite

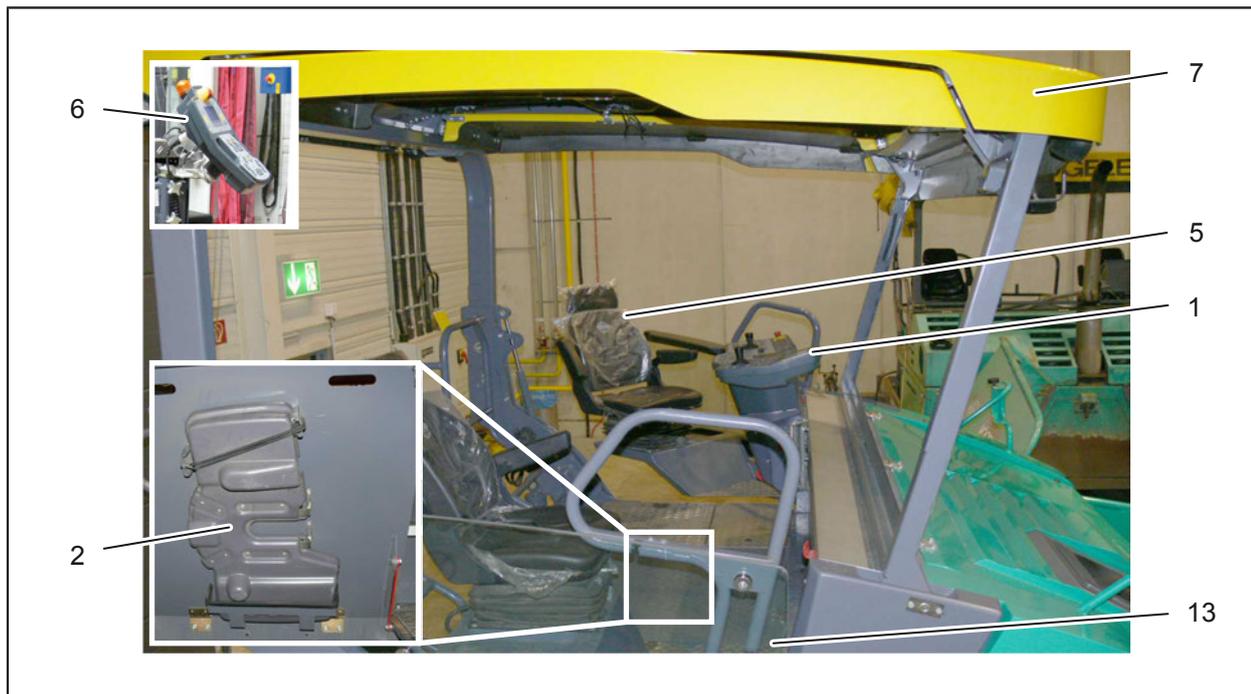


Fig. 2-12 : Poste de conduite du finisseur

- | | |
|---|--|
| (1) Pupitre de commande (cf. page 45) | (2) Protection anti-vandalisme (cf. page 73) |
| (5) Console de siège avec garde-fou (cf. page 74) | (6) Poste de commande extérieur, (Table) (cf. page 76) |
| (7) Toit de protection (cf. page 108) | (13) Compartiment de rangement des instructions de service/boîte de premiers secours |

Le poste de conduite est la centrale de commande et le poste de travail de l'opérateur. C'est du poste de conduite que sont exécutées toutes les fonctions du finisseur et de la table.

Le compartiment de rangement des instructions de service/boîte de premiers secours (13) se trouve devant le siège de conducteur de droite.

En cas de détérioration, le pare-brise et les vitres au niveau des sièges de conducteur doivent être immédiatement remplacés.

2.02.01 Pupitre de commande

Pupitre de commande avec console



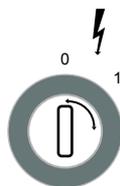
Fig. 2-13 : Pupitre de commande avec console

- | | |
|--|--|
| [1] Pédale – réglage d'inclinaison | [2] Faire pivoter le levier de blocage vers la droite |
| [3] Déplacer le levier de blocage | [4] Clé de contact |
| [5] Rail de guidage | [6] Guide-câbles |
| [7] Faire pivoter le levier de blocage vers la gauche | |

Si le levier de blocage [3] est poussé vers l'avant, le pupitre de commande peut être déplacé sur le rail de guidage [5].

Pour le pivotement vers la gauche, tirez le levier de blocage [7] jusqu'au contre-appui. Pour le pivotement vers la droite, tirez le levier de blocage [2] jusqu'au contre-appui.

Si vous appuyez sur la pédale réglage de l'inclinaison [1], vous pouvez régler l'inclinaison du pupitre de commande.



Clé de contact [4]

Active resp. désactive l'alimentation en courant du finisseur.

- En position 0, le finisseur est mis hors tension.
Condition : le moteur est arrêté. Lorsque la clé de contact est en position 0 pendant que le moteur fonctionne, le moteur continue de tourner.
- La position 1 active la tension de commande pour le système électrique du moteur et de la régulation, et également de l'éclairage.

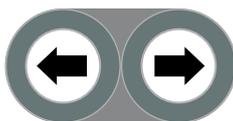
Pupitre de commande – vue d'ensemble



Fig. 2-14 : Pupitre de commande – vue d'ensemble

- | | |
|--|--|
| [8] Fonctions de table (centre) | [9] Refoulement de matière et propulsion (gauche) |
| [10] Panneau impératif – Porter un protège-oreilles | [11] Unité d'affichage |
| [12] Trémie à matière et direction (droite) | |

Fonctions générales des boutons



Boutons avec flèches

Cet élément de commande est à maintien/enclenchement. Quand les boutons sont relâchés,

- le groupe respectif s'immobilise dans la position actuelle ou
- la position de direction actuelle est maintenue.



Bouton mise sous / hors tension

Cet élément de commande est à enclenchement. Quand les boutons sont relâchés,

- le groupe respectif s'immobilise dans la position actuelle ou
- le groupe respectif s'immobilise.



Bouton avec diode lumineuse

La diode lumineuse du bouton s'allume quand

- la fonction est activée ou
- le mode automatique est activé.

Pupitre de commande – refoulement de matière et propulsion (gauche)

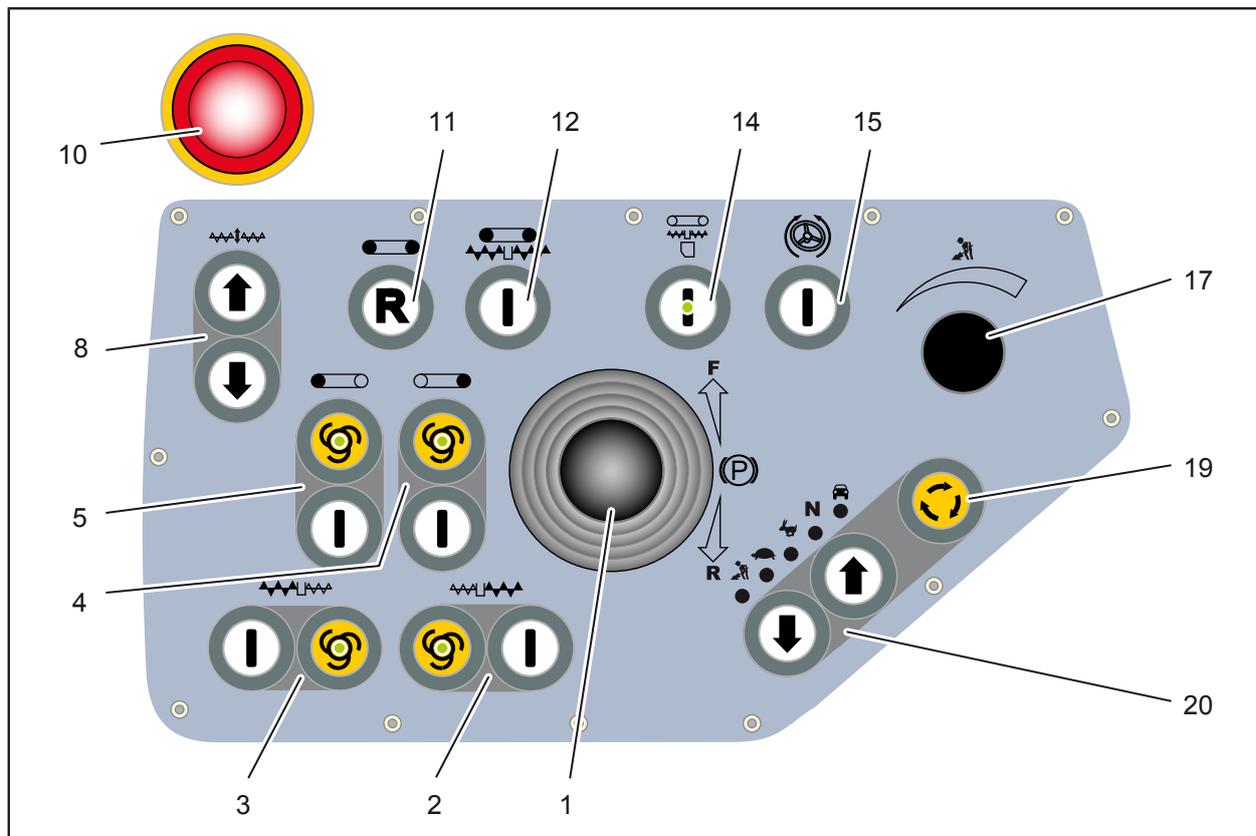
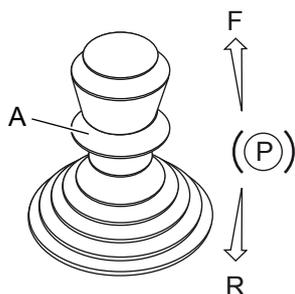


Fig. 2-15 : Pupitre de commande – refoulement de matière et propulsion (gauche)

- | | |
|--|--|
| [1] Interrupteur principal de marche | [2] Vis sans fin de distribution, droite |
| [3] Vis sans fin de distribution, gauche | [4] Bande à racleurs de droite |
| [5] Bande à racleurs de gauche | [8] Régulation d'hauteur – vis sans fin de distribution |
| [10] Arrêt d'urgence | [11] Renversement de marche des bandes à racleurs |
| [12] Remplissage automatique | [14] Bandes à racleurs / vis sans fin de distribution / d'arrêt |
| [15] Renversement de marche des chenilles du mécanisme de roulement | [17] Transmetteur de valeur de consigne pour la vitesse de pose |
| [19] AutoSet (réglage automatique) | [20] Sélecteur de modes de fonctionnement |



Interrupteur principal de marche [1]

Pour sélectionner la direction de marche du finisseur :

- Position (F) – marche avant
- Position (R) – marche arrière
- Position (P) – stop (position de stationnement)

-  Dans les modes Déplacement et Approche, l'interrupteur principal de marche régule en outre la vitesse de déplacement.
- Position (F) – marche avant
 - Pour la marche vers l'avant, libérer le blocage (A) en le relevant et pousser l'interrupteur principal de marche vers l'avant.
 - Mode de fonctionnement Pose : Le finisseur se déplace en continu vers l'avant en fonction de la plage de vitesse réglée par le transmetteur de valeur de consigne pour la vitesse de pose. La plage de vitesse doit être réglée à l'aide du transmetteur de valeur de consigne pour la vitesse de pose [17].
 - Mode de fonctionnement Déplacement resp. Approche : Le finisseur se déplace en continu vers l'avant quand l'interrupteur principal de marche est poussé vers l'avant.
 - Position (R) – marche arrière
 - Pour la marche vers l'arrière, libérer le blocage (A) en le relevant et tirer l'interrupteur principal de marche vers l'arrière.
 - Mode de fonctionnement Déplacement resp. Approche : Le finisseur se déplace en continu vers l'arrière quand l'interrupteur principal de marche est tiré vers l'arrière.
 - Position (P) - stop
 - Active le frein de stationnement. Les pompes pour la transmission du mouvement aux roues de la transmission sont mis hors marche.
 - Désactive le système de mise à niveau automatique.
 - Désactive les groupes de refoulement et de compactage qui sont commutés en mode automatique.



Vis sans fin de distribution de droite [2]

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton de gauche : activer resp. désactiver le mode automatique.
- Bouton de droite :
 - Activer resp. désactiver la vis sans fin de distribution de droite en mode manuel.
 - Surrégulation du régime actuel en mode automatique.

-  Les boutons pour la vis sans fin de distribution de gauche [3] fonctionnent de façon similaire.



Bande à racleurs de droite [4]

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton du haut : activer resp. désactiver le mode automatique.
- Bouton du bas :
 - Activer resp. désactiver la bande à racleurs de droite en mode manuel.
 - Surrégulation du régime actuel en mode automatique.

-  Les boutons pour la bande à racleurs de gauche [5] fonctionnent de façon similaire.

**Régulation d'hauteur – vis sans fin de distribution [8] (option)**

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton du haut : levage de la vis sans fin de distribution.
- Bouton du bas : abaissement de la vis sans fin de distribution.

**Arrêt d'urgence [10]**

Quand l'interrupteur d'arrêt d'urgence est actionné, le moteur diesel, tous les groupes et la table sont arrêtés.

L'état d'arrêt d'urgence est maintenu jusqu'à ce que l'interrupteur d'arrêt d'urgence ayant déclenché soit réinitialisé manuellement. La machine est équipée de trois interrupteurs d'arrêt d'urgence (pupitre de commande et postes de commande externes).

Pour annuler l'effet d'arrêt d'urgence, tournez l'interrupteur d'arrêt d'urgence dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour redémarrer le finisseur, toutes les fonctions de travail de ce dernier doivent être désactivées (interrupteur principal de marche sur P).

**Renversement de marche des bandes à racleurs [11]**

Le renversement de marche des deux bandes à racleurs se fait à vitesse modérée.

**Remplissage automatique [12]**

Les convoyeurs à raclettes et les vis sans fin de distribution sont mis en service et réglés par des capteurs (commande à palettes ou capteur à ultrasons).

**Bandes à racleurs / vis sans fin de distribution / dameur [14]**

Convoyeurs à raclettes, vis sans fin de distribution et dameurs sont mis en marche resp. hors marche.



Avec cette fonction, les bandes à racleurs, les vis sans fin de distribution et le dameur fonctionnent à vitesse ou régime modéré.

Ce bouton est utilisé pour chauffer le finisseur et pour nettoyer ces groupes.

**Renversement de marche des chenilles du mécanisme de roulement [15]**

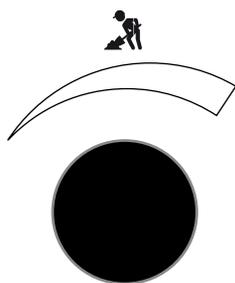
Condition :

- l'interrupteur principal de marche [1] est en position P.

Les chenilles du mécanisme de roulement fonctionnent en sens inverse, en fonction de la position du joystick [51].

Cette fonction permet de tourner le finisseur sur place.

Cet élément de commande est à maintien/enclenchement ; quand il est relâché, les mouvements avec le joystick de direction [51] sont sans effet.



Transmetteur de valeur de consigne pour la vitesse de pose [17]

Le transmetteur de valeur de consigne régule en continu la vitesse de pose du finisseur.

- Condition : Le sélecteur de modes de fonctionnement [20] est en position Pose.

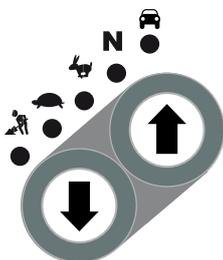


AutoSet [19]

Fonction AutoSet: Dans les modes Déplacement/Approche, la machine est rendue prête pour le transport ou, à la suite du passage en mode Pose, elle est réglée aux derniers paramètres utilisées.

La fonction AutoSet comprend :

- Levage / descente du vérin de mise à niveau
- Levage/descente de table
- Levage/descente de la vis sans fin de distribution
- Levage/descente du racleur de matière
- Levage/descente du volet d'entrée
- Verrouillage de la table (en mode Déplacement/Approche)
- Rversement de marche de la bande à racleurs (en mode Déplacement/Approche)



Sélecteur de modes de fonctionnement [20]

Pour sélectionner le mode de fonctionnement du finisseur :

- Transport
- Neutre
- Déplacement
- Approche
- Pose

Les touches fléchées permettent de passer d'un mode à l'autre. Quand un mode de fonctionnement est sélectionné, la diode correspondante s'allume.



Dans le mode de fonctionnement respectif, les fonctions requises doivent être débloquées et ajustées.

- Transport
 - Toutes les fonctions automatiques sont désactivées.
- Neutre
 - Mise en chauffe du moteur diesel.
 - Mise en chauffe de la table.
 - Blocage de tous les entraînements, à l'exception du moteur diesel et du chauffage de table.
 - Le finisseur ne peut pas être déplacé.
- Déplacement
 - Déplacement sur le chantier.
 - Toutes les fonctions automatiques sont désactivées.
- Approche
 - Marche précise, par ex. pour placer le finisseur dans une nouvelle position de départ.
 - Le finisseur réagit avec précision aux mouvements du joystick.
 - Toutes les fonctions automatiques sont désactivées.
- Pose
 - Pose des enrobés sur le recouvrement précompacté.
 - Toutes les fonctions de travail et la position de flottement de la table sont activées.
 - Une marche arrière n'est pas possible.

Pupitre de commande – fonctions de table (centre)

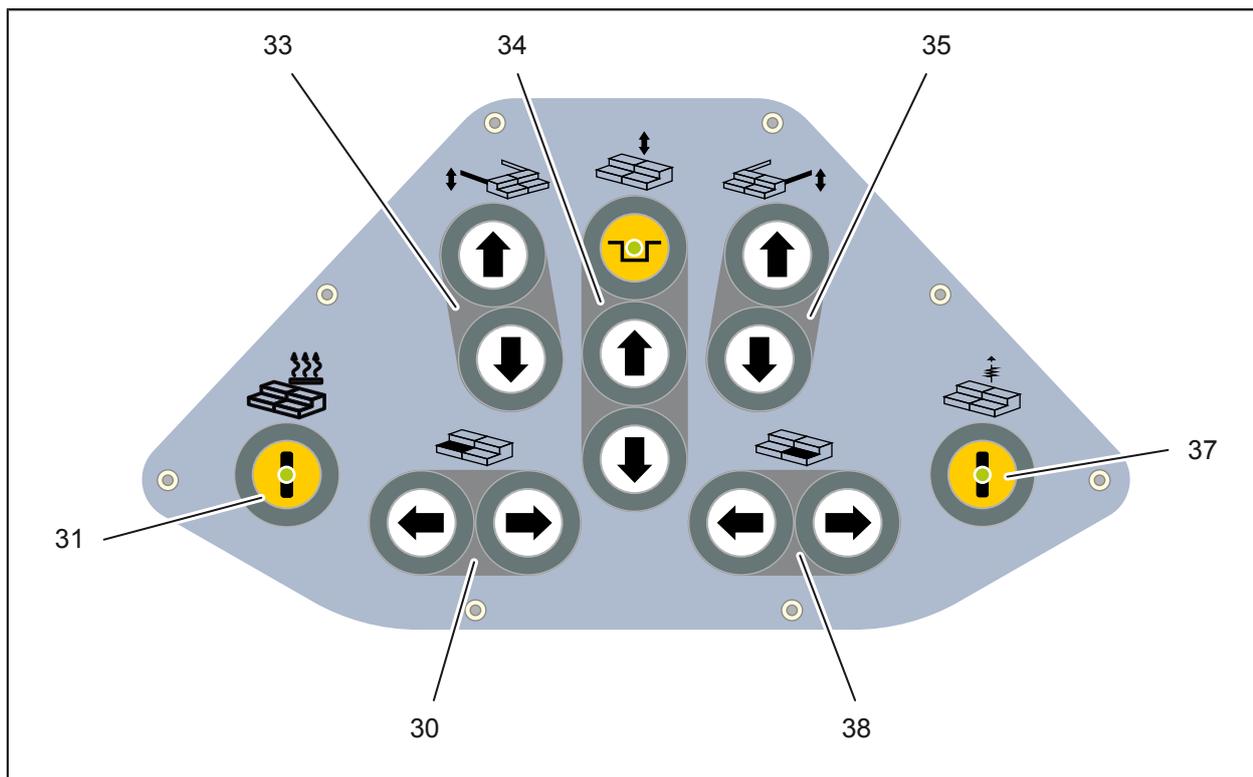


Fig. 2-16 : Pupitre de commande – fonctions de table (centre)

- | | |
|--|---|
| [30] Partie extensible de gauche | [31] Chauffage de table |
| [33] Vérin de mise à niveau de gauche | [34] Levage/descente et verrouillage de la table |
| [35] Vérin de mise à niveau de droite | [37] Décharge de table (option) |
| [38] Partie extensible de droite | |



Chauffage de table [31]

Chauffage de la table est mis en service resp. mis hors service.

- La diode clignote : exécution du diagnostic.
- La diode s'allume : chauffage de table activé.



Vérin de mise à niveau de gauche [33]

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton du haut : lève le vérin de mise à niveau de gauche de la table.
- Bouton du bas : descend le vérin de mise à niveau de gauche de la table.



Les boutons pour le vérin de mise à niveau de droite [35] fonctionnent de façon similaire.

**Levage/descente et verrouillage de la table [34]**

Les boutons ont les fonctions suivantes :

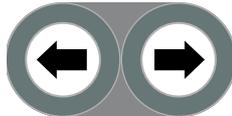
- Bouton du haut : Entrer ou sortir le verrouillage de la table. (Option)
- Bouton du milieu : lève la table.
- Bouton du bas : descend la table.

**Décharge de table [37] (option)**

Délestage de la table est mis en service resp. mis hors service.



La décharge de table n'est active que lorsque la table est en position de flottage.

**Partie extensible de droite [38]**

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton de droite : sort la partie extensible de droite de la table.
- Bouton de gauche : entre la partie extensible de droite de la table.



Les boutons pour la partie extensible de gauche [30] fonctionnent de façon similaire.

Pupitre de commande – trémie à matière et direction (droite)

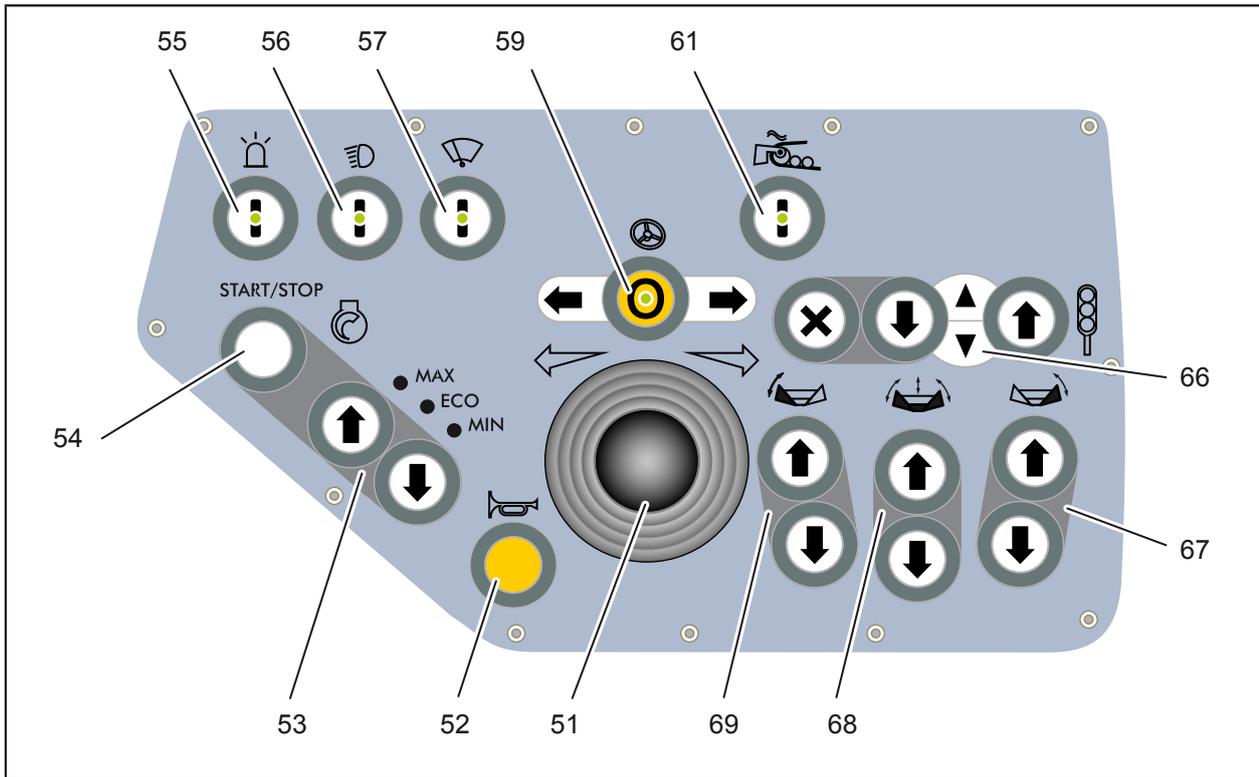
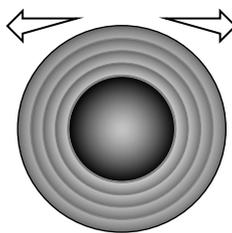


Fig. 2-17 : Pupitre de commande – trémie à matière et direction (droite)

- | | |
|---|--|
| [51] Joystick de direction | [52] Klaxon |
| [53] Réglage du régime de moteur diesel | [54] Démarrage/arrêt du moteur |
| [55] Gyrophare (option) | [56] Eclairage |
| [57] Essuie-glaces (option) | [59] Ajustage de direction |
| [61] Levage/descente du chasse-matière (option) | [66] Feu de signalisation |
| [67] Déplacement de la paroi de trémie de droite | [68] Levage/descente des parois de trémie / du volet d'entrée |
| [69] Déplacement de la paroi de trémie de gauche | |



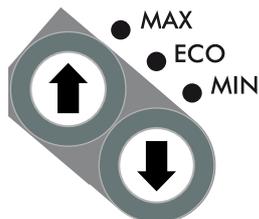
Joystick de direction [51]

Le finisseur est dirigé au moyen du Joystick de direction.



Klaxon [52]

Après actionnement, un signal d'avertissement acoustique retentit.



Réglage du régime de moteur diesel [53]

- MAX – capacité de pose maximale
Utilisation : pose et chauffage
- ECO – réduction de la consommation de carburant et de l'usure (capacité de pose réduite)
Utilisation : pose et chauffage
- MIN – fonctionnement au ralenti
Utilisation : chauffage

Vous pouvez passer d'un régime de moteur diesel à l'autre avec les boutons. Quand un régime de moteur diesel est sélectionné, la diode correspondante s'allume. Quand le réglage automatique de régime du moteur diesel est activé, la diode clignote.



Démarrage/arrêt du moteur [54]

- Démarrage du moteur : Ne jamais maintenir le bouton enfoncé plus de 10 secondes. Si le bouton est enfoncé pendant plus de 30 secondes, il faut attendre au moins 2 minutes avant d'effectuer un nouveau démarrage.
- Arrêt du moteur : appuyer pendant plus d'une seconde sur le bouton.

Si le moteur démarre mais n'atteint pas le régime (650 1/min) dans les 15 secondes, le moteur est automatiquement coupé. Un nouveau démarrage n'est alors possible qu'après 20 secondes.

Le bouton démarrer / arrêter le moteur n'est actif qu'une fois que le symbole de préchauffage s'est éteint à l'écran.



Gyrophare [55] (option)

La prise 24 V des gyrophares est activée ou désactivée.



Eclairage [56]

L'éclairage et les prises 24 V auxquelles sont raccordées des parties de l'éclairage sont activés ou désactivés.



Essuie-glaces [57] (option)

L'essuie-glaces est allumé ou éteint.

La touche maintenue enfoncée active la pompe de lave-glace.



Ajustage de direction [59]

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton de gauche : le finisseur se déplace en permanence vers la gauche.
- Bouton du milieu : le finisseur se déplace tout droit.
- Bouton de droite : le finisseur se déplace en permanence vers la droite.

Les longs virages peuvent également être empruntés avec l'ajustage de direction. L'ajustage de direction sert de régulateur de précision pour la direction et respecte exactement le rayon de virage. Un déplacement en virage en continu est ainsi possible.

Condition : Le mode de fonctionnement Pose est actif.



Levage/descente du chasse-matière [61]

Le chasse-matière est levé/descendu.



Feu de signalisation [66]

La signification des signaux doit être convenue d'un commun accord entre le conducteur du finisseur et les conducteurs de camions.

Nous recommandons les utilisations suivantes:

Bouton	Fonction
X rouge	Arrêt ; arrêter totalement le camion
Flèche verte vers le bas	Approche ; le camion doit s'approcher du finisseur
Triangle orange vers le haut	Basculer benne ; le camion doit basculer la benne vers le haut
Triangle orange vers le bas	Basculer benne vers le bas ; le camion doit basculer la benne vers le bas
Flèche verte vers le haut	Éloignement ; le camion doit s'éloigner du finisseur



Déplacement de la paroi de trémie de droite [67]

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton du haut : lève la paroi de trémie de droite.
- Bouton du bas : Baisse la paroi de trémie de droite.



Les boutons pour la paroi de trémie de gauche [69] fonctionnent de façon similaire.



Levage/descente des parois de trémie/du volet d'entrée (option) [68]

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton du haut : Lève les parois de trémie et le volet d'entrée (option).
- Bouton du bas : Baisse les parois de trémie et le volet d'entrée (option).

Unité d'affichage

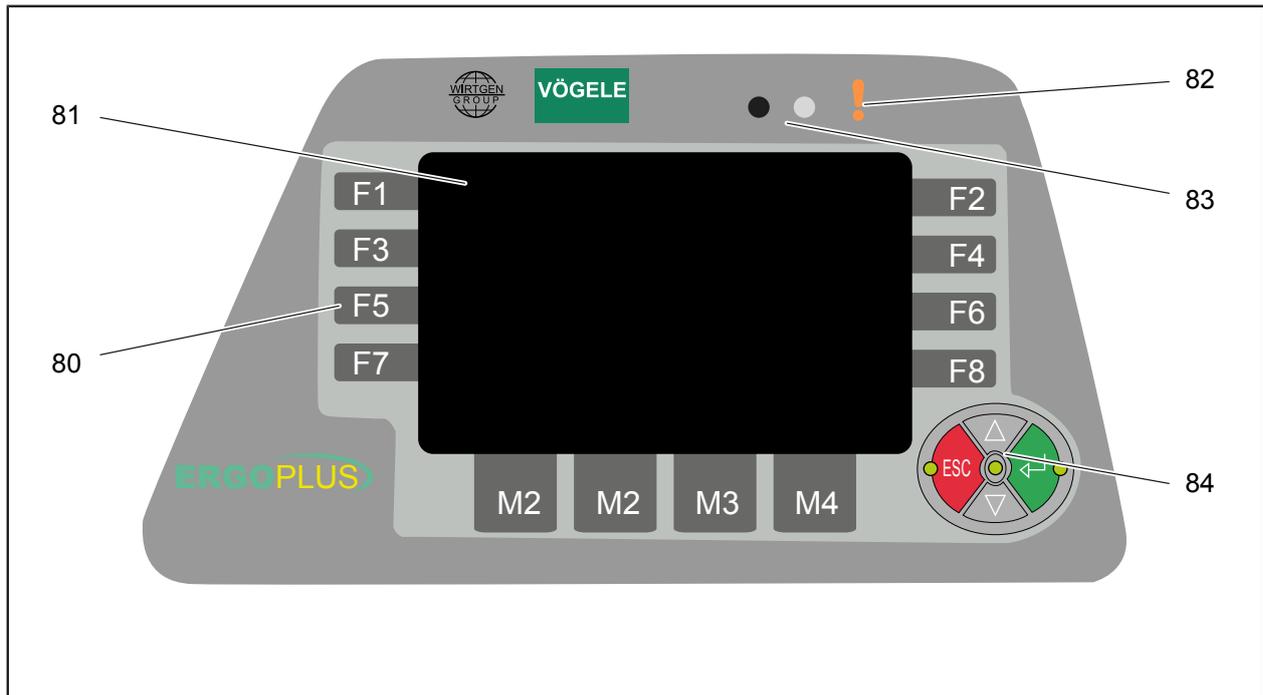


Fig. 2-18 : Unité d'affichage

- | | |
|-----------------------------------|---|
| [80] Touches programmables | [81] Ecran |
| [82] Indication de panne | [83] Capteurs de luminosité pour écran |
| [84] Bloc de navigation | |

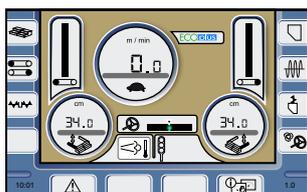


Touches programmables [80]

Les symboles représentés à l'écran indiquent la fonction momentanée des touches programmables.

Les touches programmables ont les fonctions suivantes :

- activer resp. désactiver les fonctions
- activer les champs pour saisir des valeurs

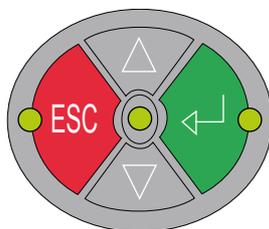


Ecran [81]

Les fonctions du finisseur et de la table sont affichées sur les pages de l'écran.

! **Indication de panne [82]**
Clignote en cas de panne du finisseur.

● ● **Capteurs de luminosité pour écran [83]**
Régulent la luminosité de l'écran.



Bloc de navigation [84]
Le bloc de navigation permet de saisir des valeurs, d'activer ou de désactiver les fonctions et de parcourir les pages de l'écran.

Le bloc de navigation a les fonctions suivantes :

- Touche ESC :
 - passage au niveau supérieur des pages d'écran
 - abandon de valeurs
- Touche Return :
 - enregistrement de valeurs
- Touches fléchées :
 - défilement des pages d'écran
 - augmentation resp. réduction de valeurs

Pages d'ouverture

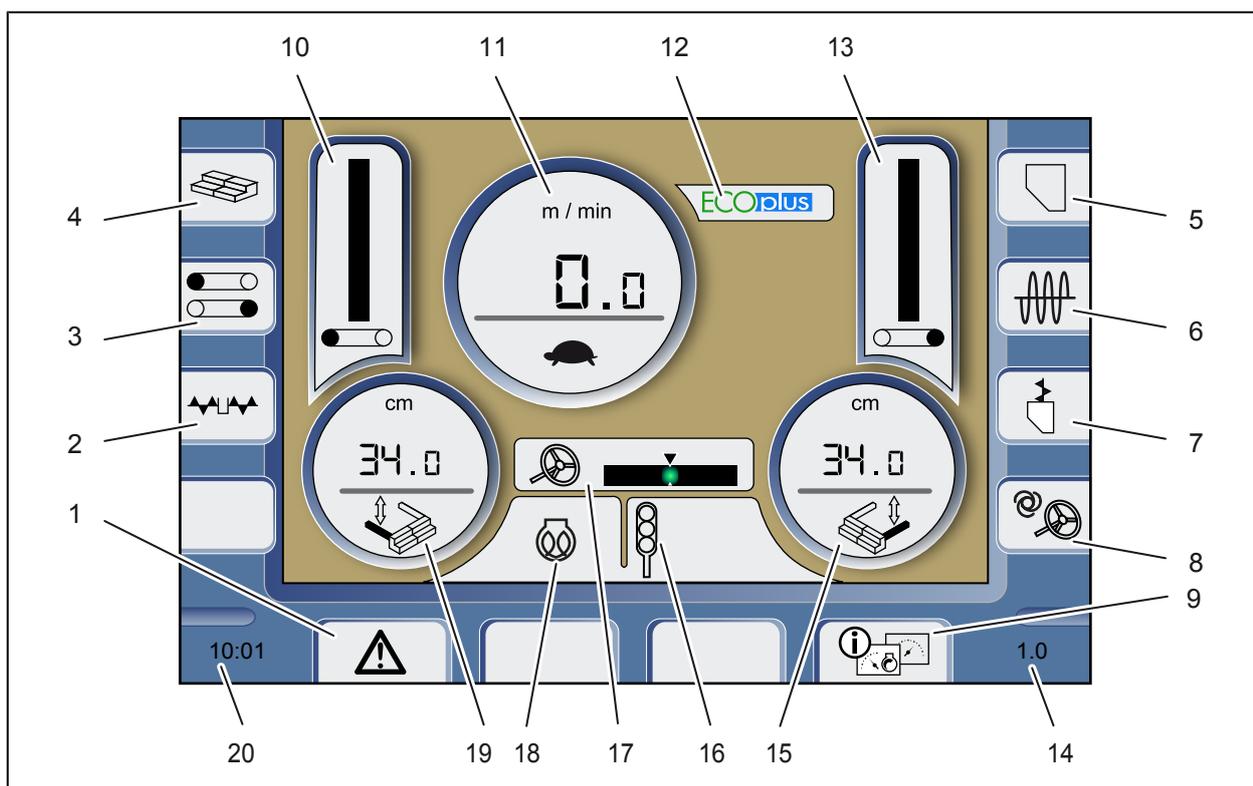


Fig. 2-19 : Page d'ouverture (I)

Sous-menu

- [1]** Pannes
- [2]** Vis sans fin de distribution

Indicateurs

- [10]** Position du capteur de matière – bande à racleurs de gauche
- [11]** Vitesse de pose / Affichage du mode de marche

- | | |
|-----------------------------------|--|
| [3] Bandes à racleurs | [12] Mode EcoPlus |
| [4] Table de finisseur | [13] Position du capteur de matière – bande à racleurs de droite |
| [5] Dameur | [15] Position vérin de mise à niveau à droite |
| [6] Vibreur | [16] Feu de signalisation |
| [7] Barre de pressage | [17] Ajustage de direction |
| [8] Système de direction | [18] Témoin de préchauffage |
| [9] Informations sur le finisseur | [19] Position vérin de mise à niveau à gauche |

Autres

- [14] Numéro de page
[20] Heure

L'indicateur d'ajustage de direction [17] affiche le braquage de direction.
L'ajustage de direction n'est actif qu'en mode Pose. Les touches programmables [1]-[9] permettent d'appeler le sous-menu correspondant.

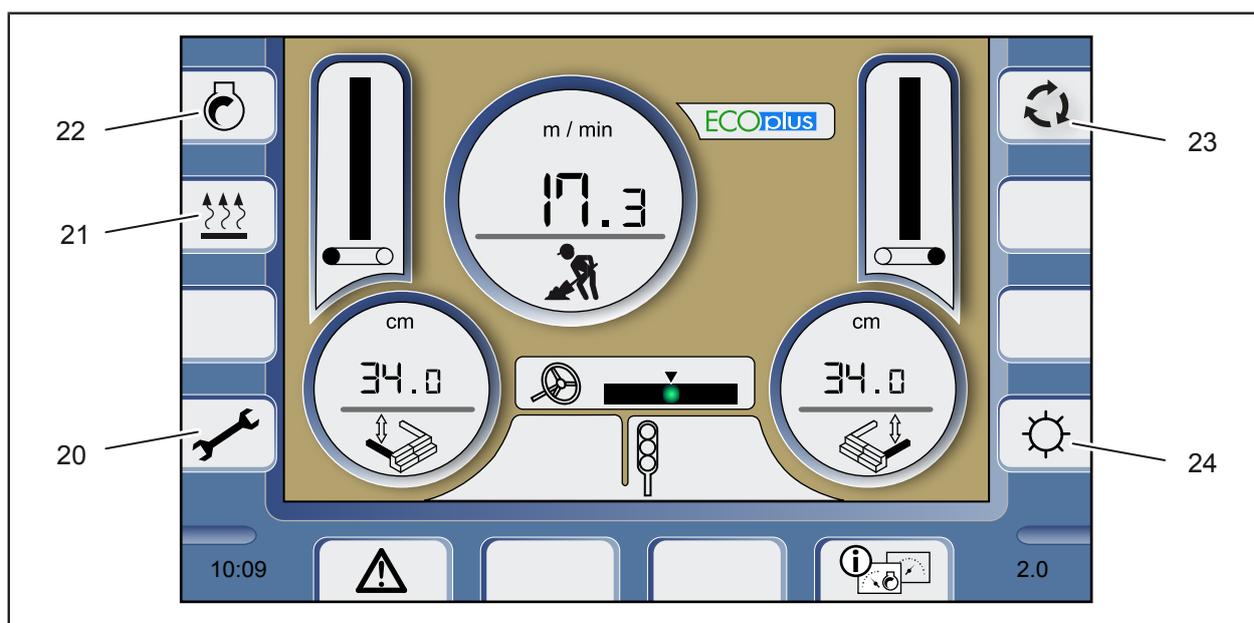


Fig. 2-20 : Page d'ouverture (II)

Sous-menu

- | | |
|--|------------------------------------|
| [20] Secteur réservé au service | [23] AutoSet (réglage automatique) |
| [21] Régulation de température du chauffage de table | [24] Luminosité |
| [22] Réglage automatique du régime de moteur diesel | |

Les rubriques de sous-menu [20]-[24] permettent d'appeler le sous-menu correspondant.

Sous-menu Pannes

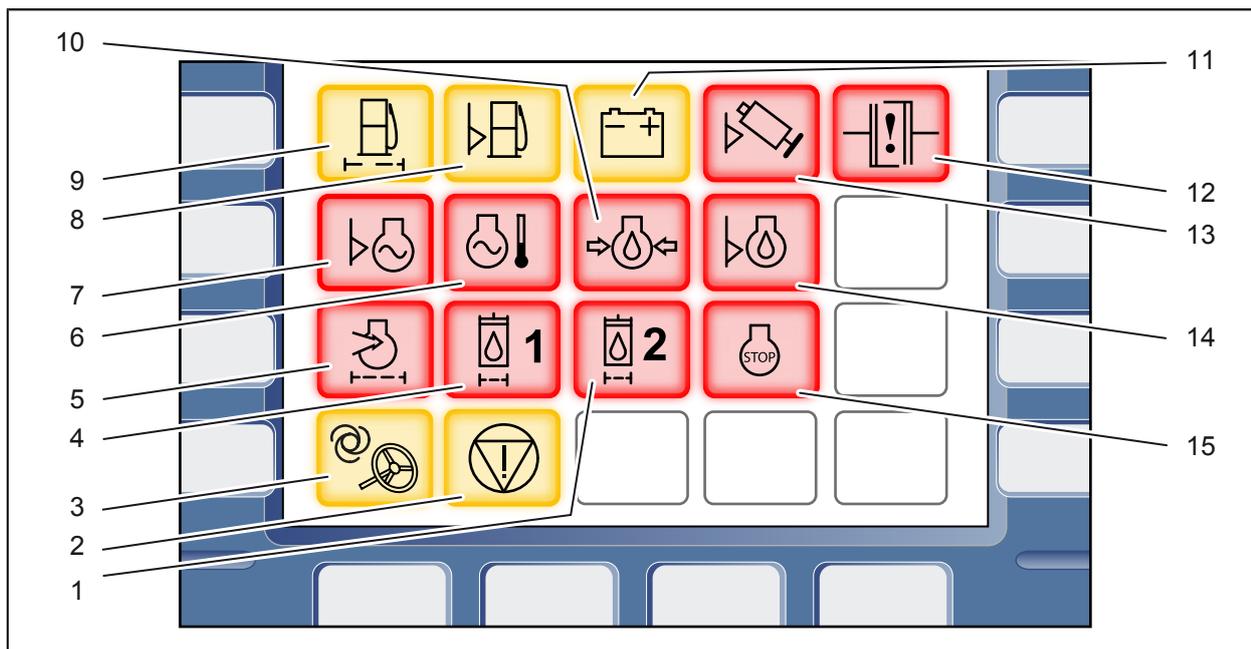


Fig. 2-21 : Sous-menu Pannes

- | | |
|--|--|
| [1] Filtre d'huile de fuite bouché | [2] Arrêt d'urgence déclenché |
| [3] Système de direction en panne | [4] Filtre d'aspiration de retour bouché |
| [5] Filtre d'air bouché | [6] Température de liquide de refroidissement trop élevée |
| [7] Niveau de liquide de refroidissement bas | [8] Niveau de carburant bas |
| [9] Séparateur d'eau plein | [10] Pression d'huile de moteur insuffisante |
| [11] Dynamo ou D+ en panne | [12] Accouplement boîte de transfert de pompe |
| [13] Quantité de graisse basse (installation de lubrification centrale) | [14] Bas niveau d'huile du moteur |
| [15] Défaut du moteur / arrêter le moteur diesel | |

En cas de panne du finisseur,

- l'indication de panne [82] clignote sur l'écran.
- le symbole correspondant de la panne en présence apparaît à l'écran.

Sous-menu Vis sans fin de distribution

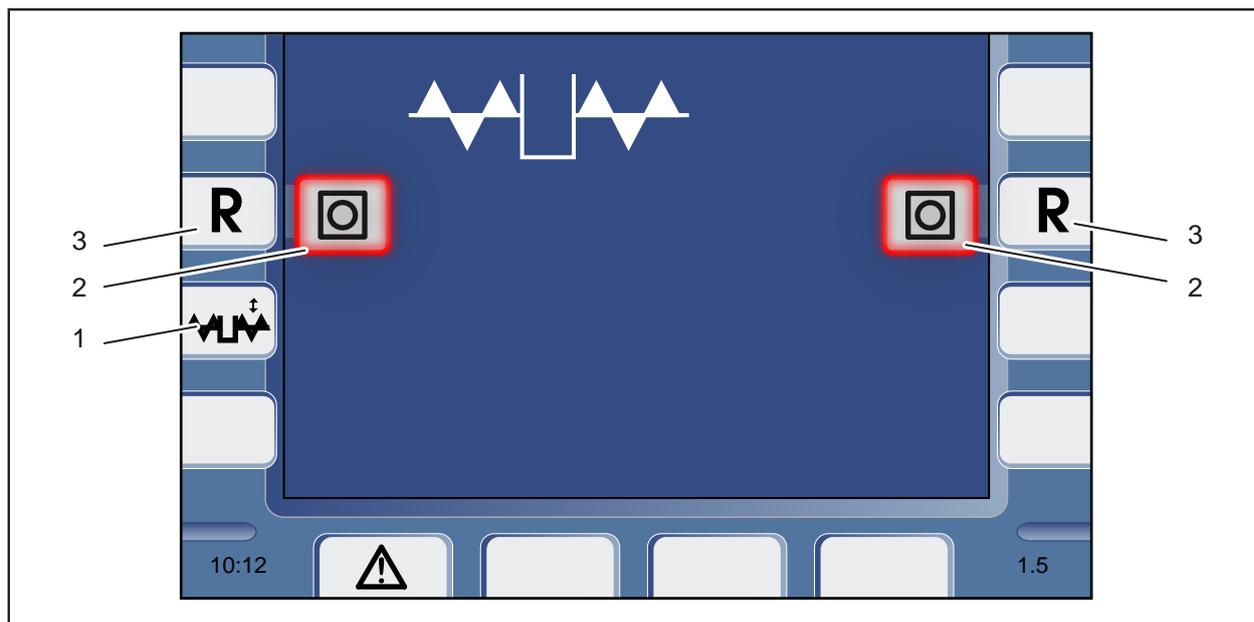


Fig. 2-22 : Sous-menu Vis sans fin de distribution

- | | |
|--|--|
| [1] Affichage - hauteur de vis sans fin (option) | [2] Affichage renversement de marche MARCHE/ARRÊT |
| [3] Activer ou désactiver le renversement de marche | |

Les symboles/affichages de gauche concernent la vis sans fin de distribution de gauche. Ceci s'applique selon le cas pour le côté droit.

Sous-menu Bandes à racleurs

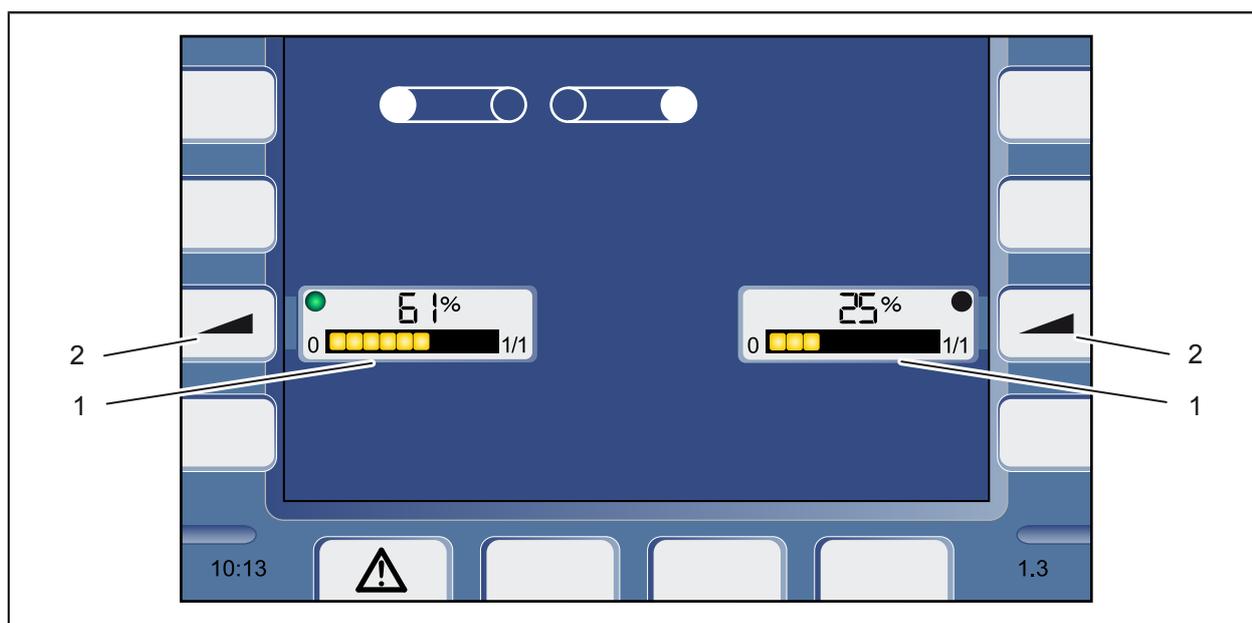


Fig. 2-23 : Sous-menu Bandes à racleurs

- | | |
|---|---|
| [1] Affichage consigne
Puissance de refoulement
(en pourcentage de la
régulation max. de débit
matière.) | [2] Saisie de la puissance de
refoulement |
|---|---|

Les symboles/affichages de gauche concernent la bande à racleurs de gauche. Ceci s'applique selon le cas pour le côté droit.

Sous-menu Table

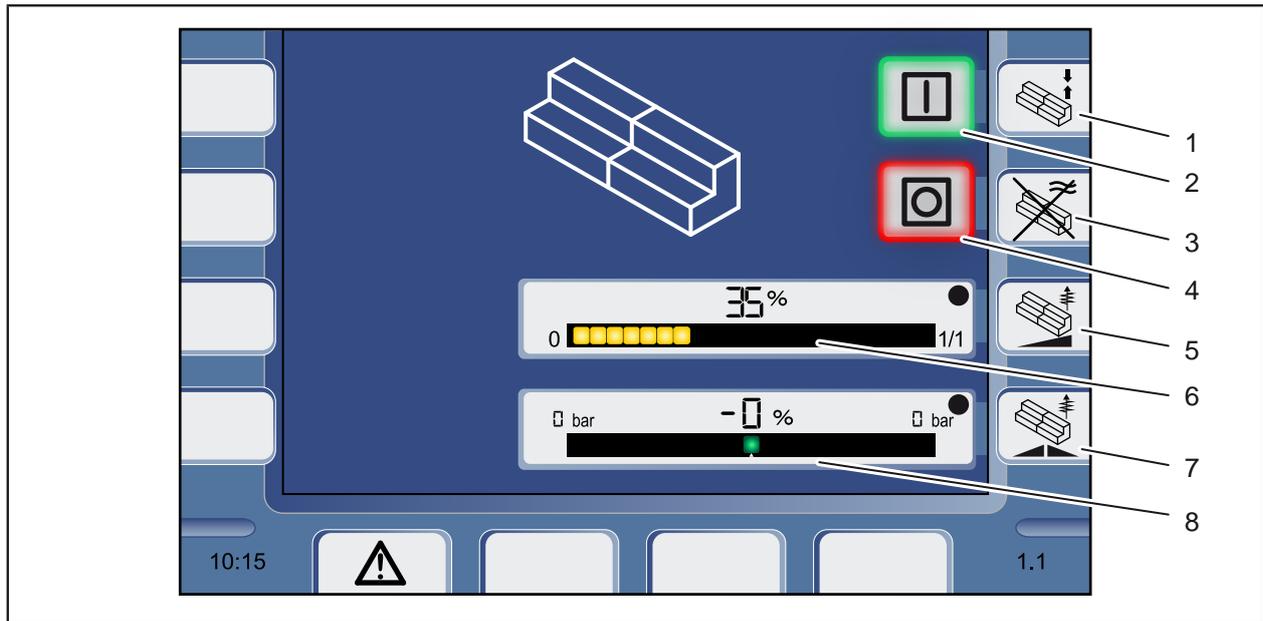


Fig. 2-24 : Sous-menu Table

- | | |
|--|--|
| [1] Activer ou désactiver le blocage de table | [2] Affichage blocage de table MARCHE/ARRÊT |
| [3] Blocage de la position de flottement de table | [4] Affichage position de flottement de la table MARCHE/ARRÊT |
| [5] Réglage de pression de la décharge de table | [6] Affichage consigne Pression de décharge de table |
| [7] Réglage de balance de la décharge de table | [8] Affichage consigne Balance de la décharge de table |

Les valeurs de consigne Balance et Pression de décharge de table ([6], [8]) sont affichées en pourcentage de la valeur maximale.

Le blocage de la position de flottement de table [3] n'est actif que lorsque la touche programmable est actionnée.

Sous-menu Dameur

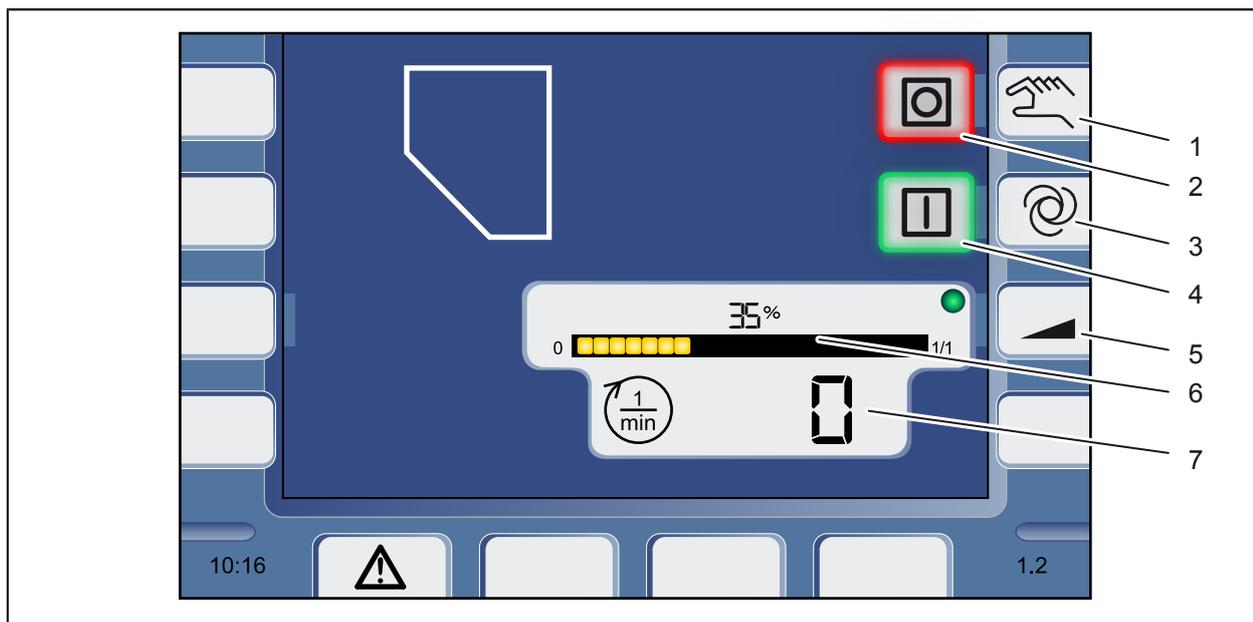


Fig. 2-25 : Sous-menu Dameur

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| [1] | Activer ou désactiver le mode manuel | [2] | Affichage mode manuel MARCHÉ/ARRÊT |
| [3] | Activer ou désactiver le mode « Automatique » | [4] | Affichage mode automatique MARCHÉ/ARRÊT |
| [5] | Saisie du régime de dameur | [6] | Affichage consigne Régime de dameur |
| [7] | Affichage valeur réelle (option) Régime de dameur | | |

Sous-menu Vibreur

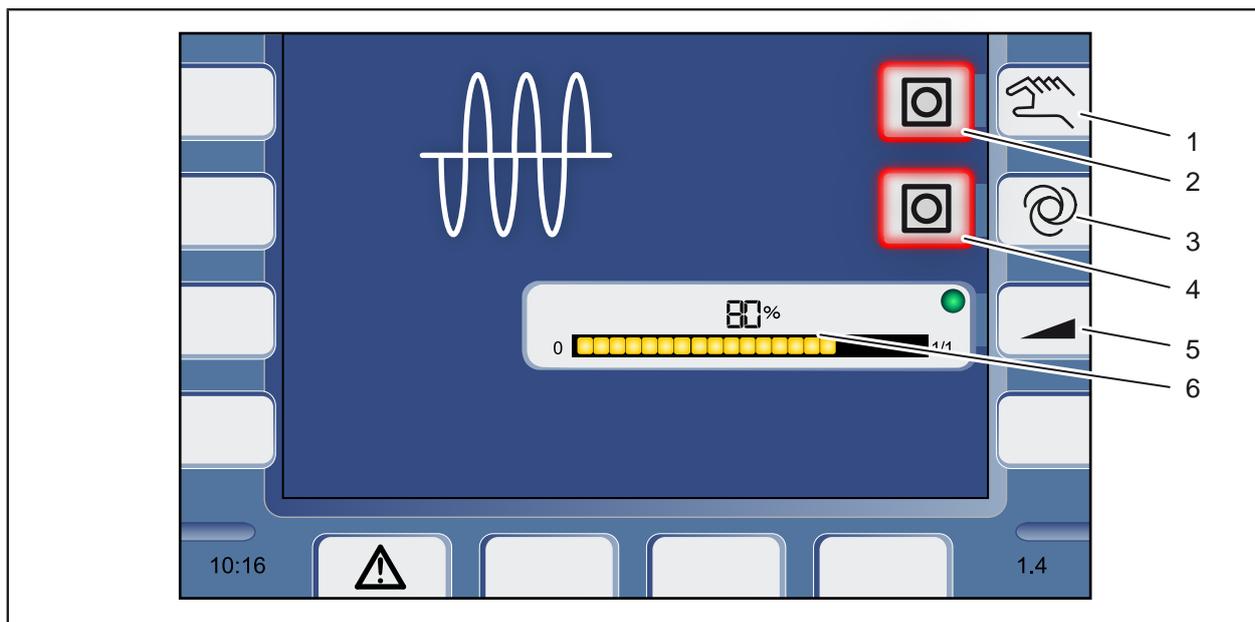


Fig. 2-26 : Sous-menu Vibreur

- | | |
|--|--|
| [1] Activer ou désactiver le mode manuel | [2] Affichage mode manuel MARCHE/ARRÊT |
| [3] Activer ou désactiver le mode « Automatique » | [4] Affichage mode automatique MARCHE/ARRÊT |
| [5] Saisie du régime de vibreur | [6] Affichage consigne Régime de vibreur |

Sous-menu barre de pressage

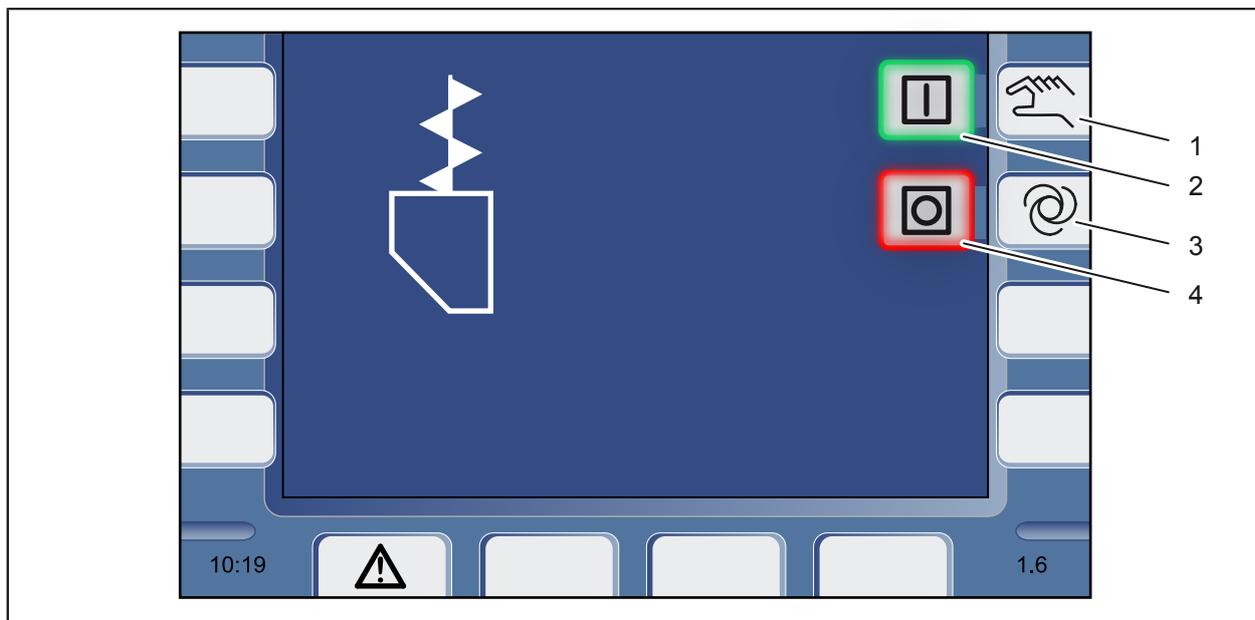


Fig. 2-27 : Sous-menu barre de pressage

- | | |
|--|--|
| [1] Activer ou désactiver le mode manuel | [2] Affichage mode manuel MARCHE/ARRÊT |
| [3] Activer ou désactiver le mode « Automatique » | [4] Affichage mode automatique MARCHE/ARRÊT |

Sous-menu système de direction (palpage mécanique)

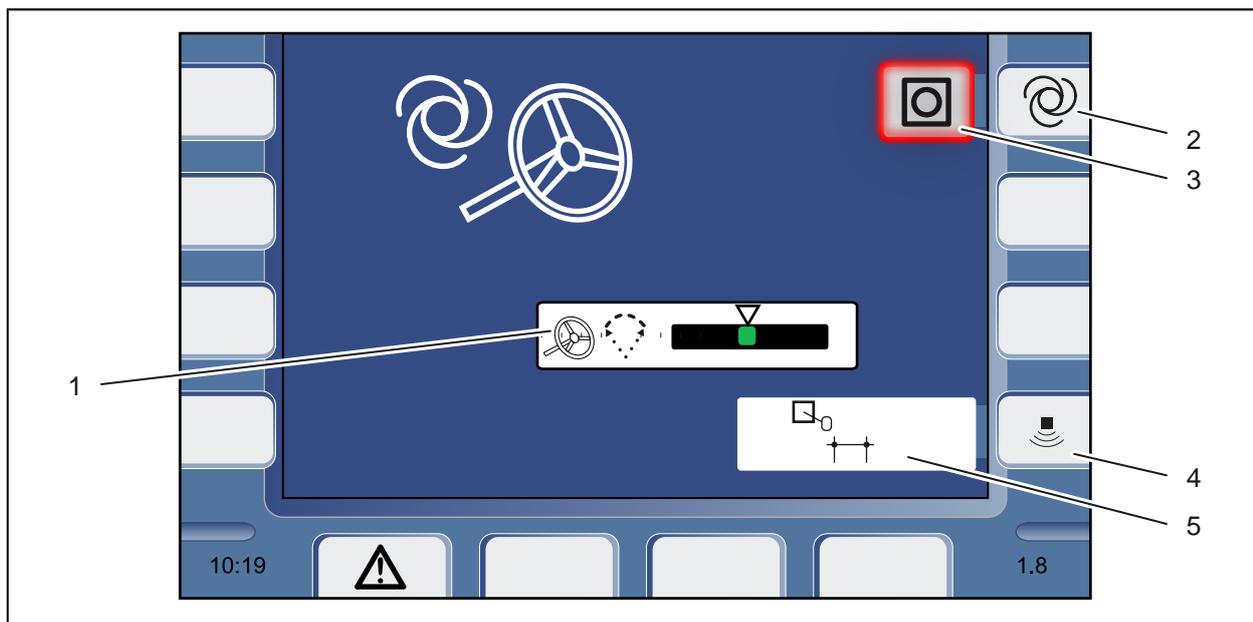


Fig. 2-28 : Sous-menu système de direction (palpage mécanique)

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| [1] | Affichage de l'écart du capteur de direction | [2] | Activer ou désactiver le système de direction |
| [3] | Affichage – système de direction MARCHE/ARRET | [4] | Sélection type de capteur palpape |
| [5] | Affichage - type de palpape | | |

Sous-menu système de direction (palpage par ultrason)

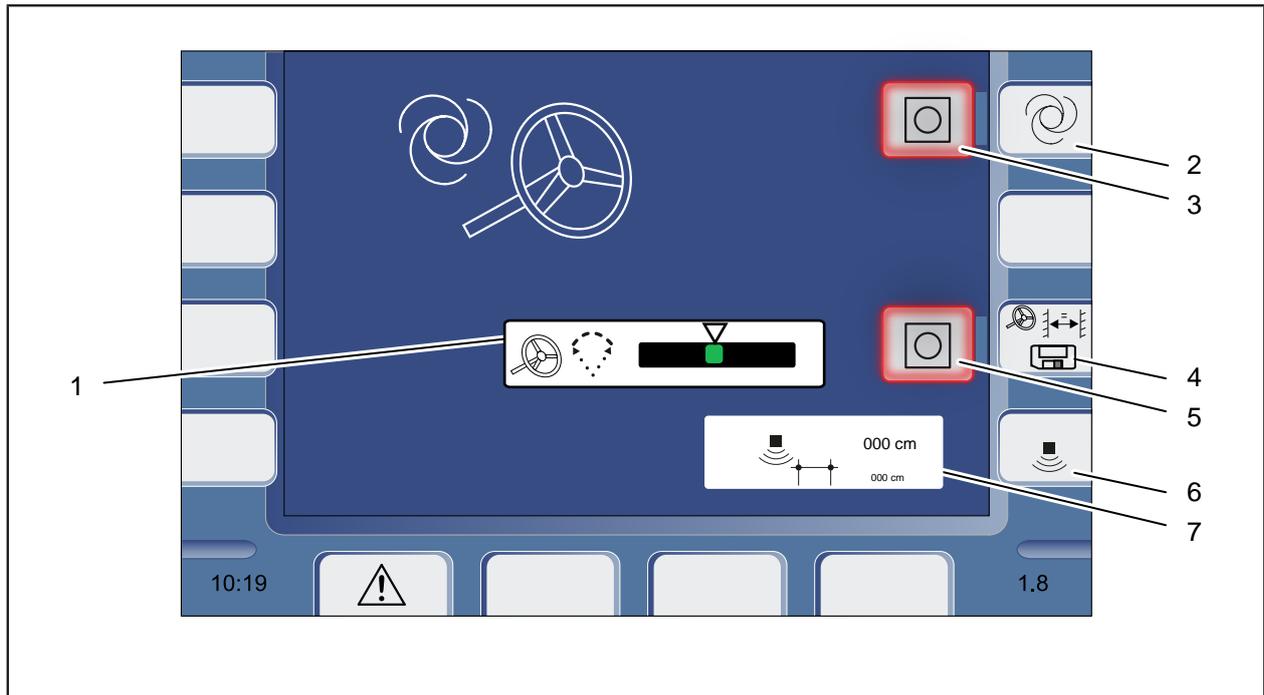


Fig. 2-29 : Sous-menu système de direction (palpage par ultrason)

- | | |
|---|--|
| [1] Affichage de l'écart du capteur de direction | [2] Activer ou désactiver le système de direction |
| [3] Affichage – système de direction MARCHE/ARRET | [4] Point de réglage (ultrasons) |
| [5] Affichage - point de réglage (ultrason) MARCHE/ARRET | [6] Sélection type de capteur palpé |
| [7] Affichage type de capteur palpé | |

Sous-menu Informations sur le finisseur

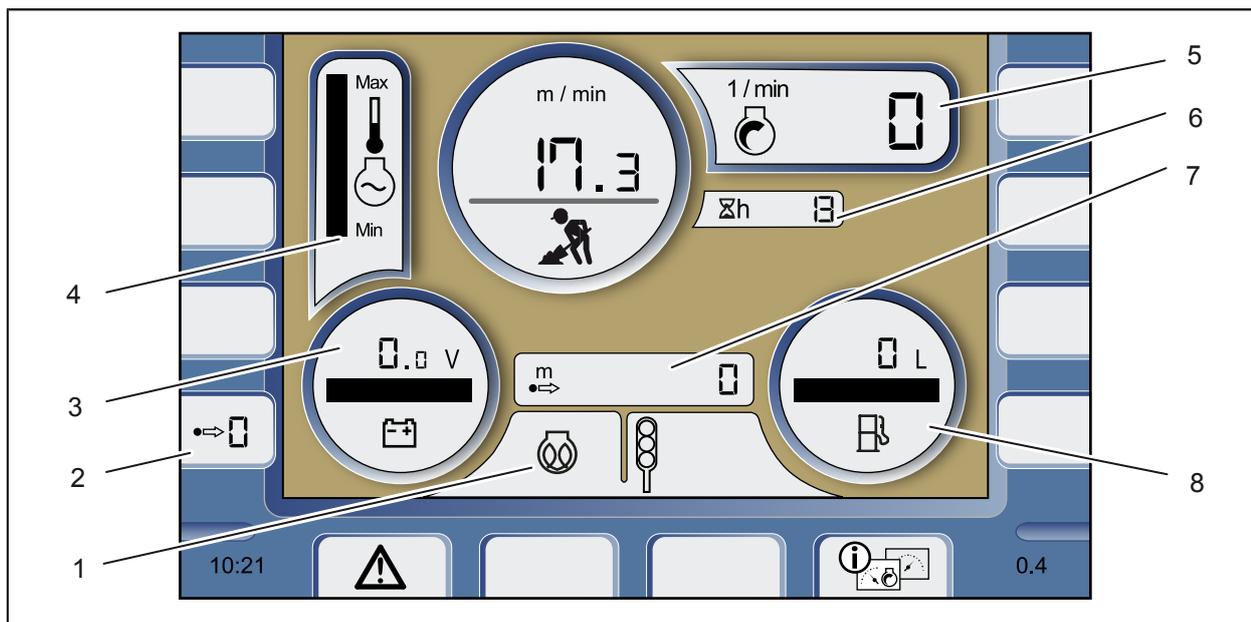


Fig. 2-30 : Sous-menu Informations sur le finisseur

- | | |
|--|--|
| [1] Témoin de préchauffage | [2] Réinitialiser compteur kilométrique pose |
| [3] État de charge de la batterie | [4] Température du liquide de refroidissement du moteur |
| [5] Régime du moteur | [6] Compteur d'heures de service |
| [7] Compteur kilométrique pose | [8] Quantité de carburant |

Les informations sur le finisseur sont lues ligne par ligne.

Le compteur kilométrique Pose [7] est une valeur approximative.

En fonction du patinage entre les chaînes resp. la roue et le sol, le compteur kilométrique Pose [7] peut fortement varier du kilométrage réel.

Sous-menu régulation de température du chauffage de table

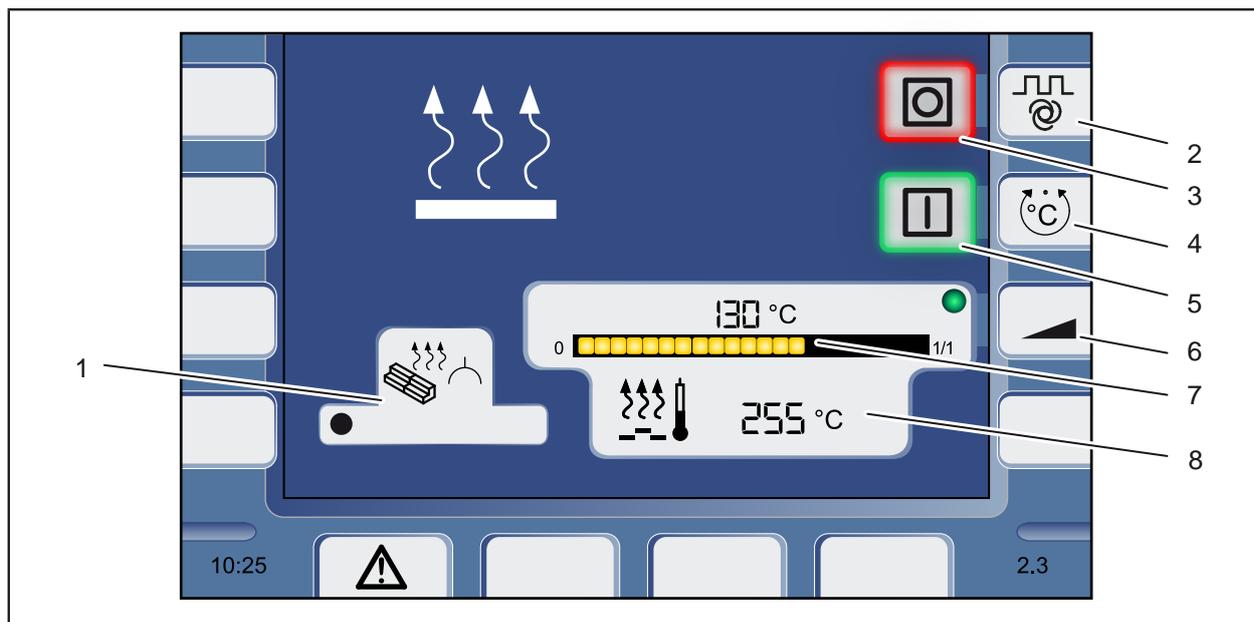


Fig. 2-31 : Sous-menu régulation de température du chauffage de table

- | | |
|---|---|
| [1] Affichage prises tables
MARCHE (vert) / ARRÊT
(gris) | [2] Activer ou désactiver la
synchronisation de table |
| [3] Affichage synchronisation de
table MARCHE/ARRET | [4] Activer ou désactiver la
régulation de température du
chauffage de table |
| [5] Affichage – chauffage de
table MARCHE/ARRET | [6] Saisie des valeurs de la
température du chauffage de
table |
| [7] Affichage valeur de consigne
de la température du
chauffage de table | [8] Affichage de la température
de tôle lisseuse |

Sous-menu Réglage automatique du régime de moteur diesel

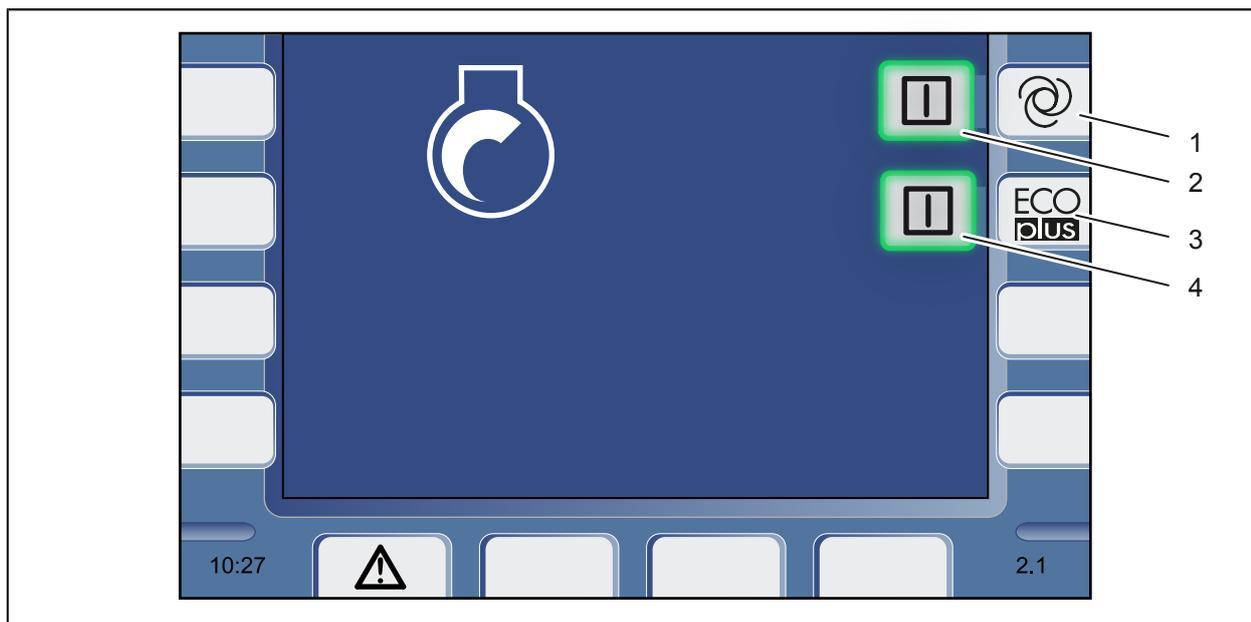


Fig. 2-32 : Sous-menu Réglage automatique du régime de moteur diesel

- | | |
|---|---|
| [1] Activer resp. désactiver le réglage automatique du régime de moteur diesel | [2] Affichage – réglage automatique du régime de moteur diesel MARCHE/ ARRET |
| [3] Activer ou désactiver EcoPlus | [4] Affichage EcoPlus MARCHE/ARRÊT |

Le réglage automatique du régime de moteur diesel est couplé à l'interrupteur principal de marche [1].

Quand le réglage automatique du régime de moteur diesel est activé, le finisseur marche au régime de moteur diesel réglé après inversion de l'interrupteur principal de marche [1] (MIN, ECO, MAX).

Sous-menu AutoSet

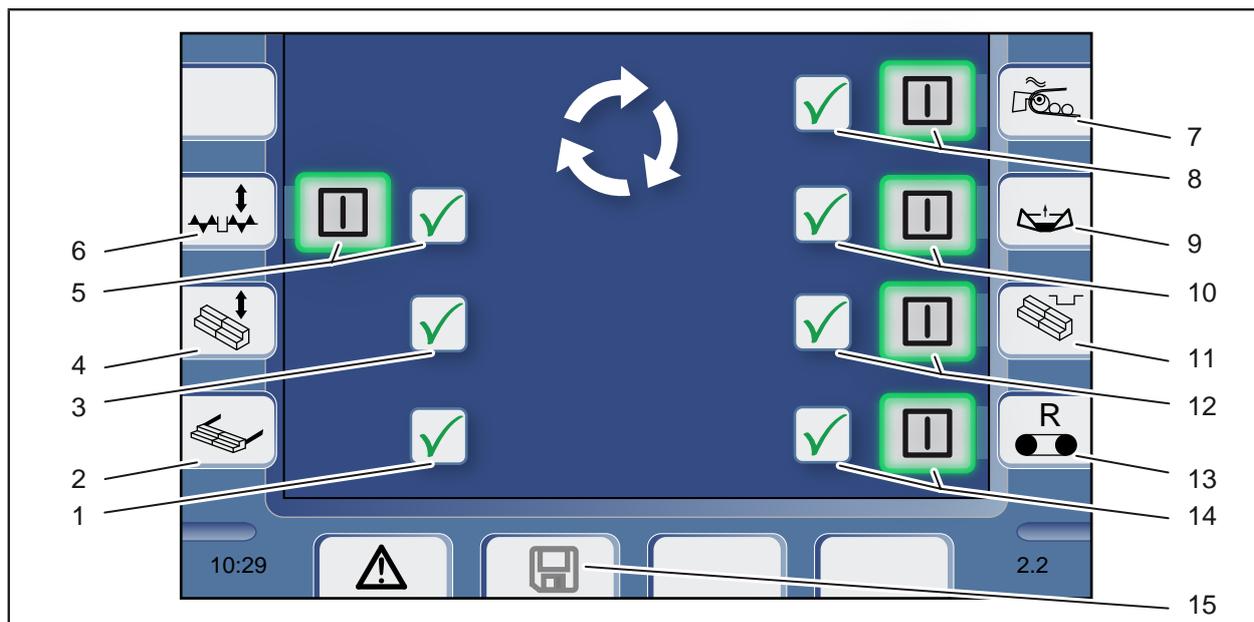


Fig. 2-33 : Sous-menu AutoSet

- | | |
|---|--|
| [1] Affichage vérin de mise à niveau MARCHE/ARRÊT | [2] Levage / descente du vérin de mise à niveau |
| [3] Affichage table MARCHE/ARRÊT | [4] Levage/descente de table |
| [5] Affichage vis sans fin de distribution MARCHE/ARRÊT | [6] Levage/descente de la vis sans fin de distribution |
| [7] Levage/descente du racleur de matière | [8] Affichage racleur de matière MARCHE/ARRÊT |
| [9] Levage/descente du volet d'entrée | [10] Affichage volet d'entrée MARCHE/ARRÊT |
| [11] Activer/désactiver le verrouillage de table | [12] Affichage verrouillage de table MARCHE/ARRÊT |
| [13] Activer/désactiver le renversement de marche de la bande à racleurs | [14] Affichage renversement de marche de la bande à racleurs MARCHE/ARRÊT |
| [15] Enregistrement des données AutoSet | |

Les composants (p. ex. chasse-matière, table) sélectionnés dans le sous-menu AutoSet, lors de l'exécution de la fonction AutoSet, se déplacent en position de transport dans les modes Déplacement/Approche, et reviennent à la dernière position mémorisée dans le mode Pose.

Lors de l'exécution de la fonction AutoSet, le sous-menu AutoSet est automatiquement affiché. Les affichages [1], [3], [5], [8], [10], [12], [14] permettent de vérifier si les fonctions respectives sont totalement achevées.

Les composants (chasse-matière par exemple) peuvent être individuellement sélectionnés.

Les composants levage/descente du vérin de mise à niveau [1] et levage/descente de la table [2] sont toujours actifs.

Sous-menu Luminosité (écran)

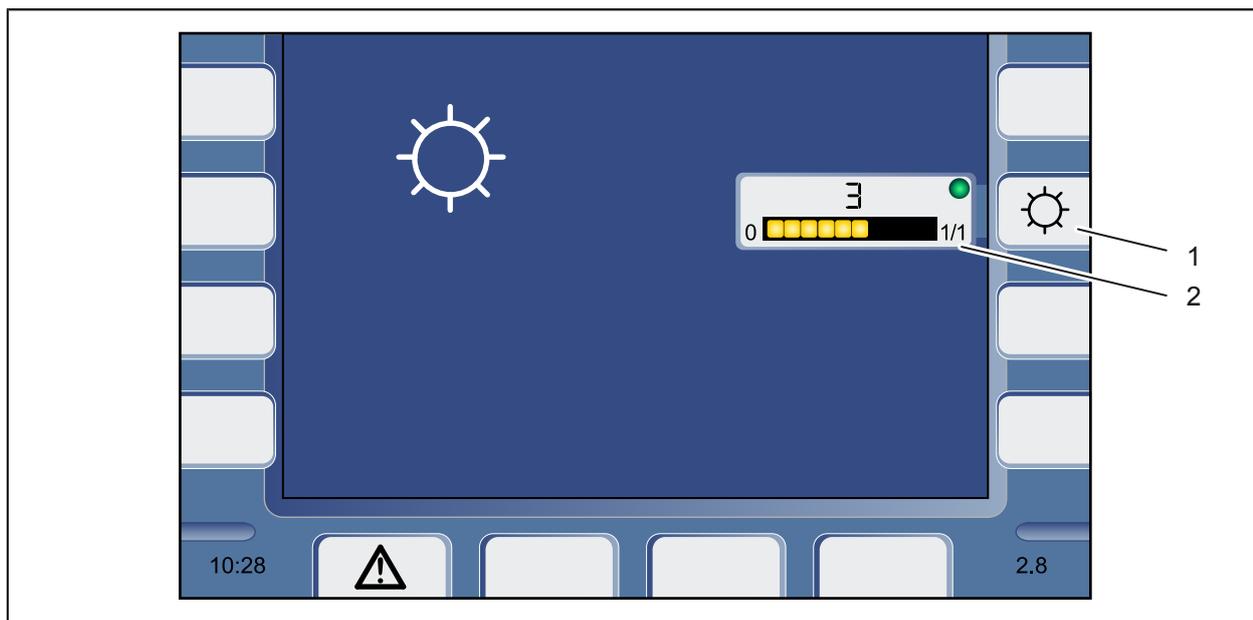


Fig. 2-34 : Sous-menu Luminosité (écran)

- | | |
|--|---|
| [1] Activer ou désactiver le réglage de luminosité de l'écran | [2] Affichage – valeur de luminosité |
|--|---|

2.02.02 Protection anti-vandalisme



Fig. 2-35 : Protection anti-vandalisme

[1] Protection anti-vandalisme

La protection anti-vandalisme (2) protège le pupitre de commande (1) contre un endommagement intentionnel et le finisseur contre une utilisation non autorisée.

Si la protection anti-vandalisme (2) n'est pas nécessaire, elle est fixée sur le couvercle dans la trappe d'entretien du système hydraulique.

Une brève instruction de fonctionnement se trouve dans la protection anti-vandalisme (2). Elle est placée sur le pupitre de commande et indique toutes les opérations requises pour pouvoir déplacer le finisseur, par ex. lors des transbordements.

2.02.05 Siège de conducteur avec garde-fou



Fig. 2-36 : Siège conducteur standard

- | | | | |
|-----|--|-----|--------------------------------------|
| [1] | Pédale de blocage du siège du conducteur | [2] | Ajuster poids du corps du conducteur |
| [3] | Régler l'hauteur | [4] | Appuie-tête amovible |
| [5] | Accoudoir rabattable | [6] | Basculer dossier |
| [7] | Déplacer le siège de conducteur en avant et en arrière | | |



Fig. 2-37 : Siège conducteur confort

- | | | | |
|------------|---|------------|--------------------------------------|
| [1] | Pédale de blocage du siège | [2] | Régler horizontalement du conducteur |
| [3] | Ajuster poids du corps | [4] | Appuie-tête amovible |
| [5] | Régler l'accoudoir rabattable | [6] | Réglage de la position de siège |
| [7] | Réglage de la position de siège | [8] | Réglage de hauteur |
| [9] | Mettre en service le chauffage de siège | | |

Les éléments de commande du siège de conducteur dépendent du type de siège.

En actionnant la pédale de verrouillage du siège du conducteur [1], on débloque le support de siège. Le siège de conducteur (2) peut être basculé vers l'extérieur.

Le chauffage de siège est activé ou désactivé par un bouton sur le siège de conducteur.



Après le déplacement du siège du conducteur, la pédale de blocage du siège du conducteur [1] doit être réenclenchée dans le dispositif de blocage.

2.02.06 Poste de commande externe



Fig. 2-38 : Poste de commande externe

- | | | | |
|-----|-----------------------------------|-----|--|
| [1] | Bloc de boutons | [2] | Unité d'affichage |
| [3] | Arrêt d'urgence | [4] | Avertisseur lumineux |
| [5] | Raccordement de machine | [6] | Raccordement capteur de mise à niveau NIVELTRONIC Plus® (option) |
| [7] | Raccordement – capteur de matière | [8] | Dispositif d'emboîtement |
| [9] | Eclairage de la zone de travail | | |

Les fonctions des deux postes de commande externes (3) sont respectivement séparées pour les côtés gauche et droit, sauf pour les vérins de mise à niveau.

Les postes de commande externes (3) sont rangés dans un coffre séparé.

Un système de nivellement NIVELTRONIC Plus® peut être livré en option, intégré dans les postes de commande externes (3).

Les postes de commande externes (3) sont affectés de manière permanente à la machine respective. Un remplacement ou changement sans motif des postes de commande externe entre plusieurs finisseurs n'est pas prévu et est susceptible de provoquer des dysfonctionnements.

Avertisseur lumineux [4]

L'avertisseur lumineux de gauche clignote dès que la partie extensible de gauche de la table est rentrée ou sortie. La manœuvre est analogue pour l'avertisseur lumineux de droite.

Dispositif d'emboîtement [8]

Est monté sur la fixation de la coulisse de table.

Bloc de boutons [1]

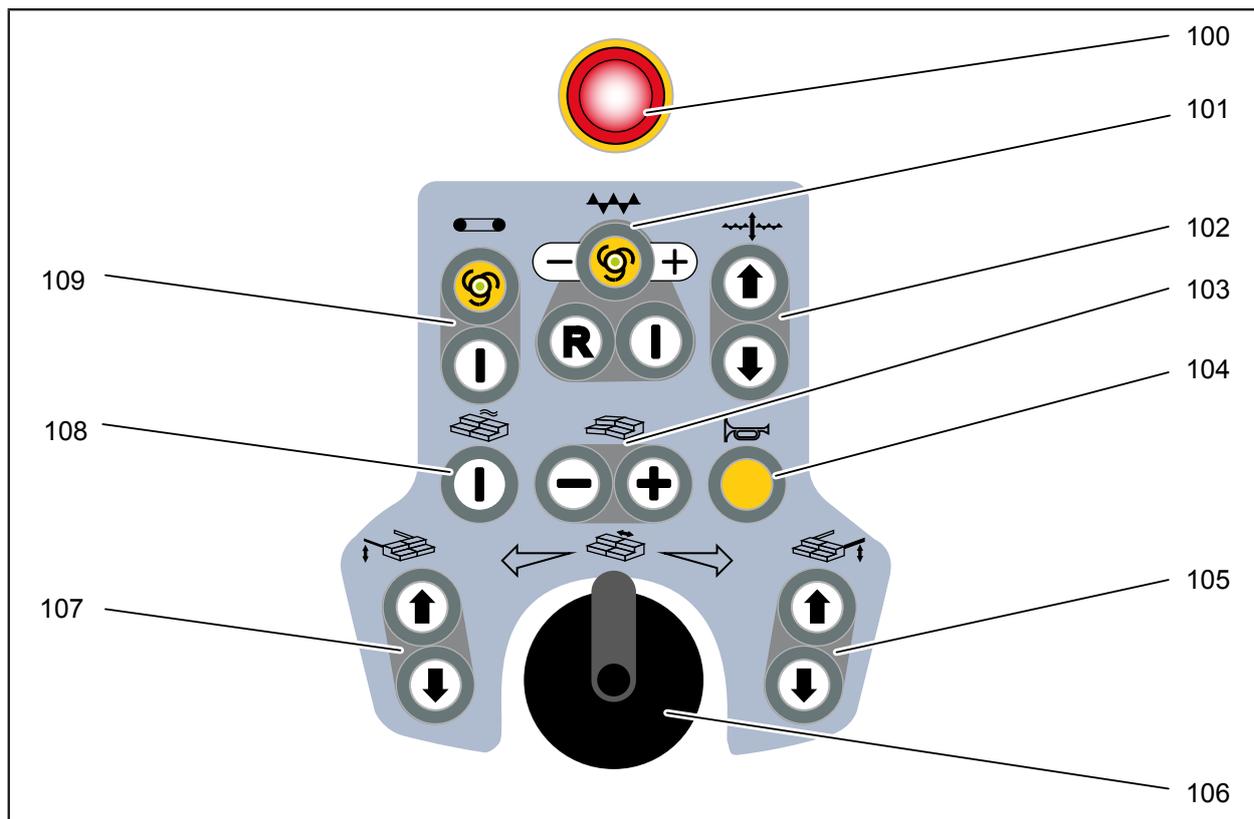
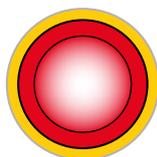


Fig. 2-39 : Bloc de boutons sur le poste de commande externe

- | | |
|---|---|
| [100] Arrêt d'urgence | [101] Vis sans fin de distribution |
| [102] Réglage en hauteur de la vis sans fin de distribution (option) | [103] Réglage de profil de toit |
| [104] Klaxon | [105] Vérin de mise à niveau de droite |
| [106] Partie extensible de la table (Smart Wheel) | [107] Vérin de mise à niveau de gauche |
| [108] Position de flottement de la table | [109] Bande à racleurs |

Le poste de commande externe de droite est décrit ci-après.
Le poste de commande externe de gauche fonctionne de façon similaire.



Arrêt d'urgence [100]

Quand l'interrupteur d'arrêt d'urgence est actionné, le moteur diesel, tous les groupes et la table sont arrêtés.

L'état d'arrêt d'urgence est maintenu jusqu'à ce que l'interrupteur d'arrêt d'urgence ayant déclenché soit réinitialisé manuellement. La machine est équipée de trois interrupteurs d'arrêt d'urgence (pupitre de commande et postes de commande externes).

Pour annuler l'effet d'arrêt d'urgence, tournez l'interrupteur d'arrêt d'urgence dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour redémarrer le finisseur, toutes les fonctions de travail de ce dernier doivent être désactivées (interrupteur principal de marche sur P).



Vis sans fin de distribution [101]

Les boutons ont les fonctions suivantes :

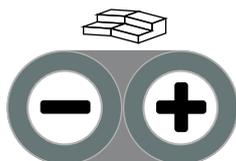
- Bouton +/- : Réglage de la vitesse.
- Bouton du haut : activer resp. désactiver le mode automatique.
- Bouton de gauche : l'inversion de marche des vis sans fin de distribution se fait à vitesse modérée
- Bouton de droite :
 - la vis sans fin de distribution marche à vitesse maximale.
 - Surrégulation du régime actuel en mode automatique.



Réglage en hauteur de la vis sans fin de distribution [102] (option)

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton du haut : levage de la vis sans fin de distribution.
- Bouton du bas : abaissement de la vis sans fin de distribution.



Réglage du profil de toit [103]

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton de droite : Augmenter la valeur de consigne
- Bouton de gauche : Diminuer la valeur de consigne



Klaxon [104]

Après actionnement, un signal d'avertissement acoustique retentit.



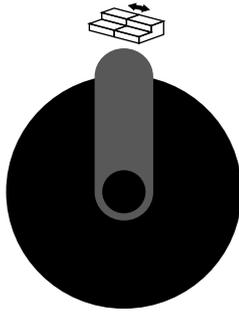
Vérin de mise à niveau de droite [105]

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- NIVELTRONIC Plus® inactif
 - Bouton du haut : Lève le vérin de mise à niveau droit de la table.
 - Bouton du bas : Descend le vérin de mise à niveau droit de la table.
- NIVELTRONIC Plus® actif
 - Bouton du haut : Augmente la valeur de consigne du capteur de niveau droit.
 - Bouton du bas : Réduit la valeur de consigne du capteur de niveau droit.

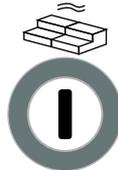


Le bouton pour le vérin de mise à niveau de gauche [107] fonctionne de façon similaire.

**Partie extensible de la table (Smart Wheel) [106]**

Le régulateur a les fonctions suivantes :

- Régulateur vers la droite : déplace la partie extensible de la table vers la droite.
- Régulateur vers la gauche : déplace la partie extensible de la table vers la gauche.

**Position de flottage de la table [108]**

Quand le bouton est maintenu enfoncé en mode Pose, Approche et Déplacement, la position de flottage de la table est activée. Dès que le bouton est lâché, la table s'arrête et reste dans la position actuelle.

AVIS**Risque d'endommagement de la machine**

L'emploi inapproprié du bouton position de flottage de la table est susceptible de provoquer des endommagements de la table et/ou du système hydraulique.

Si, lorsque la table est relevée, le bouton « position de flottage de la table » est activé pour descendre celle-ci, il pourrait en résulter ce qui suit :

- la table retombe et est endommagée
- de l'air peut s'infiltrer dans le système hydraulique et perturber le fonctionnement
- N'activer le bouton « Position de flottage de la table » que lorsque la table est descendue.
- Utiliser uniquement le bouton « Descente de table » sur le pupitre de commande principal pour descendre la table.

**Bande à racleurs [109]**

Les boutons ont les fonctions suivantes :

- Bouton du haut : activer resp. désactiver le mode automatique.
- Bouton du bas :
 - la bande à racleurs marche à vitesse maximale.
 - Surrégulation du régime actuel en mode automatique.

Unité d'affichage [8]

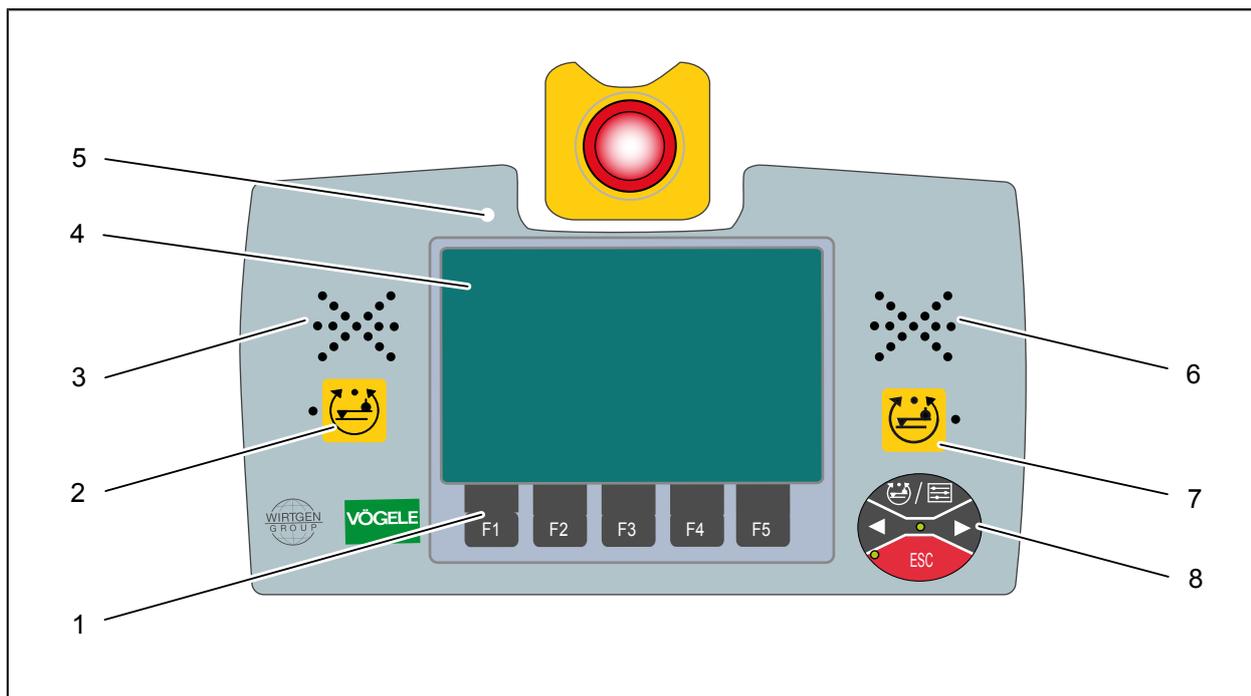


Fig. 2-40 : Unité d'affichage sur le poste de commande externe

- | | |
|---|--|
| [1] Touches programmables | [2] NIVELTRONIC Plus® du côté gauche MARCHE/ARRET |
| [3] Croix DEL du côté gauche | [4] Ecran |
| [5] Capteur de luminosité pour écran | [6] Croix DEL du côté droit |
| [7] NIVELTRONIC Plus® du côté droit MARCHE/ARRET | [8] Bloc de navigation |



Touches programmables [1]

Les fonctions des touches programmables correspondent aux symboles affichés à l'écran.

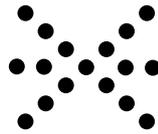


NIVELTRONIC Plus® du côté gauche MARCHE/ARRET [2]

NIVELTRONIC Plus® du côté gauche est mis en marche resp. hors marche. La diode verte clignote quand la table n'est pas encore en position flottante (pas de déblocage machine). Quand le système NIVELTRONIC Plus® est activé, la diode lumineuse s'allume en vert.



Le bouton pour le système NIVELTRONIC Plus® du côté droit [6] fonctionne de manière similaire.



Croix DEL du côté gauche [3]

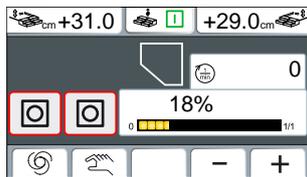
Indique s'il y a une différence de réglage au NIVELTRONIC Plus® de gauche et dans quelle direction celui-ci doit être ajusté, dès que la valeur réelle est en dehors de la zone de travail.

Indicateurs	Description	Signification
	Les DEL supérieures s'allument (flèche vers le bas) et celles du bas clignotent.	La valeur REELLE diverge vers le haut et doit être corrigée vers le bas.
	Les DEL du bas s'allument (flèche vers le bas) et celles supérieures clignotent.	La valeur REELLE diverge vers le bas et doit être corrigée vers le haut.

Tab. 2-1 : Croix DEL NIVELTRONIC Plus®



La croix DEL pour le système NIVELTRONIC Plus® du côté droit [5] fonctionne de manière similaire.



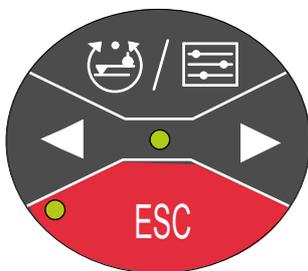
Ecran [4]

Sur l'écran sont affichées les fonctions du finisseur, de la table et des systèmes NIVELTRONIC Plus® (option).



Capteur de luminosité pour écran [5]

Régule la luminosité de l'écran.



Bloc de navigation [8]

Le bloc de navigation permet de saisir des valeurs, d'activer ou de désactiver les fonctions et de parcourir les pages de l'écran.

Le bloc de navigation a les fonctions suivantes :

- Bouton du haut (commutation d'affichage) :
 - Commute entre la page d'ouverture NIVELTRONIC Plus® et une page d'affichage.



Si le système NIVELTRONIC Plus® (option) n'est pas activé, la commutation d'affichage passe de la page d'écran Luminosité à une page d'affichage Machine (cf. page 88).

- Touche ESC :
 - passage au niveau supérieur des pages d'écran
 - abandon de valeurs
- Touches fléchées :
 - défilement des pages d'écran

Pages d'écran

L'écran distingue les pages suivantes :

- NIVELTRONIC Plus®
- Machine

Page d'ouverture NIVELTRONIC Plus® (option)

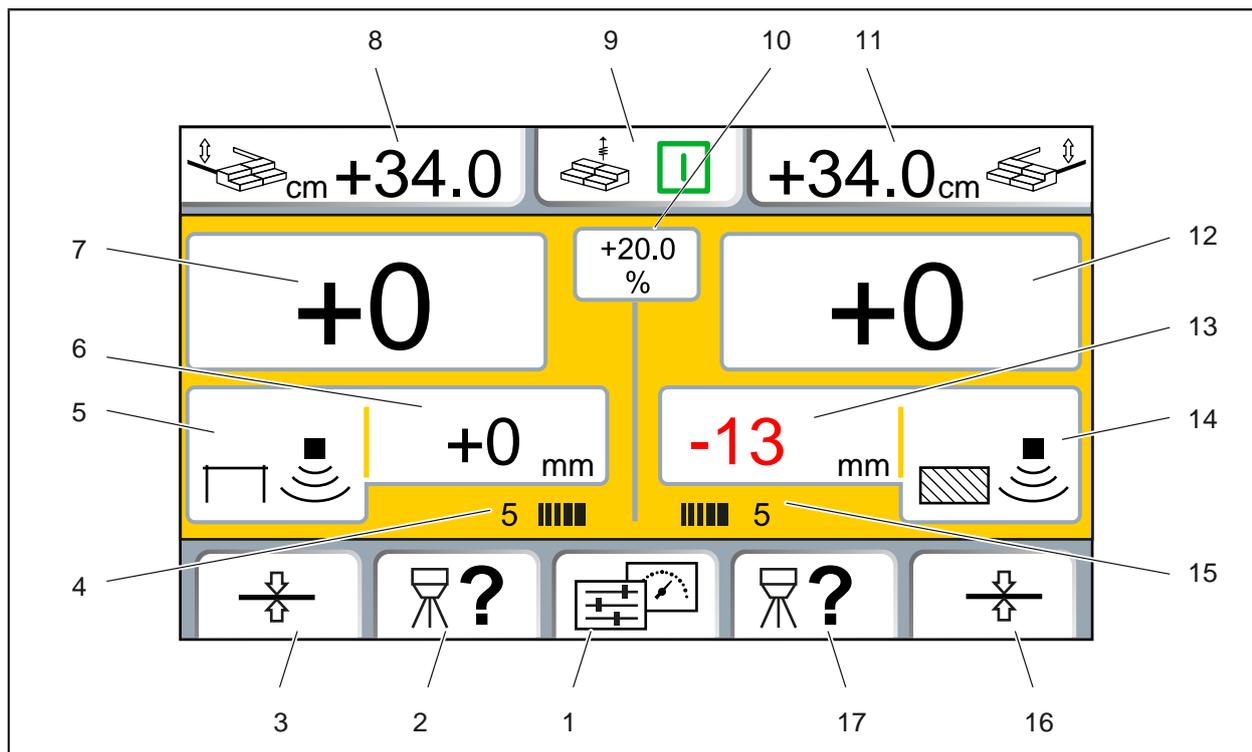


Fig. 2-41 : Page d'ouverture NIVELTRONIC Plus®

NIVELTRONIC Plus® de gauche

- [2] Sélection – capteur de mise à niveau
- [3] Ajustage rapide
- [4] Sensibilité – système de mise à niveau automatique
- [5] Type de capteur de mise à niveau (ici, capteur à longue portée à ultrasons sur le câble)
- [6] Valeur réelle – capteur de mise à niveau
- [7] Valeur de consigne – capteur de mise à niveau
- [8] Affichage de hauteur – vérin de mise à niveau

NIVELTRONIC Plus® de droite

- [11] Affichage de hauteur – vérin de mise à niveau
- [12] Valeur de consigne – capteur de mise à niveau
- [13] Valeur réelle – capteur de mise à niveau
- [14] Type de capteur de mise à niveau (ici, capteur à longue portée à ultrasons sur le sol)
- [15] Sensibilité – système de mise à niveau automatique
- [16] Ajustage rapide
- [17] Sélection – capteur de mise à niveau

Généralités

- [1] Appel paramètres NIVELTRONIC Plus®
- [8] Témoin de décharge de table MARCHE/ARRET (ici, MARCHE)
- [10] Inclinaison transversale

La page d'ouverture NIVELTRONIC Plus® est affichée quand le contact est mis et le système NIVELTRONIC Plus® (option) activé.



Le capteur d'inclinaison peut être sélectionné pour le côté gauche ou droit du finisseur.

Pour l'ajustage rapide [3], [15], les valeurs de consigne des capteurs sont adaptées ; la valeur réelle devient la nouvelle valeur de consigne.

Symboles des capteurs de mise à niveau

Raccordement Poste de com- mande externe (gauche et droite)	Désignation	Raccor- dement finisseur
	Capteur de hauteur mécanique	
	Capteur d'inclinaison	
	Capteur à longue portée à ultra- sons sur le sol / câble	
	Capteur à longue portée méca- nique sur le sol / câble	

Tab. 2-2 : Symboles des capteurs de mise à niveau

Des menus s'ouvrent, auxquels des paramétrages peuvent être effectués.

Paramètres NIVELTRONIC Plus® (option)

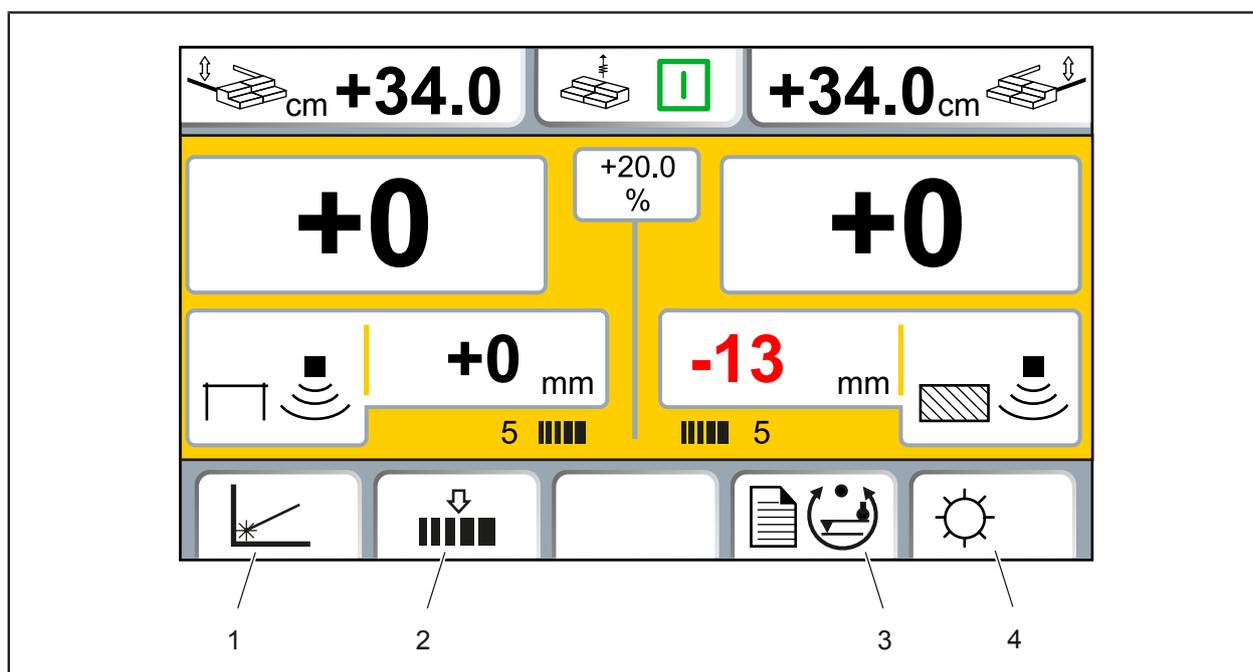


Fig. 2-42 : Paramètres NIVELTRONIC Plus®

- [1] Appel – calibrage du capteur
- [2] Appel sensibilité NIVELTRONIC Plus®
- [3] Appel - paramètres étendus
- [4] Appel - réglage de luminosité

Calibrage de capteur NIVELTRONIC Plus® (option)

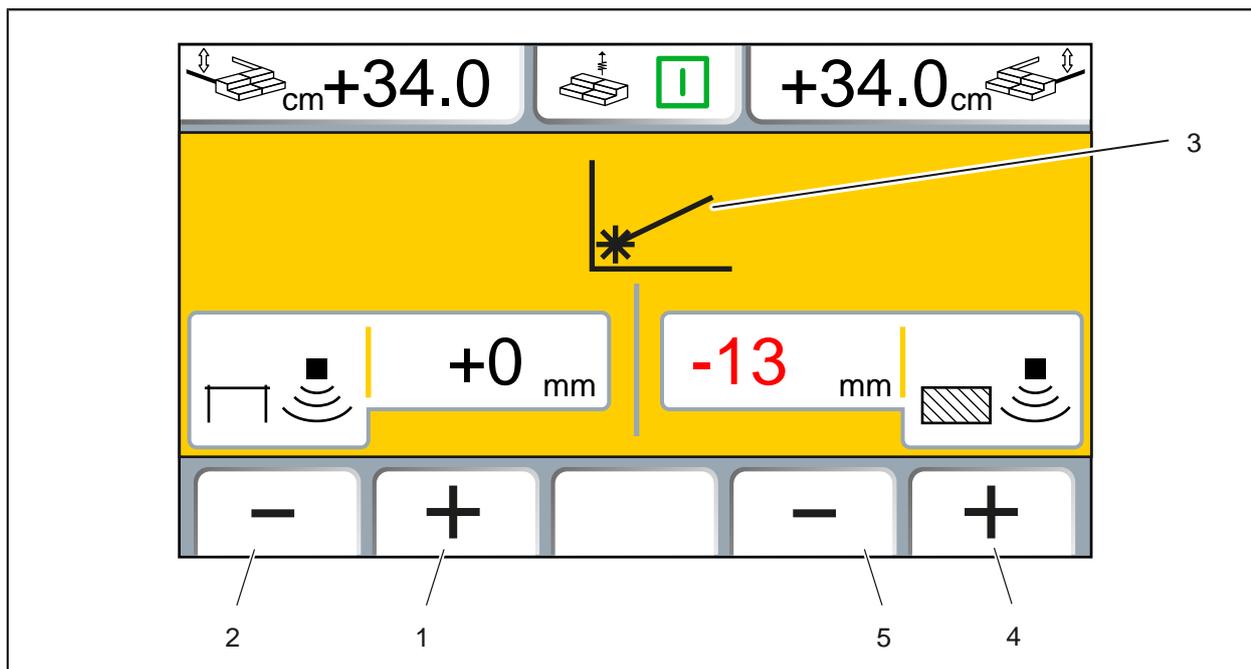


Fig. 2-43 : Calibrage de capteur NIVELTRONIC Plus®

NIVELTRONIC Plus® de gauche NIVELTRONIC Plus® de droite

[1] Augmenter la valeur

[4] Augmenter la valeur

[2] Réduire la valeur

[5] Réduire la valeur

Généralités

[3] Affichage capteur

Les symboles Augmenter/diminuer la valeur réelle de capteur [1]-[2], [4]-[5] adaptent la valeur réelle à la valeur mesurée.

Afin d'exécuter un calibrage, la valeur affichée doit être comparée avec la valeur mesurée réelle. En cas d'écart, la valeur configurée est adaptée à l'aide des touches +/- à la valeur mesurée.

Sensibilité NIVELTRONIC Plus® (option)

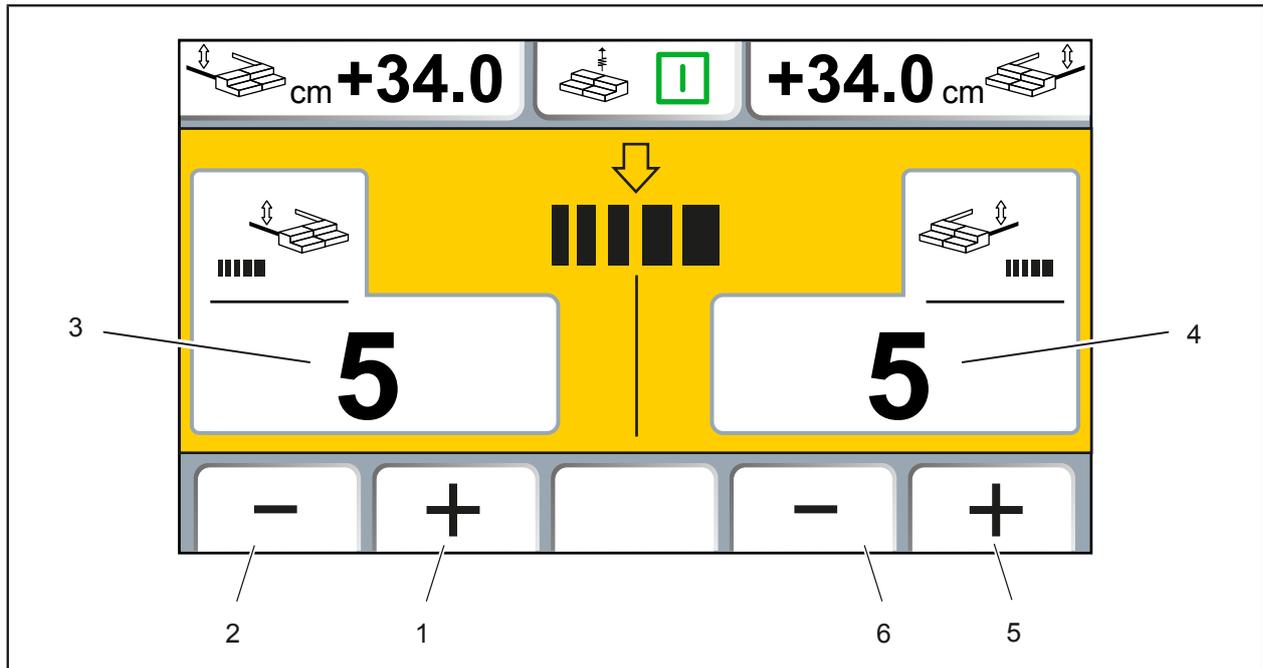


Fig. 2-44 : Sensibilité NIVELTRONIC Plus®

NIVELTRONIC Plus® de gauche **NIVELTRONIC Plus® de droite**

[1] Augmenter la sensibilité

[4] Affichage de sensibilité

[2] Diminuer la sensibilité

[5] Augmenter la sensibilité

[3] Affichage de sensibilité

[6] Diminuer la sensibilité

Si les affichages de sensibilité [3], [4] montrent une valeur faible, la rapidité de réaction des groupes diminue.

Réglage de luminosité (écran)

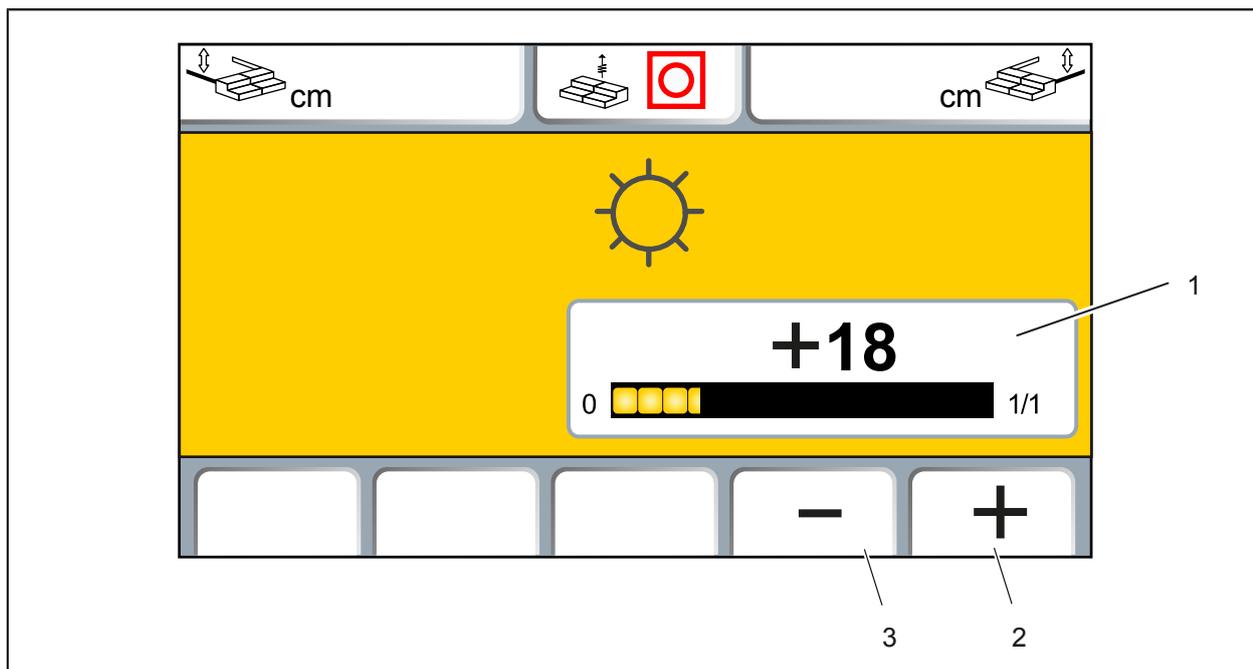


Fig. 2-45 : Réglage de luminosité (écran)

- | | | | |
|-----|--------------------------------------|-----|-------------------------------|
| [1] | Affichage de la valeur de luminosité | [2] | Augmentation de la luminosité |
| [3] | Diminution de la luminosité | | |

Paramètres étendus NIVELTRONIC Plus® (option)

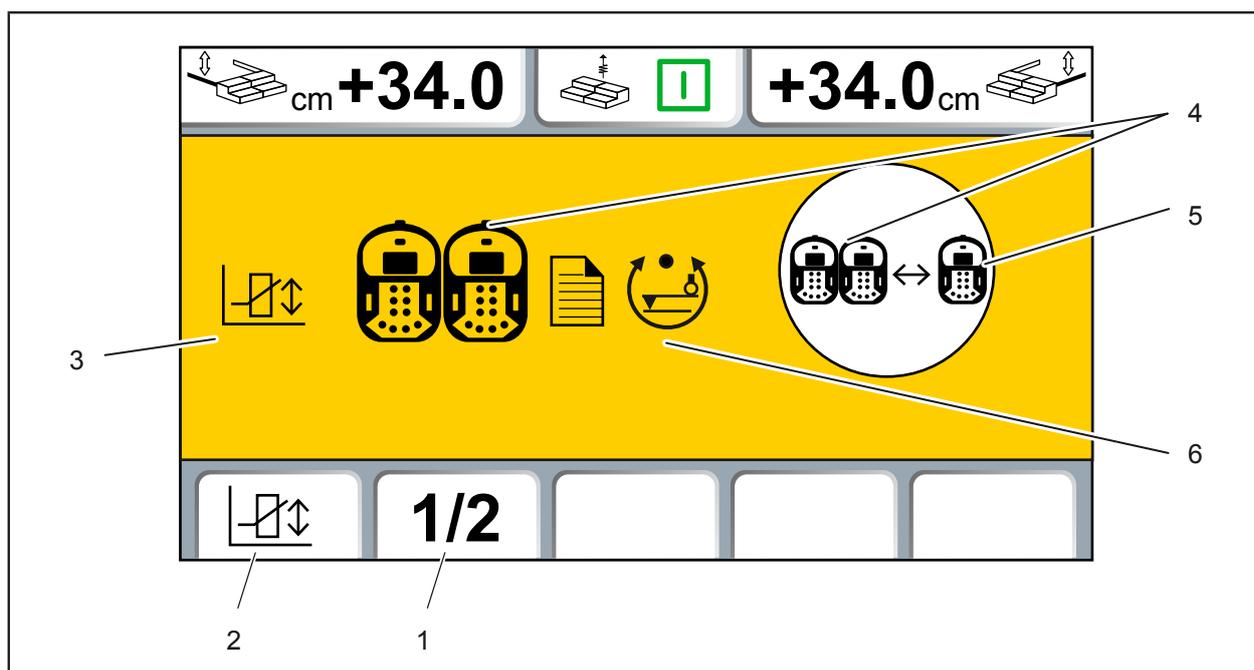


Fig. 2-46 : Paramètres étendus NIVELTRONIC Plus®

- | | |
|---|--|
| [1] Commutation commande unilatérale ou bilatérale | [2] Appel - fenêtre de travail ou d'alarme de mise à niveau |
| [3] Symbole fenêtre de travail du capteur | [4] Affichage commande unilatérale/bilatérale (ici, bilatérale) |
| [5] Affichage commande unilatérale | [6] Symbole de paramètres étendus |

Selon les besoins, il est possible de passer avec la touche [1] de la commande unilatérale à celle bilatérale.

Fenêtre de travail de mise à niveau (option)

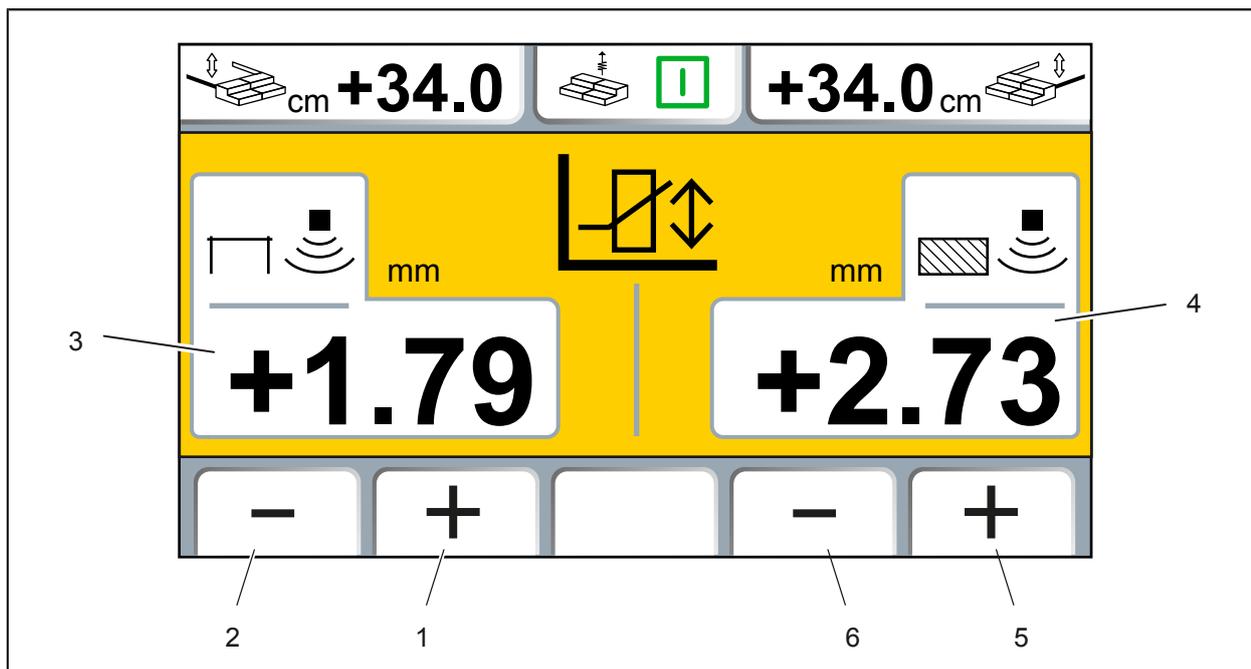


Fig. 2-47 : Fenêtre de travail ou d'alarme de mise à niveau

NIVELTRONIC Plus® de gauche NIVELTRONIC Plus® de droite

[1] Agrandir zone de travail

[4] Affichage de zone de travail

[2] Réduire zone de travail

[5] Agrandir zone de travail

[3] Affichage de zone de travail

[6] Réduire zone de travail

Le réglage de base de la zone de travail effectué en usine est de 2,50 cm. Dès que le contact est mis, cette zone peut être modifiée avec les touches +/-.

Si l'on quitte la zone de travail réglée, le système NIVELTRONIC Plus® se bloque.

Quand le moteur est arrêté, le réglage revient à la valeur par défaut.

Pages d'affichage – Machine



Le bouton commutation d'affichage permet de passer de la page d'ouverture Nivelage à la page d'affichage Machine.

Avec les touches programmables F1 et F5, vous pouvez passer à la page d'affichage suivante ou précédente.

Quand la dernière page est atteinte, la première réapparaît.

Les valeurs en pourcentage dans les pages d'affichage s'appliquent toujours à la valeur maximale.

Structure des pages d'affichage de machine

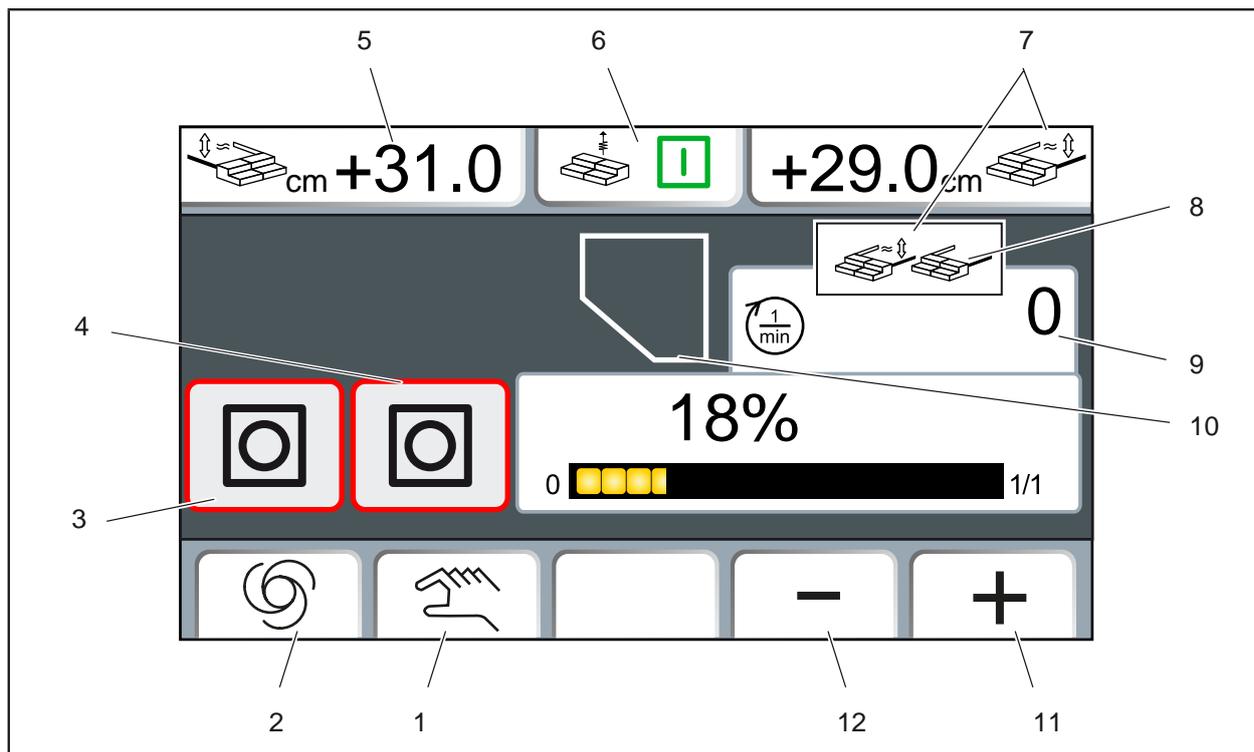


Fig. 2-48 : Structure des pages d'affichage des machines (p. ex. dameur)

- | | |
|---|--|
| [1] Sélection du mode de fonctionnement manuel MARCHE/ARRET | [2] Sélection du mode de fonctionnement automatique MARCHE/ARRET |
| [3] Affichage – mode de fonctionnement automatique MARCHE/ARRET (ici, ARRET) | [4] Affichage – mode de fonctionnement manuel MARCHE/ARRET (ici, ARRET) |
| [5] Affichage de hauteur – vérin de mise à niveau | [6] Témoin de décharge de table MARCHE/ARRET (ici, MARCHE) |
| [7] Affichage position de flottement de la table MARCHE | [8] Affichage position de flottement de la table ARRET |
| [9] Affichage - régime de dameur | [10] Symbole de la page d'affichage (ici : dameur) |
| [11] Augmenter la valeur de consigne | [12] Diminuer la valeur de consigne |

Les affichages

- Affichage de hauteur – vérin de mise à niveau [5]
- Témoin de décharge de table [6]
- Affichage position de flottement de la table MARCHE [7]
- Affichage position de flottement de la table ARRET [8]

sont des affichages répétitifs.



Les valeurs affichées dans les menus suivants sont des valeurs fictives.

Page d'affichage – dameur (option)

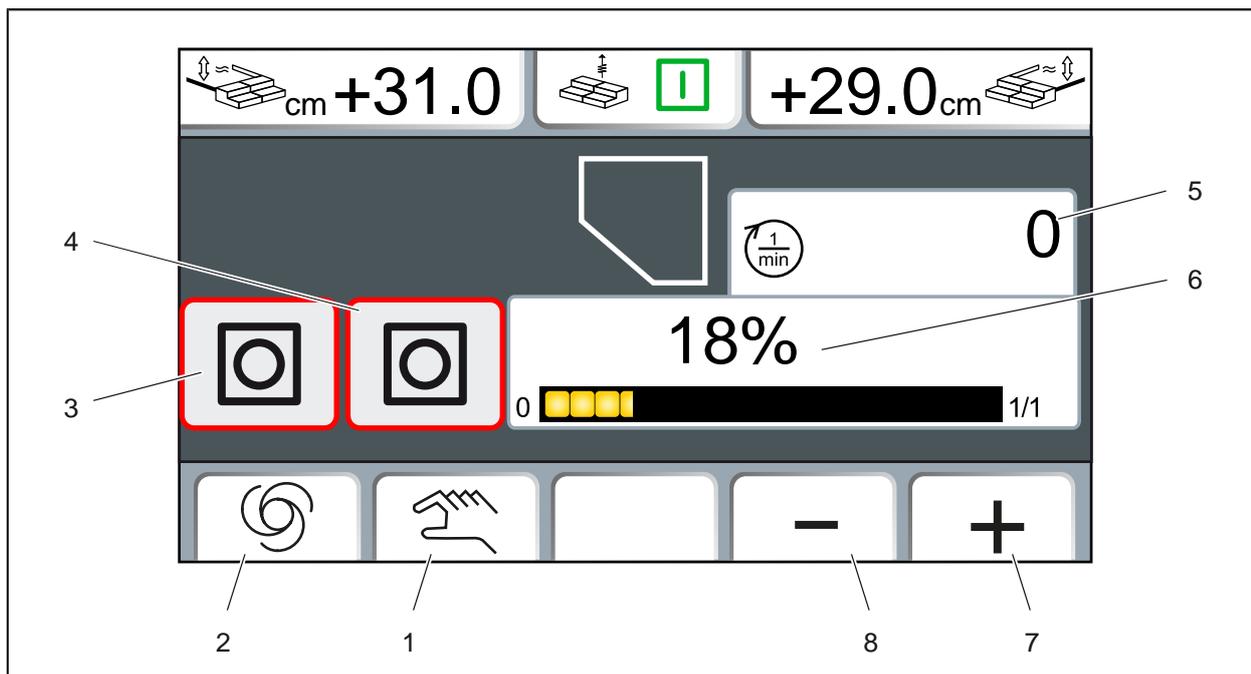


Fig. 2-49 : Page d'affichage du dameur

- | | |
|---|--|
| [1] Sélection du mode de fonctionnement manuel MARCHÉ/ARRET | [2] Sélection du mode de fonctionnement automatique MARCHÉ/ARRET |
| [3] Affichage – mode de fonctionnement automatique MARCHÉ/ARRET (ici, ARRET) | [4] Affichage – mode de fonctionnement manuel MARCHÉ/ARRET (ici, ARRET) |
| [5] Valeur réelle du régime de dameur (option) | [6] Valeur de consigne – régime de dameur |
| [7] Augmenter la valeur de consigne | [8] Diminuer la valeur de consigne |

Page d'affichage – Vibreur (option)

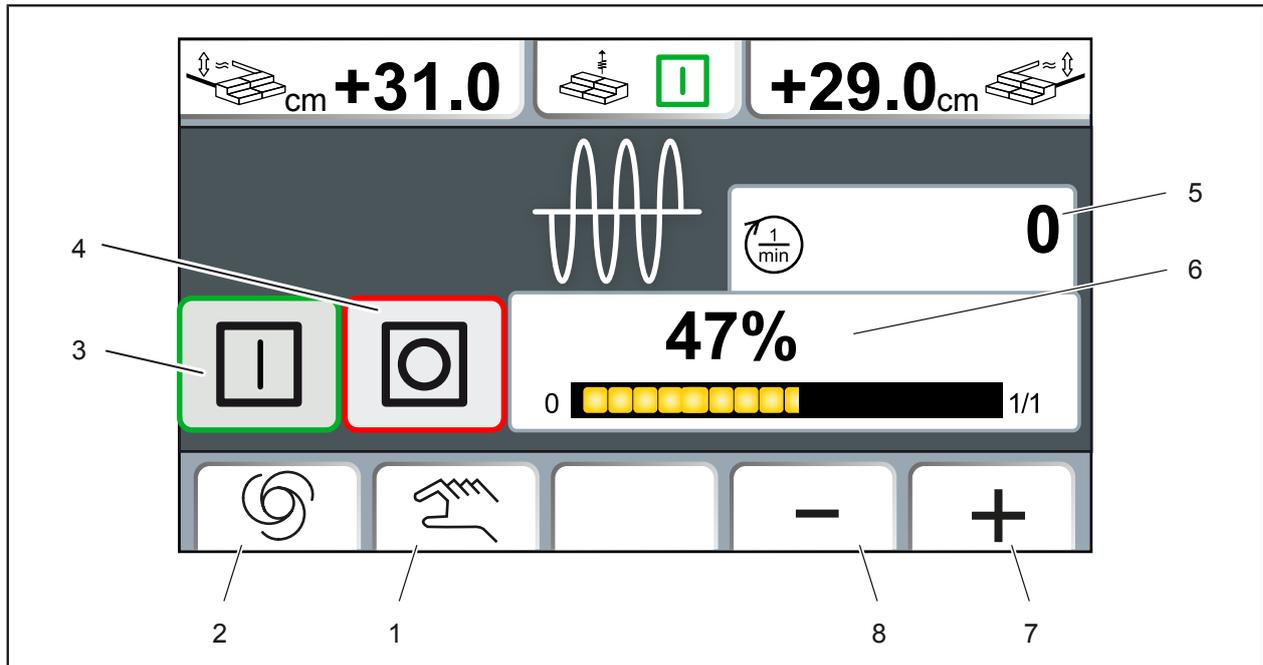


Fig. 2-50 : Page d'affichage – Vibreur

- | | |
|--|--|
| [1] Sélection du mode de fonctionnement manuel MARCHE/ARRET | [2] Sélection du mode de fonctionnement automatique MARCHE/ARRET |
| [3] Affichage – mode de fonctionnement automatique MARCHE/ARRET (ici, MARCHE) | [4] Affichage – mode de fonctionnement manuel MARCHE/ARRET (ici, ARRET) |
| [5] Valeur réelle du régime de vibreur (option) | [6] Valeur de consigne – régime de vibreur |
| [7] Augmenter la valeur de consigne | [8] Diminuer la valeur de consigne |

Page d'affichage – barre de pressage (option)

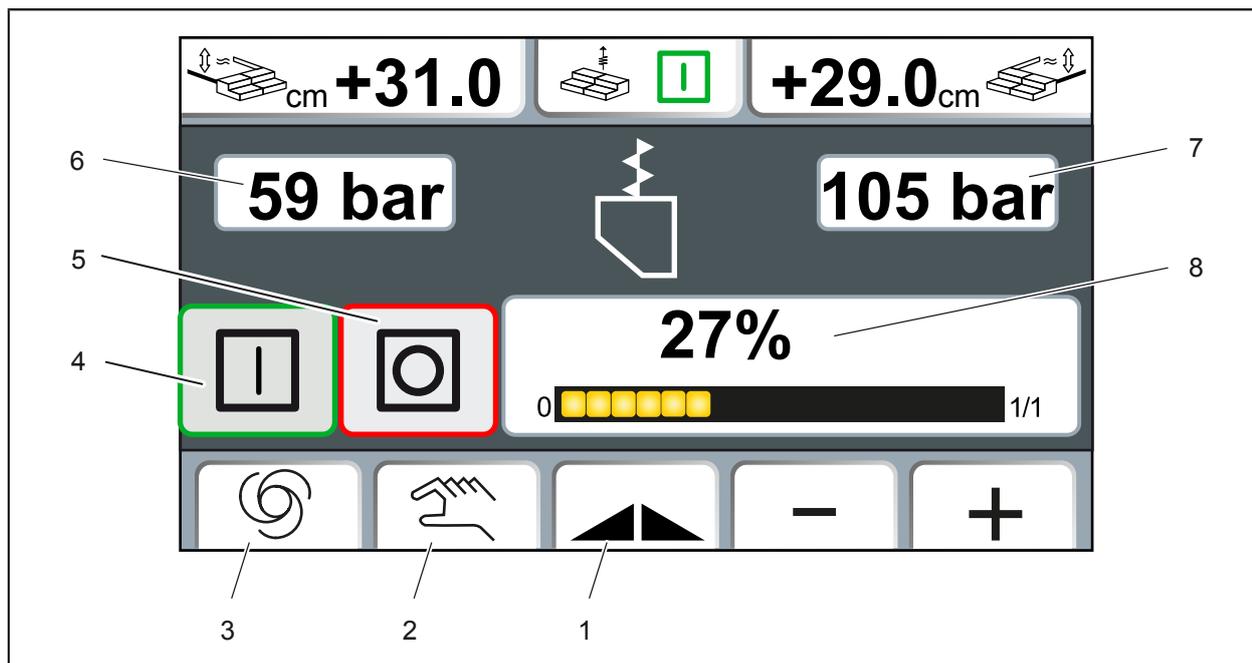


Fig. 2-51 : Page d'affichage – barre de pressage

- | | |
|--|--|
| [1] Appel - pages d'affichage (sous-menu, barre de pressage 2, option) | [2] Sélection du mode de fonctionnement manuel MARCHE/ARRET |
| [3] Sélection du mode de fonctionnement automatique MARCHE/ARRET | [4] Affichage – mode de fonctionnement automatique MARCHE/ARRET (ici, MARCHE) |
| [5] Affichage – mode de fonctionnement manuel MARCHE/ARRET (ici, ARRET) | [6] Affichage de pression, barre de pressage 1 (option) |
| [7] Affichage de pression, barre de pressage 2 (option) | [8] Valeur de consigne de la pression de la barre de pressage |
| [9] Augmenter la valeur de consigne | [10] Diminuer la valeur de consigne |

Page d'affichage - barre de pressage P2 (option)

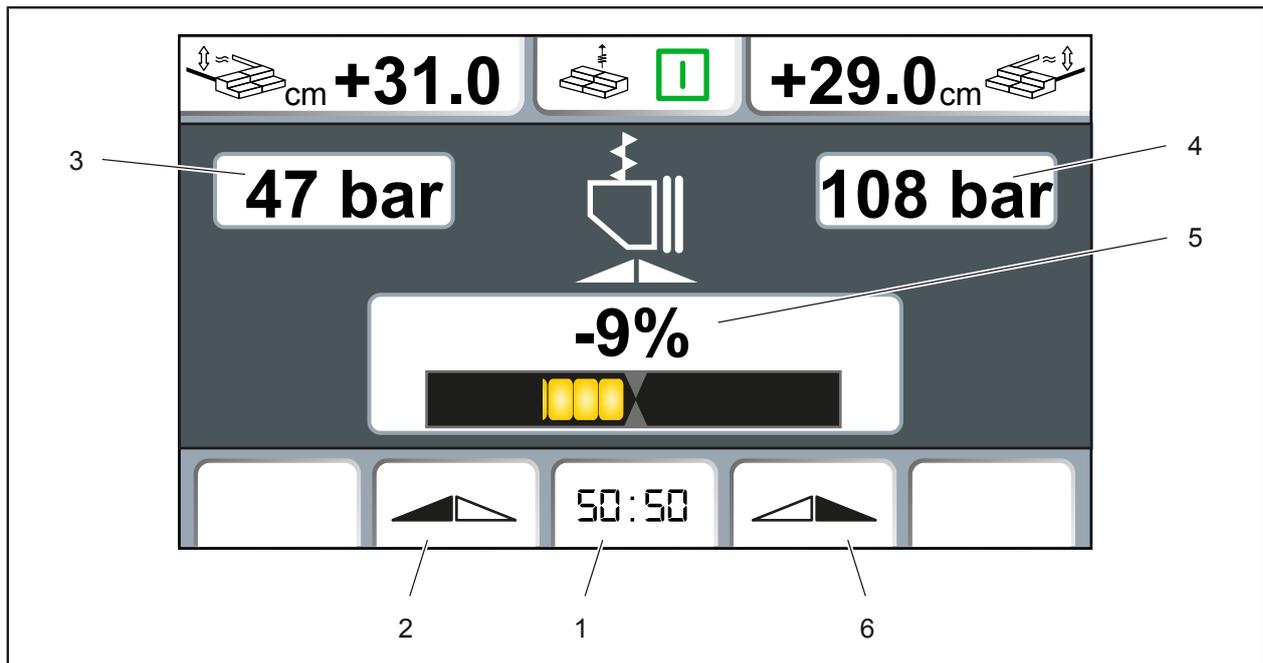


Fig. 2-52 : Page d'affichage – barre de pressage P2

- | | |
|--|--|
| <p>[1] Réglage de la balance (équilibrage de la répartition de la pression entre les côtés gauche et droit P1 = P2)</p> <p>[3] Affichage de pression, barre de pressage 1</p> <p>[5] Affichage - rapport de pression entre la barre de pressage 2 et la barre de pressage 1</p> | <p>[2] Réglage de la valeur de consigne de la pression de la barre de pressage 1 (P1 devient < P2)</p> <p>[4] Affichage de pression, barre de pressage 2</p> <p>[6] Réglage de la valeur de consigne de la pression de la barre de pressage 2 (P2 devient > P1)</p> |
|--|--|

Page d'affichage – décharge de table (option)

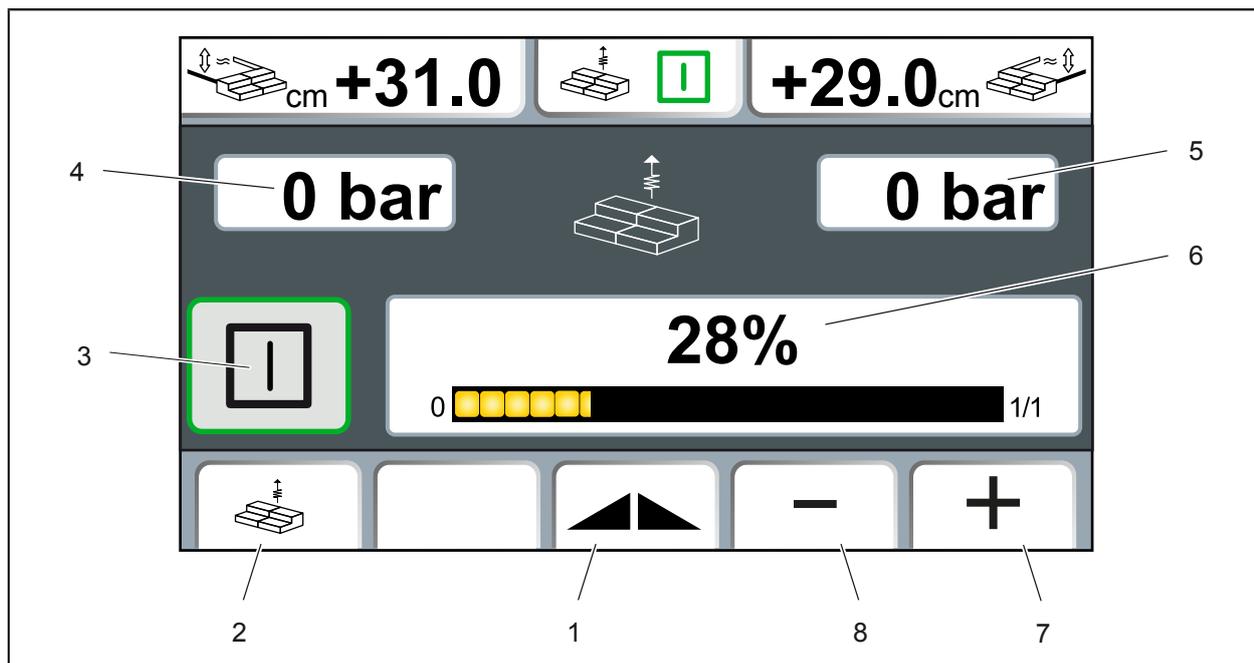


Fig. 2-53 : Page d'affichage – décharge de table

- | | |
|---|---|
| [1] Balance de la décharge de table | [2] Choix du mode de fonctionnement de décharge de table |
| [3] Affichage - décharge de table MARCHE/ARRET (ici, MARCHE) | [4] Décharge de table à gauche (option) |
| [5] Décharge de table à droite (option) | [6] Consigne pression |
| [7] Augmenter la valeur de consigne | [8] Diminuer la valeur de consigne |

Page d'affichage – balance décharge de table (option)

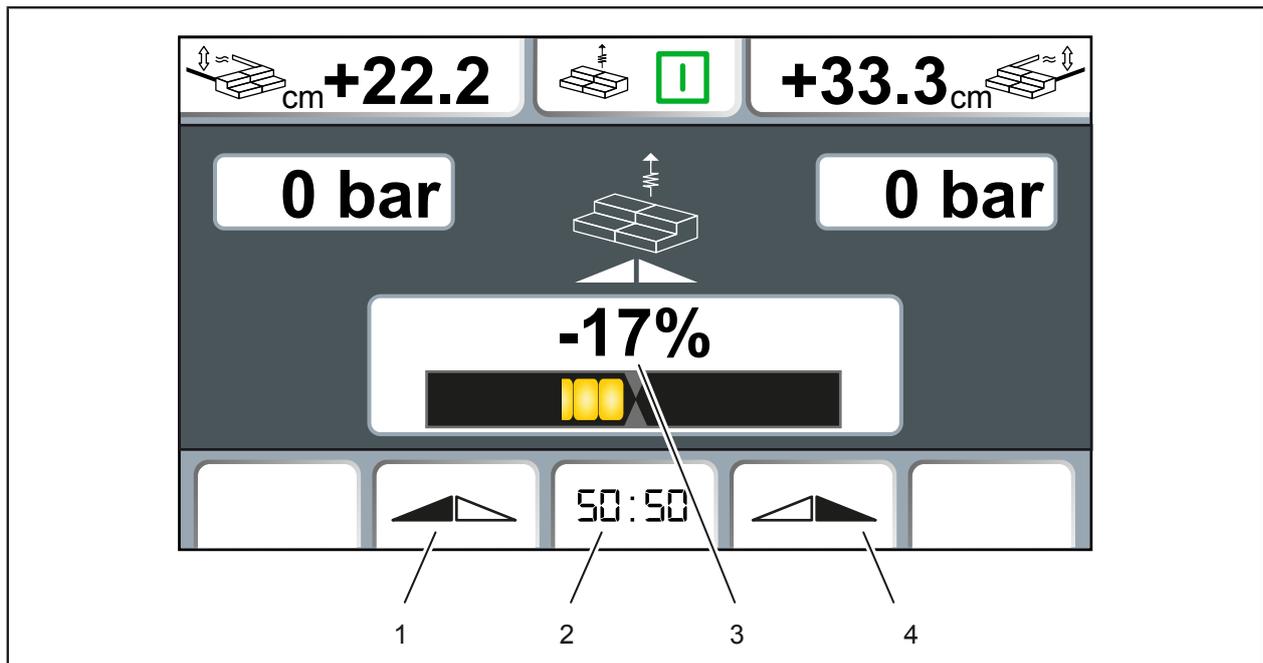


Fig. 2-54 : Page d'affichage – balance décharge de table

- | | |
|--|---|
| [1] Balance – Réglage de la pression à gauche | [2] Réglage de la balance (équilibrage de la répartition de la pression entre les côtés gauche et droit) |
| [3] Consigne répartition de la pression | [4] Balance – Réglage de la pression à droite |

Affichage "Table ne flotte pas" (option)

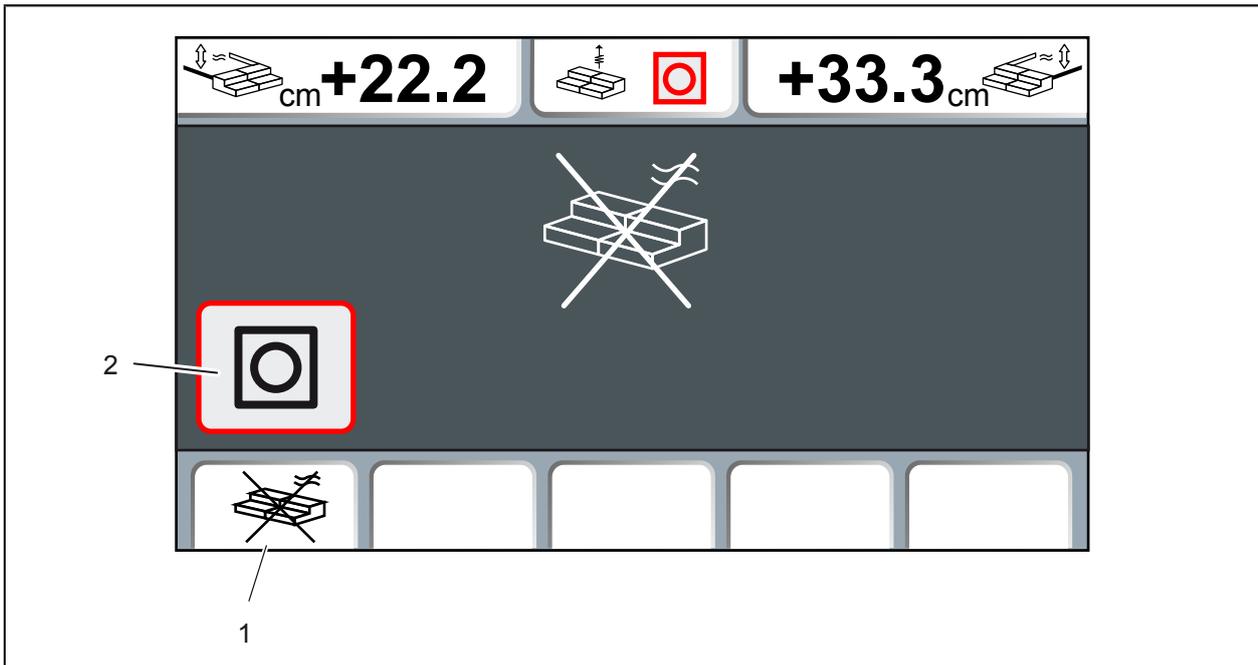


Fig. 2-55 : Affichage "Table ne flotte pas"

- [1] Démarrez "Table ne flotte pas"
[2] Affichage "Table ne flotte pas" MARCHÉ/ARRÊT (ici ARRÊT)

"Table ne flotte pas" est seulement activé tant que le bouton est maintenu enfoncé.

Page d'affichage - réglage du profil de toit (option)

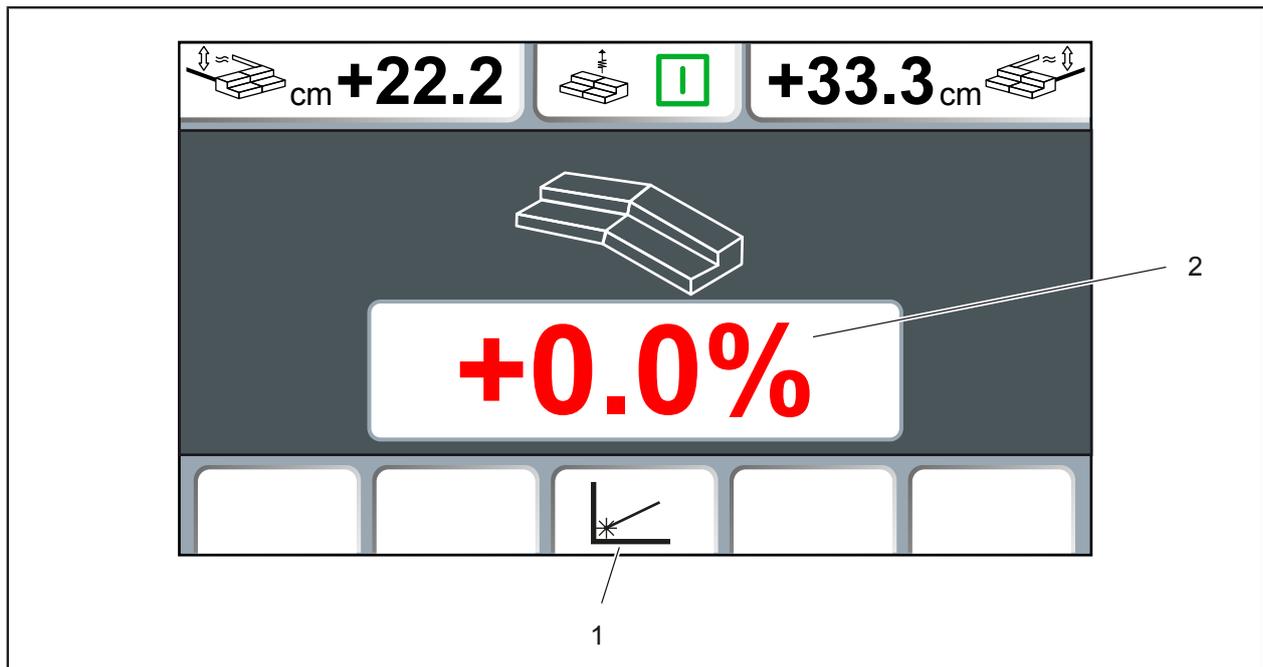


Fig. 2-56 : Page d'affichage - réglage du profil de toit

[1] Appel - calibrage du profil de toit **[2]** Affichage - valeur réelle du profil de toit



Si la valeur numérique apparaît en rouge dans le champ d'affichage [2], un calibrage est activé

Page d'affichage - calibrage du profil de toit (option)

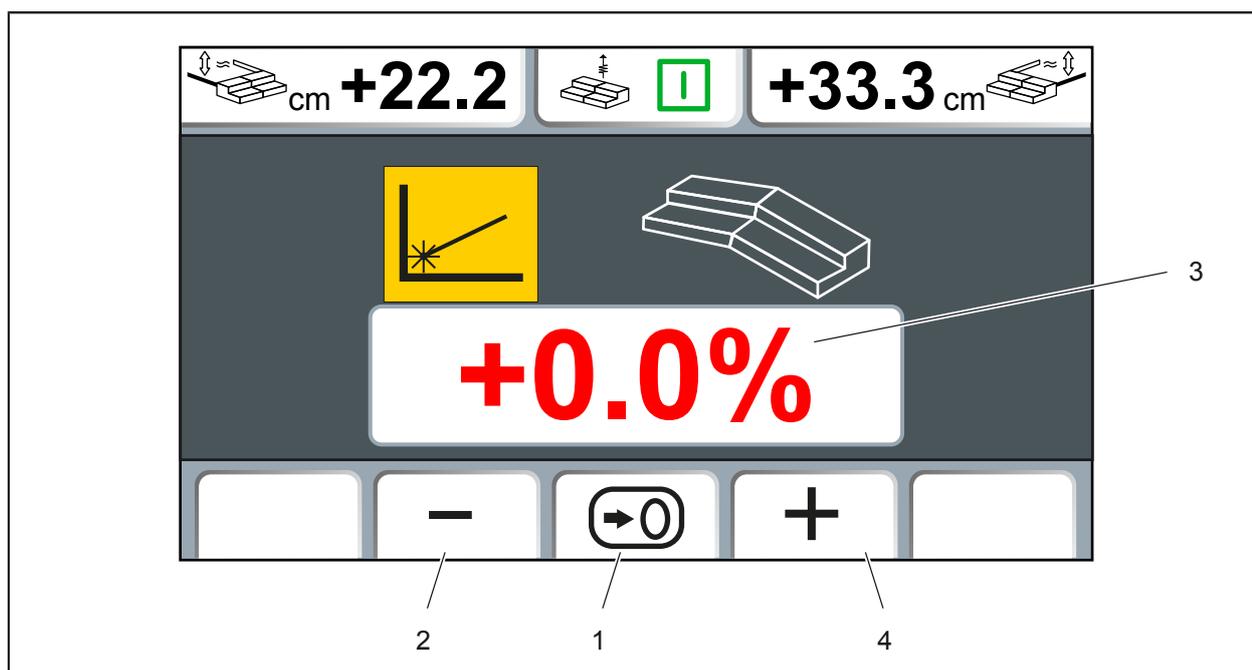


Fig. 2-57 : Page d'affichage - calibrage du profil de toit

- | | |
|---|---|
| [1] Définition de la valeur de calibrage sur 0 | [2] Diminution de la valeur de calibrage |
| [3] Affichage - valeur calibrée | [4] Augmentation de la valeur de calibrage |

Page d'affichage – Bandes à racleurs

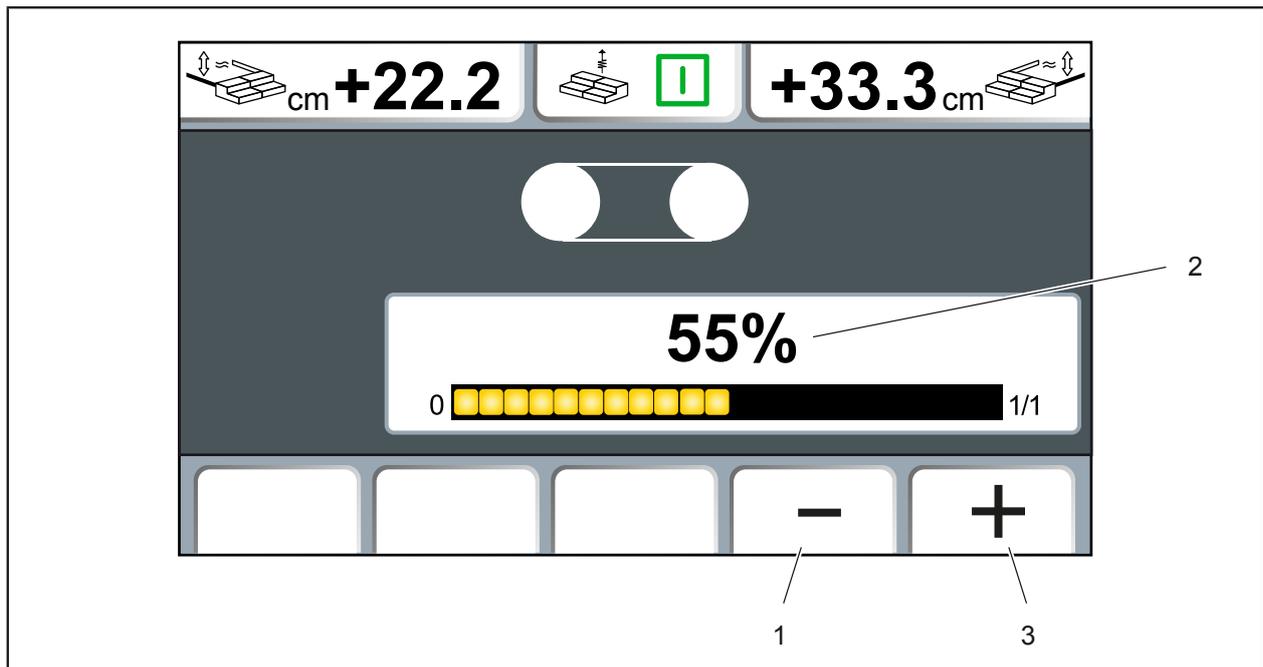


Fig. 2-58 : Page d'affichage – Bandes à racleurs

- | | | | |
|------------|---------------------------------|------------|---|
| [1] | Diminuer la valeur de consigne | [2] | Valeur de consigne – puissance de convoyage |
| [3] | Augmenter la valeur de consigne | | |

Page d'affichage – Vis sans fin de distribution

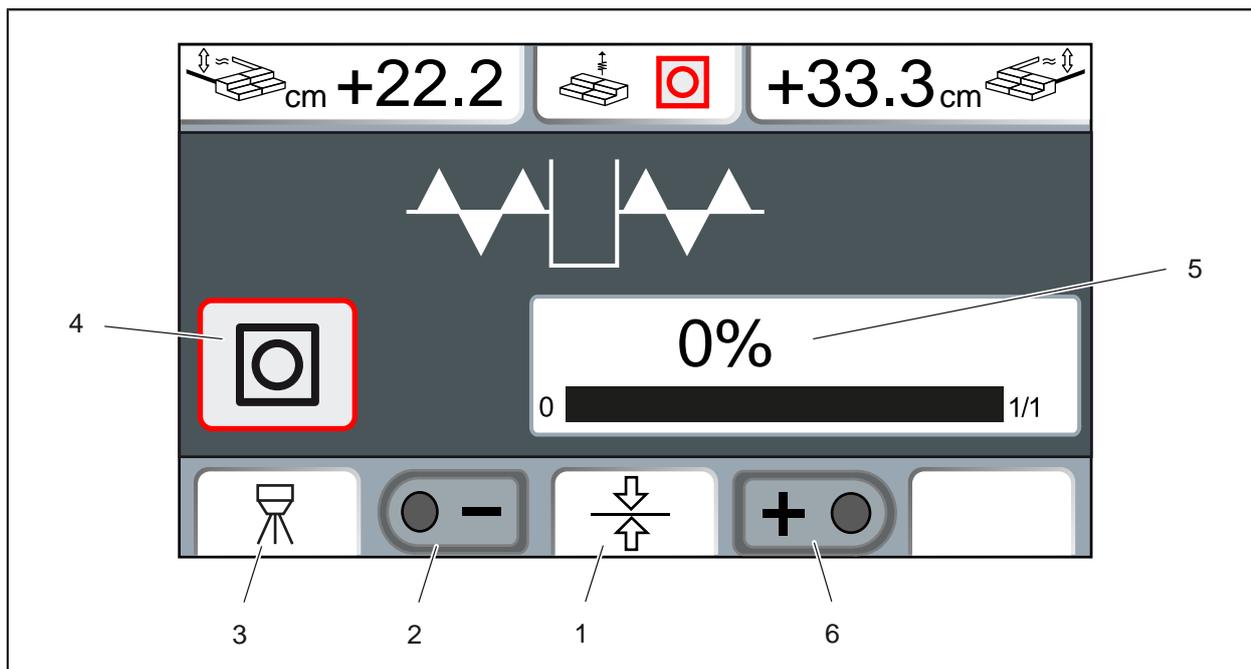


Fig. 2-59 : Page d'affichage – Vis sans fin de distribution

- | | |
|--|--|
| [1] Ajustage rapide | [2] Diminution de l'amenée de matière |
| [3] Activer ou désactiver le capteur de matière | [4] Affichage – capteur de matière MARCHE/ARRET |
| [5] Valeur de consigne – puissance de convoyage | [6] Augmentation de l'amenée de matière |

Le bouton Ajustage rapide [1] permet d'utiliser le niveau de remplissage actuel en tant que valeur de consigne.

Page d'affichage – chauffage de table (option)

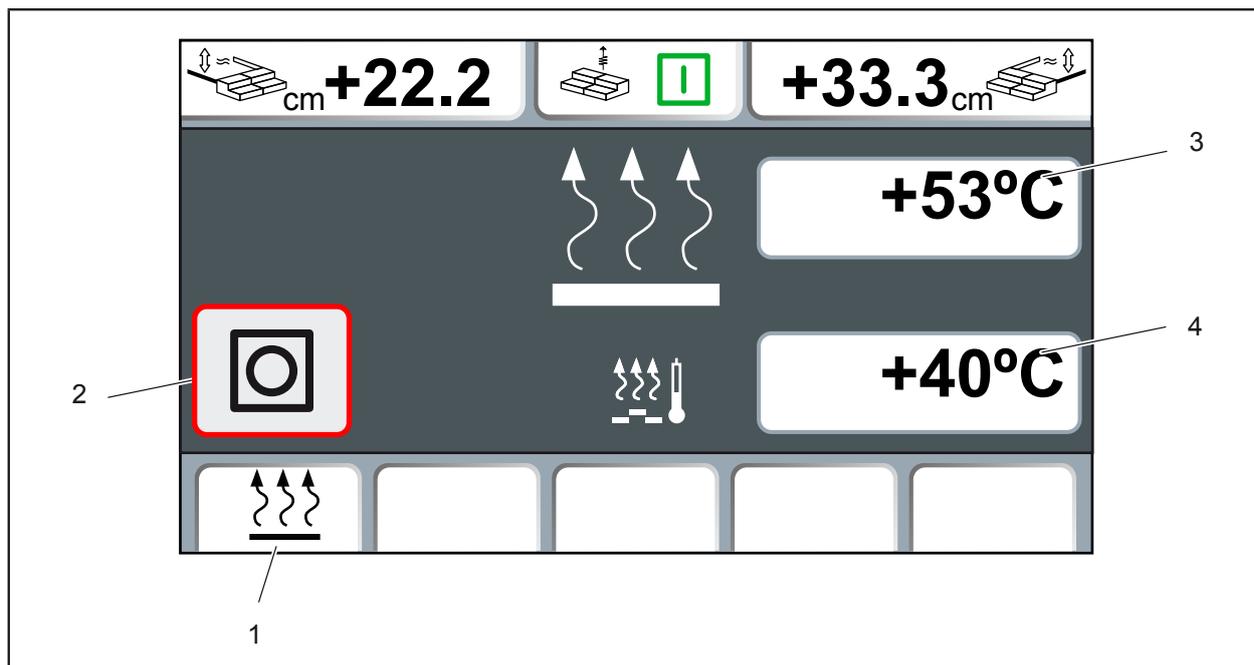


Fig. 2-60 : Page d'affichage – chauffage de table

- | | |
|--|---|
| [1] Activation ou désactivation du chauffage de table | [2] Affichage – chauffage de table MARCHE/ARRET (ici, ARRET) |
| [3] Affichage – valeur de consigne de la température de tôle lisseuse (option) | [4] Affichage – valeur réelle de la température de tôle lisseuse (option) |

Page d'affichage – chasse-matière (option)

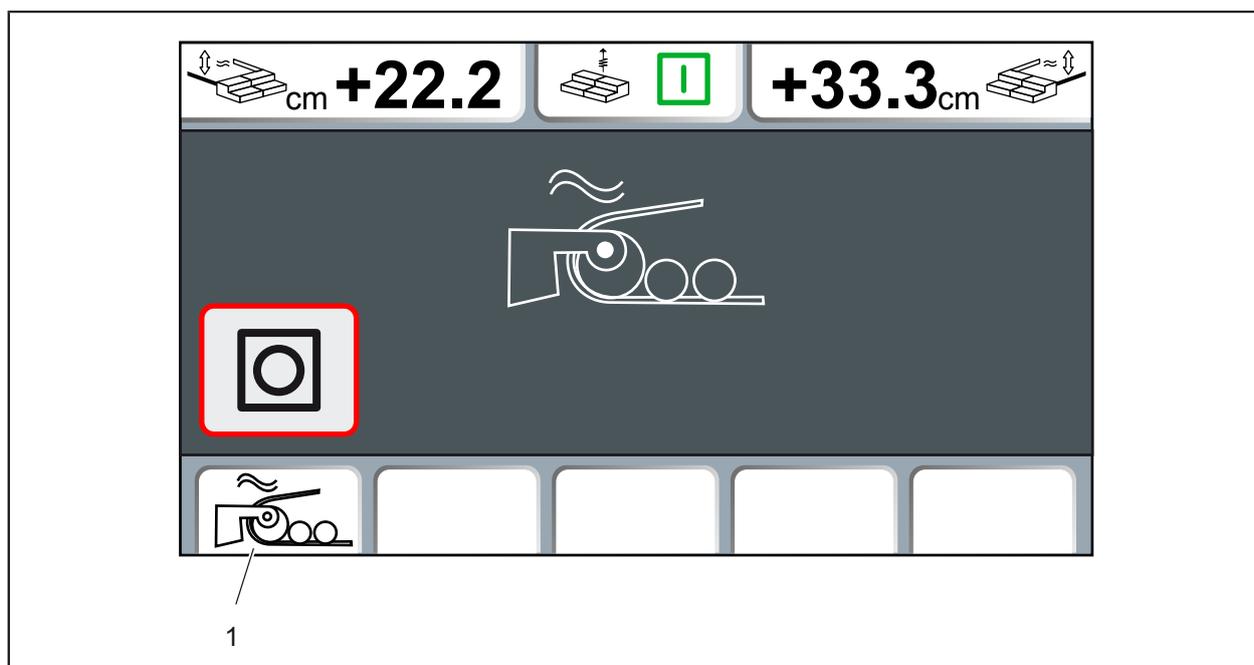


Fig. 2-61 : Page d'affichage – chasse-matière

- | |
|---|
| [1] Levage ou abaissement du chasse-matière |
|---|

Page d'affichage – réglage en hauteur des vis sans fin de distribution (option)

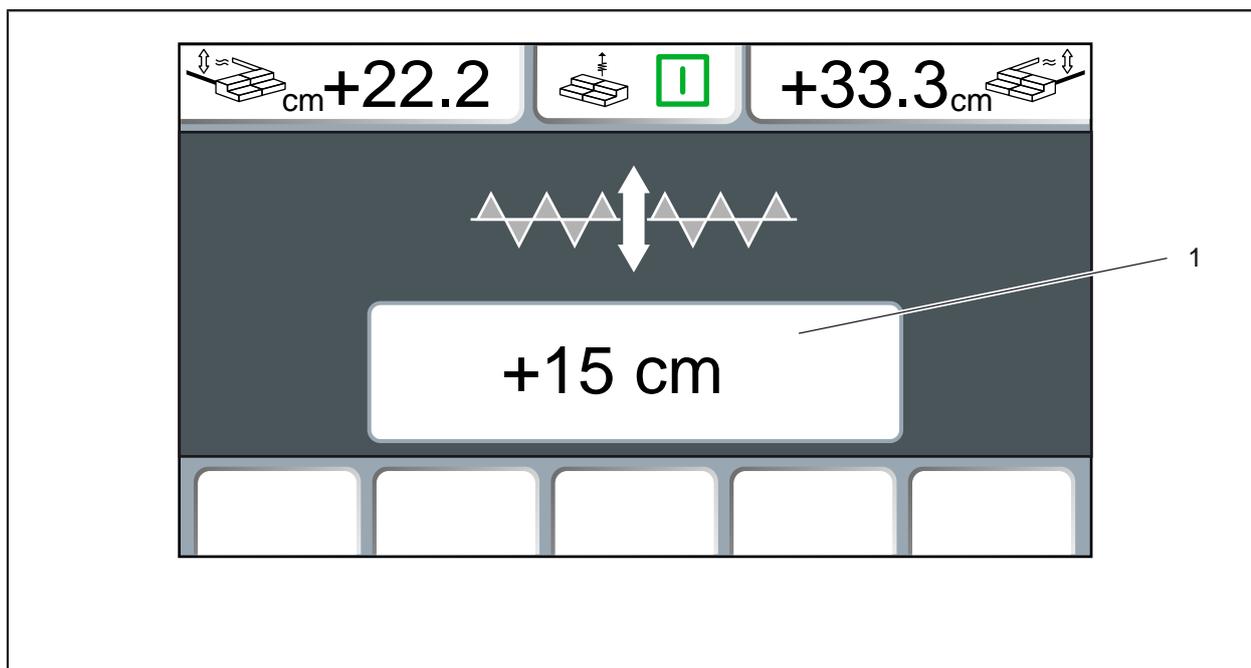


Fig. 2-62 : Page d'affichage – Réglage en hauteur des vis sans fin de distribution

- [1] Option, affichage de la garde au sol

Page d'affichage – Données de machine

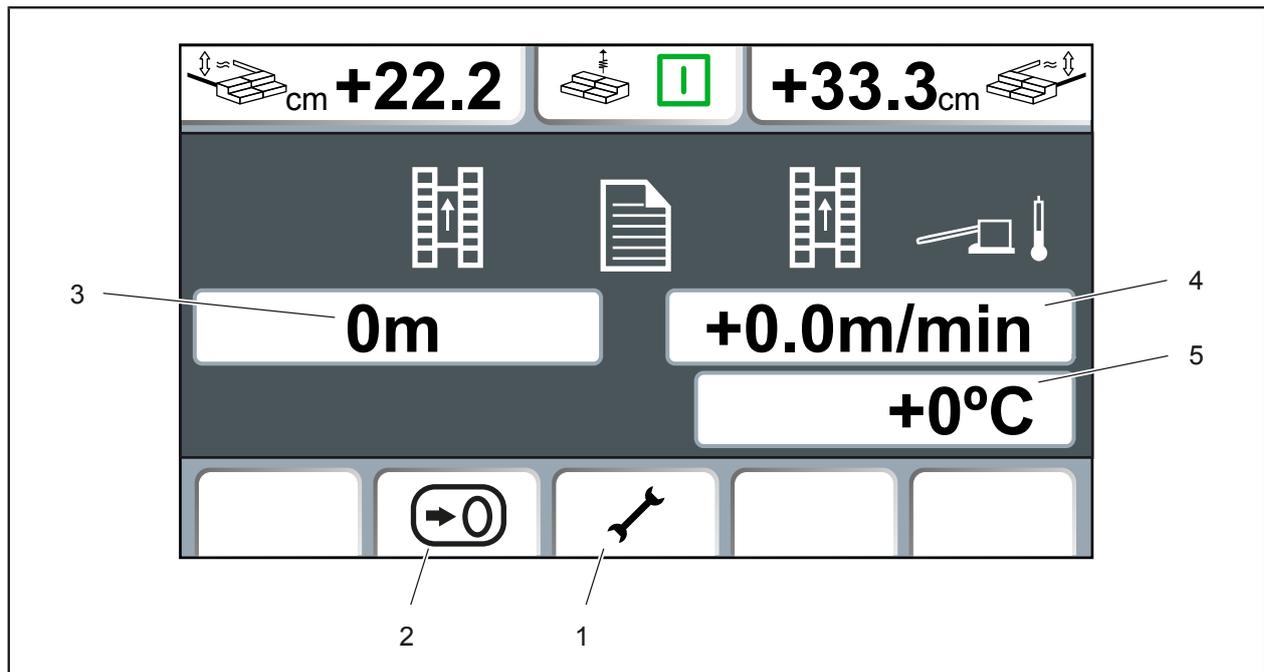


Fig. 2-63 : Page d'affichage – Données de machine

- | | | | |
|-----|--|-----|--|
| [1] | Appel – pages de maintenance | [2] | Régler le compteur kilométrique sur zéro |
| [3] | Affichage – Compteur kilométrique Pose | [4] | Affichage – vitesse de pose |
| [5] | Affichage – température d'enrobés (option) | | |

Page de maintenance – Affectation des boutons

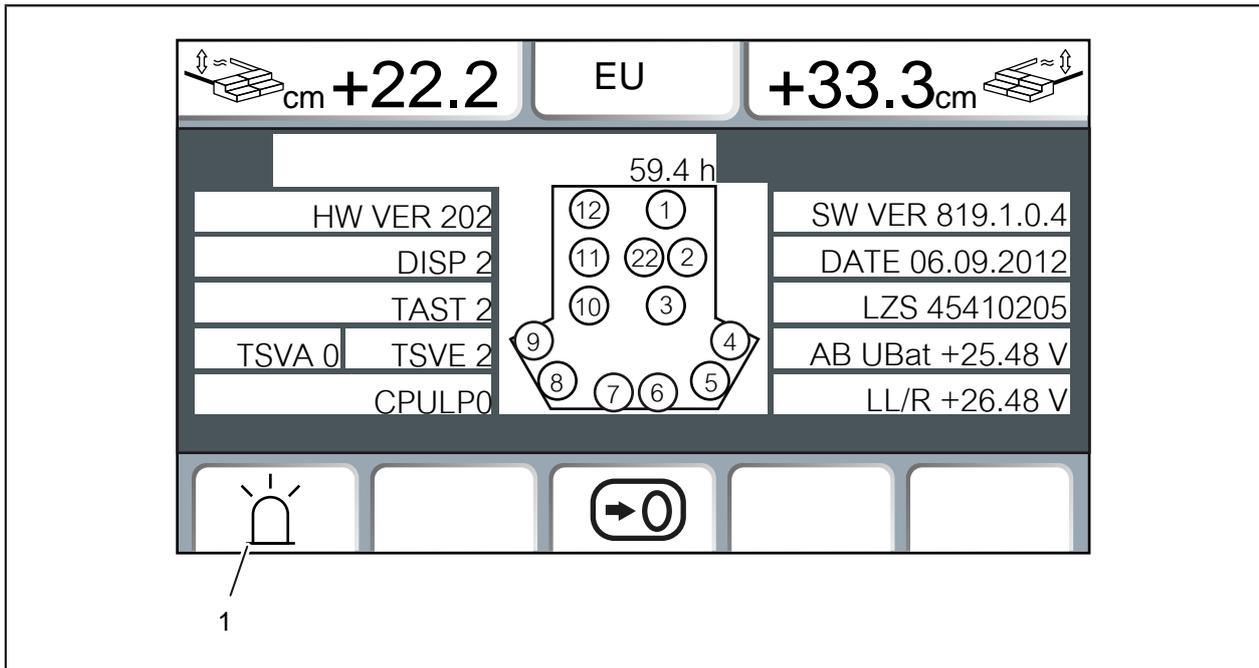


Fig. 2-64 : Page de maintenance – Affectation des boutons

[1] Contrôle de l'ensemble des lampes, des DEL et du rétro-éclairage

i A l'appel de la page de service Affectation des boutons, les boutons sont activés. Ne pas tester les boutons pendant le travail !

Page de maintenance – prise du système de mise à niveau automatique (option)

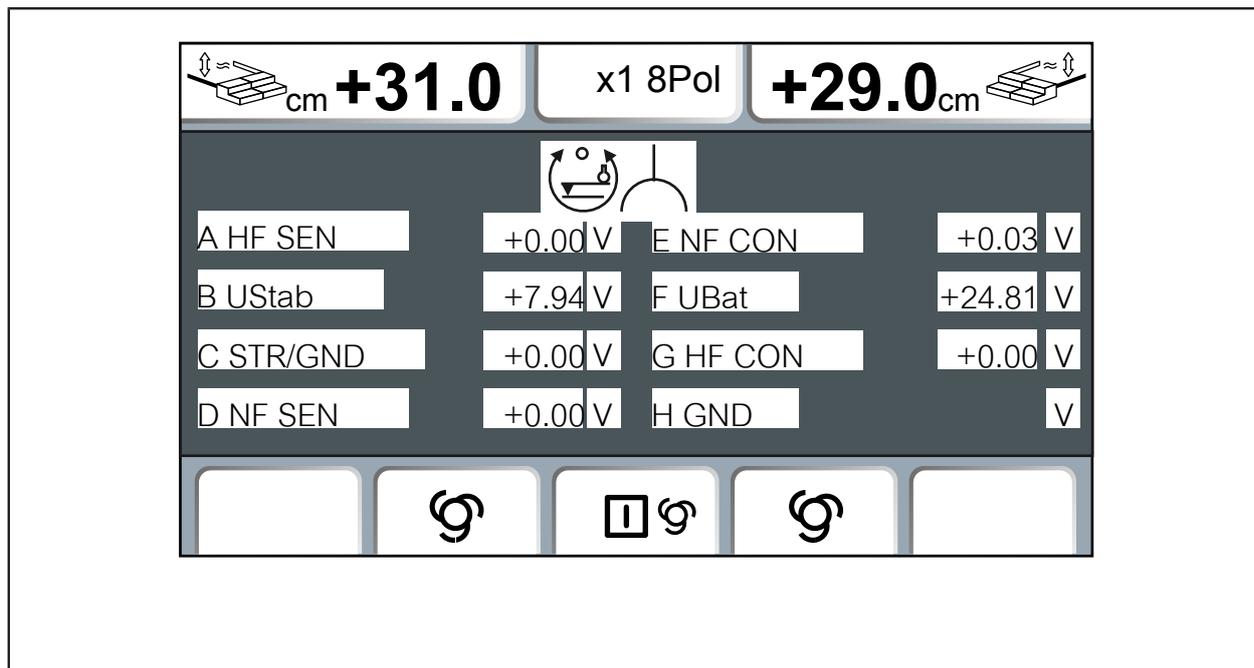


Fig. 2-65 : Page de maintenance – Prise du système de mise à niveau automatique



Fig. 2-66 : Raccordement – capteur de mise à niveau

[1] Raccordement – capteur de mise à niveau

La prise système de mise à niveau automatique est surveillée et la tension mesurée est affichée.

Page de maintenance – Capteur de matière sur vis sans fin de distribution

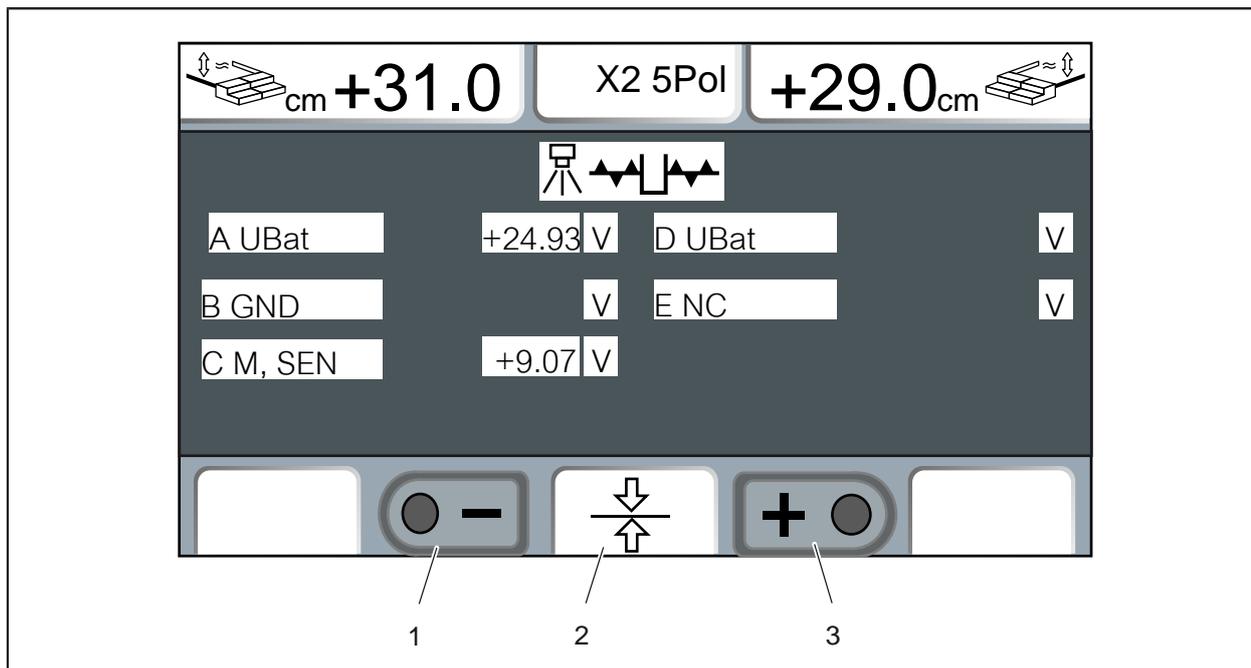


Fig. 2-67 : Page de maintenance – Capteur de matière sur vis sans fin de distribution

- [1] Diminution de l'amenée de matière
- [2] Ajustage rapide
- [3] Augmentation de l'amenée de matière

Le bouton Ajustage rapide [2] permet d'utiliser le niveau de remplissage actuel en tant que valeur de consigne.



Fig. 2-68 : Raccordement – capteur de mise à niveau

[1] Raccordement – capteur de matière

La prise capteur de matière est surveillée et la tension mesurée est affichée.

2.02.07 Toit de protection (option)



Fig. 2-69 : Toit de protection

- | | | | |
|-----|---|-----|-------------------------|
| [1] | Pompe hydraulique | [2] | Verrouillage des stores |
| [3] | Stores | [4] | Toit en plastique |
| [5] | Goujon de verrouillage – toit de protection | | |

Les stores [3] peuvent être entrés et sortis.

Pour le transport sur semi-remorque et les marches de transport, le toit de protection (7) doit être rabattu manuellement à l'aide d'une pompe hydraulique [1].

Le toit de protection doit toujours (en position supérieure et en position inférieure) être bloqué par les deux goujons de verrouillage [5].

Le tuyau d'échappement [6] est rabattu avec le toit de protection [7].

Un pare-brise et une bâche de protection sont disponibles en option.

Pour le transport sur semi-remorque et les marches de transport, les stores [3] doivent être verrouillés en position rentrée.

Réservoir de lave-glace

*Fig. 2-70 : Réservoir de lave-glace*

- [1]** Réservoir de lave-glace **[2]** Bouchon de remplissage
[3] Recouvrement compartiment
de rangement / réservoir de
lave-glace

Le réservoir de lave-glace se trouve sur le poste de conduite en dessous du recouvrement compartiment de rangement / réservoir de lave-glace.

2.04 Groupe moteur

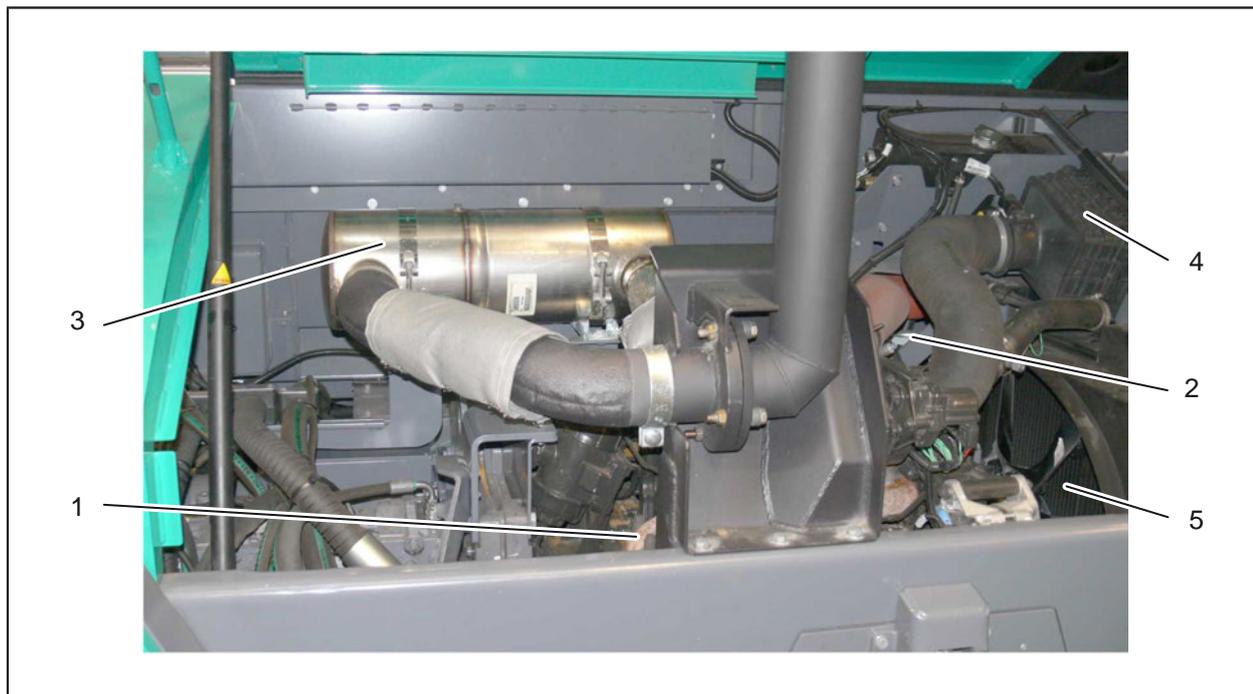


Fig. 2-71 : Groupe moteur

- | | |
|---|---|
| (1) Groupe moteur (cf. page 111) | (2) Alimentation en carburant (cf. page 112) |
| (3) Système de gaz d'échappement (cf. page 114) | (4) Air de combustion / aspiration d'air (cf. page 115) |
| (5) Système de refroidissement (cf. page 116) | (6) Réglage de régime du moteur diesel, sans illustration |

2.04.01 Groupe moteur



Fig. 2-72 : Groupe moteur (I)

- [1] Tubulure de remplissage d'huile moteur
- [2] Jauge
- [3] Moteur diesel

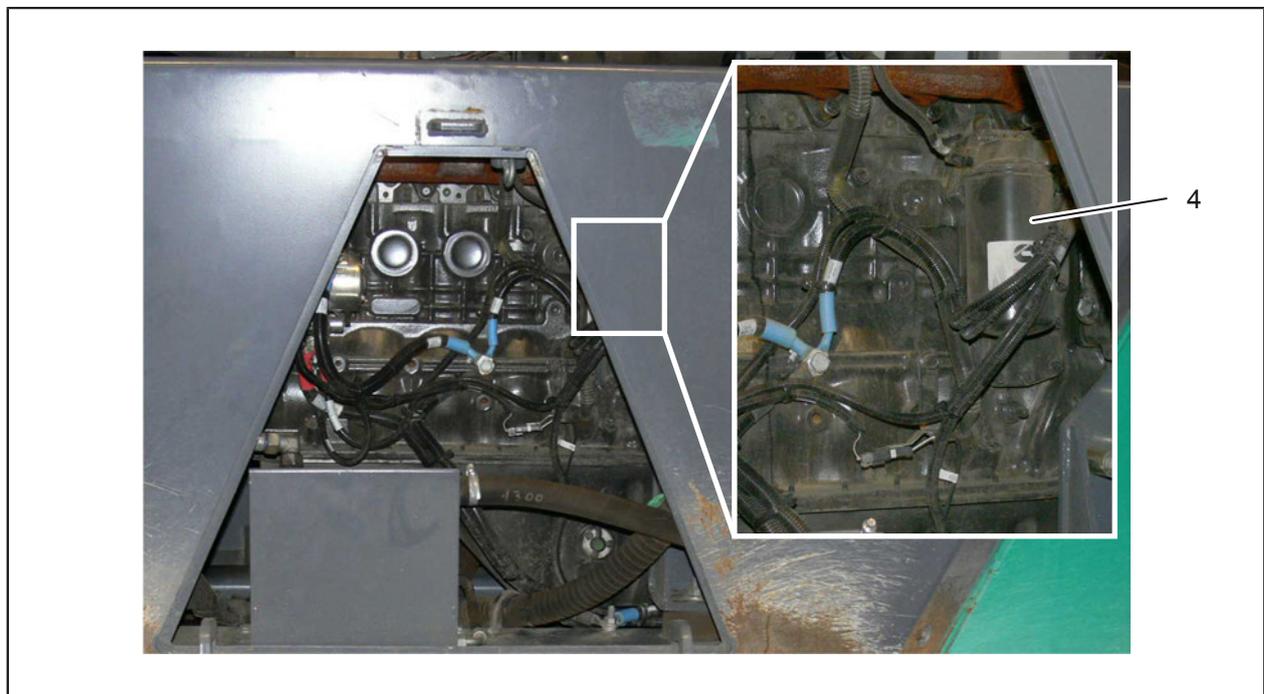


Fig. 2-73 : Groupe moteur (II)

- [4] Filtre d'huile moteur

Le moteur diesel [3] est peu polluant et comporte une injection Common Rail. Le moteur diesel entraîne les pompes de l'ensemble du groupe hydraulique via une boîte de transfert de pompe.

Si le niveau de huile moteur est trop bas ou si la pression d'huile moteur est trop faible, ceci est indiqué à l'écran du pupitre de commande.

2.04.02 Alimentation en carburant



Fig. 2-74 : Alimentation en carburant

- | | | | |
|-----|-------------------------|-----|----------------------|
| [1] | Tubulure de remplissage | [2] | Bouchon de fermeture |
| [3] | Vis de vidange | | |

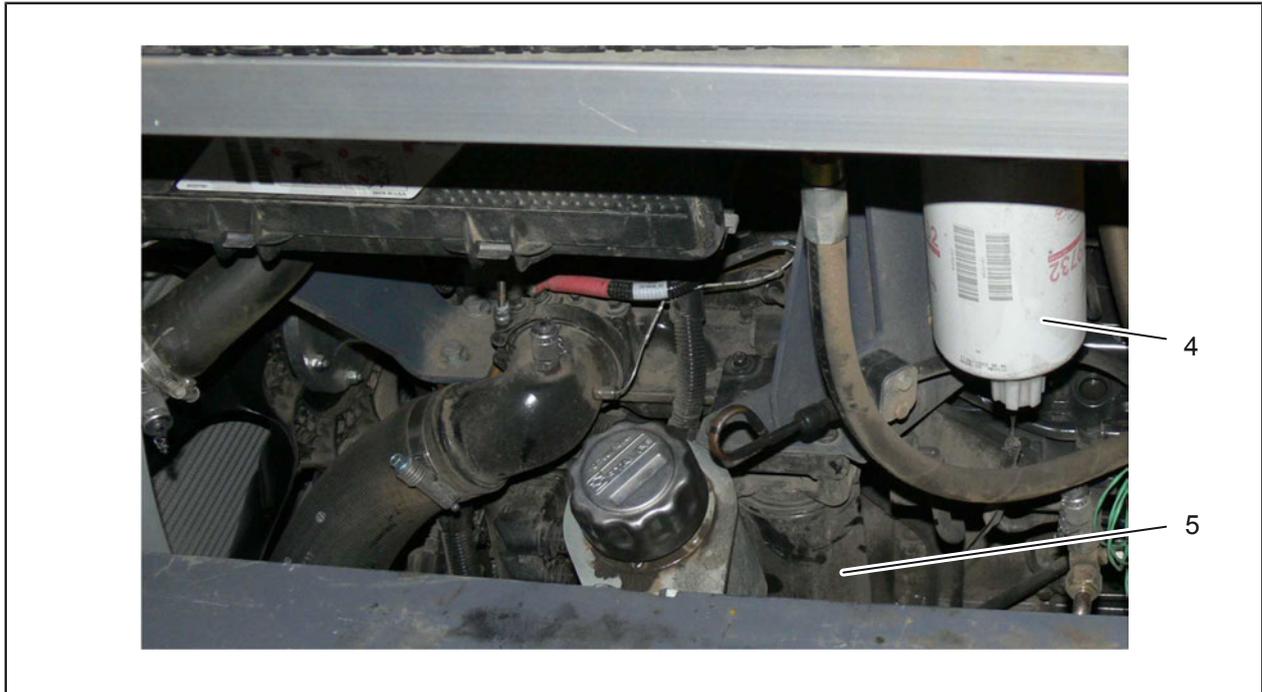


Fig. 2-75 : Filtre de l'alimentation en carburant

- [4]** Préfiltre à carburant avec **[5]** Filtre à carburant
séparateur d'eau

La quantité de carburant restant dans le réservoir est affichée à l'écran du pupitre de commande.

Si le niveau de carburant est trop bas ou si le séparateur d'eau de condensation contient trop d'eau, ceci est indiqué à l'écran du pupitre de commande.

2.04.03 Système de gaz d'échappement

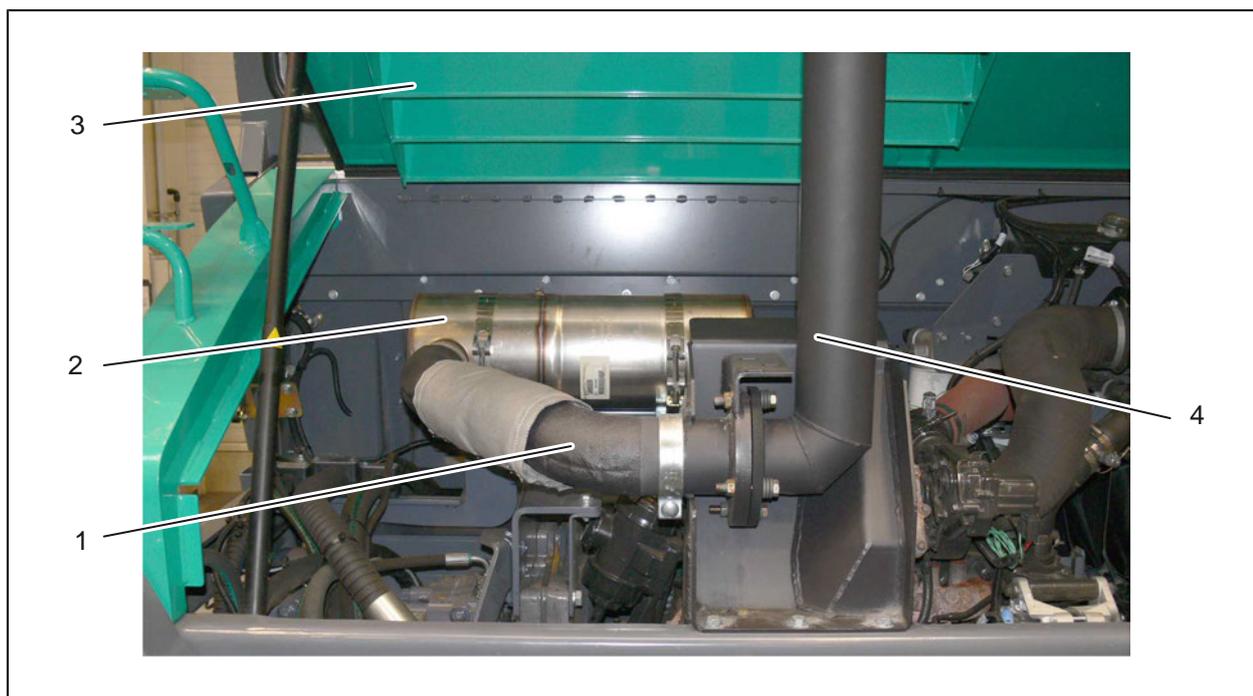


Fig. 2-76 : Système de gaz d'échappement

- | | |
|----------------------------------|--|
| [1] Joint de compensation | [2] Silencieux (COM 3a ou Tier 3)/catalyseur d'oxydation (COM 3b ou Tier 4i) |
| [3] Capot du moteur | [4] Tuyau d'échappement |

Après l'ouverture du capot du moteur, toutes les parties du système de gaz d'échappement sont accessibles.

2.04.04 Air de combustion / aspiration d'air

Fig. 2-77 : Air de combustion / aspiration d'air

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| [1] Flexible d'air propre | [2] Capteur de dépression |
| [3] Filtre d'air | [4] Pré-séparateur |

Si le filtre d'air est bouché, ceci est indiqué sur l'écran du pupitre de commande.

2.04.05 Système de refroidissement



Fig. 2-78 : Vase d'expansion

- | | | | |
|-----|--|-----|------------------|
| [1] | Interrupteur de niveau de liquide de refroidissement | [2] | Regard |
| [3] | Bouchon de remplissage | [4] | Vase d'expansion |
| [5] | Radiateur combiné | | |

Le finisseur est équipé d'un système de refroidissement à trois circuits qui refroidit le liquide de refroidissement, l'huile hydraulique et l'air de suralimentation, respectivement dans un circuit d'huile séparé.

Le vase d'expansion [4] pour le radiateur de refroidissement est accessible après avoir ouvert le capot du moteur.

Si le niveau de liquide de refroidissement est trop bas resp. la température trop élevée, ceci est affiché sur l'écran du pupitre de commande.

2.05 Système hydraulique

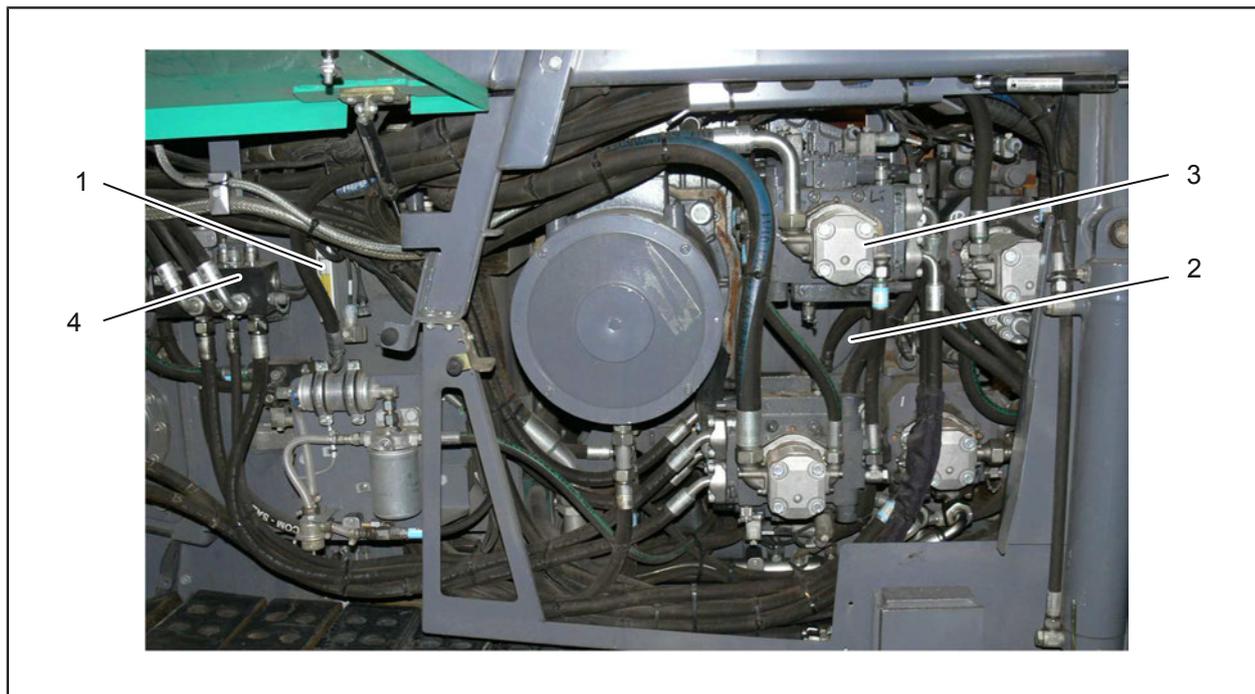


Fig. 2-79 : Système hydraulique

- | | |
|---|--|
| (1) Alimentation en huile (cf. page 118) | (2) Boîte de transfert de pompe (cf. page 119) |
| (3) Pompes (cf. page 119) | (4) Blocs de commande (cf. page 122) |
| (5) Filtre en dérivation pour huile biologique (option), (cf. page 123) sans illustration | |

2.05.01 Alimentation en huile



Fig. 2-80 : Alimentation en huile

- [1] Filtre d'huile de fuite [2] Filtre d'aspiration de retour
[3] Tubulure de remplissage

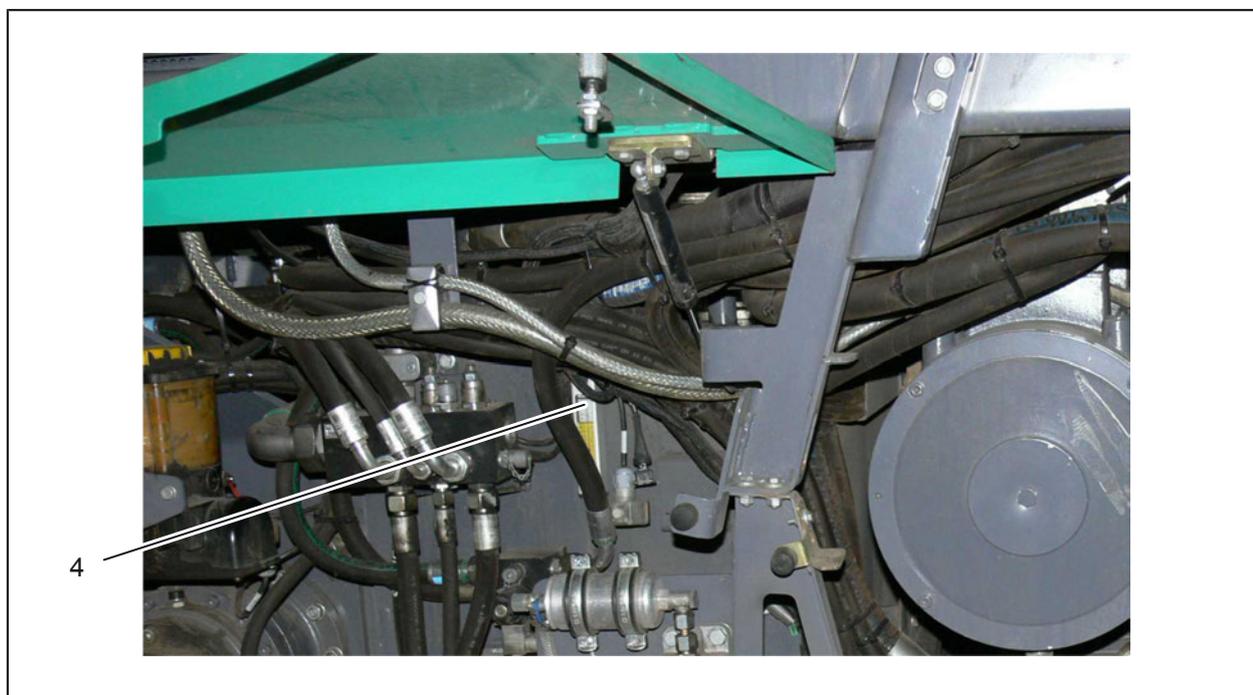


Fig. 2-81 : Alimentation en huile

- [4] Indicateur de niveau de remplissage

Le niveau de remplissage du réservoir d'huile hydraulique doit être visible par le regard du réservoir et se situer entre les repères max. et min.

L'installation hydraulique comprend deux filtres, un filtre d'huile de fuite et un filtre d'aspiration de retour montés tous les deux sur le réservoir d'huile hydraulique.

L'indicateur de niveau de remplissage est accessible après ouverture de l'habillage latéral arrière droit.

2.05.02 Boîte de transfert de pompe

La boîte de transfert de pompe (2) entraîne les pompes de l'ensemble du système hydraulique et le générateur, et elle est flasquée sur le moteur diesel.

2.05.03 Pompes

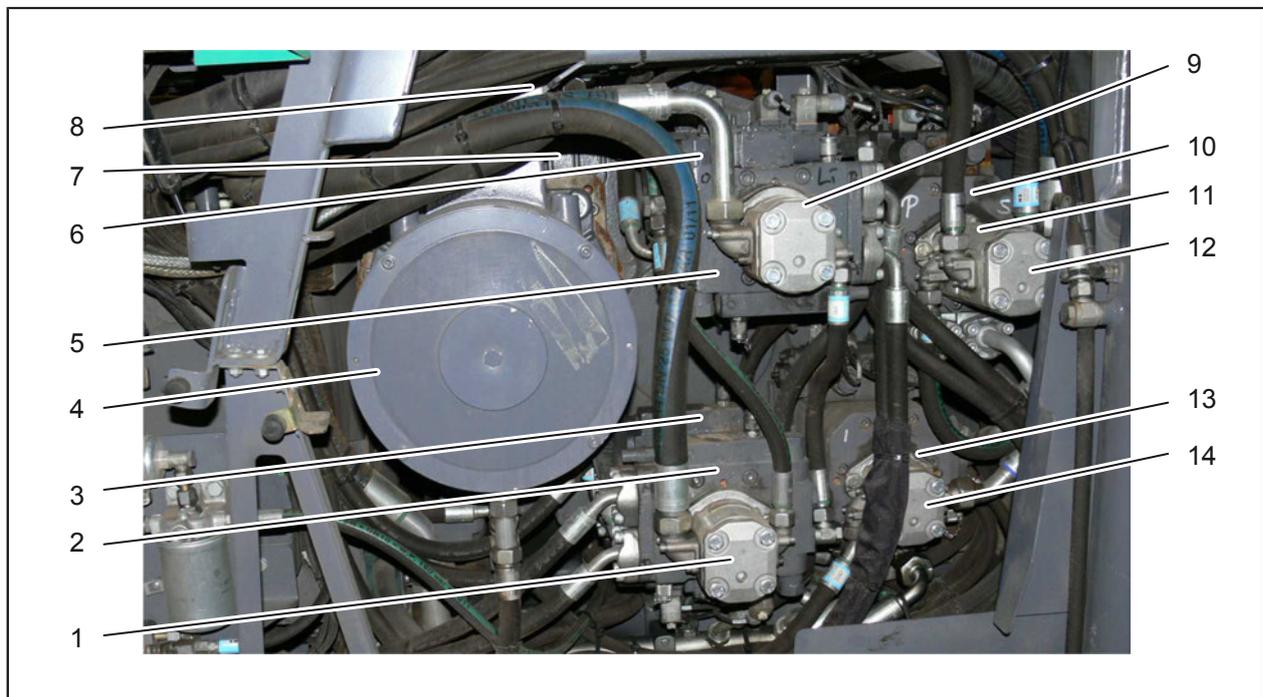


Fig. 2-82 : Pompes hydrauliques

- | | |
|---|---|
| [1] Alimentation d'huile pour la vis sans fin de distribution, bande à racleurs à gauche | [2] Bande à racleurs de droite |
| [3] Vis sans fin de distribution, droite | [4] Alternateur |
| [5] Bande à racleurs de gauche | [6] Vis sans fin de distribution, gauche |
| [7] Fonctions des cylindres I | [8] Fonctions des cylindres II |
| [9] Alimentation d'huile pour la vis sans fin de distribution, bande à racleurs à droite | [10] Transmission de gauche |
| [11] Alimentation d'huile transmission | [12] Vibreur |
| [13] Transmission de droite | [14] Dumeur standard / économe en énergie (option) |

Font partie des fonctions des cylindres I [7] :

- Frein
- Système de nivellement
- Verrouillage de table (option)
- Levage/descente du chasse-matière (option)

Font partie des fonctions des cylindres II [8] :

- Levage/descente de parois de trémie
- Levage/descente de table
- Déplacer le volet d'entrée (option)
- Lever / baisser la vis sans fin de distribution (option)

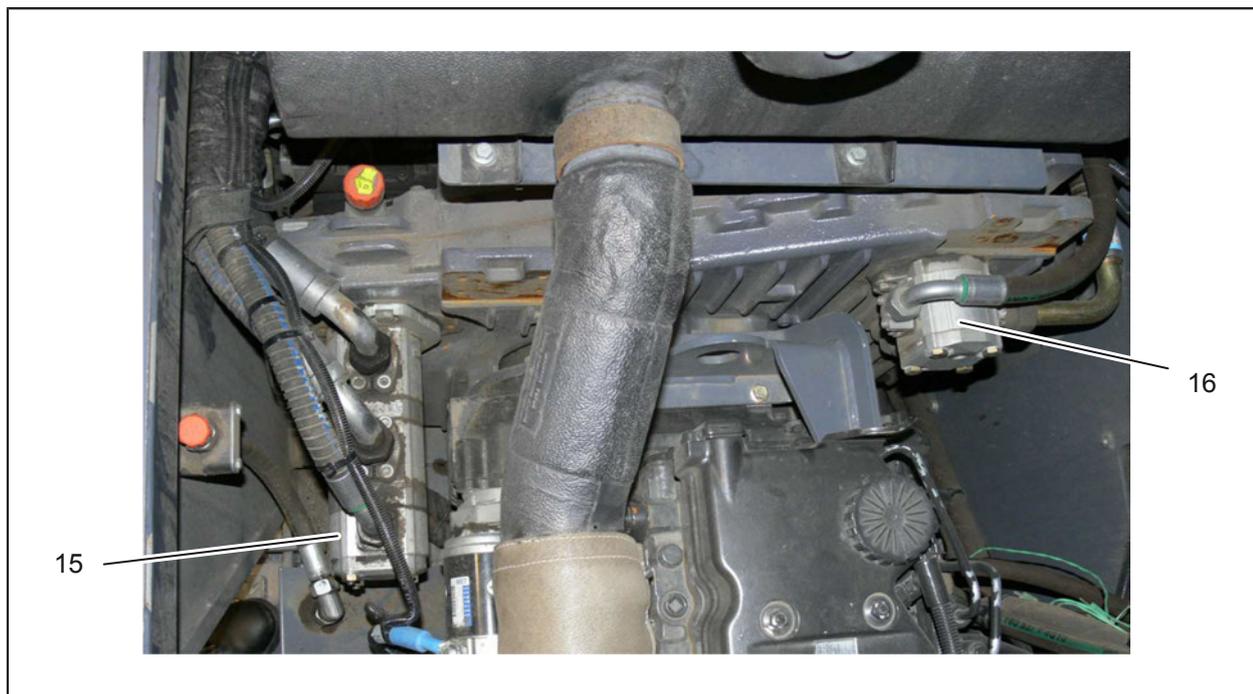
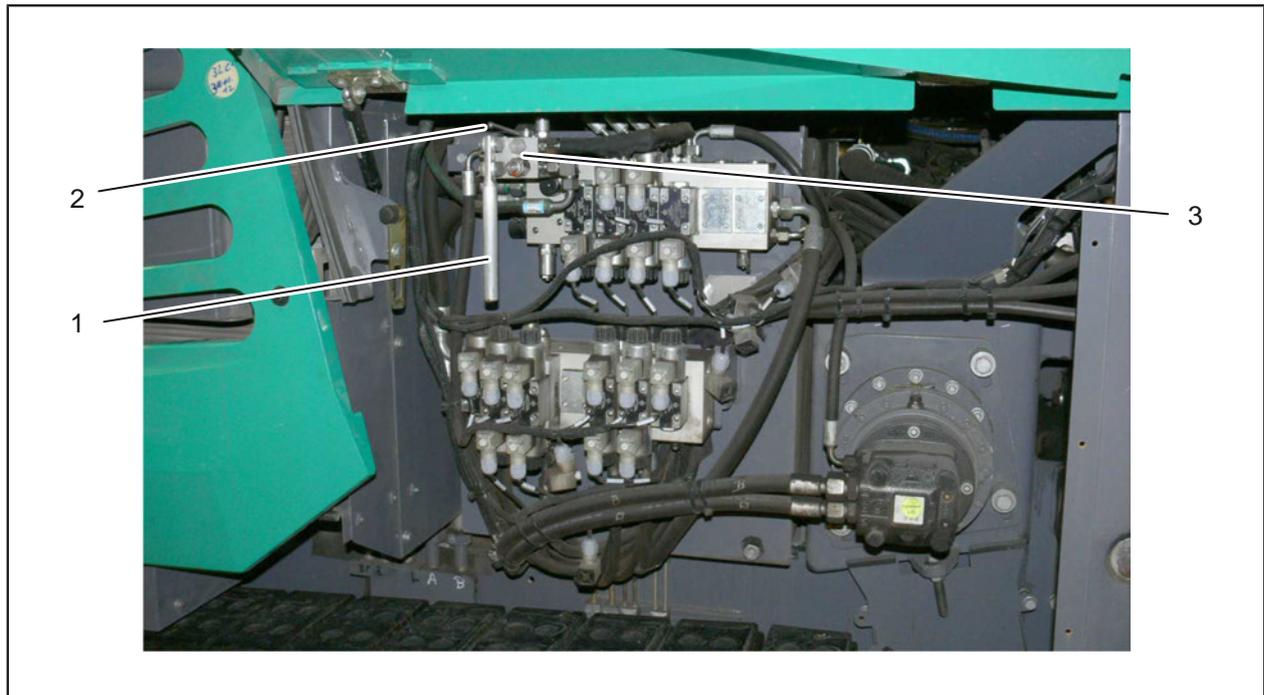


Fig. 2-83 : Côté arrière boîte de transfert de pompe

[15] Compression élevée (option) **[16]** Ventilation

Pompe manuelle pour le desserrage du frein

*Fig. 2-84 : Pompe manuelle***[1]** Levier**[2]** Robinet à boisseau
sphérique**[3]** Pompe manuelle

La pompe manuelle [3] est requise pour le desserrage du frein.

2.05.04 Blocs de commande



Fig. 2-85 : Blocs de commande (I)

- [1] Fonctions des cylindres HA 1 [2] Fonctions des cylindres HA 2

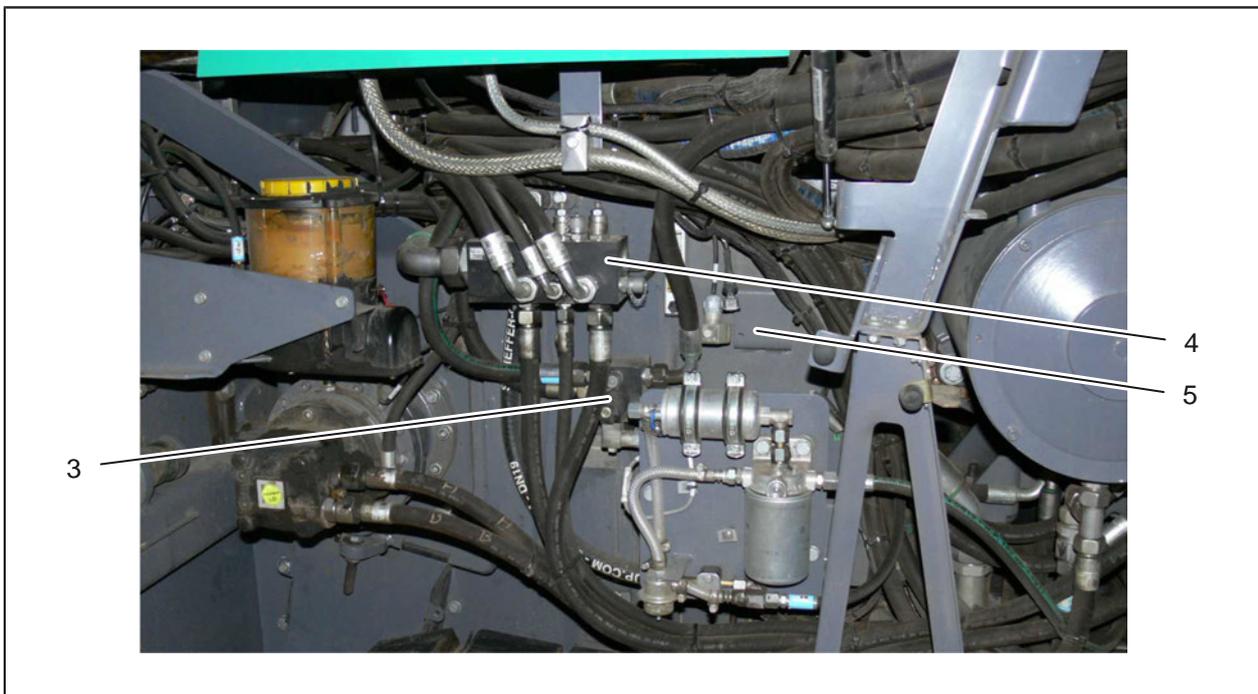


Fig. 2-86 : Blocs de commande (II)

- [3] Table MARCHÉ/ARRÊT [4] Compression élevée (option)
[5] Boîte de transfert de pompe commutable

2.05.05 Filtre en dérivation pour huile biologique (option)

Fig. 2-87 : Filtre en dérivation pour huile biologique

[1] Couvercle

[2] Récipient

[3] Manomètre

Si le finisseur fonctionne avec de l'huile biologique, il doit comporter un filtre à huile en dérivation.

2.06 Système électrique



Fig. 2-88 : Système électrique (I)

- (1) Alimentation en tension 24 V
(cf. page 126)



Fig. 2-89 : Système électrique (II)

- (2) Alimentation en tension / prises (cf. page 127)
- (3) Boîtier électrique (cf. page 130)
- (5) Boîtier électrique de chauffage (cf. page 131)

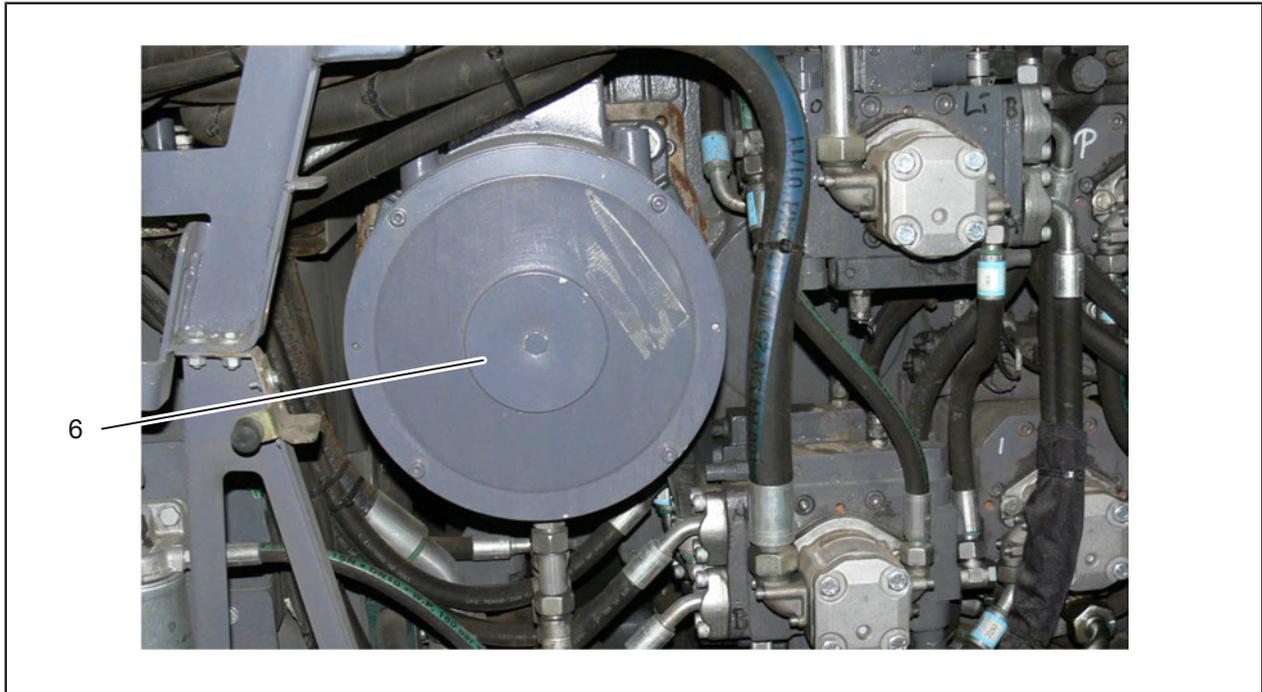


Fig. 2-90 : Système électrique (III)

(6) Alternateur (cf. page 133)

Dans le système électrique, on distingue deux réseaux de courant :

- Le réseau de courant continu 24 V alimente en courant l'équipement électrique du moteur, de l'éclairage et de la commande.
- Le réseau de tension 400 V alimente en courant le chauffage de la table, les ballons éclairants (option) et la prise de contact de protection.

2.06.01 Alimentation en tension 24 V



Fig. 2-91 : Alimentation en tension 24 V

[1] Fusibles

[2] Batterie de démarreur 12 V

L'alimentation en courant continu de 24 V (1) est réalisée via la dynamo du moteur diesel et les deux batteries de démarreur de 12 V couplées en série [2].

L'alimentation en tension 24 V (1) est protégée par des fusibles [1].

2.06.02 Prises

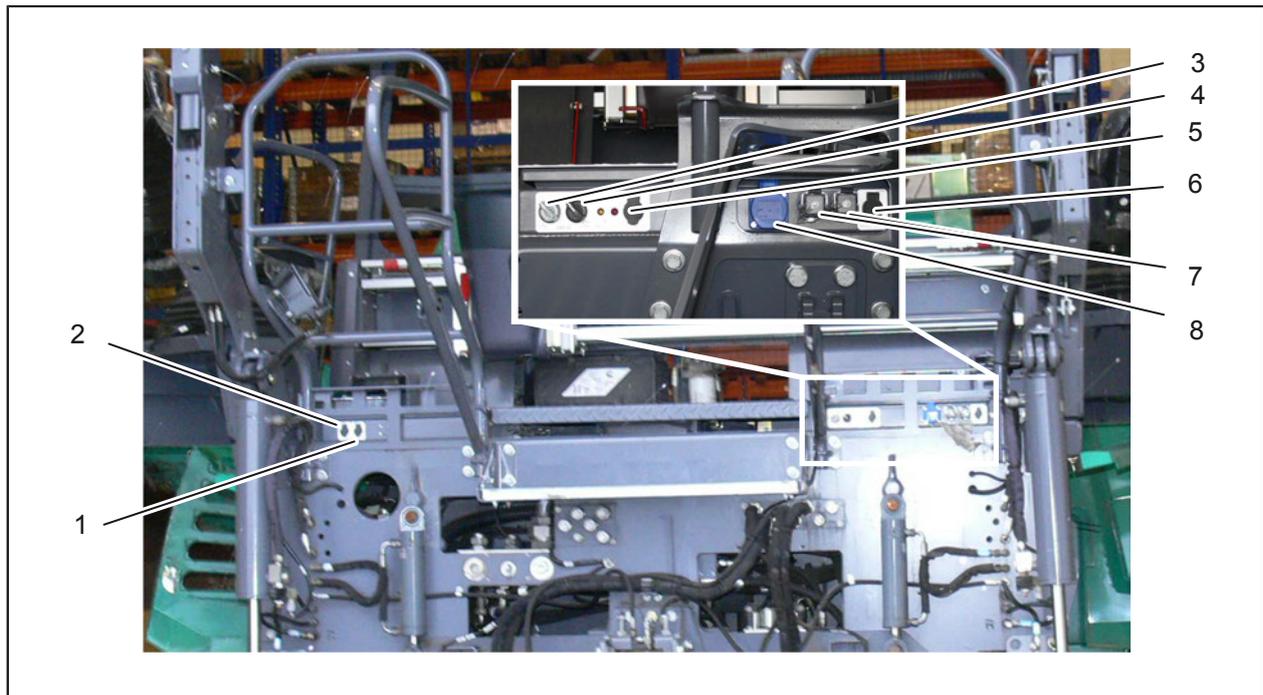


Fig. 2-92 : Prises (I)

- | | |
|--|---|
| [1] Prise 24 V - gyrophare | [2] Prise 24 V pour projecteurs de travail |
| [3] Commutateur prises à contact de protection | [4] Activer ou désactiver l'interrupteur du ballon éclairant |
| [5] Prise 24 V | [6] Prise 24 V pour projecteurs de travail |
| [7] Prises de contact ballon éclairant (option) | [8] Prise de contact de protection (option) |

i La prise 24 V [5] est sous tension lorsque le contacteur est allumé. Les prises 24 V pour le gyrophare [1] et les projecteurs de travail [2], [6] sont activées ou désactivées via le pupitre de commande.

i La prise de contact de protection [8] a une tension de 230 V et une fréquence de 50 à 60 Hz. A plein gaz, la prise de contact de protection [8] se désactive automatiquement pour protéger les appareils raccordés.

Prises du poste de conduite

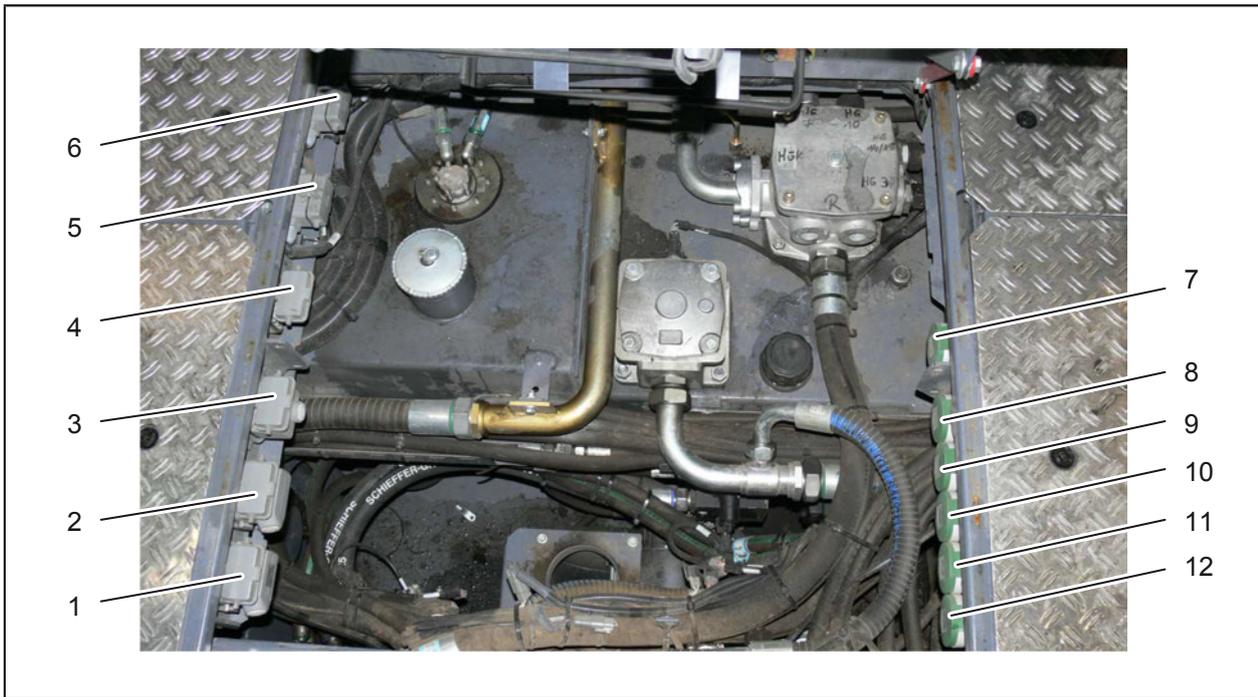


Fig. 2-93 : Prises (II)

- | | |
|--|--|
| [1] Poste de commande externe, gauche | [2] Poste de commande externe, droite |
| [3] Entrée / sortie de la table | [4] Fonctions de la table de finisseur |
| [5] Fonctions de la table de finisseur -3 | [6] Mise à niveau externe |
| [7] Chauffage de table de gauche | [8] Chauffage de table de droite |
| [9] Chauffage de table de gauche, complément | [10] Chauffage de table de droite, complément |
| [11] Chauffage de table de gauche, complément | [12] Chauffage de table de gauche, complément |

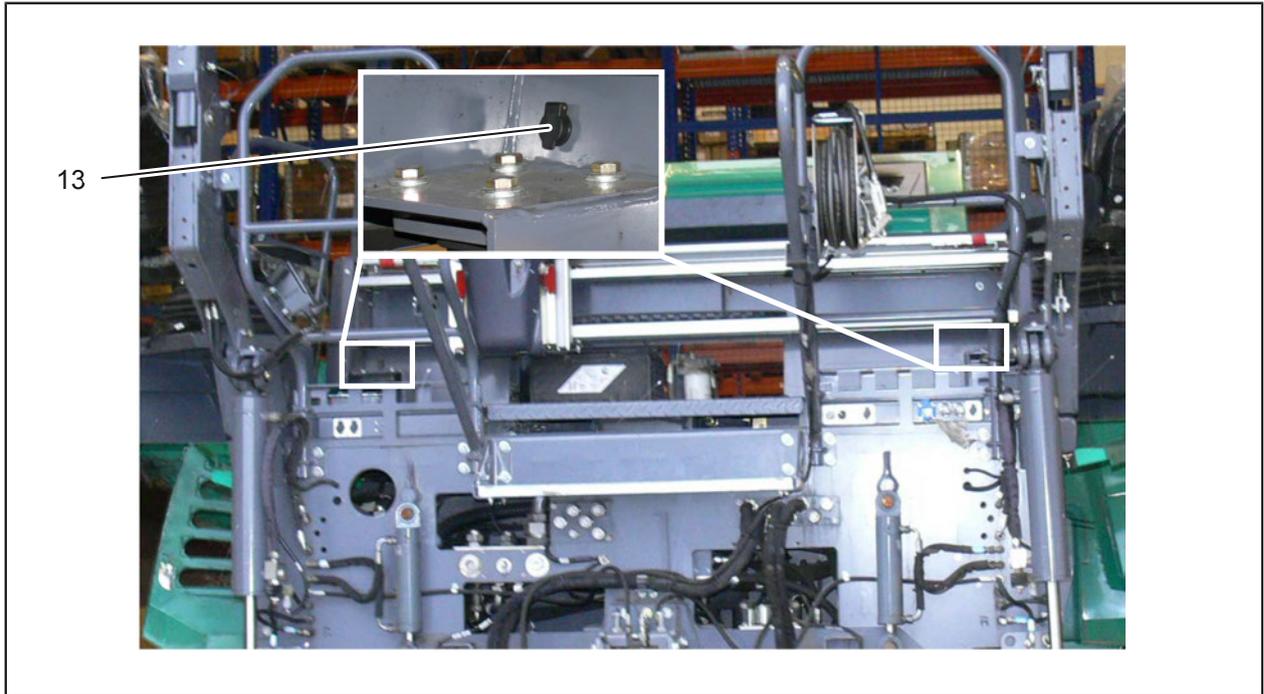


Fig. 2-94 : Prises (III)

[13] Prises 24 V ou prise 12 V
(option)

2.06.03 Boîtier électrique



Fig. 2-95 : Boîtier électrique 24 V

[1] Barrette à fusibles

Le boîtier électrique 24 V (3) se trouve sous le siège de conducteur de gauche. Si le siège de conducteur est pivoté vers l'extérieur, le boîtier électrique (3) est accessible.

Le boîtier électrique 24 V (3) contient le câblage et les fusibles des groupes de travail 24 V.

Tous les fusibles se trouvent dans la barrette à fusibles (1). L'affectation des différents fusibles est décrite au chapitre « Occupation – fusibles » (*cf. page 287*).

2.06.04 Boîtier électrique de chauffage

Boîtier électrique de chauffage externe



Fig. 2-96 : Boîtier électrique de chauffage externe

- [1]** Surveillance du coupe-circuit **[2]** Appareil de surveillance d'isolation

Le boîtier électrique de chauffage (5) se trouve au-dessous du siège de conducteur droit. Si le siège de conducteur est pivoté vers l'extérieur, le boîtier électrique de chauffage (5) est accessible.

Les prises du boîtier électrique de chauffage sont décrites au chapitre « Prises » (cf. page 127).

Boîtier électrique de chauffage interne

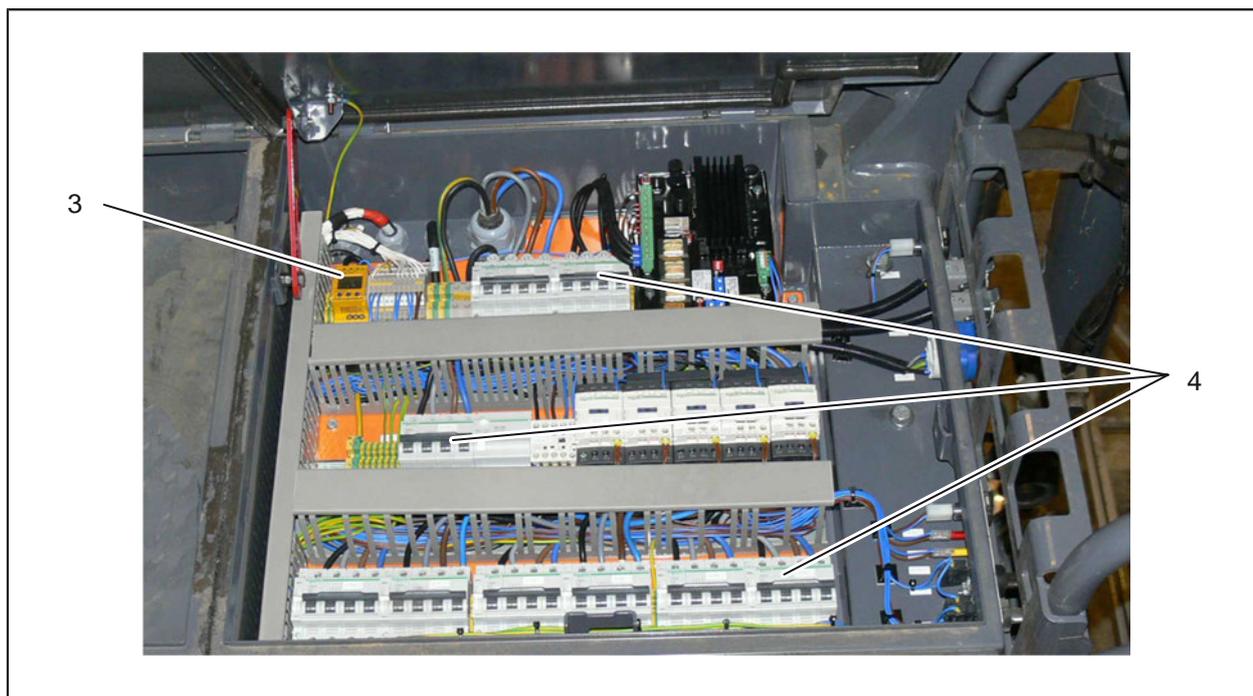


Fig. 2-97 : Boîtier électrique de chauffage interne

[3] Appareil de surveillance d'isolation **[4]** Coupe-circuit automatiques

Le boîtier électrique de chauffage (5) contient le câblage et les fusibles du chauffage de la table 400 V.

L'alternateur et le chauffage de la table ou les éléments chauffants de la table sont protégés par des coupe-circuit automatiques [2].

Quand un des coupe-circuit automatiques [4] s'est déclenché, le témoin lumineux s'allume sur le boîtier électrique de chauffage (5).

Le coupe-circuit automatique [2] a déclenché

- Faire appel à un électricien qualifié pour déterminer et éliminer la cause du déclenchement du coupe-circuit automatique [2].
- Réenclencher le coupe-circuit automatique [2].

Appareil de surveillance d'isolation [1]

- Si la résistance d'isolement chute au-dessous d'une valeur prédéfinie, le témoin lumineux sur le boîtier électrique de chauffage (5) s'allume.



L'opération peut être effectuée pendant cette journée. Avant toute autre opération, il convient toutefois de faire éliminer le défaut d'isolement par un électricien.

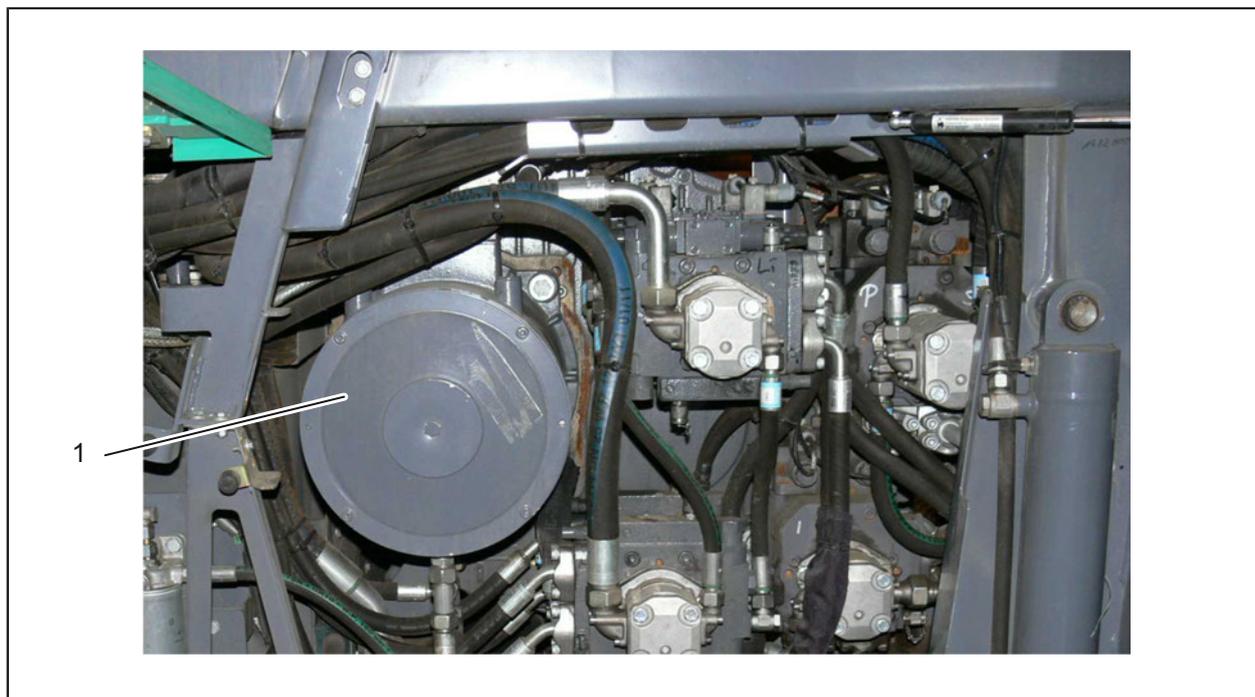
2.06.05 Alternateur

Fig. 2-98 : Alternateur

[1] Alternateur

L'alimentation en tension 400 V se fait via l'alternateur (6). L'alternateur (6) est actionné par la boîte de transfert de pompe.

L'alternateur (6) est un alternateur synchrone sans balais. Il fournit le courant triphasé nécessaire pour le chauffage de la table, les ballons éclairants (option) et la prise de contact de protection (option).

2.08 Transmission



Fig. 2-99 : Transmission

- (1) Chenille du mécanisme de roulement (2) Transmission hydrostatique
- (4) Chasse-matière mécanique / hydraulique (option)

Le finisseur est équipé d'une transmission hydrostatique (2).

Chaque chenille du mécanisme de roulement (1) comporte sa propre transmission hydrostatique (2), qui se compose du réducteur du train de roulement et du moteur à cylindrée variable.

Sur les deux réducteurs du mécanisme de déplacement se trouve un frein à disques multiples et pression de ressort desserré hydrauliquement qui empêche le finisseur de rouler/se déplacer involontairement quand le moteur diesel est arrêté. Il bloque l'engrenage aussitôt le moteur arrêté.

Suite à l'action sur l'interrupteur principal de transmission le frein à disques multiples et ressort est automatiquement desserré de manière hydraulique et permet de continuer la course. Le frein à disques multiples et pression de ressort est couplé à l'interrupteur principal de marche (position P).

Le chasse-matière (4) repousse la matière qui se trouve sur le sol devant les chenilles du mécanisme de roulement (1). On évite ainsi que les chenilles du mécanisme de roulement (1) s'encrassent et que la machine s'élève involontairement.

Pour les marches de transport:

- le chasse-matière hydraulique (4) (option) doit être relevé;
- le chasse-matière mécanique (4) doit être relevé et verrouillé.

Pour tous les travaux au chasse-matière (4) les parois de trémie doivent être bloquées.

2.09 Système de direction

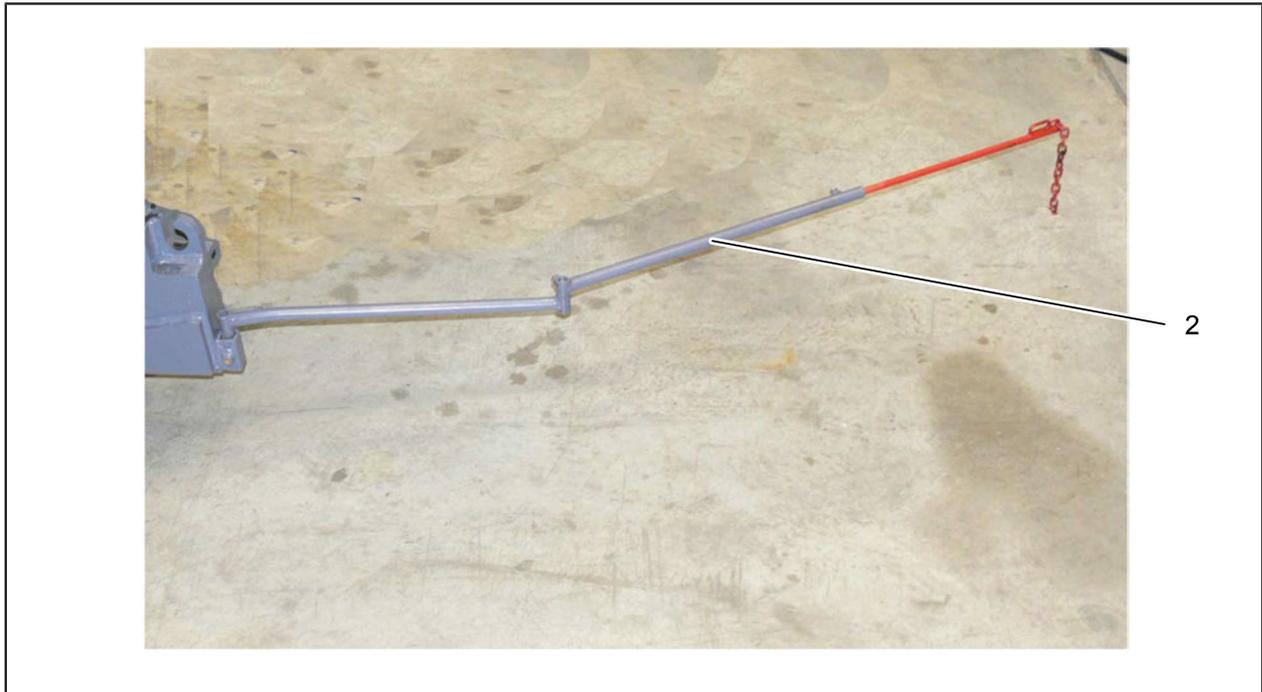


Fig. 2-100 : Système de direction

- (2) Indicateur de direction
- (3) Système de direction mécanique (option) (cf. page 136), sans illustration
- (4) Système de direction à ultrason (option) (cf. page 137), sans illustration

Les indicateurs de direction (2) aident à maintenir la voie de pose.

Pour le transport, l'indicateur de direction (2) doit être rentré et bloqué.

2.09.01 Mécanisme de direction (option)

Palpage mécanique

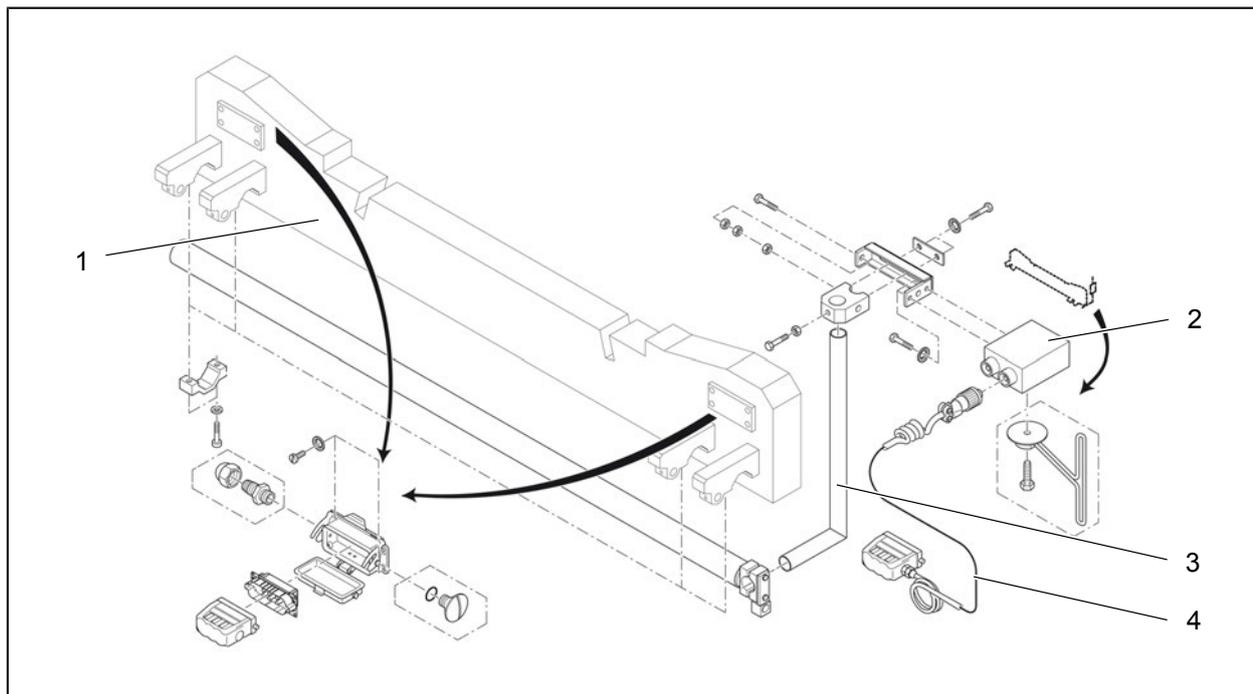


Fig. 2-101 : Système de direction – palpation mécanique

- | | |
|---------------------|---|
| [1] Traverse | [2] Unité de capteurs (capteur et capteur à arceaux) |
| [3] Support | [4] Câble de liaison |

Le système de direction (3) permet de conduire exactement le finisseur le long d'une ligne de référence requise.

Si des lignes de référence mécaniques (par exemple tube de remorquage, fil directeur, bordure de trottoir) sont utilisées, le rayon de trajectoire est supérieur à 10 m.

Le mécanisme de direction (3) est monté sur le logement du tube de remorquage.

Palpage par ultrasons

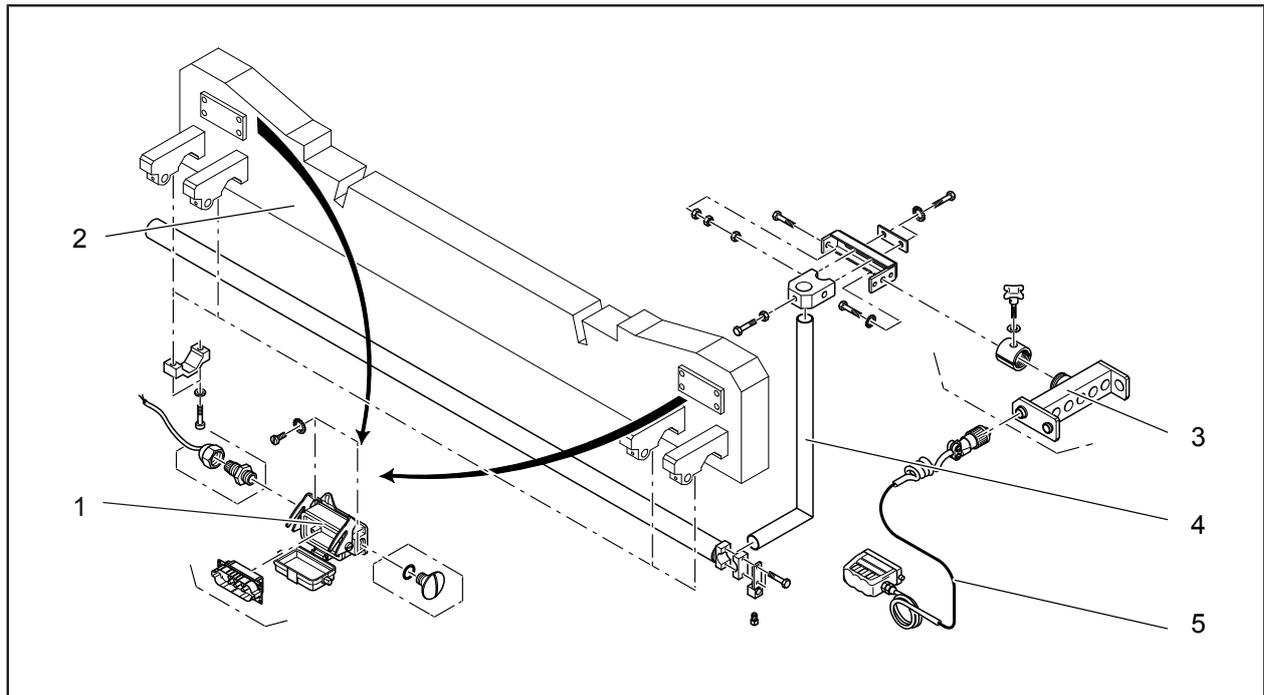


Fig. 2-102 : Mécanisme de direction – palpage par ultrasons

- [1] Prise de capteur de direction [2] Traverse
[3] Unité de capteurs (capteur à [4] Support
ultrasons)
[5] Câble de liaison

Le système de direction (4) permet de conduire exactement le finisseur le long d'une ligne de référence requise.

Si des lignes de référence mécaniques (par exemple tube de remorquage, fil directeur, bordure de trottoir) sont utilisées, le rayon de trajectoire est supérieur à 10 m. Le mécanisme de direction (4) est monté sur le logement du tube de remorquage.

2.10 Système de transport

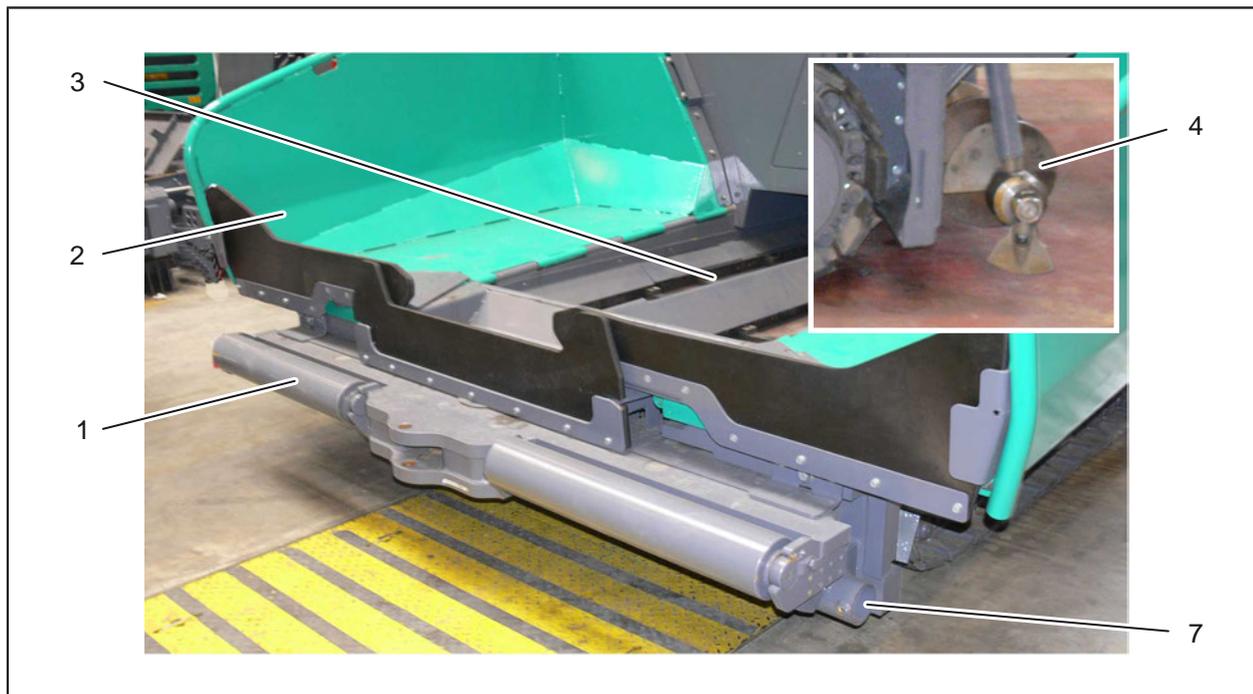


Fig. 2-103 : Système de transport (I)

- | | |
|--|---|
| (1) Rouleau de poussée standard / suspendu (option) (cf. page 139) | (2) Trémie à matière (cf. page 140) |
| (3) Bandes à racleurs (cf. page 141) | (4) Vis sans fin de distribution (cf. page 143) |
| (7) Logement du tube de remorquage | |

Le finisseur se déplace et pousse le camion vers l'avant via les rouleaux de poussée (1). Ces rouleaux (1) appuient sur les pneus du camion.

Les enrobés sont versés dans la trémie à matière (2) de la plate-forme de chargement d'un camion.

Les bandes à racleurs (3) transportent la matière dans les vis sans fin de distribution (4) qui la répartissent de façon uniforme devant la table.

2.10.02 Trémie à matière



Fig. 2-105 : Trémie à matière

- | | | | |
|-----|-----------------------------|-----|---------------------------------|
| [1] | Racleur de matière | [2] | Verrouillage de paroi de trémie |
| [3] | Racleur de matière réglable | [4] | Paroi de trémie |
| [5] | Volet d'entrée (déposé) | | |

La trémie à matière (2) sert de récipient de stockage des enrobés.

Volet d'entrée [5] et racleur de matière [1], [3] empêchent les enrobés de tomber sur le revêtement précompacté.

Les parois de trémie [4] peuvent être levées et baissées individuellement ou hydrauliquement ensemble.

Variantes des volets d'entrée

- Déplaçable hydrauliquement (option)
Empêche la chute et la déposition de la matière quand la trémie à matière (2) est refermée.
- Rabattable mécaniquement et déposé (option)
Le volet d'entrée déposé [5] présente un renforcement central. Les camions à dispositifs d'attelage installés à basse hauteur ne peuvent donc pas endommager la calotte frontale.

i Pour le transport ou le déplacement sur le chantier, les parois de trémie [4] doivent être relevées et verrouillées.

2.10.03 Bandes à racleurs

Unités d'entraînement



Fig. 2-106 : Unité d'entraînement bande à racleurs de gauche

- [1]** Bande à racleurs **[2]** Tôle de fond
[3] Unité d'entraînement –
bande à racleurs de gauche

Les deux bandes à racleurs (3) ont leur propre entraînement.

Les entraînements sont composés du moteur hydraulique avec engrenage en aval et chaîne d'entraînement.

La tôle de fond [2] des bandes à racleurs (3) est en matériau très résistant à l'usure pour contrecarrer le caractère abrasif des enrobés.

Commande de bande à racleurs

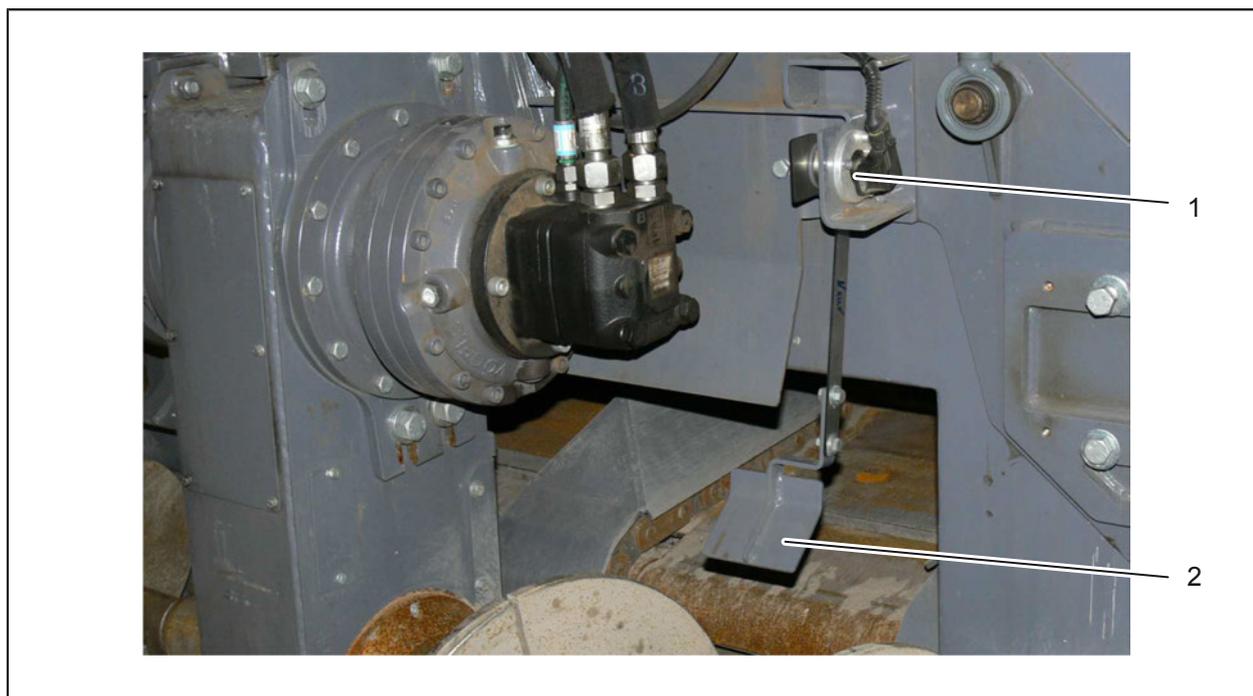


Fig. 2-107 : Commande de bande à racleurs

[1] Capteur

[2] Palette

Les deux convoyeurs à raclettes (3) sont équipés de commandes séparées.

Une palette mobile [2] est montée au capteur [1]. Le capteur [1] surveille le niveau de remplissage du matériel de pose devant la table et règle la vitesse de courroie en appliquant la valeur de consigne pré réglée.

La valeur de consigne pour le niveau de remplissage est réglée via l'écran du pupitre de commande.

2.10.04 Vis sans fin de distribution

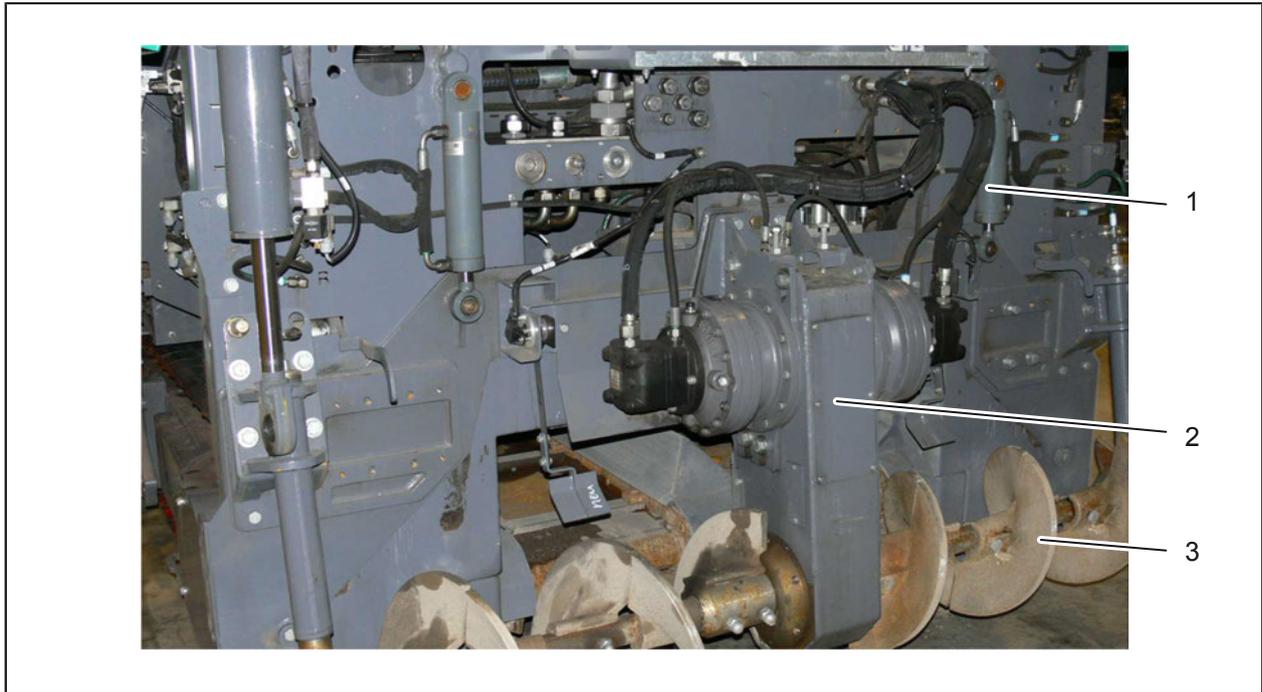


Fig. 2-108 : Vis sans fin de distribution

- [1]** Réglage d'hauteur de la vis sans fin de distribution, hydraulique
- [2]** Caisson de réducteur
- [3]** Vis sans fin de distribution

Les deux vis sans fin de distribution (4) ont leur propre entraînement.

Les entraînements sont composés du moteur hydraulique avec engrenage en aval et chaîne d'entraînement.

La chaîne d'entraînement tourne dans le caisson de vis sans fin [2].

Les chaînes d'entraînement sont tendues au moyen de vis de réglage sur les engrenages.

Les vis sans fin de distribution (4) peuvent être prolongées des deux côtés en fonction de la largeur de travail.

Le mode de fonctionnement de la palette de commande de vis correspond à celui de la palette de commande de bande à racleurs (*cf. page 141*).

La commande à palette de vis sans fin ne peut pas être utilisée pour la pose sur largeur de sol. Ceci n'est possible qu'avec le capteur à ultrason de la vis sans fin de distribution.



Dès que la vis sans fin de distribution se trouve dans sa position la plus basse il n'y a qu'une garde au sol minimale qui doit être respectée.

Les vis sans fin de distribution peuvent être réglées en hauteur en fonction de la largeur de travail totale, tôles en U et étais incluses.

2.10.05 Capteur à ultrasons de vis sans fin de distribution (option)

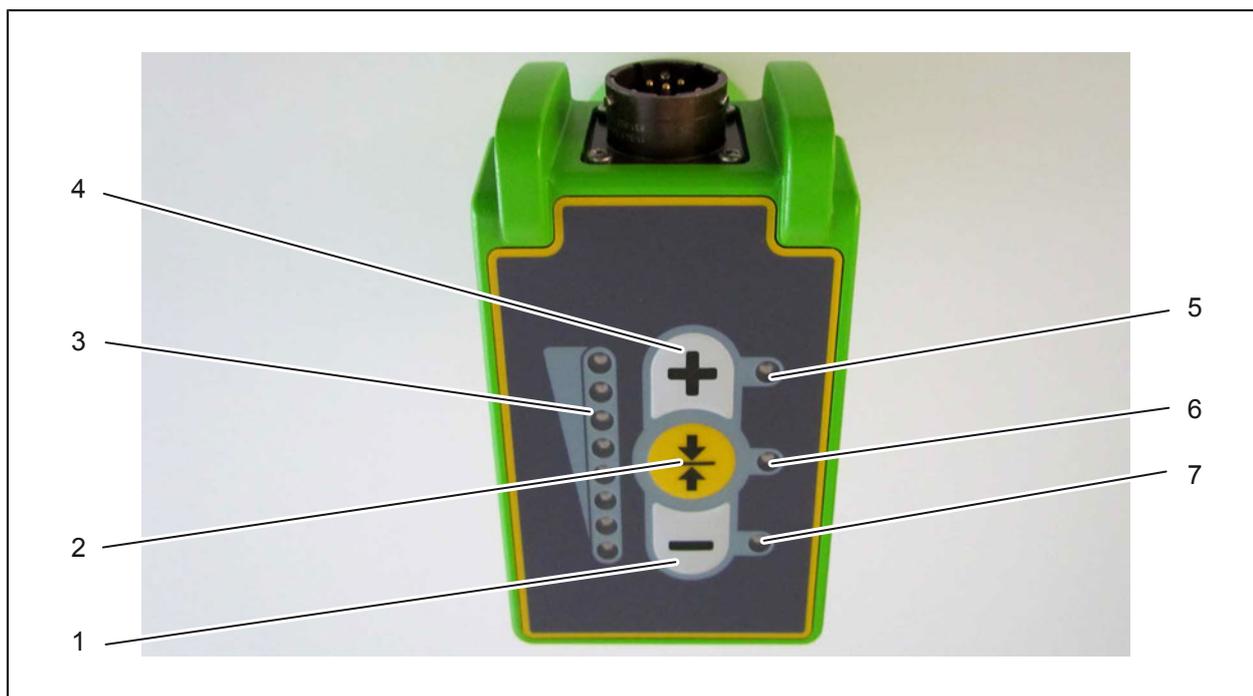


Fig. 2-109 : Capteur à ultrasons de vis sans fin de distribution

- | | |
|--|--|
| [1] Diminution de l'amenée de matière | [2] Ajustage rapide |
| [3] Valeur de consigne du niveau de remplissage | [4] Augmentation de l'amenée de matière |
| [5] DEL trop de matière | [6] DEL niveau de matière équilibré |
| [7] DEL trop peu de matière | |

Le capteur à ultrasons surveille la hauteur de remplissage de la matière de pose et régule la vitesse de vis sans fin de distribution en fonction du niveau de remplissage.

- i** Si la DEL [6] s'allume, le niveau de remplissage de matière correspond à la valeur définie.
- Si le bouton d'augmentation de l'amenée de matière [4] est enfoncé, l'amenée de matière augmente.
 - Si le bouton de diminution de l'amenée de matière [1] est enfoncé, l'amenée de matière diminue.

- i** Si seule la DEL [5] s'allume, trop de matière est amenée. Pour conserver ce niveau de matière, enfoncer le bouton d'augmentation de l'amenée de matière [4] jusqu'à ce que la DEL [6] s'allume.

Si seule la DEL [7] s'allume, trop peu de matière est amenée. Pour conserver ce niveau de matière, enfoncer le bouton de diminution de l'amenée de matière [1] jusqu'à ce que la DEL [6] s'allume.

Le capteur à ultrason est monté sur le longeron de coulisse latérale de la table.

Le bouton Ajustage rapide [2] permet d'utiliser le niveau de remplissage actuel en tant que valeur de consigne.

2.11 Système de nivellement

2.11.01 Système de nivellement NIVELTRONIC Plus® (option)



Fig. 2-110 : Système de nivellement NIVELTRONIC Plus®

- (1) Poste de commande externe (2) Support des capteurs
(3) Capteur (cf. page 146) (4) Broche de réglage d'hauteur

Le système de nivellement automatise une pose plane et est commandé via le poste de commande externe.

2.11.01.01 Capteurs

Capteur à longue portée mécanique

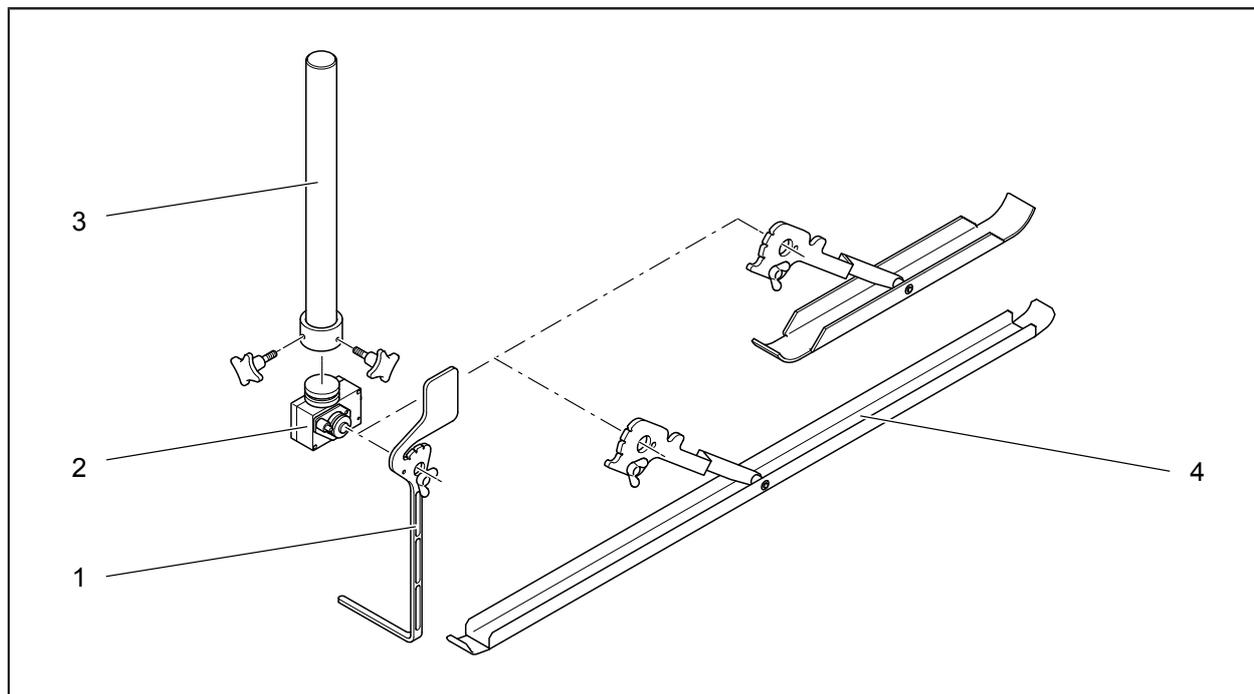


Fig. 2-111 : Capteur à longue portée mécanique

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| [1] Capteur à arceau | [2] Capteur de hauteur |
| [3] Tube de support | [4] Capteur ski (0,35 m) |

Les capteurs à arceau/ski [1], [4] doivent être vissés avec l'arbre du capteur de hauteur [2].

Le capteur à arceau [1] permet de palper le long d'une ligne de référence (par ex. ligne électrique, bordure de trottoir).

Capteur à longue portée à ultrasons

Fig. 2-112 : Capteur à longue portée à ultrasons

Le capteur à longue portée à ultrasons palpe sans contact à partir d'une ligne de référence au choix (par exemple fil directeur, bordure de trottoir).

Récepteur laser

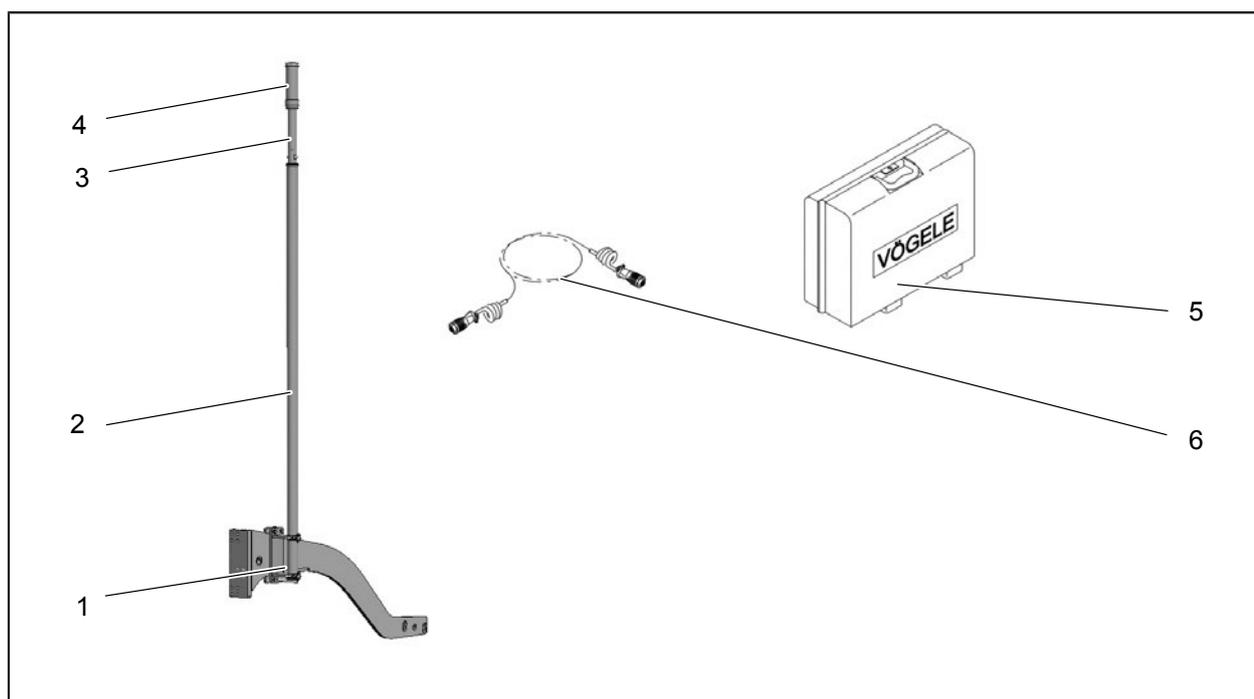
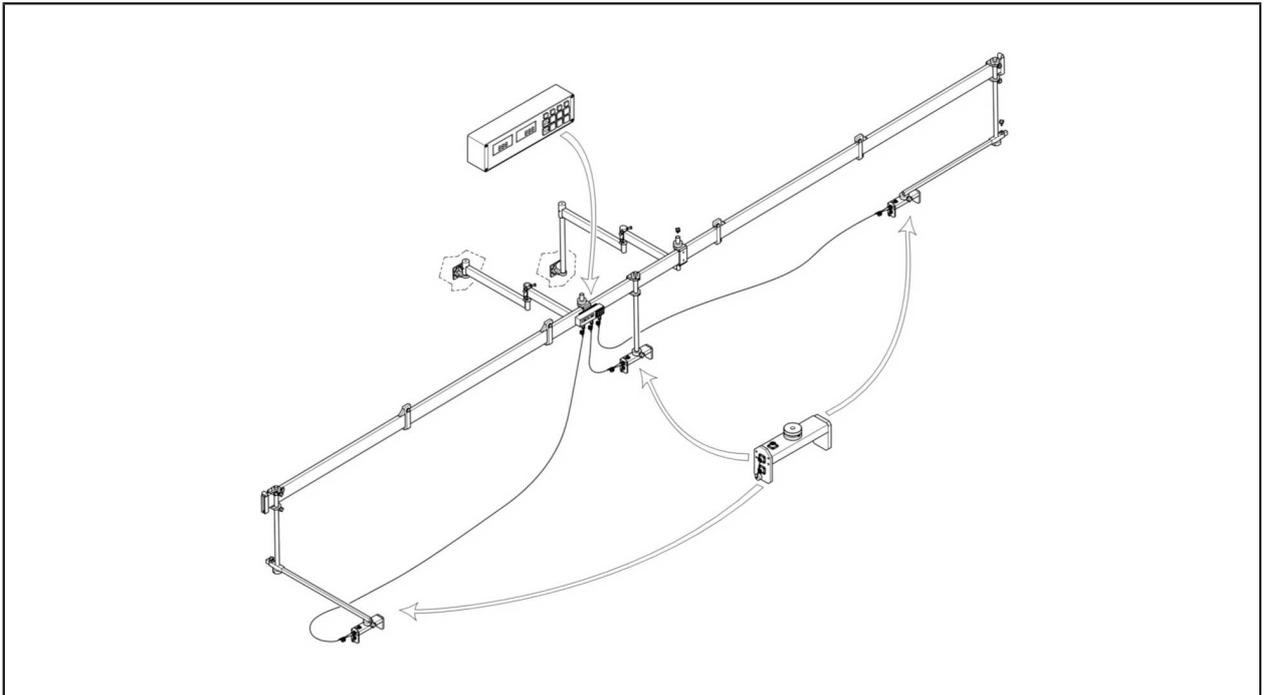


Fig. 2-113 : Récepteur laser

- | | | | |
|------------|--------------|------------|-----------------|
| [1] | Fixation | [2] | Tube de support |
| [3] | Réhaussement | [4] | Capteur |
| [5] | Coffre | [6] | Câble |

Le récepteur laser est pratique pour les zones à grandes superficies (par exemple stades). Un système laser génère avec un rayon rotatif un plan couvert par le récepteur laser sur le finisseur.

Le récepteur laser est pratique pour les poses sur inclinaison longitudinale resp. transversale constante.

Big Ski*Fig. 2-114 : Big Ski*

Sur le Big Ski, trois capteurs à longue portée à ultrasons sont disposés sur une barre de support. Une valeur moyenne est constituée à partir des valeurs mesurées des capteurs à longue portée à ultrasons.

Capteur d'inclinaison*Fig. 2-115 : Capteur d'inclinaison***[1] Capteur d'inclinaison**

Le capteur d'inclinaison mesure la pente entre les longerons de la table reliés aux barres d'inclinaison transversales.

Capteur séparé à ultrasons

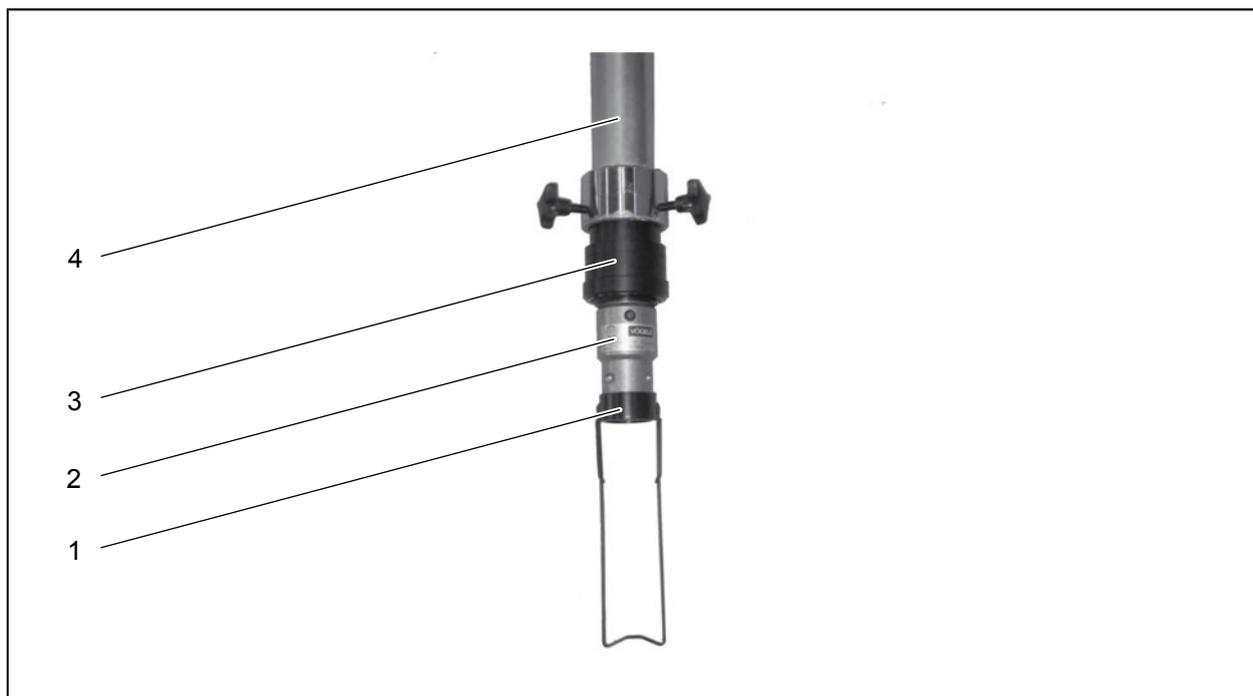


Fig. 2-116 : Capteur séparé à ultrasons

- | | |
|----------------------------------|----------------------------|
| [1] Arceau de référence | [2] Capteur séparé |
| [3] Adaptateur enfichable | [4] Tube de support |

Le capteur séparé à ultrasons balaie le sol sans contact. L'arceau de référence est nécessaire pour la compensation de température.

Ce capteur séparé peut facilement être monté et démonté grâce à l'adaptateur enfichable (par ex. après la terminaison des travaux).

2.11.01.02 Niveau à eau

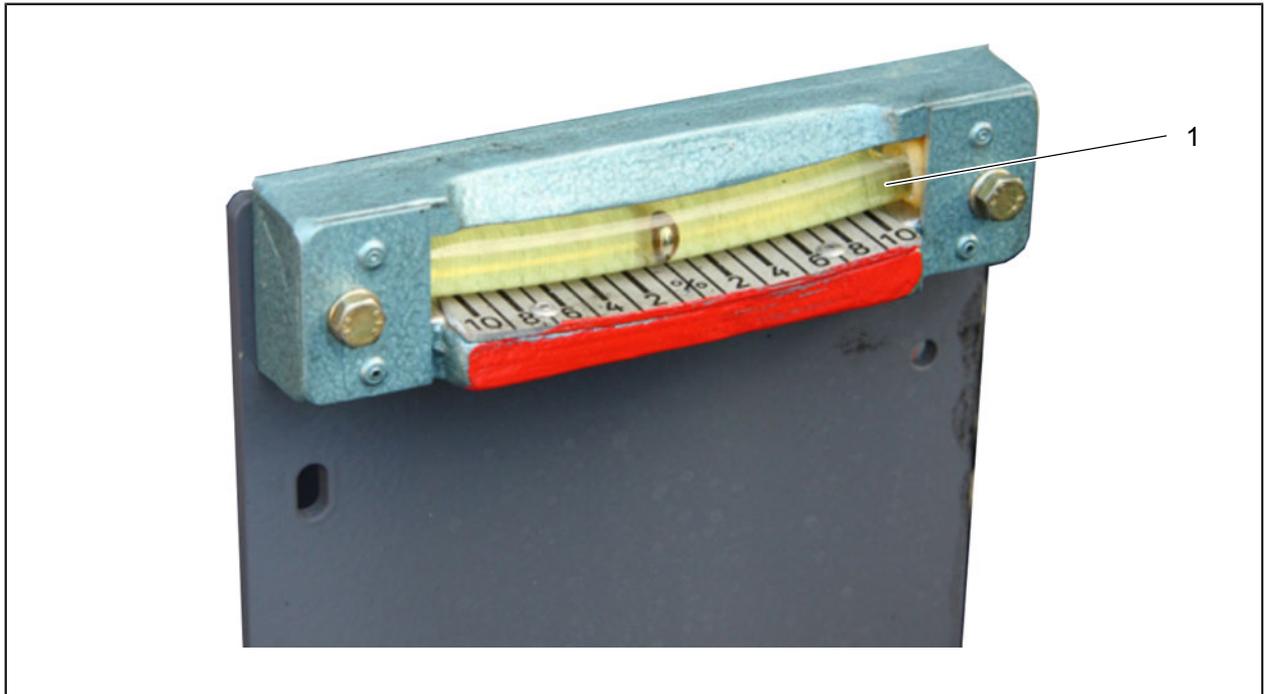


Fig. 2-117 : Niveau à eau

[1] Niveau à eau

Le niveau à eau [1] indique l'inclinaison de la table par rapport à l'horizontale. La position de la table peut être lue sur le niveau à bulle du niveau à eau [1] et ajustée avec les touches des postes de commande externes.

2.13 Installation de lavage (option)

2.13.01 Installation de lavage avec réservoir d'agent de séparation

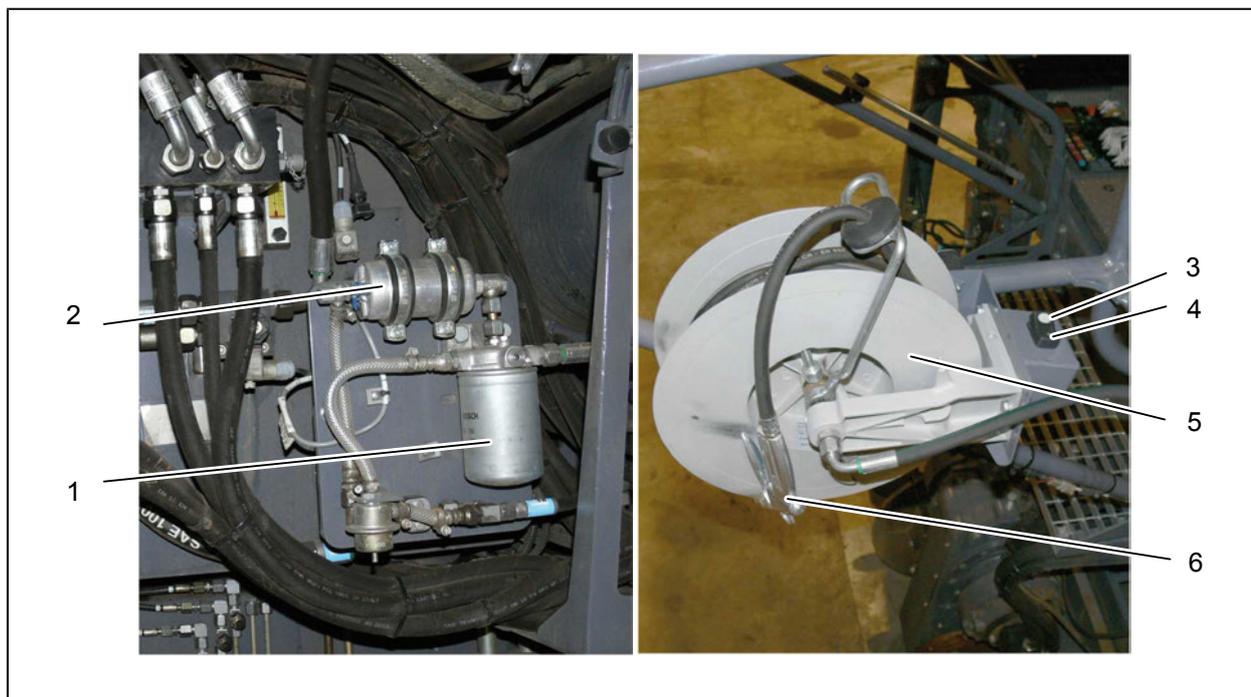


Fig. 2-118 : Installation de lavage

- | | | | |
|-----|---------------------------|-----|-----------------------|
| [1] | Filtre | [2] | Pompe |
| [3] | Témoin lumineux – service | [4] | Commutateur à bascule |
| [5] | Enrouleur de flexible | [6] | Lance manuelle |

Une installation de lavage est disponible en option.

L'installation de lavage sert à l'application de l'agent de séparation à l'aide d'une lance manuelle [6].

La pompe [2] refoule l'agent de séparation vers la lance manuelle par le biais d'un flexible.

L'enrouleur de flexible [5] sert à faciliter l'enroulement et le déroulement du flexible de l'installation de lavage.

Le flexible a un raccord standard pour le raccordement de la lance manuelle [6] et est relié avec la pompe de l'installation de lavage.



N'utilisez pas les produits de nettoyage suivants :

- Essence
- Produits facilement inflammables
- Substances agressives

Observez les consignes de sécurité des différents produits de nettoyage.

Réservoir d'agent de séparation

Fig. 2-119 : Réservoir d'agent de séparation

[1] Réservoir d'agent de
séparation

[2] Tubulure de remplissage
séparation

2.13.02 Lance d'épaule

Une lance d'épaule avec un flexible de 2 m est disponible en option.

2.14 Accouplement des tables



Fig. 2-120 : Accouplement des tables

- | | |
|--|---|
| (1) Longeron de mise à niveau | (2) Vérin de mise à niveau (cf. page 155) |
| (3) Vérin de levage de table | (4) Décharge de table (option) (cf. page 156) |
| (5) Verrouillage de table (cf. page 157) | (11) Liaison tracteur / table, électrique et hydraulique (cf. page 157) |
| (12) Réglage du longeron de mise à niveau (cf. page 155) | |

2.14.01 Vérin de mise à niveau

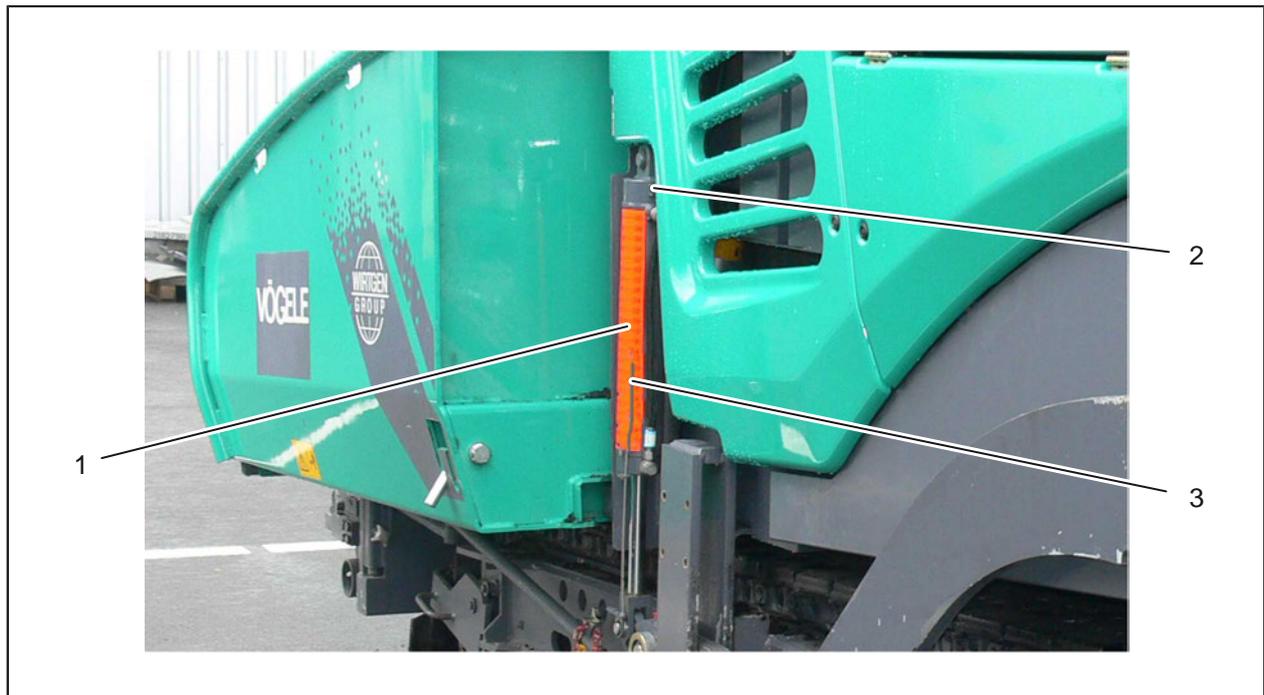


Fig. 2-121 : Vérin de mise à niveau

[1] Graduation

[2] Raccordement du capteur de mesure de voie

[3] Jauge

La position de consigne de la table est réglée au moyen des vérins de mise à niveau (2).

Les vérins de mise à niveau (2) sont déplacés en position via la fonction de table du pupitre de commande et les postes de commande externes.

Le cadran [1] sur le vérin de mise à niveau (2) indique une valeur approximative.

i La mesure de voie intégrée permet de lire la régulation de hauteur des vérins de mise à niveau sur les écrans (pupitre de commande et poste de commande externe).

2.14.02 Décharge de table (option)



Fig. 2-122 : Décharge de table

[1] Décharge de table (option)

Quand la matière à poser n'est pas très porteuse, il est possible de réduire la pression de la table sur la matière.

La pression peut être affichée/réglée sur l'écran (pupitre de commande et poste de commande externe).



La décharge de table (4) n'est active que lorsque la table est en position de flottement.

2.14.03 Verrouillage de table



Fig. 2-123 : Verrouillage de table

- [1]** Goujon de verrouillage **[2]** Tôle de guidage du longeron de table

Les tôles de guidage des longerons de table [2] sur la paroi arrière doivent se trouver en position extérieure lors du verrouillage, afin de maintenir la table dans la position correcte.

Pour le transport ou le déplacement du finisseur sur le chantier, la table doit reposer sur le goujon de verrouillage [1] avec les deux longerons de mise à niveau (1).



C'est quand les vérins de levage (3) sont complètement sortis, c'est-à-dire quand le point de traction des longerons de mise à niveau est en position inférieure, que la garde au sol de la table est la plus grande.

Le verrouillage de table est mécanique.

En option, un verrouillage de table hydraulique est disponible.

2.14.04 Liaison tracteur / table, électrique et hydraulique

Les éléments hydrauliques et électriques rapportés de la table dépendent du modèle de table.

Éléments de liaison électriques

Vous trouverez des informations sur les éléments électriques rapportés (prises) au chapitre « Prises » (cf. page 127).

Éléments de liaison hydrauliques

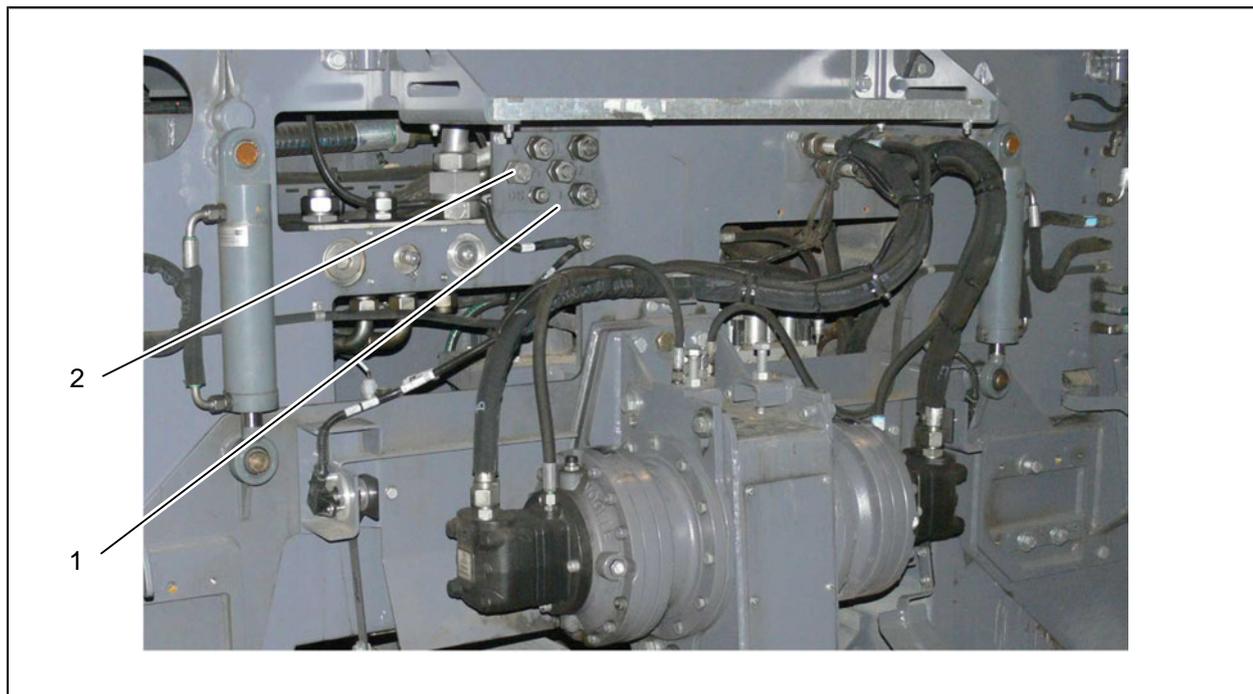


Fig. 2-124 : Éléments hydrauliques rapportés

[1] Tôle

[2] Raccords
hydrauliques

Les identifications de raccordement sont gravées sur la tôle [2].



Vous trouverez d'autres informations sur les raccords hydrauliques dans le schéma des connexions hydrauliques.

2.14.05 Réglage du longeron de mise à niveau

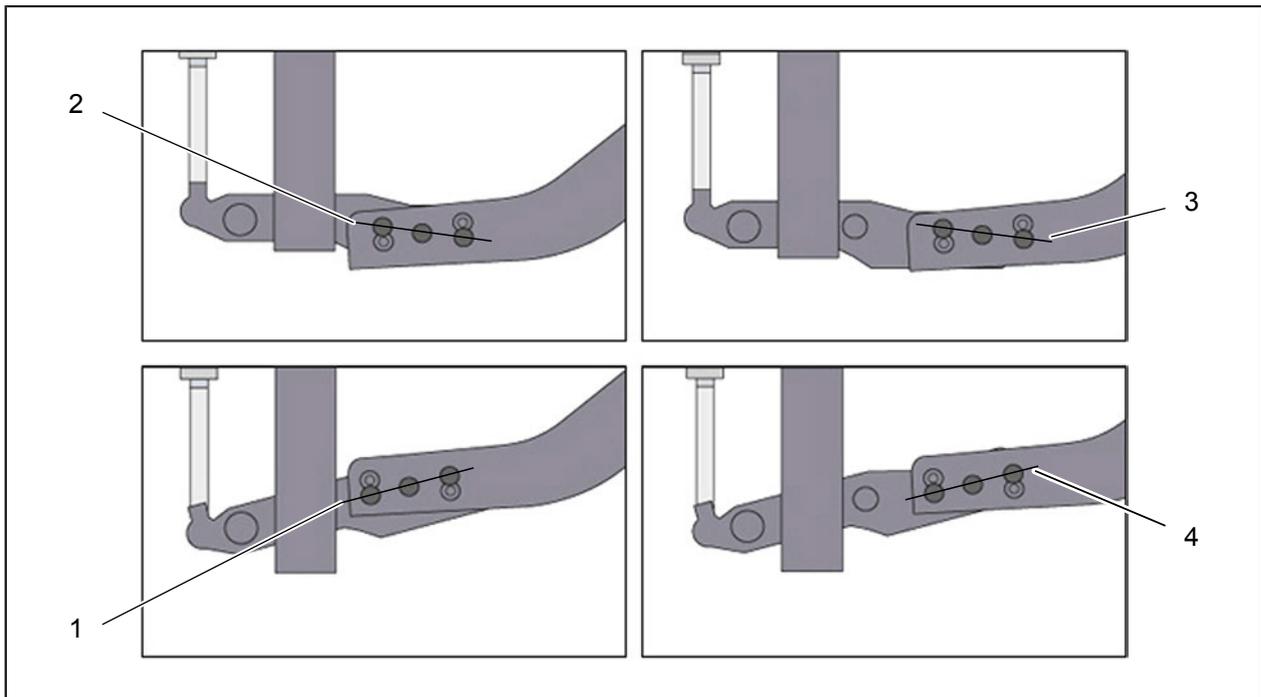


Fig. 2-125 : Réglage du longeron de mise à niveau

- | | |
|---|--|
| [1] Position de table haute | [2] Position de table |
| [3] Position de table décalée vers l'arrière | [4] Position de table haute, décalée vers l'arrière |

La position de table [1], [2] est pour une épaisseur de montage jusqu'à 20 cm.

Pour les positions de table décalée vers l'arrière [3], [4], l'écart entre la table et la vis sans fin est élargi de 80 mm.

Le réglage des longerons de mise à niveau est décrit dans le chapitre « Montage et transformation » (*cf. page 289*).

La hauteur de position de la table est indiquée sur les écrans (pupitre de commande et poste de commande externe) et par les graduations.

Les valeurs indiquent l'écart parallèle entre la table de pose et le recouvrement précompacté.

2.14.05.01 Hauteur de table

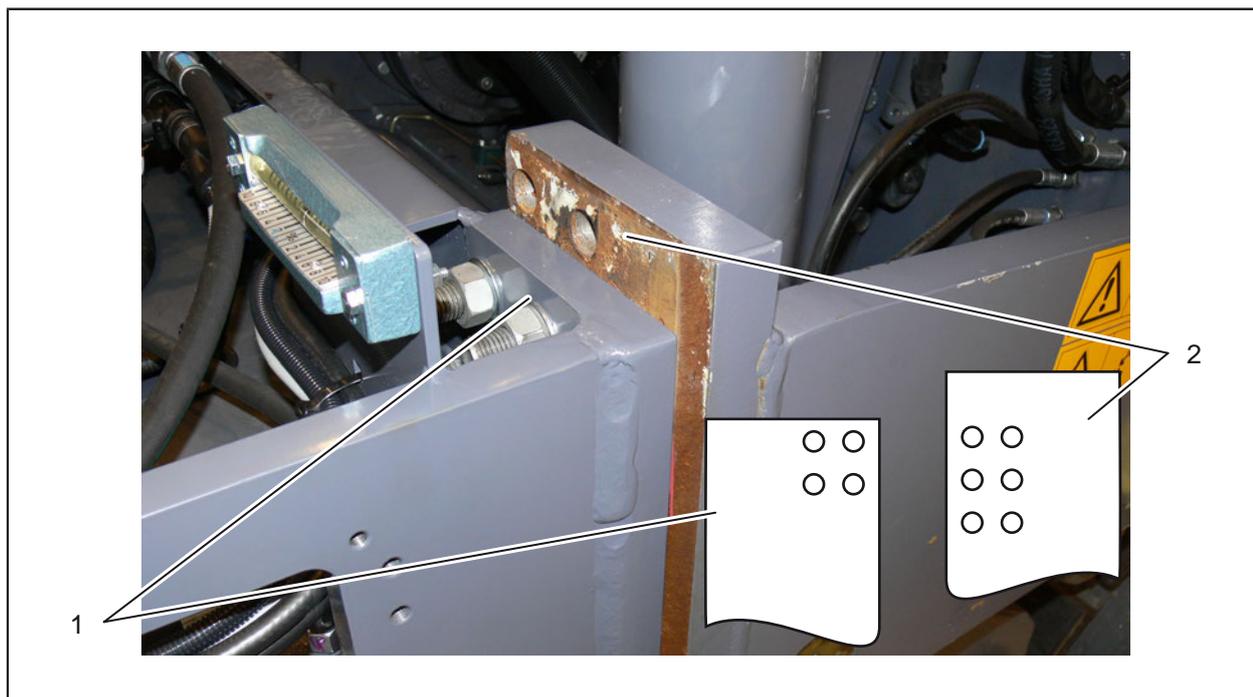


Fig. 2-126 : Hauteur de table

[1] Bride de table

[2] Bride de longeron de mise à niveau

La hauteur de la table peut être pré réglée en déplaçant la bride de table et la bride de longeron de mise à niveau l'une par rapport à l'autre.

2.18 Système de graissage

2.18.01 Installation de lubrification centrale



Fig. 2-127 : Installation de lubrification centrale

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| (1) Graisseur de la pompe à graisse | (2) Réservoir |
| (3) Couvercle de réservoir | (4) Remplissage du graisseur |

Après avoir activé les groupes de convoyage, l'installation de lubrification centrale fonctionne.

L'installation de lubrification centrale alimente en graisse tous les points de graissage importants des bandes à racleurs et vis sans fin de distribution.

Si la quantité de graisse est trop basse, ceci est indiqué sur l'écran du pupitre de commande.

En option, une presse manuelle est disponible pour charger le réservoir (2).

2.19 Table de finisseur

Cf. Manuel d'utilisation de la table.

3 UTILISATION



Pendant toute activité respectez les indications du manuel de sécurité.

Ce chapitre décrit la manière d'utiliser les sous-ensembles et le finisseur. Les numéros de position dans les graphiques de pièces individuelles sont indiqués entre crochets [] dans le texte.



Fig. 3-1 : Pupitre de commande – vue d'ensemble

- | | |
|--|--|
| [1] Interrupteur principal de marche | [10] Arrêt d'urgence |
| [14] Bandes à racleurs / vis sans fin de distribution / dameur | [15] Renversement de marche des chenilles du mécanisme de roulement |
| [17] Transmetteur de valeur de consigne pour la vitesse de pose | [19] AutoSet (réglage automatique) |
| [20] Sélecteur de modes de fonctionnement | [31] Chauffage de table |
| [34] Levage/descente et verrouillage de la table | [53] Réglage du régime de moteur diesel |
| [54] Démarrage/arrêt du moteur | [51] Joystick de direction |

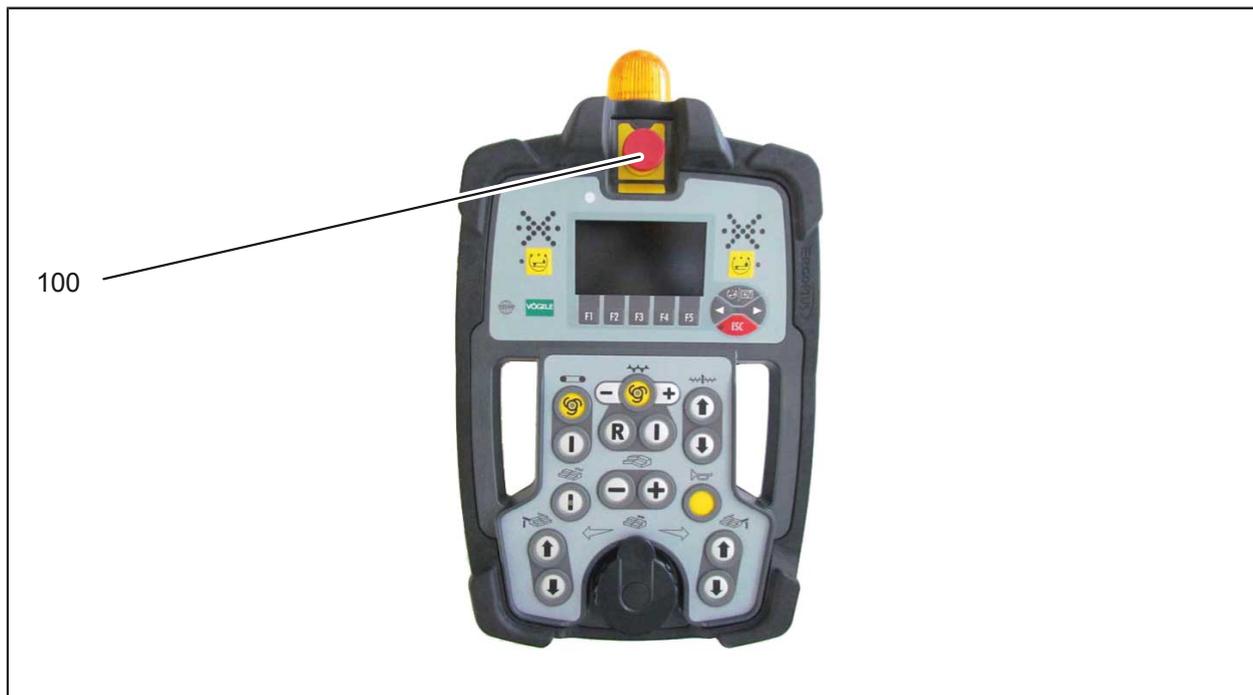


Fig. 3-2 : Poste de commande externe

[100] Arrêt d'urgence

3.01 Consignes générales

Avant la mise en service de la machine ou avant son utilisation, il faut effectuer toutes (selon l'équipement de la machine) les tâches décrites dans le chapitre "Montage et transformation" (cf. page 289). Faute de quoi, des endommagements de la machine ou des résultats de travail défectueux pourront se produire.

3.02 Préparer le poste de travail

Avant de démarrer le moteur, il faut préparer le poste de travail.



⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'éblouissement dû à des phares mal réglés

Les phares mal réglés peuvent occasionner des accidents de la circulation.

- Ne tournez ou ne déplacez pas d'autre façon que ce soit les phares.

AVIS

Risque d'endommagement de la machine

Le guide-câbles risque d'être coincé et endommagé lors du pivotement.

- Veillez à ce que le guide-câbles ne se trouve pas coincé lors du pivotement.
- La console doit s'enclencher une fois déplacée.

Préparer le poste de travail

- Ouvrir le toit de protection (cf. page 165).
- Régler le siège du conducteur.
- Régler le pupitre de commande.
- Régler les rétroviseurs et l'éclairage.
- Déployer le feu de signalisation (option).
- Démontez la protection anti-vandalisme et la ranger dans le rangement sous la trappe d'entretien du système hydraulique.

3.02.01 Ouvrir le toit de protection

Fig. 3-3 : Ouvrir le toit de protection

- | | | | |
|-----|------------------------|-----|-----------------|
| [1] | Levier manuel de pompe | [2] | Alésage |
| [3] | Goujon de verrouillage | [4] | Alésage |
| [5] | Pompe manuelle | [6] | Levier de pompe |



⚠ DANGER

Risque d'écrasement

Quand vous rabattez le toit de protection, il existe un danger de blessures ou même de mort !

- Assurez-vous que personne ne séjourne sur la plate-forme.
- Vérifiez que les équipements de protection sont entièrement montés.

- Ouvrir le toit de protection**
- Retirer le clip de blocage du goujon de verrouillage [3].
 - Extraire les goujons de verrouillage [3] des deux côtés de l'alésage [4].
 - Amener le levier de pompe [6] vers la droite pour ouvrir le toit de protection.
 - Introduisez le levier de pompe manuelle [1] dans le logement de la pompe manuelle [5].
 - Ouvrir le toit de protection en pompant.
 - Insérez les goujons de verrouillage [3] sur les deux côtés de l'alésage [2].
 - Bloquer le goujon de verrouillage [3] avec le clip de blocage.
 - ✓ Le toit de protection est ouvert et verrouillé.

3.01 Mise en service du finisseur

Les points suivants doivent être observés avant de mettre le finisseur en service :

- Fonctionnement des trois interrupteurs d'arrêt d'urgence.
- Fonctionnement des équipements de sécurité.
- Fonctionnement des freins.
- Fonctionnement de la direction.
- Étanchéité des réservoirs et conduites de carburant.
- Étanchéité des réservoirs et conduites hydrauliques.
- État du moteur et de la machine.
- Serrage des raccords à vis.
- Niveau d'huile moteur.
- Niveau d'huile hydraulique.
- Niveaux d'huile dans les engrenages.
- Niveau de remplissage du réservoir de carburant diesel.
- Quantité de graisse dans la pompe à graisse.
- Lubrification des paliers de bande à racleurs.
- Tension des chenilles.
- Niveau de remplissage dans le réservoir de lave-glace.

Le contrôle doit être particulièrement soigneux avant une longue période de travail ou après une longue période d'arrêt.

S'assurer d'une exécution correcte des travaux de maintenance. Les éléments sécuritaires doivent être en état impeccable.

Appoint de graisse et de consommables. Le plan d'entretien et le tableau de lubrifiants se trouvent au chapitre « Tableaux » (*cf. page 269*).

**AVERTISSEMENT****Danger dû à une utilisation incorrecte**

Risque de blessures dû à une utilisation incorrecte.

- La machine ne doit être commandée qu'à partir du poste de conduite en position assise.

Utilisez un guide quand il y a des zones difficiles à observer autour de la machine.

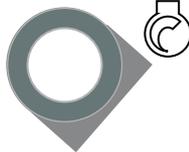
Démarrage du moteur**DANGER****Danger dû aux charges lourdes**

La machine peut se mettre à rouler/se déplacer involontairement et causer des blessures, sinon la mort.

- Avant de démarrer la machine, s'assurer que personne ne séjourne dans la zone à risques.
- Verrouiller les garde-corps autour de la machine, installer une clôture.

- Tourner la clé de contact en position 1.
- Amener le sélecteur de modes de fonctionnement en position neutre et l'interrupteur principal de marche en position P.
- ✓ Le système démarre.
- Attendre que la page d'ouverture apparaisse sur l'écran.
- Le cas échéant, déverrouiller les interrupteurs d'arrêt d'urgence [10] et [100] en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Démarrer le moteur [54] ; appuyer au maximum 10 secondes.
- ✓ Le moteur démarre.
- Relâcher le bouton de démarrage du moteur [54].
- ✓ Le moteur tourne au ralenti.

START/STOP



Laissez tourner le moteur au ralenti pendant env. 10 minutes pour qu'il chauffe.

**AVERTISSEMENT****Risque d'intoxication due aux gaz d'échappement**

Les gaz d'échappement de moteurs diesel sont nocifs pour la santé et peuvent provoquer des maladies graves.

- Ne faites tourner le moteur que dans des endroits bien aérés.
- Dans les locaux fermés, évacuez les gaz d'échappement vers l'extérieur.

Chauffer le finisseur

Le temps de mise en chauffe dure environ 20 minutes, appuyez sur le bouton Chauffage [31].



⚠ DANGER

Risque d'écrasement

L'accrochage par les bandes à racleurs / vis sans fin de distribution peut entraîner de graves blessures, sinon la mort.

Les bandes à racleurs, les vis sans fin de distribution et le dameur démarrent quand le bouton [14] est actionné.

- Assurez-vous que personne ne séjourne dans la zone à risque et qu'aucun objet ne s'y trouve.

Démarrer resp. arrêter bandes à racleurs/vis sans fin de distribution/dameur



- Appuyer sur le bouton Bande à racleurs/Vis sans fin de distribution/ Dameur [14].
- ✓ Convoyeurs à raclettes, vis sans fin de distribution et dameur démarrent en vitesse modérée.
- ✓ La diode du bouton s'allume.
- Appuyer à nouveau sur le bouton Bande à racleurs/Vis sans fin de distribution/Dameur [14].
- ✓ Bandes à racleurs, vis sans fin de distribution et dameur s'arrêtent.
- ✓ La diode du bouton s'éteint.

Démarrez le moteur à l'aide d'un auxiliaire de démarrage

⚠ DANGER



Danger lié à la manipulation des batteries

Danger d'explosion par la formation de "gaz oxydrique", il y a danger de graves blessures.

- Porter un équipement de protection personnel.
- Après ouverture de l'habillage, attendez quelques instants que l'air entre.
- Interdiction de fumer, pas de flammes nues.
- Evitez les courts-circuits et les étincelles.
- Ne posez pas d'outils sur les batteries.

Préparation

- Veillez à la même tension nominale des batteries.
- Une batterie déchargée peut déjà geler à 0°C. Une batterie gelée doit impérativement être dégelée dans un local chaud.
- Utilisez un auxiliaire de démarrage équipé de cosses de batterie isolées et ayant une coupe transversale d'au moins 25 mm².
- Ne déconnectez pas la batterie déchargée du réseau de bord du véhicule.
Les cosses de batterie d'un câble ne doivent pas toucher celles de l'autre câble.
Le véhicule de charge et le véhicule déchargé ne doivent pas se toucher.

- Raccordez le câble**
- Raccordez une cosse de batterie d'un câble au pôle positif de la batterie chargée (signe plus).
 - Raccordez l'autre cosse de batterie de ce câble au pôle positif de la batterie déchargée (signe plus).
 - Raccordez une cosse de batterie du second câble au pôle négatif de la batterie chargée (signe moins).
 - Raccordez l'autre cosse de batterie du second câble à la masse du véhicule déchargé, p. ex. au bloc moteur ou à la vis de fixation de la suspension du moteur. Ne pas raccorder la cosse de batterie au pôle négatif de la batterie déchargée (risque d'explosion), mais par contre le plus loin possible de la batterie déchargée.
 - Posez les câbles de manière à ce qu'ils ne puissent pas être pris par des pièces en rotation et qu'ils puissent, plus tard, être retirés même lorsque le moteur est en marche.
- Démarrage du moteur**
- Démarrez le moteur du véhicule de charge et laissez-le marcher à un régime moteur moyen.
 - Après environ 5 minutes démarrer le moteur du véhicule déchargé.
 - Laisser marcher les deux moteurs, avec l'auxiliaire de démarrage raccordé, à un régime moteur moyen pendant environ 3 minutes.
 - ✓ Le moteur a démarré à l'aide de l'auxiliaire de démarrage.
- Déconnectez le câble**
- Mettez en marche un consommateur électrique au véhicule déchargé (pour éviter des surtensions dans le système électrique).
 - Déconnecter l'auxiliaire de démarrage dans l'ordre inverse.

3.04

Conduire, arrêter et faire tourner le finisseur



DANGER

Danger dû aux charges lourdes

La machine peut se mettre à rouler/se déplacer involontairement et causer des blessures, sinon la mort.

- Avant de démarrer la machine, s'assurer que personne ne séjourne dans la zone à risques.
- Verrouiller les garde-corps autour de la machine, installer une clôture.



Respecter la montée / l'inclinaison autorisée pour le travail avec la machine, *cf. page 270*.



AVERTISSEMENT

Risque de chute

Il existe un risque de chute lorsque la machine est en marche.

- Ne traverser la table que via la passerelle quand la machine est arrêtée.



Quand l'interrupteur principal de marche [1] est actionné, le finisseur ne se met en marche qu'à partir d'un court moment.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à un démarrage brusque

Risque de blessures dû à une utilisation incorrecte.

Si l'interrupteur principal de marche est déplacé hors de la position (P), la machine démarre immédiatement !

- Assurez-vous que personne ne séjourne dans la zone à risques.

- Conduire le finisseur (pose)**
- Placez le sélecteur de modes de fonctionnement [20] sur Pose.
 - Sélectionnez le régime du moteur diesel avec le système de réglage de régime du moteur diesel [53].
Quand le réglage automatique de régime du moteur diesel est activé, la diode clignote.
 - Présélectionnez la vitesse de pose souhaitée avec le transmetteur de valeur de consigne pour la vitesse de pose [17].
 - Placez l'interrupteur principal de marche [1] en position F.
 - ✓ Le finisseur se met en marche.

- Conduire le finisseur (déplacement, approche, marche de transport)**
- Placer le sélecteur de modes de fonctionnement [20] sur Approche ou Déplacement.
 - Sélectionnez le régime du moteur diesel avec le système de réglage de régime du moteur diesel [53].
 - Sélectionnez la direction de marche et la vitesse avec l'interrupteur principal de marche [1].
 - Position F pour marche avant.
 - Position R pour marche arrière.
 - ✓ Le finisseur se met en marche.



Le finisseur est dirigé au moyen du joystick de direction [51].



⚠ DANGER

Danger dû à un roulement/déplacement involontaire

La machine peut se mettre à rouler/se déplacer involontairement et causer des blessures, sinon la mort.

- Avant de quitter le poste de conduite :
 - Amener l'interrupteur principal de marche en position P.
 - Placez le sélecteur de modes de fonctionnement en position neutre.
 - Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à un freinage brusque

Risque de blessures dû à une utilisation incorrecte.

Si l'interrupteur principal de marche est placé en position (P), la machine s'arrête immédiatement !

- Arrêter le finisseur** ➤ Placez lentement l'interrupteur principal de marche [1] en position P.
✓ Le finisseur est immobilisé et protégé contre le roulement/déplacement involontaire.

L'arrêt du finisseur est indépendant du mode de fonctionnement.

Tourner le finisseur sur place Condition :

- l'interrupteur principal de marche [1] est en position P.
- Le sélecteur de modes de fonctionnement [20] est placé sur Approche ou Déplacement.

- Maintenez enfoncé le bouton Réserver la chenille du mécanisme de roulement [15].



- ✓ Déplacez le joystick de direction [51] vers la gauche ou vers la droite.
- ✓ Régulez la vitesse via le joystick de direction [51].
- ✓ Le finisseur tourne dans la direction respective.
- Relâchez le bouton Réserver la chenille du mécanisme de roulement [15].
- ✓ Le finisseur s'immobilise.

3.05 Pose du revêtement



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement

La table montante et descendante peut causer des blessures, voire la mort.

- Assurez-vous, avant de lever la table, que personne ne séjourne dans la zone à risques et qu'aucun objet ne s'y trouve.
- Personne ne doit séjourner sous la table.

Cf. Manuel de pose

- Déverrouillage et descente des parois de trémie**
- Tirer l'agrafe à ressort [2] hors du goujon.
 - Poussez le goujon [3] dans la coulisse à l'aide de la poignée [1]. Le goujon ne doit pas se trouver dans l'ouverture du châssis.
 - Bloquer le goujon [3] avec l'agrafe à ressort [2].
 - Abaissez les parois de trémie.
 - ✓ Les parois de trémie sont déverrouillées et descendues.



Le verrouillage des parois de trémie est décrit au chapitre « Levage et verrouillage des parois de trémie » (*cf. page 187*).

3.05.02 Pose avec AutoSet

Les composants (p. ex. chasse-matière, table) sélectionnés dans le sous-menu AutoSet sont déplacés en position de transport dans les modes Déplacement/Approche, et ramenés aux dernières positions mémorisées lors du remplacement dans le mode Pose. AutoSet mémorise les valeurs qui sont présentes au moment du changement de mode de Pose à Déplacement / Approche.



- Appeler le sous-menu AutoSet.
- Sélectionner les composants qui doivent être pris en compte par AutoSet.
- Poser la matière.
- Déplacer le sélecteur de modes de fonctionnement [20] de Pose sur Déplacement / Approche.
- ✓ Les valeurs sont mémorisées.
- Maintenir le bouton AutoSet [19] enfoncé jusqu'à ce que toutes les fonctions AutoSet sélectionnées soient exécutées.
- Déplacer le finisseur.
- Amener le finisseur à la position d'Approche.
- Placez le sélecteur de modes de fonctionnement [20] sur Pose.
- Maintenir le bouton AutoSet [19] enfoncé.
- ✓ Les composants sélectionnés dans le sous-menu AutoSet se déplacent à la dernière position mémorisée.
- ✓ On peut à nouveau effectuer la pose.

3.06 Mécanisme de direction

3.06.01 Palpage mécanique (option)

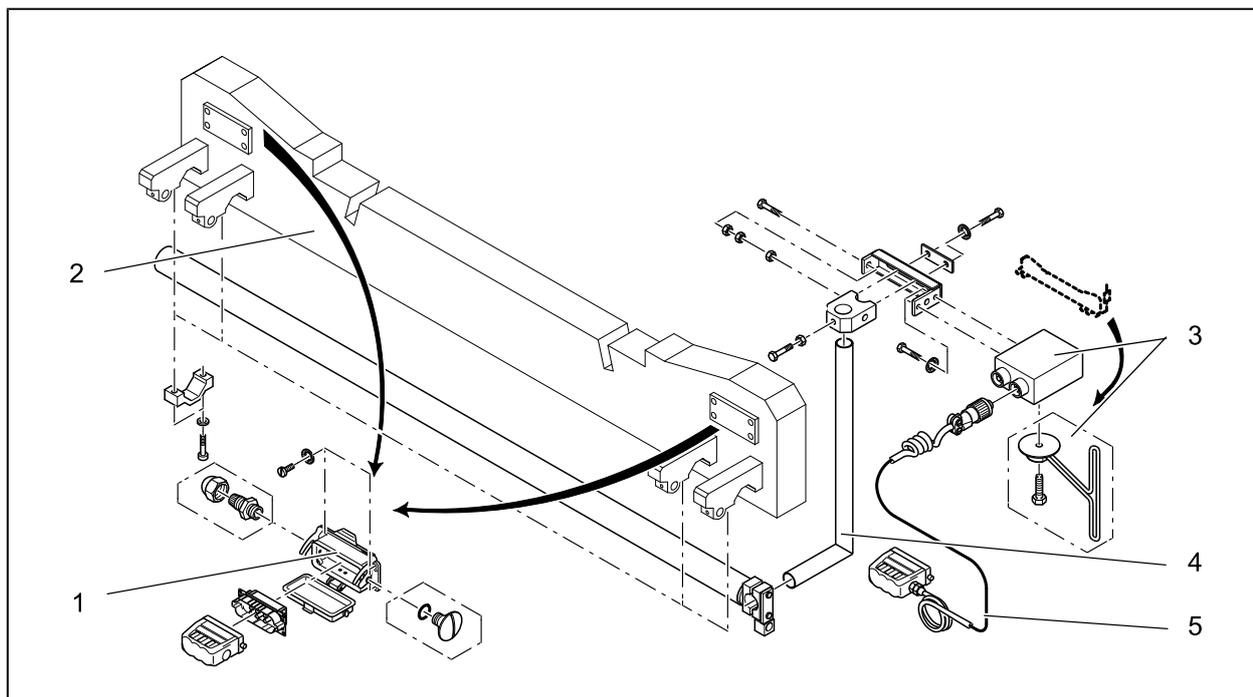


Fig. 3-5 : Système de direction – palpage mécanique

- | | | | |
|-----|-------------------------------|-----|----------|
| [1] | Prise de capteur de direction | [2] | Traverse |
| [3] | Capteur de direction | [4] | Support |
| [5] | Câble de liaison | | |



AVERTISSEMENT

Danger dû à une utilisation incorrecte

Risque de blessures dû à une utilisation incorrecte.

- La machine ne doit être commandée qu'à partir du poste de conduite en position assise.



AVERTISSEMENT

Danger dû aux charges lourdes

Les parois de trémie peuvent baisser involontairement. Danger de blessures, voire même la mort.

- Pour les travaux au-dessous resp. à côté des parois de trémie, ces dernières doivent être bloquées.

- Monter et brancher le système de direction**
- Verrouiller les parois de trémie.
 - Monter le capteur de direction [3] avec les câbles de liaison [5] sur la fixation [4].
 - Fixez le support [4] sur le logement du tube de remorquage.
 - Brancher le capteur de direction [3] au régulateur du système de direction automatique avec un câble spiralé via les prises de capteur de direction [1] sur le côté avant gauche ou droite du châssis.
 - Palpage à droite dans le sens de la marche : Introduire le câble spiralé dans la prise droite de capteur de direction.
 - Palpage à gauche dans le sens de la marche : Introduire le câble spiralé dans la prise gauche de capteur de direction.
 - ✓ Le système de direction est monté et branché.

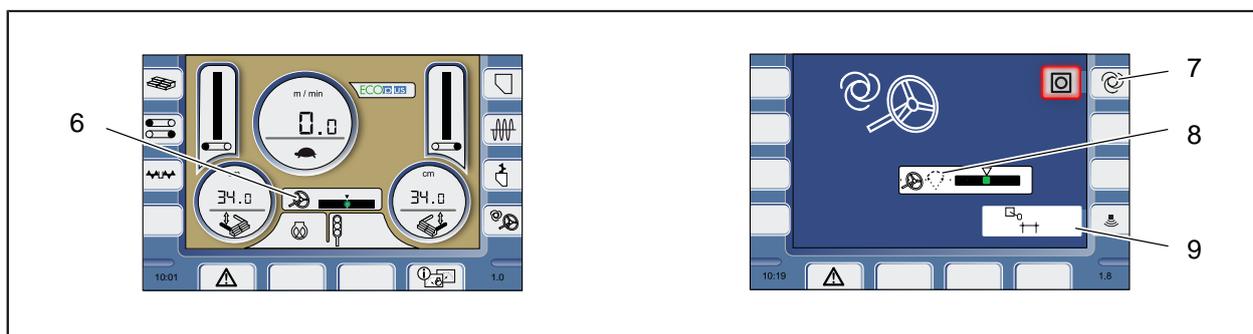
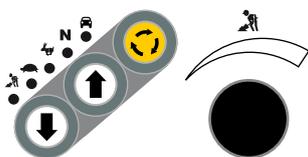


Fig. 3-6 : Déplacer le finisseur au moyen du système de direction

- | | |
|---|--|
| [6] Affichage – ajustage de direction | [7] Activer ou désactiver le système de direction |
| [8] Affichage de l'écart du capteur de direction | [9] Type de capteur de mise à niveau (ici, palpé mécanique) |

Déplacer le finisseur au moyen du système de direction



- Sélectionnez le mode Pose avec le sélecteur de modes de fonctionnement.
- Allumer le système de direction [7] via l'écran du pupitre de commande.
- ✓ L'affichage d'ajustage de direction (graphique à barre) [6] sur la page d'ouverture de l'écran du pupitre de commande passe à l'affichage de l'écart du capteur de direction (graphique à barre) [8].
- Réglez le capteur de direction au centre du graphique à barre. Le graphique à barre montre les divergences de régulation du système de direction, il sert également à ajuster le capteur de direction sur la ligne directrice.
- Actionnez l'interrupteur principal de marche [1].
- ✓ Le finisseur se déplace avec le système de direction.



Un système de sécurité empêche un braquage incontrôlé. Le finisseur s'arrête lorsque la divergence de régulation est supérieure à 20 mm et non réglée en un parcours de 1-2 m. Par ailleurs, un message d'erreur s'affiche à l'écran du pupitre de commande.

3.06.02 Palpage par ultrasons (option)

Palpage par ultrasons (option)

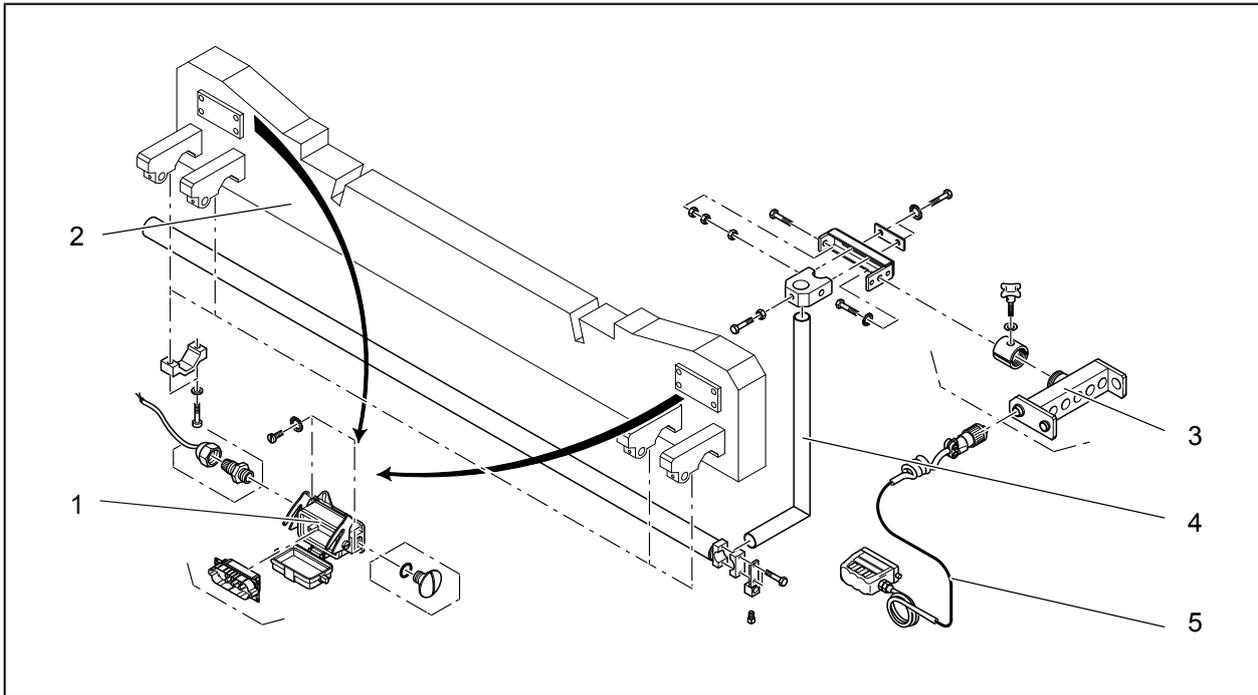


Fig. 3-7 : Système de direction – palpage par ultrason

- [1] Prise de capteur de direction [2] Traverse
[3] Unité de capteurs (capteur à [4] Support ultrasons)
[5] Câble de liaison



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à une utilisation incorrecte

Risque de blessures dû à une utilisation incorrecte.

- La machine ne doit être commandée qu'à partir du poste de conduite en position assise.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux charges lourdes

Les parois de trémie peuvent baisser involontairement. Danger de blessures, voire même la mort.

- Pour les travaux au-dessous resp. à côté des parois de trémie, ces dernières doivent être bloquées.

- Monter et brancher le système de direction**
- Verrouiller les parois de trémie.
 - Monter l'unité de capteurs [3] avec les câbles de liaison [5] sur la fixation [4].
 - Fixez le support [4] sur le logement du tube de remorquage.
 - Brancher l'unité de capteurs [3] au régulateur du système de direction avec un câble spiralé via les prises de capteur de direction [1] sur le côté avant gauche ou droit du châssis.
 - Palpage à droite dans le sens de la marche : Introduire le câble spiralé dans la prise droite de capteur de direction.
 - Palpage à gauche dans le sens de la marche : Introduire le câble spiralé dans la prise gauche de capteur de direction.
 - ✓ Le système de direction est monté et branché.

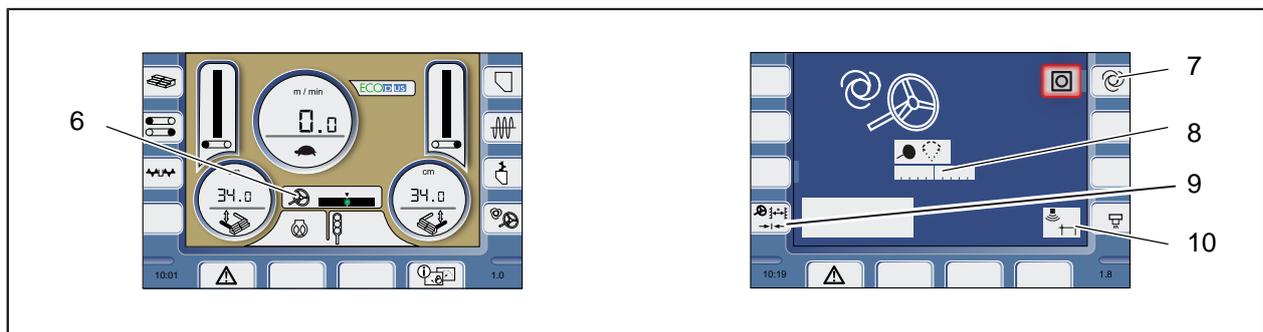
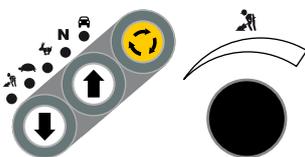


Fig. 3-8 : Déplacer le finisseur au moyen du système de direction

- | | |
|---|--|
| [6] Affichage – ajustage de direction | [7] Activer ou désactiver le système de direction |
| [8] Affichage de l'écart du capteur de direction | [9] Point de réglage du palpé par ultrasons |
| [10] Type capteur de direction (ici palpé par ultrasons) | |

Déplacer le finisseur au moyen du système de direction



- Sélectionnez le mode Pose avec le sélecteur de modes de fonctionnement.
- Allumer le système de direction [8] via l'écran du pupitre de commande.
- ✓ L'affichage d'ajustage de direction (graphique à barre) [6] sur la page d'ouverture de l'écran du pupitre de commande passe à l'affichage de l'écart du capteur de direction (graphique à barre) [8].
- Régler le point zéro du capteur à ultrasons par l'intermédiaire du point de réglage ultrasons.
- Actionnez l'interrupteur principal de marche [1].
- ✓ Le finisseur se déplace avec le système de direction.



Un système de sécurité empêche un braquage incontrôlé. Le finisseur s'arrête lorsque la divergence de régulation est supérieure à 20 mm et non réglée en un parcours de 1-2 m. Par ailleurs, un message d'erreur s'affiche à l'écran du pupitre de commande.

3.07 Déplacer le finisseur



Pendant le transport ou le déplacement sur le chantier, la vis sans fin de distribution doit être en position supérieure.



DANGER

Danger dû aux charges lourdes

La machine peut se mettre à rouler/se déplacer involontairement et causer des blessures, sinon la mort.

- Avant de démarrer la machine, s'assurer que personne ne séjourne dans la zone à risques.
- Verrouiller les garde-corps autour de la machine, installer une clôture.



AVERTISSEMENT

Risque de chute

Lorsque la table est levée, le premier échelon peut être à une hauteur supérieure à 600 mm: risque de chute !

- Faites attention en empruntant les échelons pour accéder à la machine et tenez vous à la balustrade avec vos deux mains.
- Ne sautez jamais de la machine.

3.07.01

Levage/descente et verrouillage de la table



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement

Des pièces de machine entrant et sortant ou montant et descendant peuvent entraîner des blessures, voire même la mort.

- Assurez-vous, avant de déplacer des éléments de la machine, que personne ne séjourne dans la zone à risques et qu'aucun objet ne s'y trouve.
- Vérifiez que les équipements de protection sont entièrement montés.

AVIS

Risque d'endommagement de la table

La table peut s'affaisser et être endommagée si

- vous êtes passé du mode Pose dans un autre mode de fonctionnement
 - elle a été déplacée.
- Désactivez la position de flottement de la table avant de passer du mode Pose dans un autre mode de fonctionnement ou si la table est déplacée.

- Levage/descente de table**
- Le cas échéant, déverrouillez la table.
 - Maintenez enfoncé le bouton [34] du milieu ou du bas.
 - ✓ La table se déplace dans la direction sélectionnée.
 - Relâchez le bouton [34] du milieu ou du bas.
 - ✓ La table demeure dans sa position.



Verrouillage de table

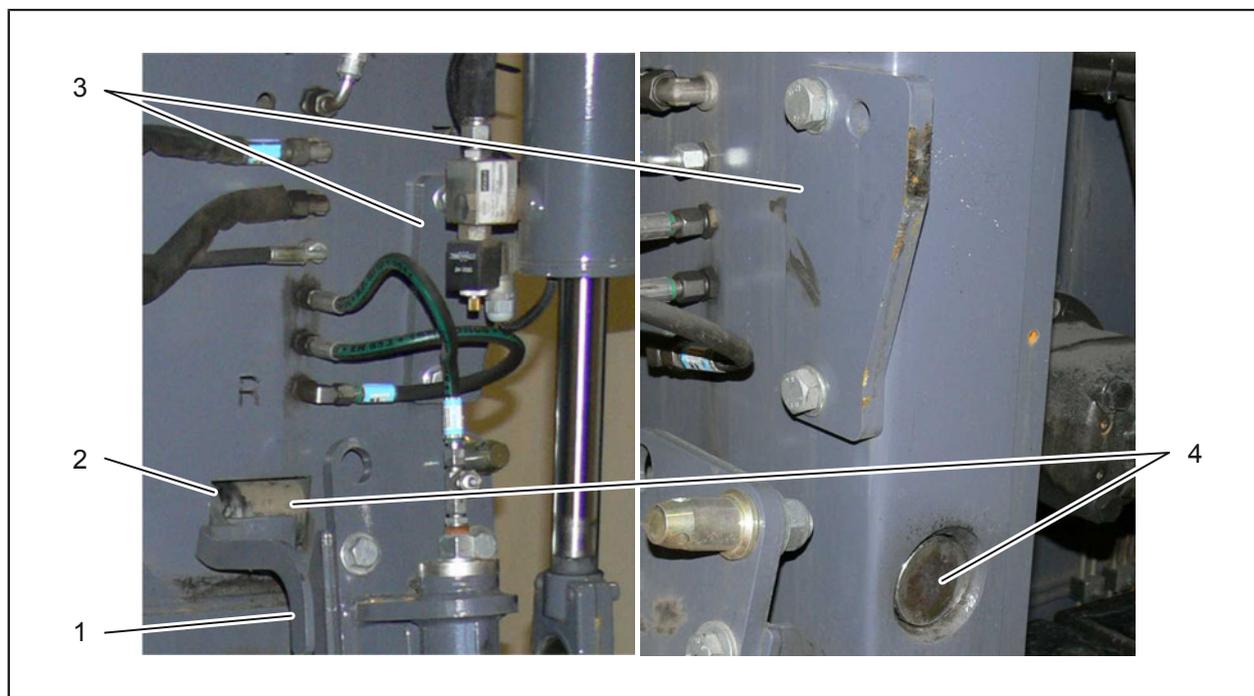


Fig. 3-9 : Verrouillage mécanique de la table

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| [1] Poignée | [2] Coulisse |
| [3] Tôle de guidage | [4] Goujon |

Verrouillage mécanique de la table Condition :

- Le profil de toit est réglé sur 0 %.
- Les flasques de guidage des longerons de la table, sur la paroi arrière, se trouvent en position extérieure.
- la table est montée
- Tirez le goujon [4] par la poignée [1] vers le haut et jusqu'à la butée.
- Sortez le goujon [4].
- Poussez la poignée [1] vers le bas.
Veillez à ce que la poignée [1] « s'encrante » bien dans la coulisse [2].
- Descendez la table.
- ✓ Les longerons de mise à niveau sont appuyés de façon sûre sur le goujon.
- ✓ La table est verrouillée.



Bloquez toujours la table des deux côtés du finisseur.

Verrouiller et déverrouiller hydrauliquement la table de finisseur Condition :

- Le profil de toit est réglé sur 0 %.
- Les flasques de guidage des longerons de la table, sur la paroi arrière, se trouvent en position extérieure.
- la table est montée



- Appuyez sur le bouton [34] du haut.
 - ✓ Les deux goujons de verrouillage sont sortis.
 - ✓ La diode du bouton s'allume.
 - Maintenez enfoncé le bouton [34] du bas.
 - ✓ Les longerons de mise à niveau sont appuyés de façon sûre sur le goujon.
 - Relâchez le bouton [34] du bas.
 - ✓ La table est verrouillée.
- La table est déverrouillée dans l'ordre inverse.

3.08 Nettoyage et immobilisation du finisseur

Nettoyer le finisseur



AVERTISSEMENT

Danger dû à des surfaces chaudes

Des pièces de la trémie à matière sont très chaudes ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Ne touchez si possible à aucune pièce de la machine.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

**⚠ AVERTISSEMENT****Risque d'écrasement**

En mode de nettoyage, les bandes à racleurs, les vis sans fin de distribution et le dameur fonctionnent à vitesse modérée et peuvent entraîner des blessures voire même la mort.

- Observez les panneaux de signalisation.
- N'intervenez pas dans les pièces en mouvement.
- Ne portez pas de vêtements lâches ou des bijoux.
- Vérifiez que les équipements de protection sont entièrement montés.

Stationnez le finisseur sur un sol plan et stable pour effectuer des travaux sur la trémie à matière ouverte.

Videz la trémie à matière, les bandes à racleurs et le compartiment de vis sans fin avant de nettoyer la machine.

Pour maintenir le finisseur toujours prêt à fonctionner, il doit être nettoyé chaque jour.

Une fois la pose terminée, les pièces suivantes de la machine doivent être nettoyées :

- Trémie
- Bandes à racleurs
- Tôle des bandes à racleurs
- Vis sans fin de distribution
- Paroi avant, cadre (tôles lisseuses) et dameur de la table extensible (cf. instructions de service de la table)
- Barres de poussée

**⚠ AVERTISSEMENT****Risque dû aux substances nocives pour la santé**

Les bitumes et les solvants contiennent des substances susceptibles de menacer votre santé. Ces substances parviennent par évaporation dans l'environnement.

- N'inhalez pas les vapeurs.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Lisez et respectez les remarques dans les fiches techniques respectives.

- Avec les enrobés bitumineux, un solvant à bitume doit être utilisé.
- A la pose de béton, nettoyez les pièces de machine mentionnées plus haut au jet d'eau. Les paliers et les graisseurs non couverts ne doivent pas être directement exposés au jet d'eau.
- Laissez fonctionner les bandes à racleurs et la vis sans fin de distribution en mode de nettoyage et vaporisez-les de façon à ce qu'aucune matière n'y adhère.
- Récupérez les agents de séparation utilisés dans un conteneur approprié.
Veillez à ce qu'aucun agent de séparation/mélange bitumineux ne parvienne dans l'environnement.
- Evacuez de façon conforme et écologique les résidus d'agent de séparation.



Si ces travaux de nettoyage ne sont pas exécutés, des adhérences des pièces en mouvement peuvent se produire et entraver des fonctions. Bris de chaînes et usure anticipée des éléments d'entraînement en sont les conséquences.

Immobiliser le finisseur



AVERTISSEMENT

Danger dû à un freinage brusque

Risque de blessures dû à une utilisation incorrecte.

Si l'interrupteur principal de marche est placé en position (P), la machine s'arrête immédiatement !

- Avant chaque actionnement de l'interrupteur principal de marche, tourner le transmetteur de valeur de consigne pour la vitesse de pose en position (0).

AVIS

Danger dû à un arrêt d'urgence

Si la machine est stoppée avec le commutateur d'arrêt d'urgence,

- vous soumettez les pièces mécaniques à une usure plus élevée.
 - des composants électriques et hydrauliques peuvent se trouver endommagés.
 - N'actionnez l'interrupteur d'arrêt d'urgence qu'en cas de danger.
 - Ne pas utiliser le commutateur d'arrêt d'urgence pour l'arrêt normal de la machine.
-
- Placez l'interrupteur principal de marche [1] en position P.
 - Videz les enrobés se trouvant encore dans le finisseur.
 - Sélectionner le cran MIN du réglage de régime du moteur diesel [53].
 - Arrêtez le chauffage de table [31].
 - Désactivez les fonctions de la table et tous les groupes de convoyage et de compactage.
 - Verrouillez les parois de trémie et la table.
 - Descendez la table.
 - Placez le sélecteur de modes de fonctionnement en position neutre.

i N'arrêtez pas brusquement le moteur quand il tourne à pleine charge. Laissez-le tourner brièvement au ralenti jusqu'à ce que la température se stabilise.

- Arrêtez le moteur. Appuyer sur le bouton Démarrage / arrêt du moteur [54] pendant env. 2 secondes jusqu'à ce que le moteur s'arrête.
- Tourner la clé de contact en position 0.
- Retirez la clé de contact.
- Le cas échéant, rentrer et verrouiller le pupitre de commande.
- Rentrez le siège de conducteur, vérifiez l'encranement.
- Bloquer le pupitre de commande avec la protection anti-vandalisme (cf. page 183).
- Démontez et rangez les postes de commande externes.
- Démontez et rangez les capteurs.
- ✓ Le finisseur est immobilisé.

3.08.01 Monter la protection anti-vandalisme



Fig. 3-10 : Monter la protection anti-vandalisme

- | | |
|---------------------------------------|----------------------|
| [1] Pupitre de commande | [2] Verrou |
| [3] Protection anti-vandalisme | [4] Fermeture |

Condition : La fermeture [4] est ouverte.

- Poser la protection anti-vandalisme [3] sur le pupitre de commande [1]. En faisant cela, poser d'abord le côté auquel le verrou [2] est fixé.
- Contrôler la position correcte.
- Fermer la protection anti-vandalisme [3] avec le verrou [2].
- Vérifier que la fermeture [4] est bien encliquetée.
- ✓ La protection anti-vandalisme est montée.

3.09 Transport et transbordement du finisseur

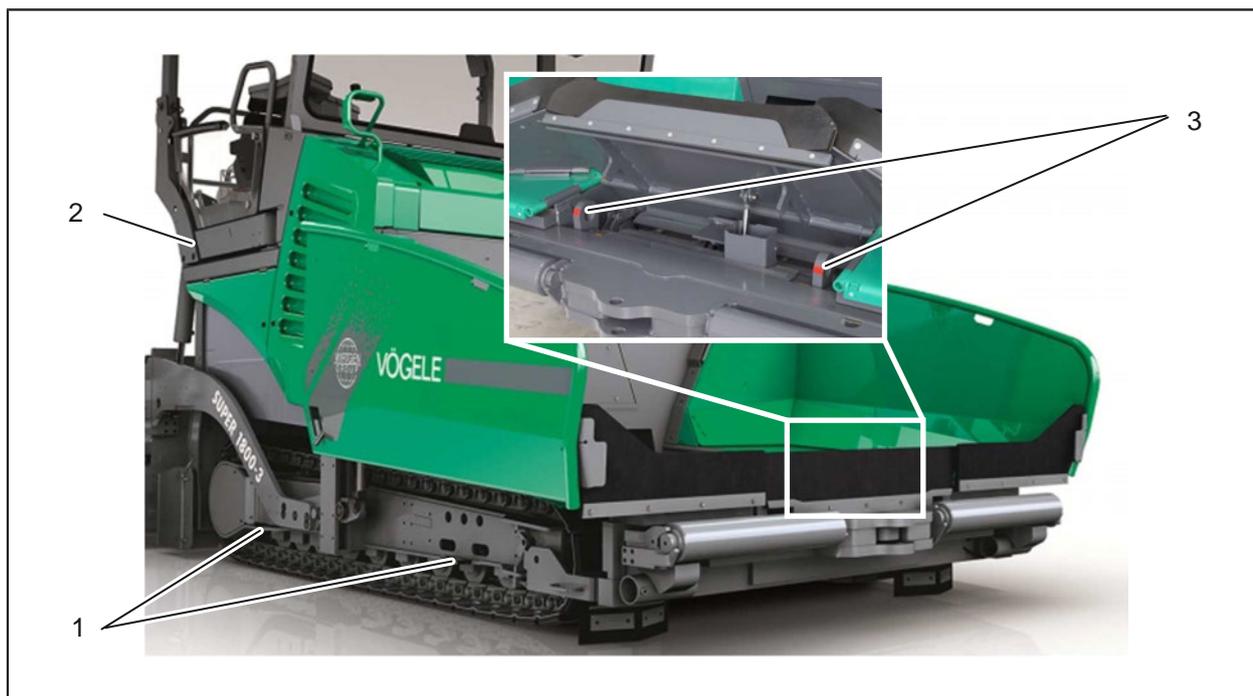


Fig. 3-11 : Points d'arrimage et d'accrochage

- [1] Points d'arrimage [2] Points d'accrochage supérieurs
- [3] Points d'accrochage inférieurs

Respecter les directives existantes concernant le transbordement/la sécurisation de la charge.



⚠ DANGER

Danger dû aux charges lourdes

La machine peut tomber et provoquer de graves blessures, sinon la mort.

- En cas de transbordement au moyen d'une grue, veiller aux points d'accrochage et au poids en service de la machine.
- Lisez le manuel de sécurité.
- Observez les panneaux de signalisation.
- Ne séjournes pas dans la zone à risques.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux dépassements de largeur et de hauteur

Les grandes largeurs et hauteurs peuvent causer des dommages corporels et matériels.

- Rentre et verrouillez le toit de protection.
- Démontez toutes les pièces rapportées.
- Rentre complètement et verrouillez les sièges de conducteur.

- Préparation:** ➤ Débarrassez la machine des plus grosses salissures.
- Transbordement du finisseur sur une semi-remorque**
- Bloquez toutes les pièces libres (par exemple caissons, habillages, etc.).
 - Rentrez la partie extensible de la table.
 - Démontez l'élargissement de la table (instructions de service séparées de la table).
 - Démontez toutes les pièces rapportées.
 - Rentrez et bloquez l'indicateur de direction.
 - Levez et verrouillez la table.

**⚠ AVERTISSEMENT****Risque de chute**

Lorsque la table est levée, le premier échelon peut être à une hauteur supérieure à 600 mm: risque de chute !

- Faites attention en empruntant les échelons pour accéder à la machine et tenez vous à la balustrade avec vos deux mains.
- Ne sautez jamais de la machine.

- Amenez la vis sans fin de distribution dans sa position supérieure max.
- Levez et verrouillez les parois de trémie.
- Relever le chasse-matière hydraulique (option), relever et bloquer le chasse-matière mécanique.
- Rentrez et verrouillez les stores.
- Verrouiller les habillages latéraux, les recouvrements et les trappes d'entretien.
- Rentrer et verrouiller le support de feu de signalisation / rétroviseur.
- Rentrez complètement et verrouillez les sièges de conducteur.
- ✓ Le finisseur est prêt pour le transbordement.



Les différentes actions sont décrites dans les chapitres correspondants.

Déplacer/arrimer le finisseur sur une semi-remorque Respecter les prescriptions pour la sécurisation de la charge (cf. [page 277](#)) !

Condition :

- des dispositifs d'arrimage intacts avec repérage et contrôle valide
- des tapis exempts de poussière, d'huile, de graisse, qui augmentent le coefficient d'adhérence
- des points d'arrimage adaptés pour cette charge sur le camion
- Utilisez des rampes de transbordement d'une capacité de charge et d'une largeur suffisantes et bien en position.
- Nettoyez les rampes de transbordement (par exemple huile, neige, glace).
- Équipez les rampes de chargement d'un revêtement antiglissant (Tapis antidérapant).
- Observer l'angle d'accès maximum autorisé
- Faites avancer le finisseur en ligne droite.
- Déverrouillez la table et déposez-la à plat sur la semi-remorque.
- Rabattez et bloquez le toit de protection.
- Arrimez le finisseur et la table sur la semi-remorque.
- ✓ Le finisseur est placé et arrimé sur une semi-remorque.



Relier la table avec le moyen de transport à l'aide d'éléments d'arrimage appropriés aux points d'arrimage prévus à cet effet.

Transborder le finisseur avec une grue Respecter les prescriptions pour le transbordement par grue (cf. [page 276](#)) !

- Déposer le toit de protection (avec cadre avant, tubes coudés et supports de toit).
- N'accrochez le finisseur qu'aux points d'accrochage indiqués [1], [2].
- N'accrochez pas le finisseur à la table !
- Veillez aux points d'accrochage et au poids du finisseur.
- Sortez les sièges de conducteur.
- Transborder le finisseur avec une grue.
- Enlevez le dispositif de levage des points d'accrochage [1], [2].
- Rentrez les sièges de conducteur.
- ✓ Le finisseur est transbordé avec une grue.

- Lever et verrouiller les parois de trémie**
- Levez les parois de trémie.
 - Retirez l'agrafe à ressort [2] du goujon [3].
 - Poussez le goujon [3] dans la coulisse à l'aide de la poignée [1]. Le goujon doit se trouver dans l'ouverture du châssis.
 - Bloquer le goujon [3] avec l'agrafe à ressort [2].
 - ✓ Les parois de trémie sont levées et verrouillées.

Le déverrouillage des parois de trémie est décrit au chapitre « Déverrouillage et descente des parois de trémie » (cf. page 172).

3.09.02 Déplacer le store (option)

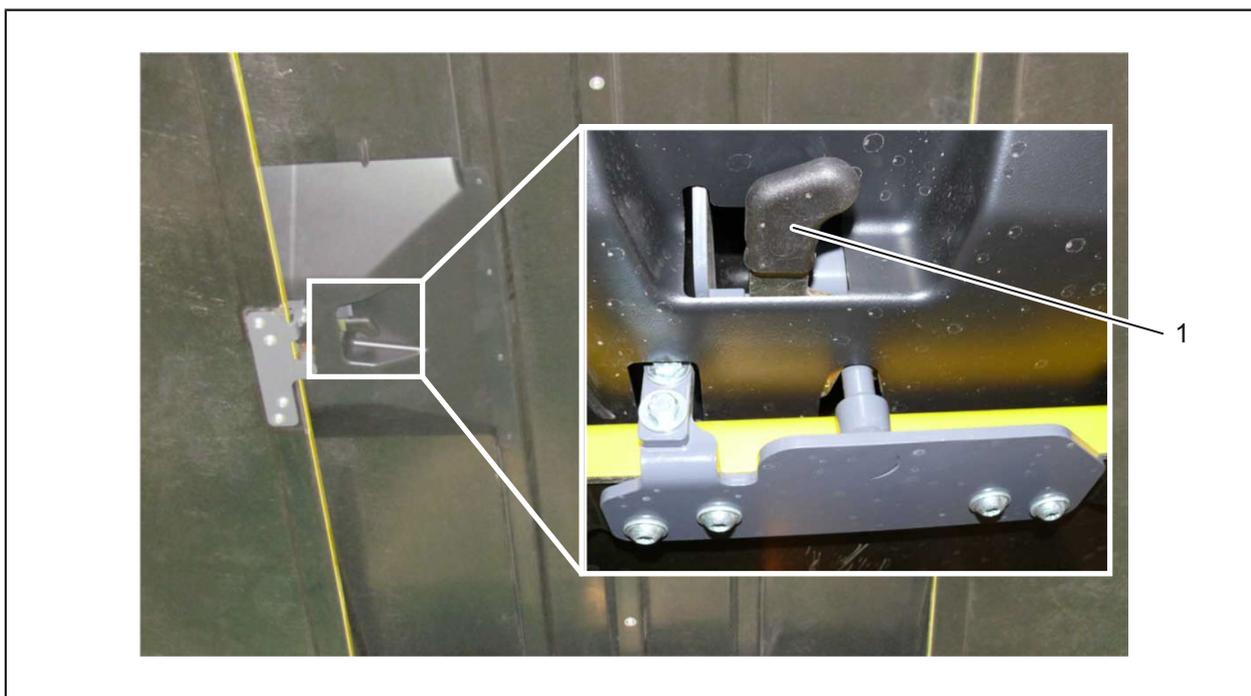


Fig. 3-13 : Déplacer le store

[1] Verrouillage des stores

- Déplacer le store**
- Libérer le verrouillage des stores [1].
 - Sortez le store.
 - Bloquer le store avec le verrouillage [1].
 - ✓ Le store est repoussé et bloqué.



Les stores doivent être rentrés dans les situations suivantes :

- transport
- déplacement sur le chantier
- toit de protection rentré

3.09.03 Rabattre le toit de protection



Fig. 3-14 : Rabattre le toit de protection

[1]	Levier manuel de pompe	[2]	Alésage
[3]	Goujon de verrouillage	[4]	Alésage
[5]	Pompe manuelle	[6]	Levier de pompe

**⚠ DANGER****Risque d'écrasement**

Quand vous rabattez le toit de protection, il existe un danger de blessures ou même de mort !

- Assurez-vous que personne ne séjourne sur la plate-forme.
- Vérifiez que les équipements de protection sont entièrement montés.

Rabattre et bloquer le toit de protection

- Rabattre le siège du conducteur.
- Retirer le clip de blocage du goujon de verrouillage [3].
- Extraire les goujons de verrouillage [3] des deux côtés de l'alésage [2].
- Amener le levier de pompe [6] vers la gauche pour rentrer le toit de protection.
- Introduisez le levier de pompe manuelle [1] dans le logement de la pompe manuelle [5].
- Rentrer le toit de protection en pompant.
- Insérez les goujons de verrouillage [3] sur les deux côtés de l'alésage [4].
- Bloquer le goujon de verrouillage [3] avec le clip de blocage.
- ✓ Le toit de protection est rentré et verrouillé.

3.10 Remorquage du finisseur

Pour le remorquage du finisseur, il convient de

- commuter la transmission en roue libre.
- desserrer le frein avec la pompe manuelle et de le resserrer une fois le remorquage terminé.



Le finisseur ne doit pas être remorqué sur plus de 300 m. La vitesse de remorquage maximale ne doit pas dépasser 10 m/min. Pour les virages, respecter un rayon de virage suffisamment grand.



DANGER

Danger dû aux charges lourdes

La machine peut se mettre à rouler/se déplacer involontairement et causer des blessures, sinon la mort.

- Assurez-vous que personne ne séjourne dans la zone à risques.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Bloquer la machine pour qu'elle ne se mette pas à rouler/se déplacer involontairement.
- Verrouiller les garde-corps autour de la machine, installer une clôture.
- Le remorquage ne doit être effectué qu'avec des véhicules appropriés, attention au poids de la machine.
- Le remorquage ne doit être effectué qu'avec une barre de remorquage.

Commuter la transmission en roue libre

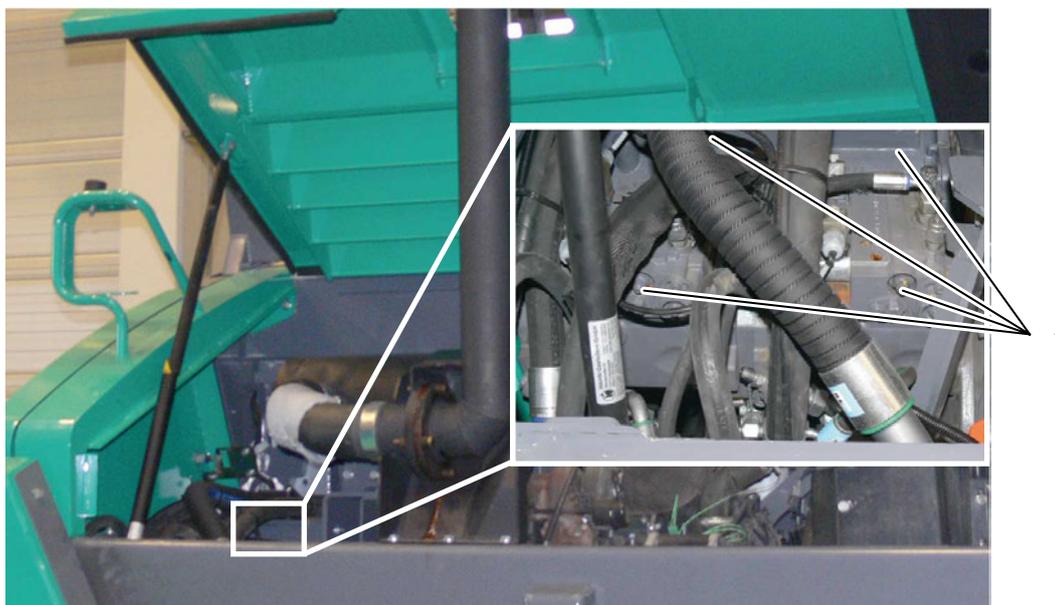


Fig. 3-15 : Pompes hydrauliques

[1] Soupapes haute pression

- Commuter la transmission en roue libre**
- Bloquez le finisseur pour qu'il ne se mette pas à rouler.
 - Arrêtez le moteur diesel.
 - Desserrez les soupapes haute pression [1] des pompes de transmission de $\frac{3}{4}$ de tour.
 - ✓ La transmission est commuté en roue libre.

Desserrer et serrer le frein



Fig. 3-16 : Pompe manuelle

[2] Levier

[3] Robinet à boisseau sphérique

- Desserrer le frein**
- Bloquez le finisseur pour qu'il ne se mette pas à rouler.
 - Tourner le robinet à boisseau sphérique [3].
Le robinet doit être dirigé transversalement au sens de marche.
 - Desserer le frein en pompant avec le levier [2].
Le frein est desserré lorsque la force manuelle n'augmente plus lors du pompage, ou encore lors de la réaction de la soupape de limitation de pression dans le bloc de pompe.
 - ✓ Le frein est maintenant desserré et le finisseur peut être librement déplacé.

AVIS

Risque d'endommagement de la machine

Conduire la machine avec frein desserré provoque la destruction du frein.

- Réactiver le frein après le remorquage.
- Ne conduire la machine qu'avec frein activé.

- Activer le frein**
- Serrez les soupapes haute pression [1] des pompes de transmission.
 - Tourner le robinet à boisseau sphérique [3].
Le robinet doit être dirigé dans le sens de marche.
 - Placez l'interrupteur principal de marche [1] en position P.
Condition : Pas de défauts dans le système hydraulique.
 - ✓ Le frein est à nouveau activé et le finisseur est bloqué contre une remise en mouvement/un déplacement involontaire.

3.11 Commander les composants NIVELTRONIC Plus®(en option)



Pour faire tourner le NIVELTRONIC Plus®, le poste de commande externe modifié doit être monté.

3.11.01 Récepteur laser

Emetteur laser en liaison avec LS-250

Constructeur/distributeur	Type d'émetteur	Longueur d'onde [nm]	Rayon de portée [m]*	Rotation max. [trs/min]	Evaluation globale / remarque
AGL/Sokkia	Eagle 310 AGL	670	460	1200	très bon jusqu'à 400 m
	Eagle 2XR	670			bon (selon caractéristiques techn.)
	Eagle 2 AGL	633	300	600	suffisant, jusqu'à 200 m
Sokkia	LP 30	785	200 ¹⁾	600	très bon jusqu'à 300 m
Geo-Laser	Geo HL-63	635	500	600	insuffisant, pas de 200 m
Laser-Alignment / Leica	Javelin	635	450	1200	bon ²⁾
	LB 400	633	450		suffisant, de 50 à 250 m
	LB 4	780			bon (selon caractéristiques techn.)
	LB 4	670	300	1200	satisfaisant ³⁾
	LB 4	635			
Topcon	RL-H2S	env. 780	350		bon ⁴⁾
	RH 2 SA				bon
	RT 5 SA,SB	680	800	1200	bon (selon caractéristiques techn.)
Spectra / Trimble	Spectra LaserLevel 945	632,8			
	Spectra 1145 (SE, 1 E, 2E)	815	350	600	bon (selon caractéristiques techn.)
Quante	QI 310	635			
	QI 410	655	500	1200	suffisant, de 50 à 250 m

Tab. 3-1 : Emetteur laser en liaison avec LS-250

* Indications du constructeur

¹⁾ 300 m avec conditions optimales

²⁾ Avec puissance de laser adaptée 250 m de portée, selon la puissance réglée du laser.

³⁾ La fréquence de rotation peut varier jusqu'à 2Hz des suites d'une régulation de vitesse imprécise.

⁴⁾ Problèmes isolés des suites de qualité de fabrication, tolérance de l'objectif de dérivation.

Valeurs à prendre en compte :

- Longueur d'onde : Au-dessus de 670 nm, si possible dans la région invisible.
- Fréquence de rotation : Pas au-dessous de 10 Hz (600 trs/min) déjà critique pour les machines plus rapides, fréquence idéale :20 Hz.
- Portée : Les distances au-dessus de 300 m sont susceptibles d'entraîner, indépendamment de la portée réalisable, des problèmes d'imprécisions croissantes.



Variations d'appareil des suites de diamètre de rayon, influence du vent et des vibrations.

Positionner le capteur

Indicateurs	Signification	Positionnement
	Le récepteur laser prop. LS-250 vient d'être activé ; aucun rayon laser n'atteint le récepteur.	
	Le rayon laser atteint le récepteur beaucoup trop bas dans la zone d'action lointaine, c-à-d. à > 105 mm au-dessous du centre du capteur.	Déplacer le capteur vers le bas
	Le rayon laser atteint le récepteur trop bas dans la zone d'action lointaine, c-à-d. entre > 90 mm et < 105 mm au-dessous du centre du capteur.	Déplacer le capteur vers le bas
	Le rayon laser atteint le récepteur trop bas dans la zone d'action immédiate, c-à-d. entre > 60 mm et < 90 mm au-dessous du centre du capteur.	Déplacer avec précaution le capteur vers le bas
	Le rayon laser atteint le centre du récepteur, c-à-d. le centre du capteur ± 60 mm.	
	Le rayon laser atteint le récepteur trop haut dans la zone d'action immédiate, c-à-d. entre > 60 mm et < 90 mm au-dessus du centre du capteur.	Déplacer avec précaution le capteur vers le haut
	Le rayon laser atteint le récepteur trop haut dans la zone d'action lointaine, c-à-d. entre > 90 mm et < 105 mm au-dessus du centre du capteur.	Déplacer le capteur vers le haut
	Le rayon laser atteint le récepteur beaucoup trop haut dans la zone d'action lointaine, c-à-d. à 105 mm au-dessus du centre du capteur.	Déplacer le capteur vers le haut
	Réflexions inacceptables resp. pas de rayon laser net ou défaut électrique dans le récepteur (par exemple étage récepteur défectueux) – travail correct impossible.	
	Aucun rayon laser détecté sur le récepteur.	

Tab. 3-2 : Croix DEL – récepteur laser

3.11.02 Big Ski

Câblage / affectation du capteur

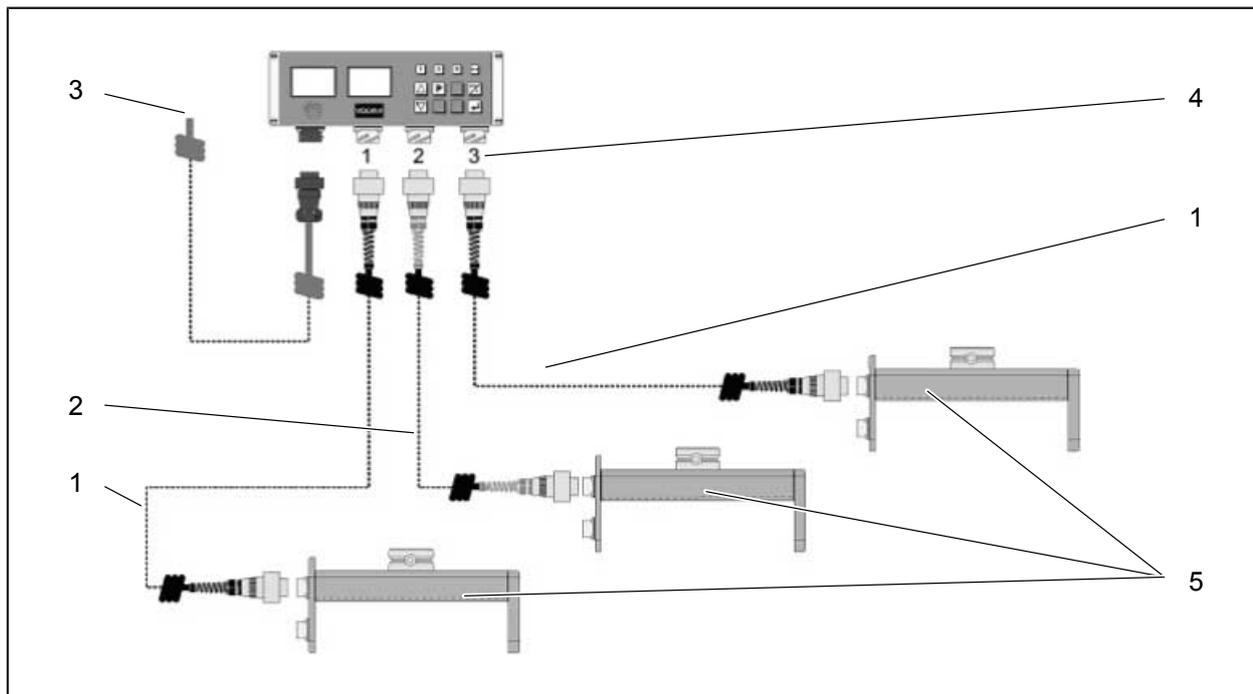


Fig. 3-17 : Big Ski

- | | |
|--|--|
| [1] Câble CAN standard | [2] Câble CAN avec 2 résistances pour charge de bus 120 R |
| [3] Câble de raccordement de machine pour signal analogique | [4] Emplacements de capteurs |
| [5] CAN Sonic-Ski | |

Affichage et clavier

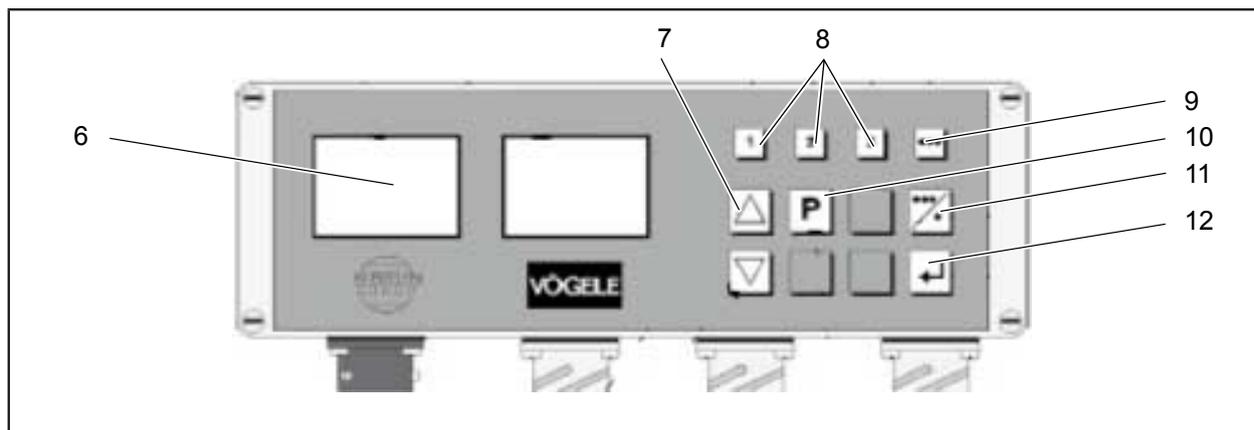


Fig. 3-18 : Système électronique de commande Big Ski

- | | |
|--|--|
| [6] Ecran, message de capteur (LCD) | [7] Modifier les paramètres |
| [8] Occupation du capteur (DEL) | [9] Type de palpage (DEL) |
| [10] Appeler les paramètres | [11] Sélectionner type de palpage |
| [12] Ajuster le capteur | |

Appeler les paramètres

- Appeler les paramètres [10].
La valeur correspond à la plage de mesure autorisée des capteurs autour du point d'ajustage (valeur 6 = ± 30 mm).
- ✓ La fenêtre de travail autorisée des capteurs est affichée à l'écran [6].
- Modifier les paramètres ou désactiver la plage [7].
 - Modifier les paramètres : entre 4 et 20 par pas de 10 mm.
 - Désactiver la plage : supérieure à 20 = off.
- ✓ Le paramètre a été appelé et modifié.



Actuellement, seul le paramètre Fenêtre de travail est actif.

Détecter le capteur

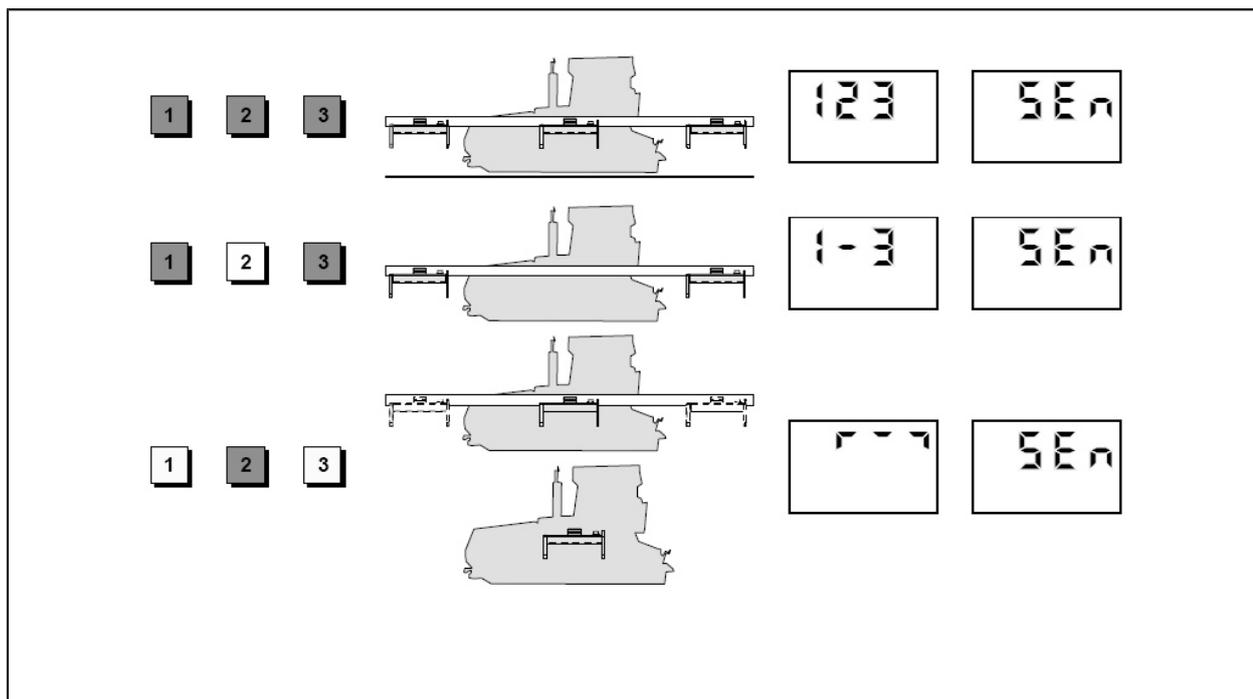


Fig. 3-19 : Détecter le capteur

- Les emplacements de capteurs occupés sont indiqués par les DELs de l'occupation du capteur [8] et à l'écran [6].
- Par ailleurs sont affichées les constellations de capteurs ou les messages d'erreur à l'écran [6].

Acquitter le capteur

Si le Big Ski a été raccordé pour la première fois ou sa combinaison de capteurs modifiée, l'identification du capteur doit être validée.

L'affichage à l'écran [6] clignote.

- Acquitter l'identification du capteur avec une touche quelconque.
- ✓ L'affichage à l'écran [6] est allumé en continu.

Ajuster la valeur de consigne

Avant chaque opération de travail, les capteurs doivent être réajustés pour la référence (le signal initial analogique est fixé à 4 V).

- Appuyer sur la touche Ajuster capteur [12].
- ✓ La valeur de consigne est ajustée.
- ✓ « Set » est affiché à l'écran.

Sélectionner le type de palpage

Diodes DEL	Type de palpage	Affichage LCD	
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">2</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">3</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">...</div> </div>	Etablissement de la valeur moyenne à partir du branchement de chacun des trois Capteurs	123	SEN
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">2</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">3</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">...</div> </div>	Seul le capteur central est utilisé pour le palpage	---	SEN
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">2</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">3</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">...</div> </div>	Palpage par câble du capteur raccordé au milieu	---	SEN
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">2</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">3</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">...</div> </div>	Palpage au sol du capteur raccordé au milieu	---	SEN

Tab. 3-3 : Affichage du type de palpage

- Appuyer sur la touche Sélectionner type de palpage [9], afin de passer d'un type de palpage à l'autre.

Messages d'erreur

Désignation	Description	Affichage LCD	
Capteur OUT	Les trois emplacements sont tous occupés par des capteurs ; les capteurs 1 et 3 sont en dehors de la plage de mesure physique.	1-3	out
Fenêtre de régulation	Les trois emplacements sont tous occupés par des capteurs ; le capteur 3 se trouve dans l'alarme de la fenêtre de régulation.	--3	---
Capteur défectueux*	Les trois emplacements sont tous occupés par des capteurs ; le capteur 1 signale un défaut.	1--	dEF
Erreur 2*	Perte de données de la mémoire sauvegardée par batterie.	Errr	2
Erreur 3...5*	Perte de données des paramètres enregistrés indépendamment de la batterie.	Errr	3

Tab. 3-4 : Messages d'erreur

Tous les messages d'erreur sont suivi par un signal analogique de 0 V.

* La sortie d'alarme est activée.

3.11.03 Capteur séparé à ultrasons

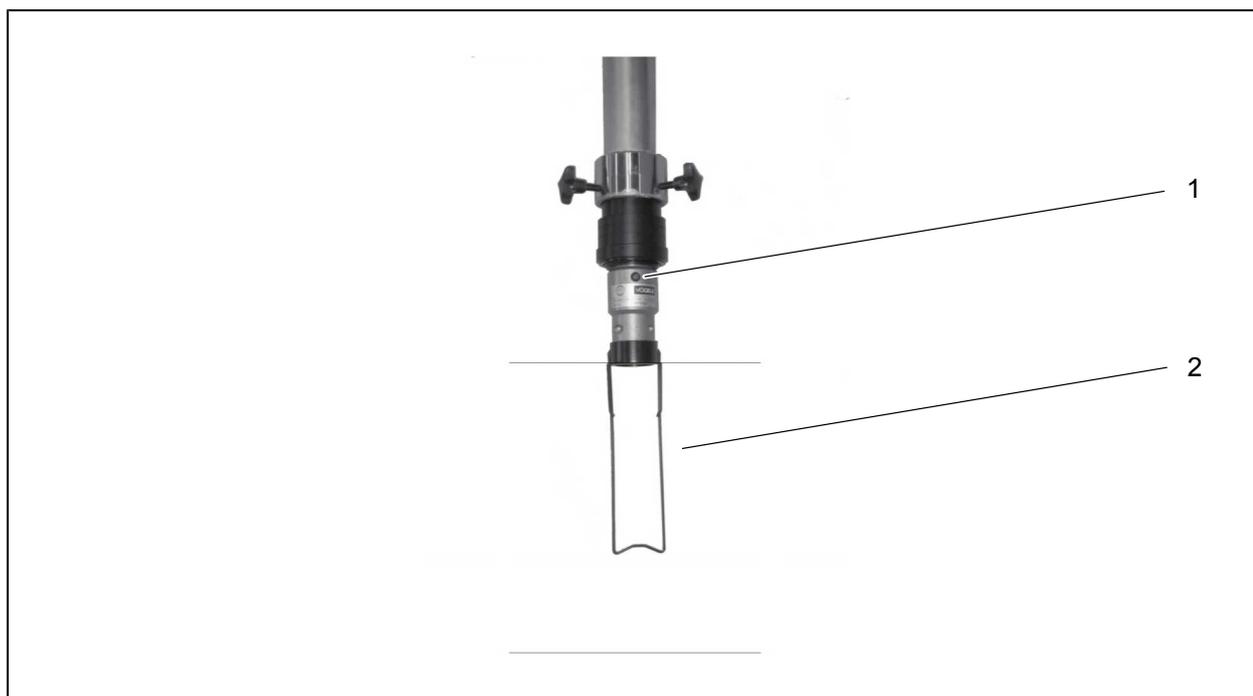


Fig. 3-20 : Capteur séparé à ultrasons et sa zone de détection

[1] DEL

[2] Zone de travail

AVIS

Risque d'endommagement de la machine

L'arceau de référence peut rester accroché et casser.

- Attention lors du fonctionnement. Veillez à ce que l'arceau de référence ne reste pas accroché.

La zone de détection du capteur séparé à ultrasons est de 300 à 600 mm. La zone de détection recommandée est de 350 à 550 mm.

Dans zette zone, la DEL d'état reste toujours allumée. Si le capteur séparé se trouve hors de la zone de détection, la DEL d'état clignote.

Zone de détection	DEL d'état
< 300 mm	clignote à une fréquence élevée (10 Hz)
300 à 350 mm	clignote à une fréquence réduite (2 Hz)
350 à 550 mm	s'allume
550 à 600 mm	clignote à une fréquence réduite (2 Hz)
> 600 mm	clignote à une fréquence élevée (10 Hz)
Erreur de l'arceau de référence	clignote à une fréquence élevée (10 Hz)

Tab. 3-5 : Zone de détection du capteur séparé à ultrasons

4 ENTRETIEN



Pendant toute activité respectez les indications du manuel de sécurité.

4.00 Consignes spéciales de sécurité

Ce chapitre traite des travaux d'entretien et de maintenance qui doivent être initiés ou exécutés. Les quantités de remplissage et les intervalles de maintenance sont indiqués dans le plan d'entretien (*cf. page 278*).

Vous trouverez la spécification des graisses et des huiles dans le tableau de lubrifiants (*cf. page 283*).



Après les travaux d'entretien et de maintenance, tous les équipements de protection et les habillages doivent être remis en position de protection.



Vérifiez régulièrement le serrage correct des écrous et des vis et resserrez-les si besoin est ! Les couples de serrage sont indiqués dans le tableau des couples de serrage (*cf. page 282*).

Pour garantir un fonctionnement sans perturbations du finisseur et pour minimiser l'usure, les intervalles d'entretien et de maintenance doivent être observés. En font partie entre autres le nettoyage, le graissage, la lubrification et l'huilage de composants et de pièces.



Tous les travaux d'entretien et de maintenance non décrits dans ce chapitre ne doivent être exécutés que par un personnel formé par la Vögele AG. En font partie les travaux de réparation sur les équipements hydrauliques, électriques et de freinage, ainsi que sur le moteur.



Observez le cahier de contrôle de maintenance et les intervalles de maintenance, conformément à ces instructions de service.

De cette manière, le droit à la garantie est préservé.



Service-Checkheft

Maintenance Booklet

Carnet d'entretien

Libro de servicio

Veillez noter les consignes de sécurité suivantes :

- N'exécutez systématiquement les travaux de maintenance, d'entretien et de nettoyage, ainsi que d'élimination des dysfonctionnements que lorsque le moteur est arrêté !
- Protégez le finisseur contre une mise en service et un roulement involontaire.
- Placez le finisseur sur un support plan et stable.
- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Observez les consignes de sécurité pour éviter les accidents et les blessures.
- Apposez un avertissement sur le pupitre de commande.
- Les flexibles hydrauliques doivent être remplacés au plus tard après une durée d'utilisation de 6 ans (y compris durée de stockage de 2 ans au max.).
- N'utilisez que des filtres et de la graisse de lubrification Vögele d'origine (les filtres d'autres constructeurs peuvent entraîner des endommagements du moteur).
- Placer le filtre usé dans un conteneur approprié pour collecter l'huile usagée respectivement le carburant qui s'échappe.
- Evacuez les filtres, l'huile usagée, le carburant, l'agent de séparation et la graisse de lubrification de façon compatible avec l'environnement et conformément à la législation.

4.01 Châssis / équipements de sécurité

Procédez aux travaux de maintenance suivants :

- Veillez à ce que les équipements de sécurité restent en parfait état de fonctionnement et sans endommagement !
- Les instructions de commande et les avertissements sur le finisseur doivent être en place et bien lisibles ; remplacer les autocollants endommagés.
- Vérifiez le libre jeu des composants suivants et huilez-les légèrement :
 - Fixations du capot de moteur
 - Tiges de piston des ressorts à gaz du capot de moteur et des habillages latéraux
 - Fixations des habillages latéraux
- Nettoyez régulièrement les poignées des trappes d'entretien sur le finisseur.
- Contrôlez visuellement et régulièrement l'échappement d'huile éventuel aux ressorts à gaz sur le capot de moteur. Quand leur capacité faiblit ou quand de l'huile s'échappe, remplacez les ressorts à gaz.
- Les endommagements minimes, la corrosion ou les restes de peinture sur la tige de piston des ressorts à gaz entraînent des pannes des ressorts et les joints sont endommagés.
- Vérifiez le dispositif d'avertissement ; par exemple, à la sortie de la table vers la gauche, la lampe d'avertissement sur le poste de commande externe de gauche doit clignoter ; quand le finisseur recule, un signal d'avertissement acoustique doit retentir le cas échéant (option).
- Vérifiez quotidiennement le fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt d'urgence, du klaxon et des gyrophares (option).
- Vérifiez l'endommagement de l'éclairage, des réflecteurs et des diffuseurs et remplacez-les au besoin.

Procédez aux travaux de maintenance suivants :

- Assurez-vous que les accès, les balustrades, les échelons et les caillebotis sont secs et propres.
- Si, par suite d'usure, les épaisseurs de motif de surface d'appui (larmes) [3] des tôles de plate-forme sont inférieures à 0,5 mm, nous recommandons le remplacement.
- Vérifiez le libre jeu du levier de réglage sur le pupitre de commande et le siège de conducteur et lubrifiez-le régulièrement.
- Lubrifiez les paliers pivotants [2] sur le siège de conducteur.
- Maintenez propre le pupitre de commande.



La feuille de plastique du pupitre de commande peut se décoller.

- Ne nettoyer le pupitre de commande qu'avec un produit de nettoyage spécial (*cf. page 278*). Si d'autres produits de nettoyage sont utilisés, la garantie n'est plus valable.
- Maintenez propre le pare-brise (option) ; contrôlez-en les endommagement et remplacez-le si besoin est.
- Contrôlez l'endommagement éventuel du toit de protection avant le début des travaux et le transport sur semi-remorque surbaissée.

4.02.01 Réservoir de lave-glace



Fig. 4-2 : Réservoir de lave-glace

- | | |
|---|---|
| [1] Réservoir de lave-glace | [2] Bouchon de remplissage |
| [3] Recouvrement compartiment de rangement / réservoir de lave-glace | [4] Pédale de blocage du siège du conducteur |
| [5] Console de siège | |

- Avec le pied, pousser vers le bas la pédale de blocage du siège du conducteur [4] et écarter la console de siège [5].
 - Ouvrir le recouvrement du compartiment de rangement / réservoir de lave-glace [3].
 - Ouvrez le bouchon de remplissage [2].
 - Remplir avec du produit lave-glace approprié.
 - Fermez le bouchon de remplissage [2].
 - Fermer le recouvrement du compartiment de rangement / réservoir de lave-glace [3].
 - Avec le pied, pousser vers le bas la pédale de blocage du siège du conducteur [4] et rentrer la console de siège [5].
- ✓ Le réservoir de lave-glace est rempli.

4.04 Groupe moteur

4.04.01 Groupe moteur

Pour augmenter la durée de vie du moteur, le constructeur du moteur recommande un entretien approfondi par ses soins au bout de 2000 heures de service ou de 2 ans au maximum.

En plus, le fabricant du moteur recommande une révision intermédiaire après 5 000 heures de services ou après 4 ans au plus tard.

Cet entretien doit être exécuté en plus des intervalles d'entretien mentionnés dans le tableau d'entretien.

4.04.01.01 Contrôle du niveau d'huile moteur



Fig. 4-3 : Groupe moteur

[1] Jauge

Contrôlez le niveau d'huile moteur avant tout travail.

Vérifier manuellement le niveau d'huile moteur Ne vérifiez le niveau d'huile moteur que lorsque ce dernier est arrêté et froid ; si le moteur est encore chaud, attendez cinq minutes.

- Arrêtez le finisseur et retirez la clé de contact.
- Ouvrir la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
- ✓ La jauge d'huile [1] est accessible.
- Retirez la jauge [1] et essuyez-la avec un chiffon propre et sans fibres.
- Insérez la jauge [1] jusqu'à la butée et sortez-la à nouveau.
- Lisez le niveau d'huile aux repères. Le niveau d'huile doit se trouver entre les repères min et max. ; faire l'appoint le cas échéant.
- Réinsérez la jauge [1] jusqu'à la butée.
- Verrouiller la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
- ✓ Le niveau d'huile moteur est manuellement vérifié.

4.04.01.02 Vidange de l'huile moteur

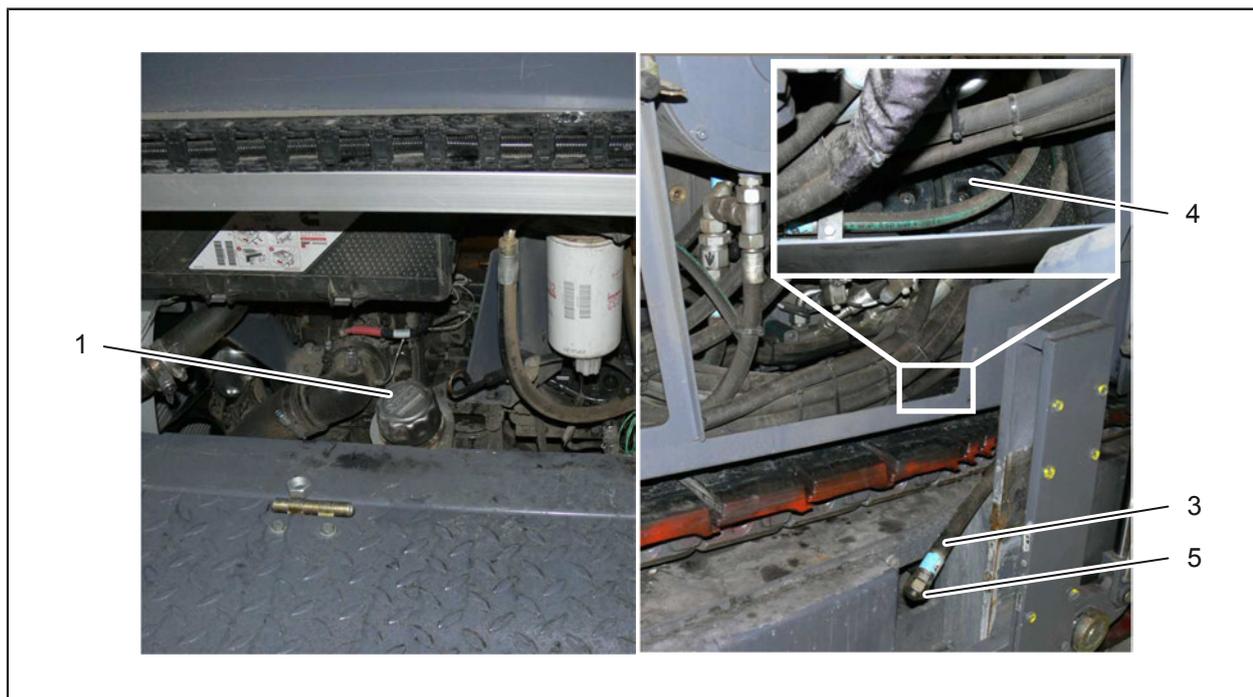


Fig. 4-4 : Vidange de l'huile moteur

- | | | | |
|-----|------------------------|-----|-----------------------------|
| [1] | Bouchon de remplissage | [3] | Flexible de vidange d'huile |
| [4] | Ouverture | [5] | Vis de fermeture |



A la vidange de l'huile moteur, le filtre d'huile moteur doit toujours être remplacé (cf. page 209).

L'huile doit être à la température de service ; dans le cas contraire, faites tourner le finisseur au ralenti pendant dix minutes.

Un flexible de vidange d'huile [3] est monté sur le carter d'huile.

- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Ouvrez l'habillage latéral de droite.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à des parties de machine et des consommables brûlants

Les consommables et certaines parties de la machine peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

- Desserrez le collier de fixation.
Le flexible de vidange d'huile moteur [3] se trouve à côté du flexible de vidange d'huile de boîte de vitesses. N'intervertissez pas les flexibles de vidange d'huile. Pour plus de sécurité, suivez la trajectoire des flexibles.
- Préparez un récipient approprié ; notez les quantités de remplissage et de vidange.
- Ouvrir la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
- ✓ Le bouchon de remplissage [1] est accessible.
- Ouvrez le bouchon de remplissage [1].
- Passer le flexible de vidange d'huile [3] à travers l'orifice [4] dans le réservoir.
- Desserrez la vis de fermeture avec un outil approprié.
- Vidangez complètement l'huile.
- Nettoyez et serrez la vis de fermeture.
- Posez le flexible de vidange d'huile [3] sans pli et fixez-le avec le collier de fixation.
- Verrouiller l'habillage latéral droit.
- Evacuez l'huile usagée de façon conforme à la protection de l'environnement.
- ✓ L'huile moteur est vidangée.

4.04.01.03 Remplacement du filtre d'huile moteur

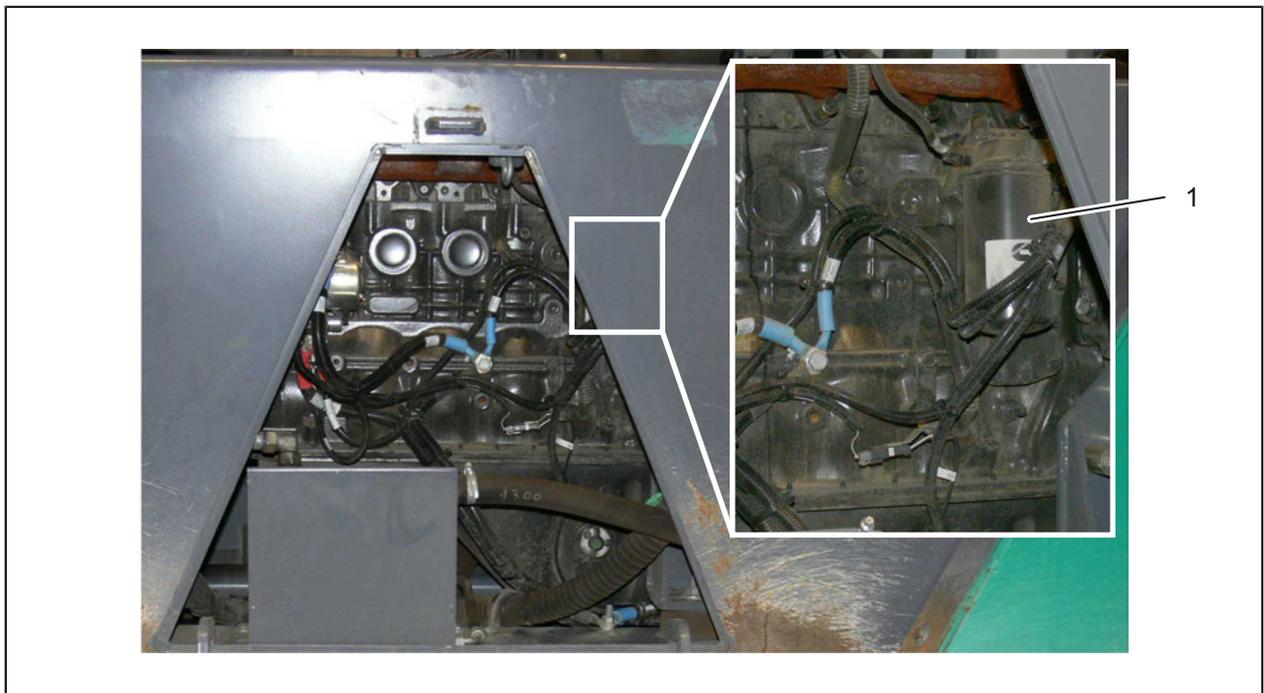


Fig. 4-5 : Filtre d'huile moteur

[1] Filtre d'huile moteur



AVERTISSEMENT

Danger dû à de l'huile moteur brûlante

L'huile moteur et le moteur peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

**Remplacement du filtre
d'huile moteur**

Condition : L'huile moteur est vidangée (*cf. page 208*).

- Arrêtez le finisseur et retirez la clé de contact.
- Ouvrez la trappe d'entretien Moteur et décrochez le câble de sécurité.
- ✓ Le filtre d'huile moteur [1] est accessible.
- Maintenir un récipient approprié sous le filtre d'huile moteur [1] pour collecter l'huile s'écoulant.
- Desserrez le filtre d'huile moteur [1] avec la clé à bande, dévissez-le et évacuez-le conformément aux règles de protection de l'environnement.
- Essuyez l'huile écoulée avec un chiffon de cellulose et évacuez celui-ci conformément aux prescriptions.
- Nettoyez la surface d'étanchéité du support de filtre avec un chiffon propre et sans fibres.
- Huilez légèrement le joint du nouveau filtre d'huile moteur.



Risque d'encrassement du filtre.

- Le filtre ne doit jamais être complètement rempli.
- Vissez à la main le filtre d'huile moteur [1] jusqu'à ce que le joint soit en contact.
- Serrez le filtre d'huile moteur [1] de $\frac{3}{4}$ de tour (env. 10 Nm).
- Remplissez l'huile moteur (*cf. page 211*).
- Démarrez brièvement le finisseur et vérifiez les fuites éventuelles aux surfaces d'étanchéité.
- Vérifiez le niveau d'huile moteur (*cf. page 207*).
- Suspendre le câble de sécurité et verrouiller la trappe d'entretien moteur.
- ✓ Le filtre d'huile moteur est remplacé.

4.04.01.04 Remplissage d'huile moteur



Fig. 4-6 : Groupe moteur

[1] Bouchon de remplissage

- Ouvrez le bouchon de remplissage [1].
- Remplir d'huile neuve à l'aide d'un entonnoir.
- Remplissez le carter d'huile moteur jusqu'au repère max. de la jauge.
- Fermez le bouchon de remplissage [1].
- Faites tourner brièvement le moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile moteur (*cf. page 207*).
- Fermer la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
- ✓ L'huile moteur est remplie.

4.04.01.05 Contrôler la bande de force



Fig. 4-7 : Contrôler la bande de force

[1] Bande de force



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux pièces en rotation

La bande de force de la dynamo fonctionne sans recouvrement. Risque d'écrasement et d'accrochage quand la machine fonctionne !

- Coupez toujours d'abord le moteur et retirez la clé de contact.
- Observez les panneaux de signalisation.
- N'intervenez pas dans les pièces en rotation.
- Ne portez pas de vêtements lâches ou des bijoux.

- Contrôler la bande de force**
- Contrôler régulièrement et visuellement l'usure (déchirure, effilochage, etc.) de la bande de force [1] sur toute sa longueur.
 - Remplacez bande de force endommagée.
 - Avec la nouvelle bande de force, contrôler la tension après 15 minutes de service.
 - ✓ La bande de force est vérifiée.

4.04.01.06 Vérifiez le support de moteur

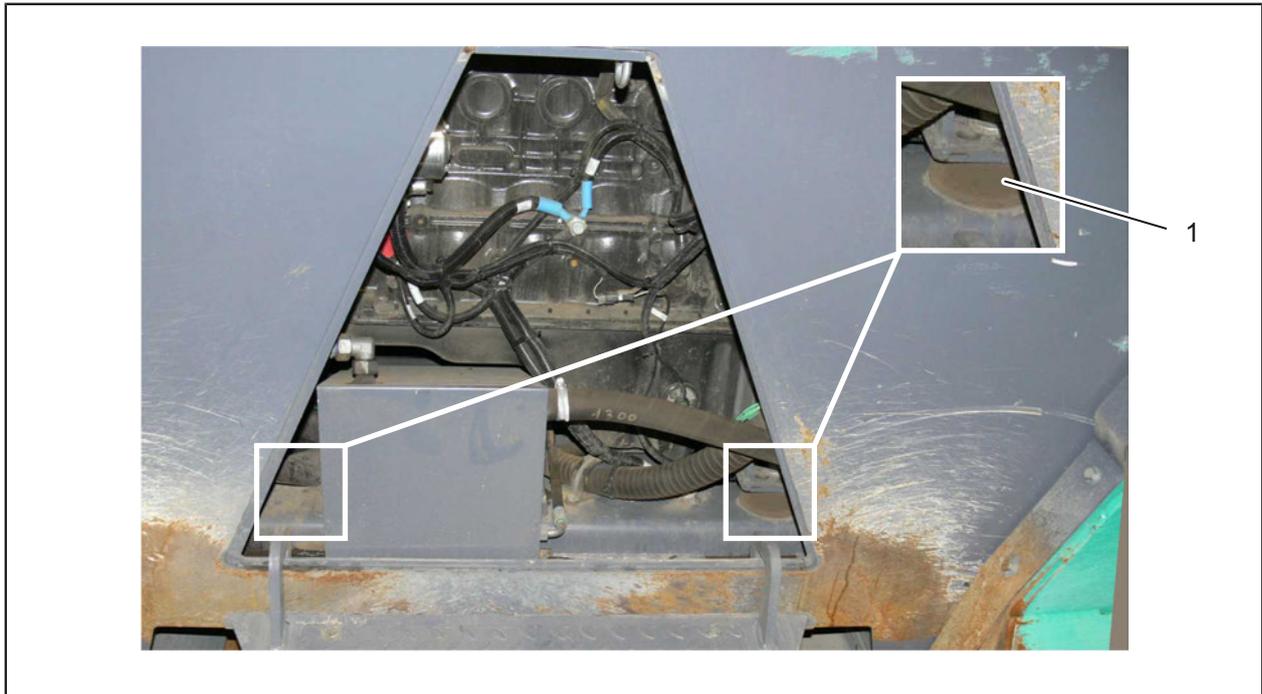


Fig. 4-8 : Support de moteur

[1] Support de moteur**⚠ AVERTISSEMENT****Danger dû aux pièces en rotation**

La bande de force de la dynamo fonctionne sans recouvrement. Risque d'écrasement et d'accrochage quand la machine fonctionne !

- Coupez toujours d'abord le moteur et retirez la clé de contact.
- Observez les panneaux de signalisation.
- N'intervenez pas dans les pièces en rotation.
- Ne portez pas de vêtements lâches ou des bijoux.

Vérifiez le support de moteur

- Ouvrir la trappe d'entretien Moteur, l'habillage latéral de droite et la trappe d'entretien Alimentation en carburant.
- Vérifiez si le support de moteur [1] est bien fixé ; resserrez-le, le cas échéant.
- Vérifiez l'état du support de moteur.
- Verrouiller la trappe d'entretien Moteur, l'habillage latéral de droite et la trappe d'entretien Alimentation en carburant.
- ✓ Le support de moteur est vérifié.

4.04.02 Alimentation en carburant



DANGER

Danger dû au système sous pression

Le système de carburant est sous pression. Risque de blessures mortelles.

- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Une fois le moteur arrêté, attendre 1 minute pour que le système soit dépressurisé.
- Ne travaillez pas sur les conduites de carburant.
- N'ouvrez jamais les conduites à haute pression (conduites du système d'injection).



AVERTISSEMENT

Danger dû à une manipulation non conforme du carburant

Le carburant et les vapeurs de carburant peuvent s'enflammer et sont nocifs pour la santé.

- Interdiction de fumer, pas de flammes nues.
- Ne pas inhaler les vapeurs
- Portez un équipement de protection personnel (gants de protection).

AVIS

Risque d'endommagement du moteur

Le système de carburant est très sensible et peut être endommagé des suites d'encrassement.

- Veillez à assurer la propreté quand vous travaillez avec le système de carburant.
- Nettoyez les zones entourant les composants respectifs.
- Couvrez avec une feuille neuve et propre les zones dont des salissures pourraient se détacher.
- Soufflez avec de l'air comprimé sec les endroits humides.

 Après tous les travaux sur le système de carburant, purgez celui-ci, procédez à un essai de fonctionnement en vérifiant l'étanchéité. Il est également nécessaire, après des travaux d'entretien sur le système de carburant ou de vidage du réservoir, de purger le système.

 Au remplissage du carburant dans le réservoir, veillez avec soin à ce que l'environnement soit propre.
Ne videz pas intégralement le réservoir de carburant.

4.04.02.01 Purge d'eau et remplacement du préfiltre à carburant

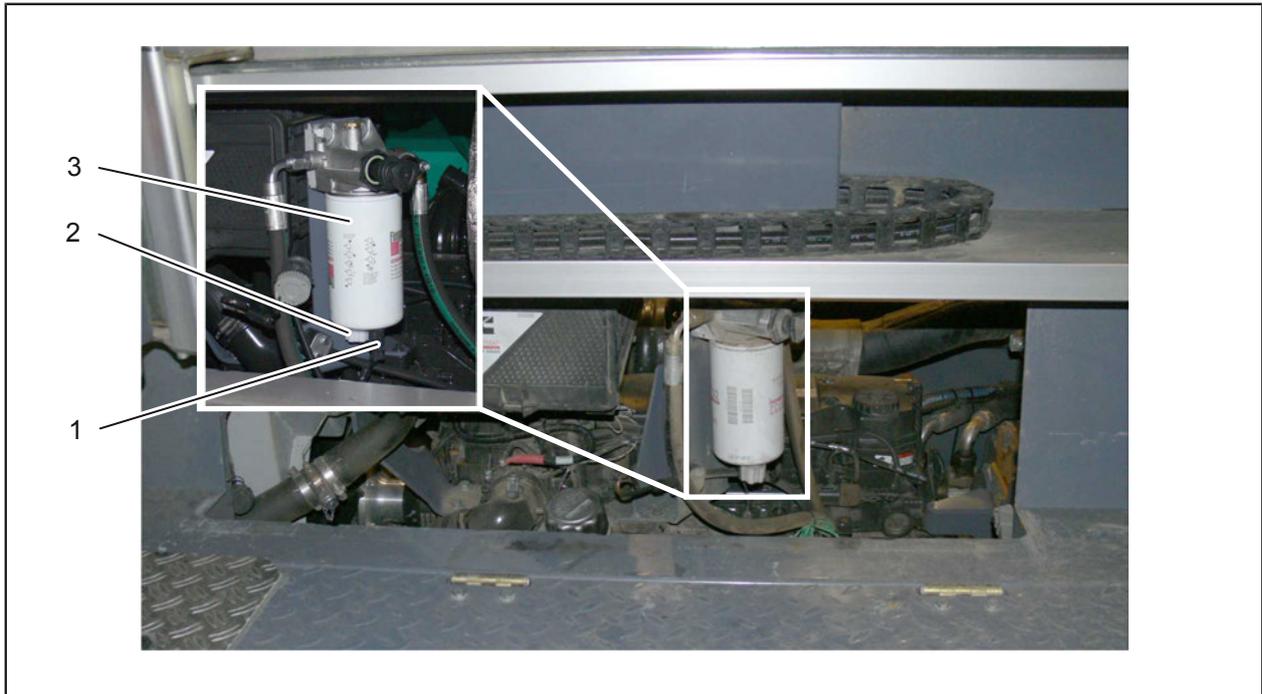


Fig. 4-9 : Préfiltre à carburant

- [1] Raccordement électrique [2] Robinet de vidange
[3] Préfiltre à carburant

Purgez l'eau du préfiltre à carburant [3] quand un message apparaît en conséquence sur l'écran du pupitre de commande.

**AVERTISSEMENT****Danger dû à une manipulation non conforme du carburant**

Le carburant et les vapeurs de carburant peuvent s'enflammer et sont nocifs pour la santé.

- Interdiction de fumer, pas de flammes nues.
- Ne pas inhaler les vapeurs
- Portez un équipement de protection personnel (gants de protection).



Ne procédez à des travaux sur l'alimentation en carburant que lorsque le moteur diesel est arrêté et froid.

- Purger l'eau du préfiltre à carburant**
- Arrêtez le finisseur et retirez la clé de contact.
 - Ouvrir la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
 - ✓ Le préfiltre à carburant [3] est accessible.
 - Maintenir un récipient approprié sous le préfiltre à carburant [3].
 - Ouvrez le robinet de vidange [2] et vidangez le liquide.
 - Observez le liquide s'écoulant et fermez le robinet de vidange [2] quand l'eau est remplacée par le carburant.
 - Evacuez le liquide collecté de façon conforme à la protection de l'environnement.
 - Démarrez le moteur et contrôlez l'étanchéité du système.
 - ✓ Le préfiltre à carburant est exempt de condensat.

- Remplacer le préfiltre à carburant**
- Arrêtez le finisseur et retirez la clé de contact.
 - Ouvrir la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
 - ✓ Le préfiltre à carburant [3] est accessible.
 - Débrancher la fiche de la surveillance électrique [1].
 - Maintenir un récipient approprié sous le préfiltre à carburant [3].
 - Ouvrez le robinet de vidange [2] et vidangez complètement le liquide.
 - Desserrer la cartouche de préfiltre à carburant [3] avec une clé à bande.
 - Videz le carburant restant dans le récipient.
 - Mettre au rebut le préfiltre à carburant conformément aux règles de protection de l'environnement.
 - Nettoyez la surface d'étanchéité du support de filtre et le revers de la tête de filtrage avec un chiffon propre et sans fibres.
 - Enduire légèrement la surface d'étanchéité du nouveau préfiltre à carburant avec du carburant.
 - Visser manuellement la nouvelle cartouche de préfiltre à carburant (17-18 Nm).
 - Visser le robinet de vidange [2] et serrer à fond ($1,6 \pm 0,3$ Nm).
 - Connecter la fiche de la surveillance électrique [1].
 - Evacuez de façon conforme à la protection de l'environnement le carburant usagé.
 - Le préfiltre à carburant est remplacé.



Après le changement de filtre, purgez l'air du système de carburant (*cf. page 219*).

4.04.02.02 Changement du filtre à carburant



Fig. 4-10 : Filtre à carburant

[1] Filtre à carburant**⚠ AVERTISSEMENT****Danger dû à une manipulation non conforme du carburant**

Le carburant et les vapeurs de carburant peuvent s'enflammer et sont nocifs pour la santé.

- Interdiction de fumer, pas de flammes nues.
- Ne pas inhaler les vapeurs
- Portez un équipement de protection personnel (gants de protection).

AVIS**Risque d'endommagement du moteur**

Le système de carburant est très sensible et peut être endommagé des suites d'encrassement.

- Ne remplissez pas de carburant la nouvelle cartouche de filtre.

Changement du filtre à carburant Ne procédez à des travaux sur l'alimentation en carburant que lorsque le moteur diesel est arrêté et froid.

- Arrêtez le finisseur et retirez la clé de contact.
- Ouvrir la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
- ✓ Le filtre à carburant [1] est accessible.
- Maintenir un récipient approprié sous le filtre à carburant [1] pour recueillir le carburant qui s'écoule.
- Desserrez la cartouche de filtre à carburant avec la clé à bande.
- Evacuez la cartouche de filtre à carburant de façon conforme à l'environnement.
- Essuyez le carburant écoulé avec un chiffon de cellulose et évacuez celui-ci conformément aux prescriptions.
- Nettoyez la surface d'étanchéité du support de filtre avec un chiffon propre et sans fibres.
- Huilez légèrement le joint du nouveau filtre à carburant ou imprégnez-le de diesel.
- Vissez à la main la cartouche de filtre à carburant jusqu'à ce que le joint soit en contact.
- Serrez la cartouche de filtre à carburant de $\frac{3}{4}$ de tour (env. 10 Nm).
- Contrôlez l'étanchéité du système de carburant.
- Verrouiller la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
- ✓ Le filtre à carburant est changé.



Après le changement de filtre, purgez l'air du système de carburant (*cf. page 219*).

4.04.02.03 Purge d'air du système de carburant

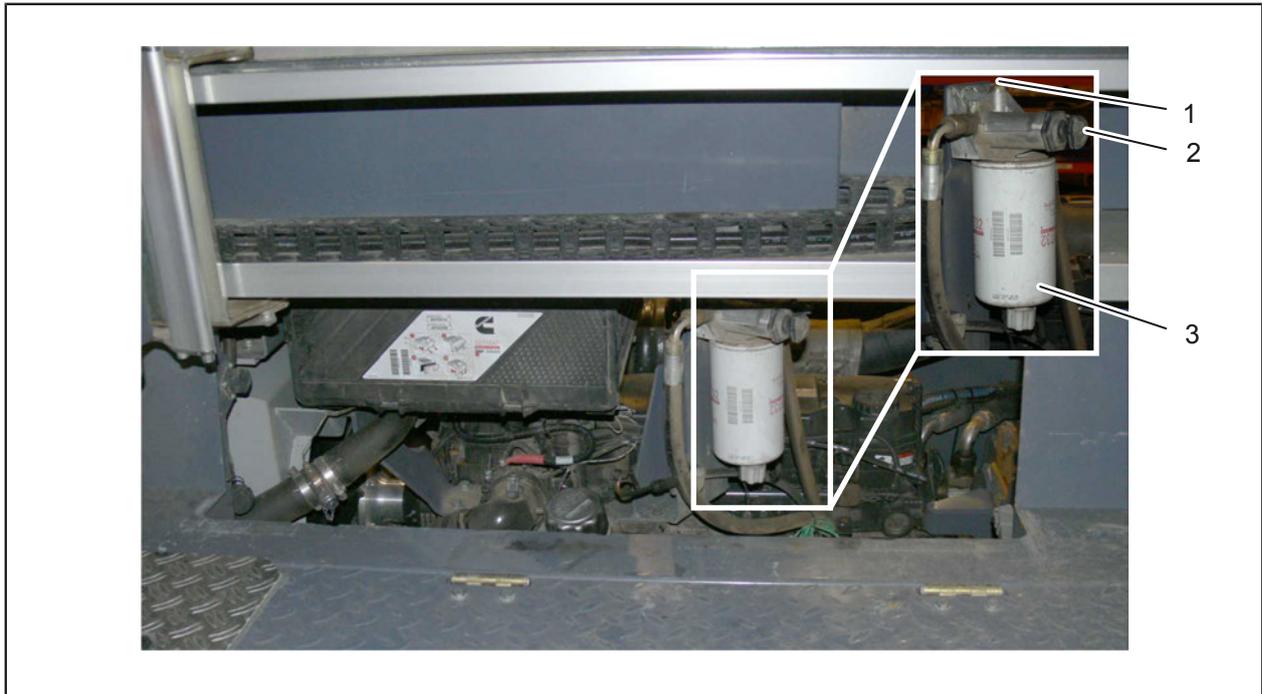


Fig. 4-11 : Purge d'air du système de carburant

- [1]** Vis de purge d'air **[2]** Pompe de carburant manuelle
- [3]** Préfiltre à carburant

Ne procédez à des travaux sur l'alimentation en carburant que lorsque le moteur diesel est arrêté et froid.

- Arrêtez le finisseur et retirez la clé de contact.
- Ouvrir la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
- Desserrez la vis de purge d'air [1].
- Pomper jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'air à sortir sur la vis de purge d'air [1].
- Serrer à fond la vis de purge d'air [1] ($6,5 \pm 1,3$ Nm).
- Démarrer le moteur et le faire tourner env. 5 minutes au ralenti ou à faible charge.
- Contrôlez l'étanchéité du préfiltre à carburant [3].
- Fermer la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
- ✓ Le système de carburant est purgé.

4.04.03 Air de combustion / aspiration d'air



Fig. 4-12 : Boîtier de filtre d'air

- | | | | |
|-----|--|-----|-------------------------|
| [1] | Trappe d'entretien alimentation en carburant | [2] | Fermeture à genouillère |
| [3] | Couvercle de boîtier | [4] | Filtre secondaire |
| [5] | Filtre principal | | |

i Ne jamais laisser tourner le moteur, même brièvement, sans filtre d'air !
Veillez à assurer une propreté méticuleuse quand vous travaillez avec l'aspiration d'air. Bouchez le cas échéant l'ouverture d'aspiration. Evacuez tous les éléments filtrants de façon conforme.

- Remplacer le filtre**
- Ouvrir la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.
 - ✓ Le filtre d'air est accessible.
 - Déverrouiller les fermetures à genouillère [2] et retirer le couvercle du boîtier [3].
 - Sortir le filtre principal [5].
 - Sortir le filtre secondaire [4].
 - Vider le collecteur de poussière de temps à autres, au plus tard lorsqu'il est à moitié plein.
 - Nettoyez soigneusement l'intérieur du boîtier avec un chiffon humide. Ne lavez ni brossez le filtre principal [5].

i Ne nettoyez jamais les cartouches de filtre avec de l'essence ou des liquides.

**⚠ AVERTISSEMENT****Danger dû aux pièces soulevées**

Pendant le soufflage à air comprimé, des pièces peuvent être soulevées et causer des blessures aux yeux.

- Portez des lunettes de protection.
- Porter un équipement de protection personnel.

-
- Souffler le filtre principal [5] avec de l'air comprimé sec (max. 5 bar). Dirigez le jet d'air de l'intérieur vers l'extérieur.
 - Vérifier méticuleusement l'endommagement éventuel du papier filtrant (par transparence) et des joints de caoutchouc du filtre principal [5] nettoyé.
 - Ne réutilisez pas un filtre principal [5] endommagé.
 - Remplacez le filtre principal [5] au plus tard après un an, indépendamment de la durée d'utilisation.



Comme les légers endommagements sont difficilement décelables, Vögele AG recommande de toujours monter un filtre principal [5] neuf. Remplacer le filtre secondaire tous les trois entretiens du filtre principal [5] ou au bout d'un an.

- Sortir le filtre secondaire [4]. Ne nettoyez pas le filtre secondaire [4] et ne le réutilisez pas après démontage.
- Insérer le nouveau filtre secondaire [4].
- Insérer le filtre principal [5].
- Fermer le couvercle du boîtier [3].
- Placer et tendre les fermetures à genouillère [2].
- Evacuez tous les filtres usagés de façon conforme à la protection de l'environnement.
- Fermer la trappe d'entretien de l'alimentation en carburant.



Fig. 4-13 : Capteur de dépression

[6] Capteur de dépression



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux pièces en rotation

La bande de force de la dynamo fonctionne sans recouvrement. Risque d'écrasement et d'accrochage quand la machine fonctionne !

- Coupez toujours d'abord le moteur et retirez la clé de contact.
- Observez les panneaux de signalisation.
- N'intervenez pas dans les pièces en rotation.
- Ne portez pas de vêtements lâches ou des bijoux.

-
- Enfoncer le capteur de dépression [6].
 - Fermez le capot du moteur.
 - ✓ Le capteur de dépression est remis en place.
 - ✓ Les filtres sont remplacés.

4.04.04 Système de refroidissement



Fig. 4-14 : Radiateur combiné

- [1] Radiateur à eau [2] Refroidisseur d'air de suralimentation
- [3] Refroidisseur d'huile hydraulique



Ne laissez jamais le moteur fonctionner sans liquide de refroidissement. Vérifiez les radiateurs avant chaque intervention.

**AVERTISSEMENT****Danger dû aux liquides de refroidissement chauds**

Le radiateur et le réfrigérant peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec le radiateur et le réfrigérant.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

Vérifier le système de refroidissement

- Arrêtez le finisseur et retirez la clé de contact.
- Assurez-vous que les radiateurs [1] - [3] sont à une température modérée.
- Vérifiez visuellement les endommagements (fuites, lamelles endommagées, etc.) des radiateurs [1] - [3].
- Vérifiez visuellement l'encrassement des radiateurs [1] - [3] et nettoyez-les à l'air comprimé. Ce faisant, ne dirigez pas directement le jet d'air comprimé sur les lamelles.
- ✓ Le système de refroidissement est vérifié.

4.04.04.01 Contrôler le réfrigérant et faire l'appoint



Fig. 4-15 : Contrôler le réfrigérant et faire l'appoint

- [1] Bouchon de remplissage [2] Regard
[3] Vase d'expansion



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux liquides de refroidissement chauds

Le radiateur et le réfrigérant peuvent être très chauds et sous pression !
Risque d'échaudements !

- Laissez refroidir le système de refroidissement.
- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec le radiateur et le réfrigérant.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.



Ne laissez jamais tourner le moteur, même brièvement, sans liquide de refroidissement !

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement

- Ouvrir le capot du moteur.
- Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement moteur froid au regard [2] et faites le cas échéant l'appoint de liquide de refroidissement jusqu'au milieu du regard [2].
- ✓ Vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

- Remplir le liquide de refroidissement**
- Ouvrez le bouchon de remplissage [1].
 - Remplir de réfrigérant neuf à l'aide d'un entonnoir.
 - Fermez le bouchon de remplissage [1].
 - Faire chauffer le moteur jusqu'à l'ouverture du thermostat (env. 95 °C).
 - Arrêtez le moteur.
 - Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement moteur froid au regard [2] et faites le cas échéant l'appoint de liquide de refroidissement jusqu'au milieu du regard [2].
- ✓ Le liquide de refroidissement est rempli.



Après le remplissage, le système de refroidissement se purge de lui-même.

- Contrôler la protection antigel**
- Contrôler la protection antigel à l'aide d'un appareil de mesure antigel.



Rapport de mélange réfrigérant nécessaire, *cf. page 273*.

4.05 Système hydraulique



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à des parties de machine et des consommables brûlants

Les consommables et certaines parties de la machine peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.



⚠ DANGER

Danger dû à l'huile hydraulique s'échappant sous pression

L'huile présente dans le système hydraulique est sous pression et peut provoquer des blessures mortelles !

- Abaissez les parois de la trémie.
- Déposez la table sur le sol.
- Désactivez tous les groupes de convoyage et de compactage.
- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Une fois le moteur arrêté, attendre une minute que le système soit dépressurisé.
- Apposez un avertissement sur le pupitre de commande.
- Empêcher le réenclenchement / la remise en service de la machine.
- Porter un équipement de protection personnel.

AVIS

Risque d'endommagement de la machine

La machine peut se trouver endommagée quand de l'huile biologique est mélangée à de l'huile minérale.

- Avant de faire le plein d'huile biologique, toutes les pièces entrées en contact avec de l'huile minérale doivent être soigneusement nettoyées resp. rincées.



Si le finisseur fonctionne avec de l'huile biologique, il doit comporter un filtre à huile en dérivation.

Veillez noter ce qui suit:

- La qualité de l'huile hydraulique en tant que fluide de lubrification et de service de chaque installation hydraulique détermine les performances, la sécurité de fonctionnement et la durée de vie des éléments hydrauliques utilisés dans le finisseur.
- La température de service a une influence déterminante sur les pannes et les dommages de l'équipement.
- Pour les travaux de montage sur les équipements hydrauliques à fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, la propreté doit être vérifiée.
- Choisissez les huiles avec soin.
- Procédez à des contrôles de niveau d'huile réguliers.
- Observez les intervalles de vidange d'huile.
- Procédez toujours à la vidange d'huile quand elle est à la température de service.
- Remplacez les filtres conformément aux directives.
- Évitez l'encrassement du radiateur d'huile.
- Nettoyez soigneusement le finisseur et tous les éléments d'assemblage avant le démontage.
- Protégez les raccords de conduites desserrés ou ouverts contre l'encrassement.
- Ne resserrez les raccords vissés non étanches que lorsque le système est à la température de service et dépressurisé.

4.05.01 Alimentation en huile

4.05.01.01 Vidange d'huile hydraulique

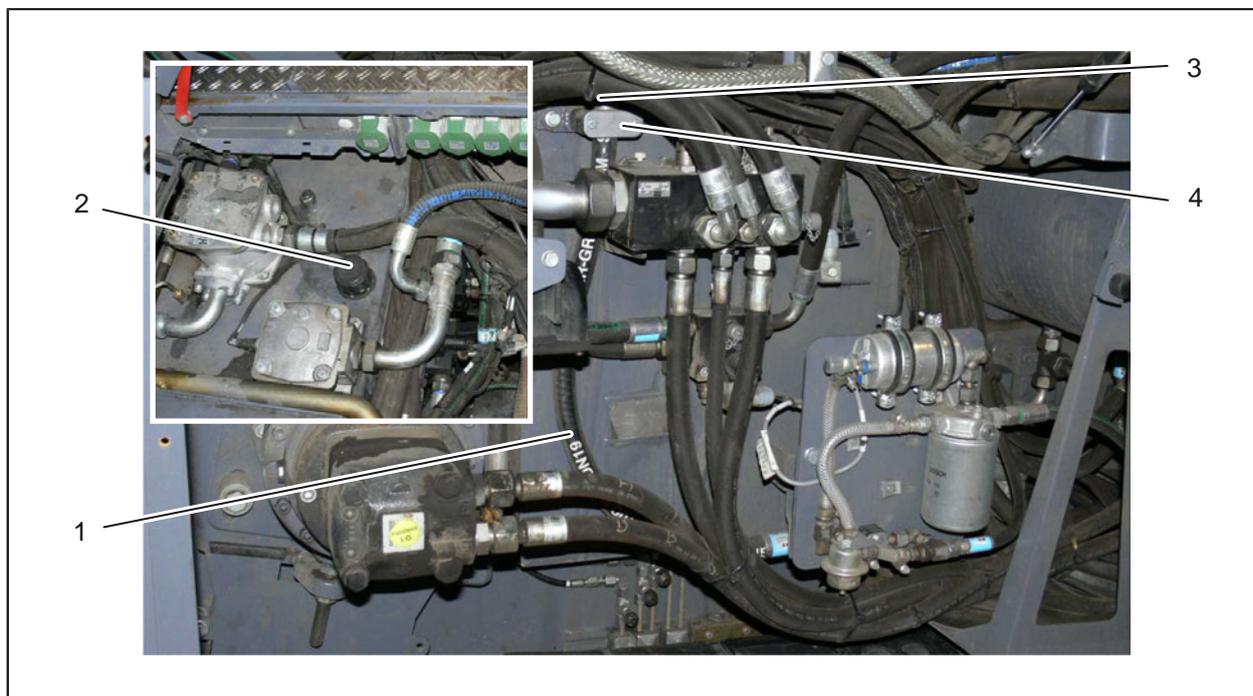


Fig. 4-16 : Réservoir d'huile hydraulique

- | | | | |
|-----|-----------------------------|-----|------------------------|
| [1] | Flexible de vidange d'huile | [2] | Bouchon de remplissage |
| [3] | Vis de fermeture | [4] | Collier de fixation |

Vidange de l'huile hydraulique

L'huile doit être à la température de service ; dans le cas contraire, faites tourner le finisseur au ralenti pendant dix minutes.

Sur le réservoir d'huile hydraulique, un flexible de vidange d'huile moteur [1] est monté.

- Notez les consignes de sécurité spéciales au début de ce chapitre.
- Ouvrir l'habillage latéral arrière droit.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à des parties de machine et des consommables brûlants

Les consommables et certaines parties de la machine peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

- Desserrez le collier de fixation [4].
- Préparez un récipient approprié ; notez les quantités de remplissage et de vidange.
- Ouvrir la trappe d'entretien du système hydraulique.
- ✓ Le bouchon de remplissage [2] est accessible.
- Ouvrez le bouchon de remplissage [2].
- Introduisez le flexible de vidange d'huile [1] dans le récipient.
- Desserrez la vis de fermeture [3] avec un outil approprié.
- Vidangez complètement l'huile.
- Nettoyez et serrez la vis de fermeture [3].
- Posez le flexible de vidange d'huile [1] sans pli et fixez-le avec le collier de fixation [4].
- Evacuez l'huile usagée de façon conforme à la protection de l'environnement.
- Fermer la trappe d'entretien du système hydraulique.
- ✓ L'huile hydraulique est vidangée.

Remplissage d'huile hydraulique

- Remplissez le réservoir d'huile hydraulique en huile neuve à l'aide d'un entonnoir.
- Remplissez le réservoir d'huile hydraulique en huile hydraulique jusqu'au milieu du regard.
L'indicateur de niveau de remplissage est monté sur le réservoir d'huile hydraulique et accessible après l'ouverture de l'habillage latéral arrière droit.
Le niveau de remplissage doit être visible au regard et se situer entre $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$ du niveau de remplissage max. Quand le moteur diesel est arrêté, l'indicateur de niveau de remplissage ne doit pas se trouver au-dessous du repère MIN.
- Fermez le bouchon de remplissage [2].
- Démarrez le finisseur et amenez-le à la température de service.
- Arrêtez le moteur.
- Vérifiez le niveau de remplissage sur l'indicateur et, le cas échéant, faites l'appoint d'huile.
- Fermer la trappe d'entretien du système hydraulique.
- ✓ L'huile hydraulique est remplie.

4.05.01.02 Nettoyage de la crépine

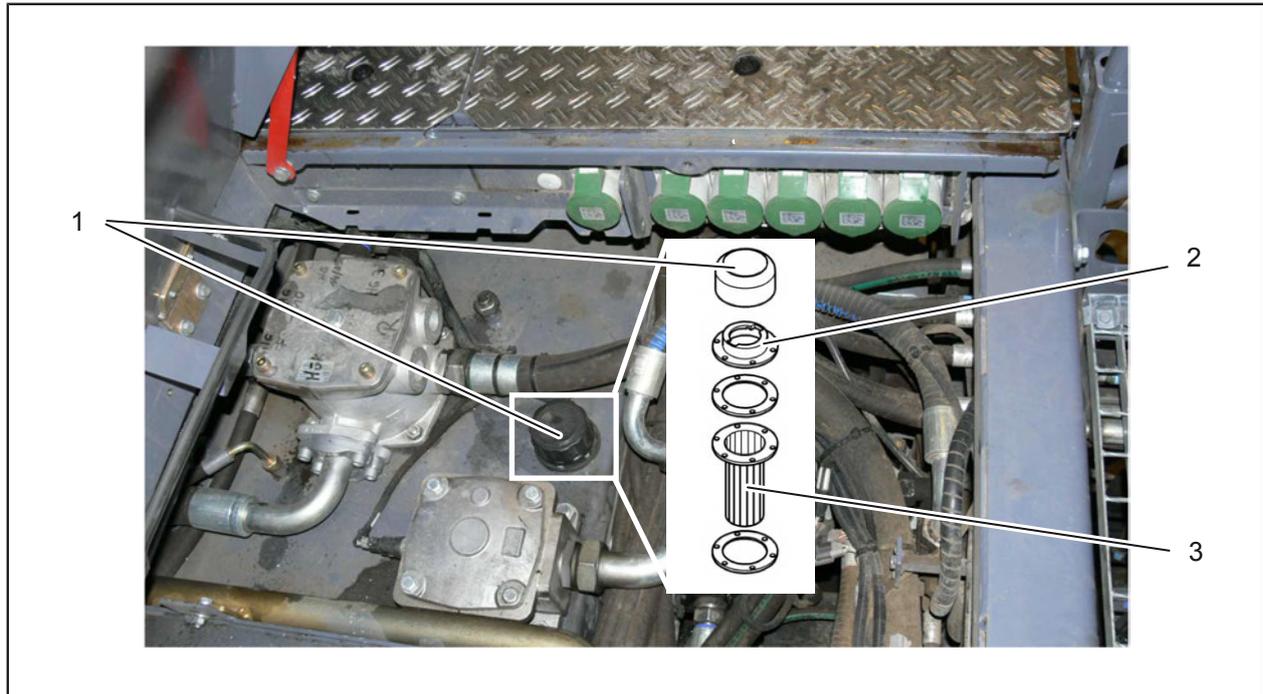


Fig. 4-17 : Crépine

- [1] Bouchon de remplissage [2] Bride d'étanchéité
[3] Crépine

La crépine [3] se trouve dans le réservoir d'huile hydraulique et doit être nettoyée.

- Ouvrir la trappe d'entretien du système hydraulique.
- Ouvrir le bouchon de remplissage [1] (avec élément filtrant intégré et non remplaçable) puis l'évacuer de façon conforme.
- Desserrez les vis de fixation et retirez la bride d'étanchéité [2].
- Sortez la crépine [3] avec joint supérieur et inférieur de la tubulure de remplissage.

**⚠ AVERTISSEMENT****Danger dû aux pièces soulevées**

Pendant le soufflage à air comprimé, des pièces peuvent être soulevées et causer des blessures aux yeux.

- Portez des lunettes de protection.
- Porter un équipement de protection personnel.

- Nettoyez la crépine [3] de l'extérieur vers l'intérieur (soufflage à l'air comprimé).
- Montez la crépine [3] dans l'ordre inverse.
- Fermez le réservoir d'huile hydraulique avec un nouveau bouchon de remplissage [1].
- Evacuez l'huile usagée de façon conforme à la protection de l'environnement.
- Fermez la trappe d'entretien du système hydraulique.
- ✓ La crépine est nettoyée resp. remplacée.

4.05.01.03 Changement du filtre d'huile hydraulique

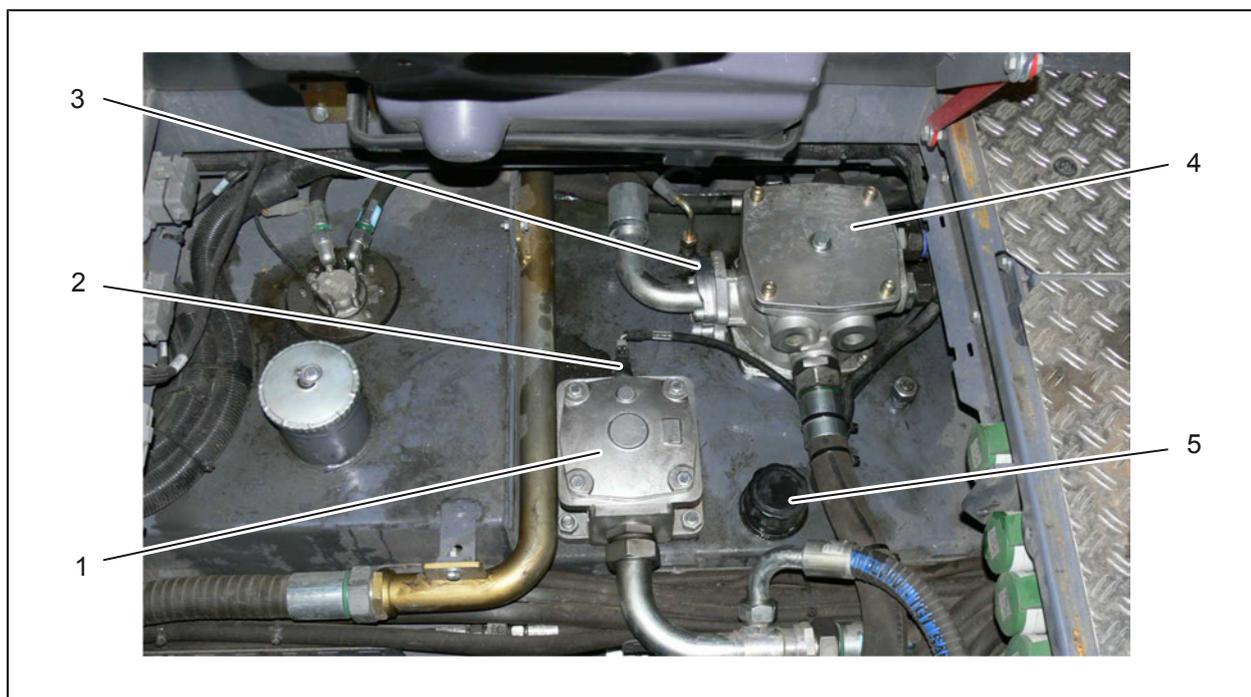


Fig. 4-18 : Réservoir d'huile hydraulique

- | | |
|--|--|
| [1] Bouchon de fermeture du filtre d'huile de fuite | [2] Connecteur à contact – filtre d'huile de fuite |
| [3] Connecteur du filtre d'aspiration de retour | [4] Bouchon de fermeture du filtre d'aspiration de retour |
| [5] Tubulure de remplissage | |

En cas d'encrassement, la pression dynamique augmente dans les filtres. Quand la capacité d'absorption des filtres est atteinte, un message d'erreur apparaît sur l'écran du pupitre de commande.

Débranchez les connecteurs à contact [2], [3] et vérifiez si le message d'erreur est encore affiché à l'écran du pupitre de commande.

Si ce n'est pas le cas, le filtre correspondant doit être remplacé.



A la vidange de l'huile hydraulique, les deux filtres (aspiration de retour et huile de fuite) doivent toujours être remplacés et la crépine nettoyée.

Changer le filtre d'huile de fuite

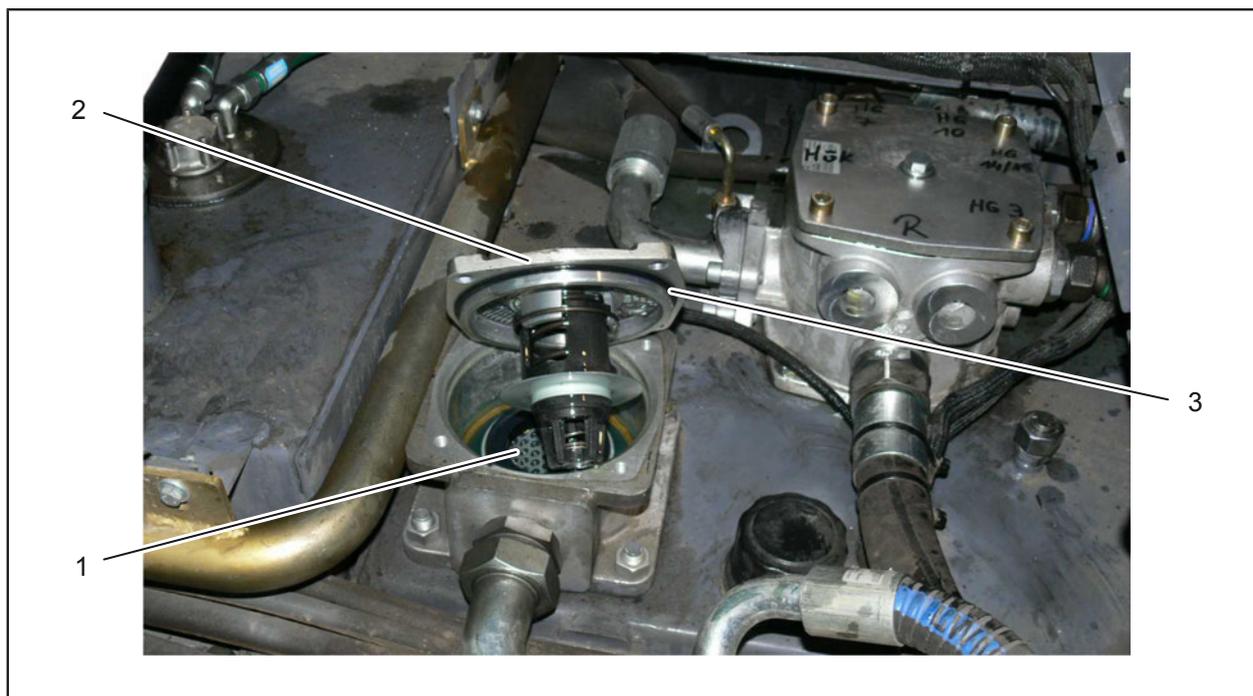


Fig. 4-19 : Filtre d'huile de fuite

- [1] Filtre [2] Bouchon de fermeture
[3] Joint

Changer le filtre d'huile de fuite

- Notez les consignes de sécurité spéciales au début de ce chapitre.
- Ouvrir la trappe d'entretien du système hydraulique.

**⚠ AVERTISSEMENT****Danger dû à des parties de machine et des consommables brûlants**

Les consommables et certaines parties de la machine peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

- Dévissez le bouchon de remplissage [2].
- ✓ Le filtre d'huile de fuite [1] est accessible.
- Enlever le filtre [1] avec conteneur collecteur d'impuretés et le mettre dans un récipient approprié. Evacuez le filtre utilisé en respectant les normes antipolluantes.
- Installez un nouveau filtre avec le collecteur d'impuretés nettoyé. Veillez au placement correct du filtre.
- Nettoyer le joint [3] du bouchon de fermeture et l'huiler légèrement.
- Fermez le couvercle de fermeture [2].
- Serrez les vis de fixation.
- ✓ Le filtre d'huile de fuite est changé.

Changer le filtre d'aspiration de retour



Fig. 4-20 : Filtre d'aspiration de retour

- [1] Partie supérieure [2] Bouchon de fermeture
[3] Filtre d'aspiration de retour

Changer le filtre d'aspiration de retour

- Notez les consignes de sécurité spéciales au début de ce chapitre.
- Ouvrir la trappe d'entretien du système hydraulique.



AVERTISSEMENT

Danger dû à des parties de machine et des consommables brûlants

Les consommables et certaines parties de la machine peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

- Dévissez le bouchon de remplissage [2].
- ✓ Le filtre d'aspiration de retour [3] est accessible.
- Retirez la partie supérieure [1].
- Retirez le filtre d'aspiration de retour [3] avec le collecteur d'impuretés et le placer dans un récipient approprié. Evacuez le filtre usé en respectant les normes antipolluantes.
- Installez un nouveau filtre avec le collecteur d'impuretés nettoyé. Veillez au placement correct du filtre.
- Remplissez le boîtier de filtre d'huile neuve jusqu'à l'arête supérieure du filtre.
- Installez la partie supérieure [1].
- Nettoyez et huilez légèrement le joint.
- Fermez le couvercle de fermeture [2].
- Serrez les vis de fixation.
- ✓ Le filtre d'aspiration de retour est changé.



Après le changement de filtre, purgez l'air du filtre d'huile hydraulique (*cf. page 234*).

4.05.01.04 Purge d'air du filtre d'huile hydraulique

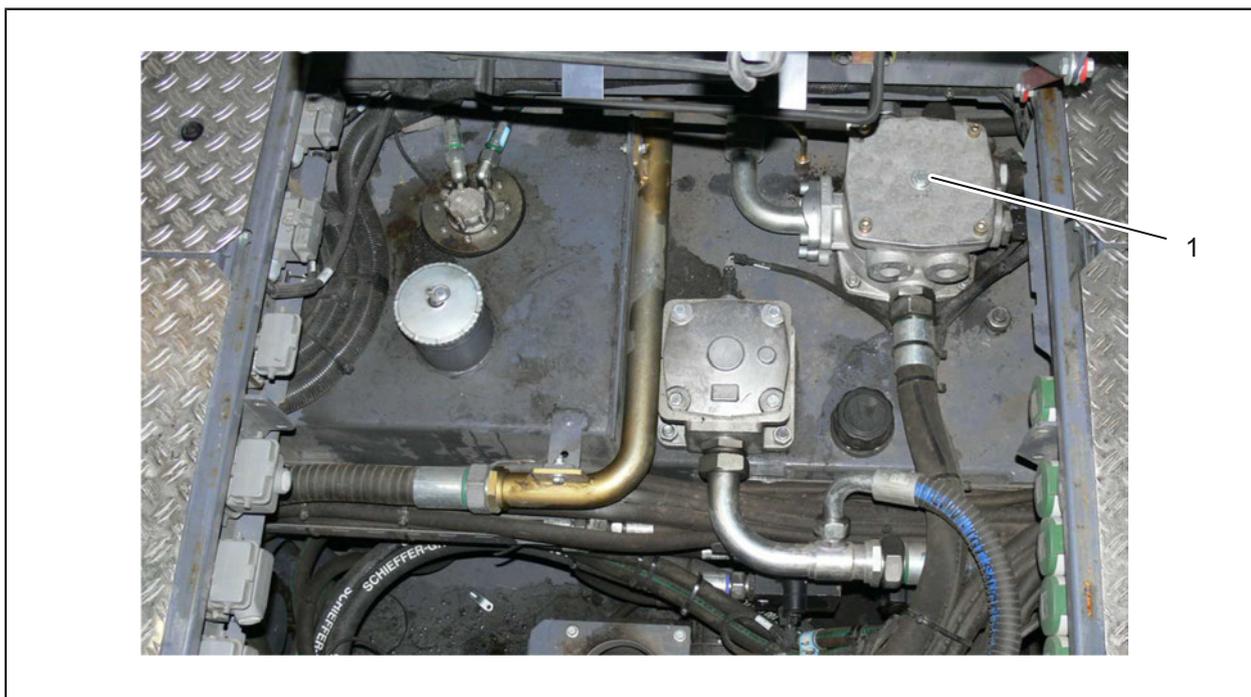


Fig. 4-21 : Réservoir d'huile hydraulique

[1] Vis de purge d'air du filtre
d'aspiration de retour

Il faut purger l'air du filtre à huile hydraulique après remplacement des éléments filtrants.

- Notez les consignes de sécurité spéciales au début de ce chapitre.
- Ouvrir la trappe d'entretien du système hydraulique.
- ✓ La vis de purge d'air [1] est accessible.
- Démarrez le moteur.
- Desserrez la vis de purge d'air [1] et relâchez l'air éventuel.
- Serrez à fond la vis de purge d'air [1] dès que de l'huile sort sur la vis de purge d'air.
- Essuyez l'huile écoulee avec un chiffon de cellulose et évacuez celui-ci conformément aux prescriptions.
- ✓ Les filtres à huile hydraulique sont purgés.

4.05.02 Boîte de transfert de pompe

4.05.02.01 Vidange d'huile de boîte

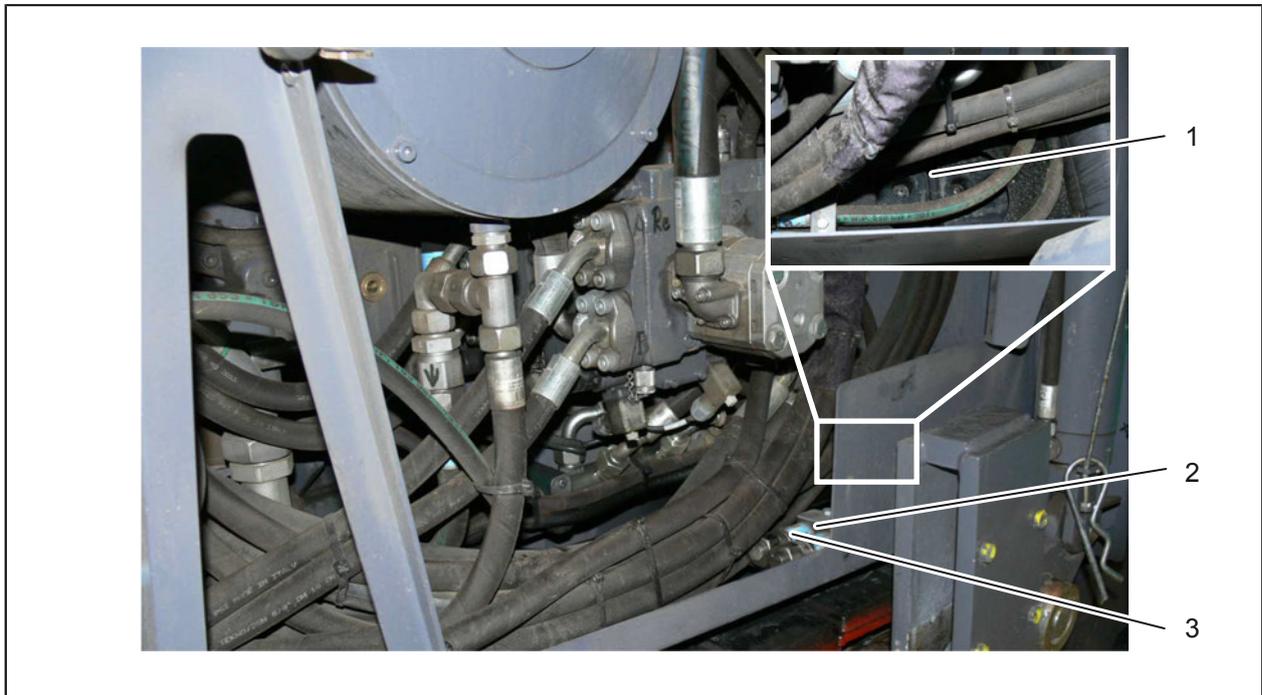


Fig. 4-22 : Regard

[1] Ouverture

[2] Collier de fixation

[3] Flexible de vidange d'huile

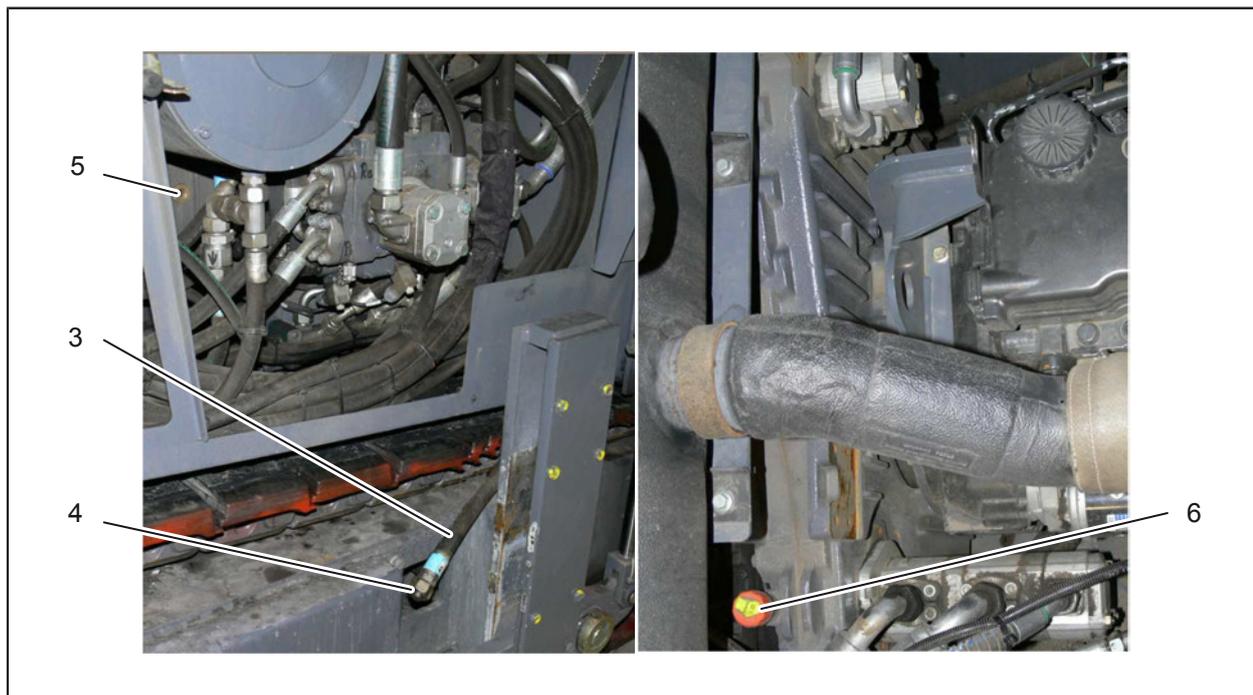


Fig. 4-23 : Regard

- | | | | |
|-----|-----------------------------|-----|------------------------|
| [3] | Flexible de vidange d'huile | [4] | Vis de fermeture |
| [5] | Regard | [6] | Bouchon de remplissage |

Vérifiez le niveau de remplissage correct de l'huile dans la boîte de transfert de pompe au regard [5] avant toute utilisation. Le niveau de remplissage doit être visible au milieu du regard [5].

Vidange de l'huile de boîte L'huile doit être à la température de service ; dans le cas contraire, faites tourner le finisseur au ralenti pendant dix minutes.

Un flexible de vidange d'huile [3] est monté sur le carter d'huile.

Le flexible de vidange d'huile est fixé sur la face intérieure de la paroi avant, à droite dans le sens de marche du finisseur.

- Notez les consignes de sécurité spéciales au début de ce chapitre.
- Ouvrez l'habillage latéral de droite.



AVERTISSEMENT

Danger dû à des parties de machine et des consommables brûlants

Les consommables et certaines parties de la machine peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

- Desserrez le collier de fixation.
Le flexible de vidange d'huile [3] pour l'huile de boîte se trouve à côté du flexible de vidange d'huile pour l'huile-moteur. N'intervertissez pas les flexibles de vidange d'huile. Pour plus de sécurité, suivez la trajectoire des flexibles.
- Préparez un récipient approprié ; notez les quantités de remplissage et de vidange.
- Passer le flexible de vidange d'huile [3] à travers l'orifice [1] dans le réservoir.
- Desserrez la vis de fermeture avec un outil approprié.
- Vidangez complètement l'huile.
- Nettoyez et serrez la vis de fermeture.
- Posez le flexible de vidange d'huile [3] sans pli et fixez-le avec le collier de fixation.
- Evacuez l'huile usagée de façon conforme à la protection de l'environnement.
- ✓ L'huile de boîte est vidangée.

Remplissage d'huile de boîte

- Ouvrir le capot du moteur.
- ✓ Le bouchon de remplissage [6] est accessible.
- Ouvrez le bouchon de remplissage [6].
- Remplir d'huile neuve à l'aide d'un entonnoir.
- Remplissez le carter d'huile jusqu'au milieu du regard (5) d'huile propre.
- Fermez le bouchon de remplissage [6].
- Essuyez l'huile écoulee avec un chiffon de cellulose et évacuez celui-ci conformément aux prescriptions.
- Laissez tourner le moteur pendant env. 2 minutes.
- Faites chauffer l'engrenage.
- Arrêtez le moteur.
- Contrôlez le niveau d'huile au regard [5] et faites l'appoint si besoin est jusqu'au milieu du regard [5].
- Contrôlez les fuites éventuelles sur l'unité moteur/boîte de transfert de pompe.
- Fermez le capot du moteur.
- Fermez l'habillage latéral de droite.
- ✓ L'huile de boîte de vitesses est remplie.

4.05.03 Remplacer le filtre en dérivation pour huile biologique (option)

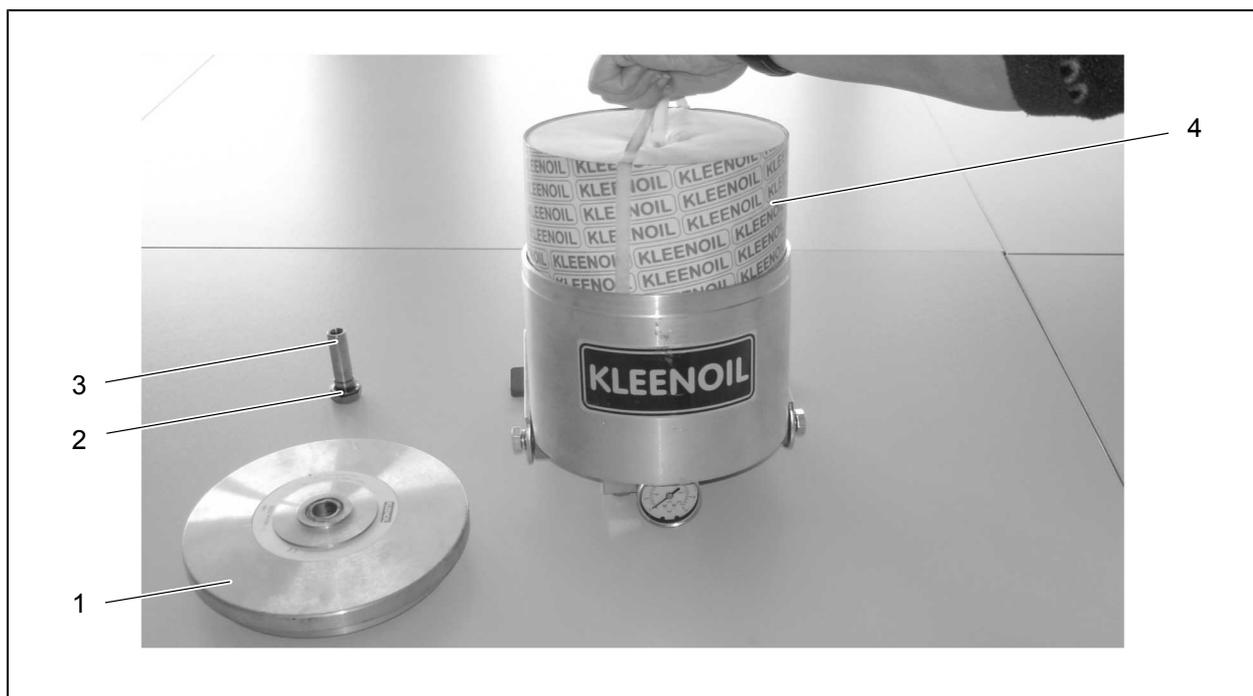


Fig. 4-24 : Filtre en dérivation pour huile biologique

- | | | | |
|-----|-----------|-----|------------------|
| [1] | Couvercle | [2] | Joint |
| [3] | Vis | [4] | Élément filtrant |

AVIS

Risque d'endommagement de la machine

La machine peut se trouver endommagée quand de l'huile biologique est mélangée à de l'huile minérale.

- Avant de faire le plein d'huile biologique, toutes les pièces entrées en contact avec de l'huile minérale doivent être soigneusement nettoyées resp. rincées.

- Changer le filtre en dérivation**
- Desserrez la vis [3].
 - Contrôlez le joint [2] et changez-le si besoin est.
 - Retirez le couvercle [1].
 - Remplacez le joint dans le couvercle [1] à chaque changement de filtre.
 - Tournez l'élément filtrant [4] à l'aide des bandes de transport dans le sens des aiguilles d'une montre et levez-le légèrement en même temps.
 - Attendez que l'huile se soit écoulée.
 - Sortez complètement l'élément filtrant [4] et placez-le dans un récipient approprié pour collecter l'huile usée qui s'en échappe. Ne retirez pas l'enveloppe de carton ; elle fait partie intégrante du filtre.
 - Contrôlez l'entrée et la sortie du corps de filtre.
 - Installez un élément filtrant neuf.
 - Installez le couvercle [1] et fermez-le avec la vis [3].
- ✓ Le filtre en dérivation est changé.

4.06 Système électrique



⚠ DANGER

Danger dû aux chocs électriques

Câbles et éléments sont sous tension, il y a danger de blessures, voire même de mort !

Certains câbles et composants sont sous tension lorsque le moteur tourne.

- Ne travaillez sur le système électrique que lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Après arrêt du moteur, attendez trois minutes et ne commencez qu'ensuite les travaux sur le système électrique.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Observez le manuel de sécurité.



⚠ DANGER

Danger dû aux chocs électriques

En cas de surcharge, des câbles et composants électriques peuvent être sous tension et occasionner des blessures.

- Au raccordement d'un appareil électrique sur la prise de contact de protection, il est interdit d'activer le chauffage de table.
- Assurez-vous que le réglage de régime du moteur diesel est sur le niveau le plus bas (ralenti).
- Porter un équipement de protection personnel.
- Observez le manuel de sécurité.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à des liquides dans le boîtier électrique de chauffage

Des liquides peuvent pénétrer dans le boîtier électrique de chauffage et provoquer des dommages pour les personnes et la machine.

- Ne pas projeter d'eau sur le boîtier électrique de chauffage.
- Observez le manuel de sécurité.



⚠ ATTENTION

Risque d'incendie

Des coupe-circuit déteriorés sont susceptibles de provoquer des incendies.

- Toujours remplacer les fusibles défectueux.
- Ne réparez ni ne pontez les fusibles.
- Si le fusible claque de manière répétée, l'installation doit être révisée par du personnel qualifié et autorisé.
- Ne projetez pas de liquide sur le boîtier électrique 24 V.

Veillez noter ce qui suit:

- Pour tous les travaux d'entretien sur le système électrique, observez le manuel de sécurité.
- Placez le finisseur sur un support plan et stable.
- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.

4.06.01 Alimentation en tension 24 V



Fig. 4-25 : Alimentation en tension 24 V

- | | |
|----------------------------------|---|
| [1] Batterie de démarreur | [2] Tôle de retenue |
| [3] Barre de fermeture | [4] Câble positif |
| [5] Câble de masse | [6] Chapeau de protection des bornes |
| [7] Pontage | [8] Regard |

Les batteries de démarreur doivent être propres et sèches.

Les batteries de démarreur sont pourvues de regards [8].

La couleur du regard indique le niveau d'acide :

- vert = o. k.
- rouge = rajouter de l'eau distillée.

Le niveau d'acide dans les batteries de démarreur [1] doit être régulièrement vérifié et l'appoint doit être fait au besoin.

La densité d'acide doit être contrôlée par exemple après une relativement longue période de non-utilisation, afin de déterminer l'état de la batterie de démarreur.

Vérifier l'état des chapeaux de protection des bornes et remplacer ceux qui sont endommagés.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux acides de batterie

L'électrolyte est un liquide corrosif, il y a danger de graves blessures !

- Porter un équipement de protection personnel.
- Ne remplissez jamais de bouteilles de boisson ou récipients équivalents d'acide de batterie.
- En cas de contact, consulter immédiatement un médecin.



⚠ DANGER

Danger lié à la manipulation des batteries

Danger d'explosion par la formation de "gaz oxyhydrique", il y a danger de graves blessures.

- Porter un équipement de protection personnel.
- Après ouverture de l'habillage, attendez quelques instants que l'air entre.
- Interdiction de fumer, pas de flammes nues.
- Évitez les courts-circuits et les étincelles.
- Ne posez pas d'outils sur les batteries.

Remplir la batterie de démarreur

- Ouvrez l'habillage latéral de gauche.
- ✓ La barre de fermeture [3] est accessible.
- Démonter la barre de fermeture [3].
- Remplir de l'eau distillée à l'aide d'un entonnoir.
Le niveau d'acide doit atteindre l'arceau intérieur.
- Remonter la barre de fermeture [3].
- En cas de faible régime du démarreur, contrôlez la densité de l'acide des batteries de démarreur [1].
- Quand les compartiments à acide sont endommagés, remplacez la batterie de démarreur.
- Vérifiez les raccords de câble.
- Fermez l'habillage latéral de gauche.
- ✓ La batterie de démarreur est remplie.

- Changement de batterie de démarreur**
- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
 - Ouvrez l'habillage latéral de gauche.
 - Démonter éventuellement la tôle de protection.
 - Déterminez la batterie de démarreur défectueuse.
 - Retirez et mettez de côté les chapeaux de protection des bornes [6].
 - Desserrez et retirez les câbles des batteries de démarreur [1] dans l'ordre suivant :
 - Câble de masse [5]
 - Câble positif [4]
 - Pontage [7] entre les batteries de démarreur
 - Démonter la tôle de retenue [2].
 - Remplacez la batterie de démarreur [1] ; veillez à la position de montage correcte. Evacuez la batterie usagée de façon conforme à l'environnement.
 - Montez la tôle de retenue [2].
 - Nettoyez les pôles et les bornes de batterie et graissez-les avec une graisse exempte d'acide et résistante à l'acide.
 - Montez dans l'ordre inverse les câbles sur les batteries de démarreur [1]. Les raccords doivent avoir un bon contact.
 - Assurez-vous que les pôles de la batterie n'ont pas été intervertis par inadvertance (risque de court-circuit !).
 - Vérifier le serrage correct des batteries de démarreur.
 - Remplacez les chapeaux de protection des bornes [6].
 - Fermez l'habillage latéral de gauche.
 - ✓ La batterie de démarreur est changée.
- Vérifier la densité d'acide**
- Ouvrez l'habillage latéral de gauche.
 - ✓ La barre de fermeture [3] est accessible.
 - Démonter la barre de fermeture [3].
 - Mesurez la densité d'acide des premiers compartiments avec instrument de mesure d'acide du commerce.
 - Pour la mesure, l'acide doit avoir si possible une température de 20 °C.
 - Vous trouverez un tableau sur la densité d'acide et l'état de charge au chapitre « Système électrique » (*cf. page 275*).
 - Fermer la barre de fermeture [3].
 - Fermez l'habillage latéral de gauche.
 - ✓ La densité de l'acide est vérifiée.

4.06.02 Armoire électrique/alimentation en tension/prise

Procédez aux travaux de maintenance suivants :

- Procédez régulièrement à un contrôle visuel des prises.
- Vérifiez la position du capot de protection et du serrage de sécurité.

4.06.03 Alternateur (option)

L'alternateur est exempt d'entretien.

4.08 Transmission

4.08.01 Mécanisme de roulement

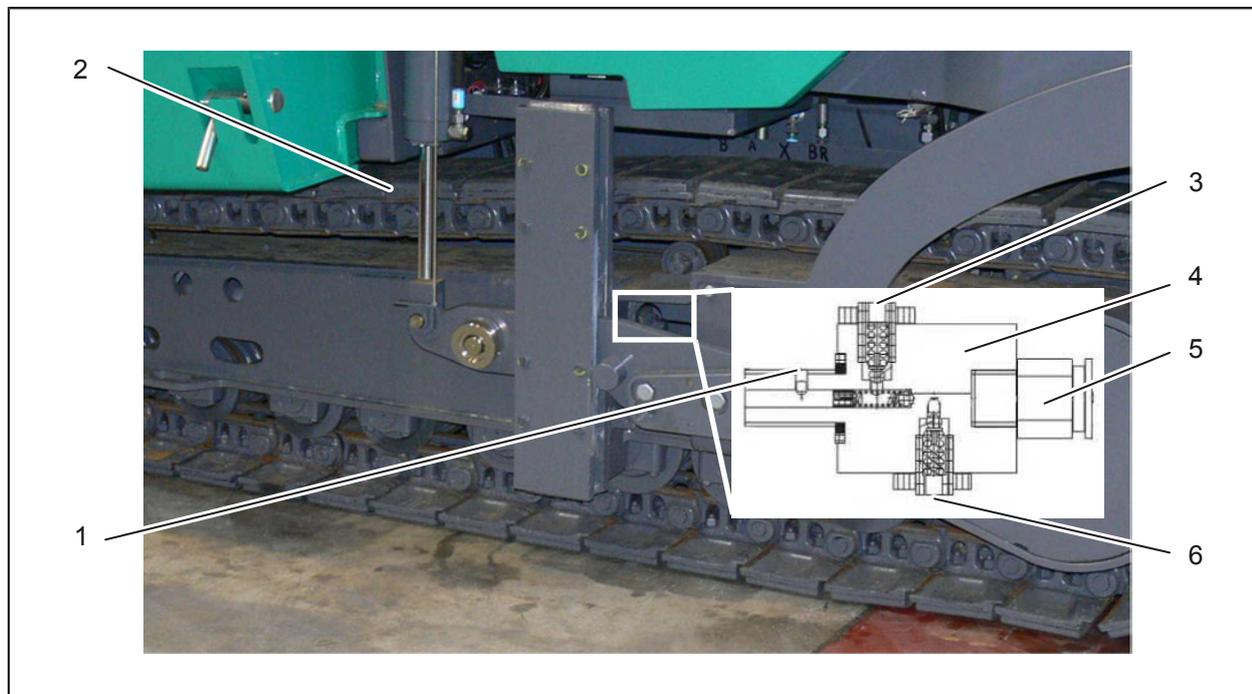


Fig. 4-26 : Mécanisme de roulement

- | | |
|--|---|
| [1] Sortie de graisse Détente | [2] Chenille du mécanisme de roulement |
| [3] Sortie de graisse Tension à bloc | [4] Soupape de sécurité |
| [5] Raccordement pour accouplement coulissant (pompe à graisse) | [6] Sortie de graisse Précontrainte chenille |

Les chenilles du mécanisme de roulement [2] doivent être correctement tendues. Des chenilles du mécanisme de roulement trop ou insuffisamment tendues sont cause d'une usure élevée.

La soupape de sécurité est exempt d'entretien.

Tension de la chenille du mécanisme de roulement

- Brancher le raccord coulissant de la pompe à graisse au raccordement [5].
- Actionner la pompe à graisse jusqu'à ce que de la graisse s'échappe par la sortie de graisse Précontrainte chenille [6].
- ✓ La chenille du mécanisme de roulement est correctement prétendue.
- Essuyez l'excédent de graisse éventuel avec un chiffon et évacuez-les de façon conforme.
- ✓ La chenille du mécanisme de roulement est tendue.


⚠ DANGER
Danger dû à l'échappement de graisse sous pression

Le graisseur peut s'éjecter et de la graisse peut être projetée; risque de blessures mortelles !

- Ne jamais dévisser le graisseur.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Ne jamais desserrer l'unité de graisse à la main.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

Détendre la chenille du mécanisme de roulement

- Pour le vidange de graisse, desserrer doucement la soupape de sécurité [4].
- Ne dévisser la soupape de sécurité [4] que jusqu'à ce que de la graisse s'échappe par la sortie de graisse Détente [1].
- Essuyez l'excédent de graisse éventuel avec un chiffon et évacuez-les de façon conforme.
- Vidanger la graisse jusqu'à ce qu'il ne s'échappe plus de graisse.
- Visser la soupape de sécurité [4] et la serrer légèrement.
- ✓ La chenille du mécanisme de roulement est détendue.

4.08.02 Transmission

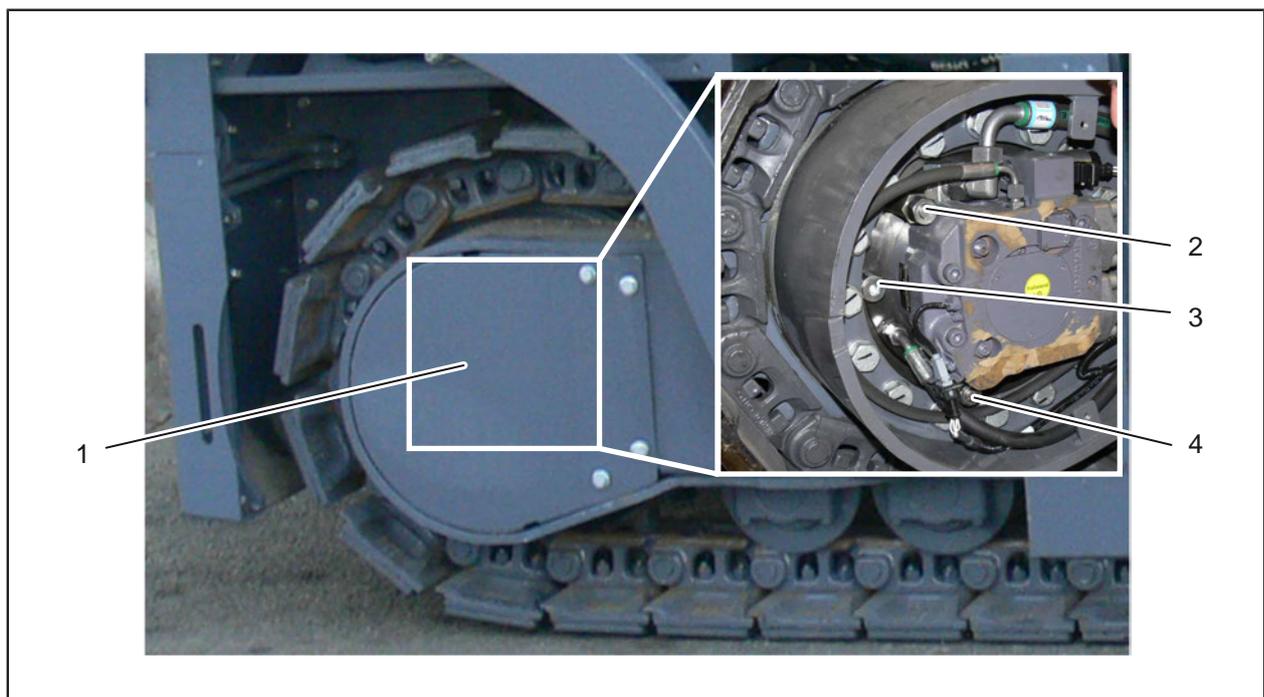


Fig. 4-27 : Transmission

- | | |
|--|---|
| [1] Tôle de recouvrement | [2] Tubulure de remplissage |
| [3] Vis de contrôle du niveau d'huile | [4] Vis de vidange d'huile d'huile |

La transmission hydrostatique est exempt d'entretien; seuls un appoint resp. une vidange d'huile de boîte sont le cas échéant nécessaires.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à des parties de machine et des consommables brûlants

Les consommables et certaines parties de la machine peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

Contrôler le niveau de remplissage

- Stationnez le finisseur sur un sol plan et empêchez qu'il ne se mette à rouler.
- Arrêtez le moteur.
- Démontez le tôle de recouvrement de la transmission hydrostatique.
- Le cas échéant, déplacez avec précaution les flexibles hydrauliques pour accéder aux vis de fermeture.
- Dévissez la vis de contrôle du niveau d'huile [3] avec un outil approprié.
- Le niveau de remplissage doit être visible sur le bord inférieur du taraudage ; dans le cas contraire, faites l'appoint d'huile de boîte.
- Montez la vis de contrôle du niveau d'huile [3] avec un nouveau joint et serrez-la.
- ✓ Le niveau de remplissage est vérifié.

Vidange de l'huile de boîte

- Stationnez le finisseur sur un sol plan et empêchez qu'il ne se mette à rouler.
- Arrêtez le moteur.
- Démontez le tôle de recouvrement [1] de la transmission hydrostatique.
- Le cas échéant, déplacez avec précaution les flexibles hydrauliques pour accéder aux vis de fermeture.
- Préparez un récipient approprié ; notez les quantités de remplissage et de vidange.
- Ouvrir la tubulure de remplissage [2].
- Desserrez la vis de vidange d'huile [4].
- Vidanger l'huile complètement par le biais d'une goulotte.
- Montez la vis de vidange d'huile [4] avec un nouveau joint et serrez-la.
- Evacuez l'huile usagée de façon conforme à la protection de l'environnement.
- ✓ L'huile de boîte est vidangée.

- Remplissage d'huile de boîte**
- Desserrez la vis de contrôle du niveau d'huile [3].
 - Versez de l'huile fraîche par la tubulure de remplissage [2] à l'aide d'un entonnoir avec rallonge.
 - Versez l'huile de boîte jusqu'à ce qu'elle s'échappe au taraudage de la vis de contrôle du niveau d'huile [3].
 - Fermez la tubulure de remplissage [2].
 - Montez la vis de contrôle du niveau d'huile [3] avec un nouveau joint et serrez-la.
 - Essuyez l'huile écoulee avec un chiffon de cellulose et évacuez celui-ci conformément aux prescriptions.
 - Montez la tôle de recouvrement.
 - ✓ L'huile de boîte de vitesses est remplie.



Procédez toujours à l'entretien de l'engrenage de gauche et de droite.

4.08.03 Réglez le chasse-matière



Fig. 4-28 : Réglez le chasse-matière

- | | |
|---|---------------------------|
| [1] Lèvre en caoutchouc | [2] Chasse-matière |
| [3] Vis de réglage | [4] Contre-écrou |
| [5] Chenille du mécanisme de roulement | |

Lorsque la lèvre en caoutchouc [1] sur le chasse-matière [2] est usée, elle peut être rajustée.

- Ajuster la lèvre en caoutchouc**
- Placer le finisseur sur un support plan.
 - Abaissez le chasse-matière [2].
 - Desserrez le contre-écrou [4].
 - Régler la lèvre en caoutchouc [1] de sorte qu'elle soit alignée avec la chenille du mécanisme de roulement [5].
 - Resserrer le contre-écrou [4].
 - ✓ La lèvre en caoutchouc est réglée.

4.09 Système de direction

Le système de direction est exempt d'entretien.

4.10 Système de transport

4.10.01 Rouleau de poussée



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux charges lourdes

Les parois de trémie peuvent baisser involontairement. Danger de blessures, voire même la mort.

- Pour les travaux au-dessous resp. à côté des parois de trémie, ces dernières doivent être bloquées.

- Nettoyez régulièrement les rouleaux de poussée.
- Les paliers des rouleaux de poussée sont exempts d'entretien.

4.10.02 Trémie à matière/volet d'entrée



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à des surfaces chaudes

Des pièces de la trémie à matière sont très chaudes ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Ne touchez si possible à aucune pièce de la machine.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux charges lourdes

Les parois de trémie peuvent baisser involontairement. Danger de blessures, voire même la mort.

- Pour les travaux au-dessous resp. à côté des parois de trémie, ces dernières doivent être bloquées.

Stationnez le finisseur sur un sol plan et stable pour effectuer des travaux sur la trémie à matière ouverte.

- Nettoyez régulièrement la trémie à matière.
- Contrôlez régulièrement les œillets de vérins hydrauliques, nettoyez-les au besoin et graissez les paliers.

4.10.03 Bandes à racleurs

4.10.03.01 Tension de la chaîne de bande à racleurs



Fig. 4-29 : Vérifier la tension des bandes à racleurs

- | | |
|---------------------------------------|--|
| [1] Vis de réglage | [2] Tôle de blocage |
| [3] Chaîne de bande à racleurs | [4] Bordure inférieure du châssis |
| [5] Distance | [6] Chaîne de bande à racleurs |

Une chaîne de bande à racleurs correctement tendue ne doit être sous tension de son côté lâche dans aucune phase de déplacement.

Une chaîne de convoyeur à raclettes [6] trop fort serrée présente une marche instable ou elle peut battre.

- Vérifiez régulièrement la tension correcte de la chaîne de bande à racleurs [6] et réglez-la si nécessaire.

Pour vérifier la tension, le finisseur doit être amené au-dessus d'une fosse.

**⚠ AVERTISSEMENT****Danger dû aux charges lourdes**

La machine peut basculer et causer des blessures mortelles.

- Porter un équipement de protection personnel.
- Vérifiez que la fosse est suffisamment dimensionnée pour supporter le poids de la machine.
- Lisez le manuel de sécurité.
- Notez la garde au sol de la table et des ailettes de vis sans fin.
- Lisez les instructions de service de la table.

Volet d'entrée mécanique et hydraulique (option) :

- Nettoyez la zone autour des vis de réglage [1].
- Desserrez les tôles de blocage [2] des vis de réglage [1].
- Tournez les vis de réglage [1] jusqu'à ce que la tension de chaîne correcte soit atteinte.
 - Tournez la vis de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre : Tendez la chaîne de bande à racleurs.
 - Tournez la vis de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : Détendez la chaîne de bande à racleurs.

i La tension de chaîne est correcte lorsqu'il y a une distance de 10 mm entre la chaîne de bande à racleurs et la bordure inférieure du châssis, mesurée au centre du finisseur.

- Tendez uniformément la chaîne avec les deux vis de réglage [1].
- Vérifiez la tension de la chaîne.
- Le cas échéant, tendez à nouveau la chaîne de bande à racleurs.
- Montez les tôles de blocage [2] des vis de réglage [1].
- Montez et fermez le volet d'entrée dans l'ordre inverse.
- ✓ La chaîne de bande à racleurs est tendue.

i Procédez toujours à l'entretien des deux bandes à racleurs.

4.10.03.02 Tension de la chaîne d'entraînement

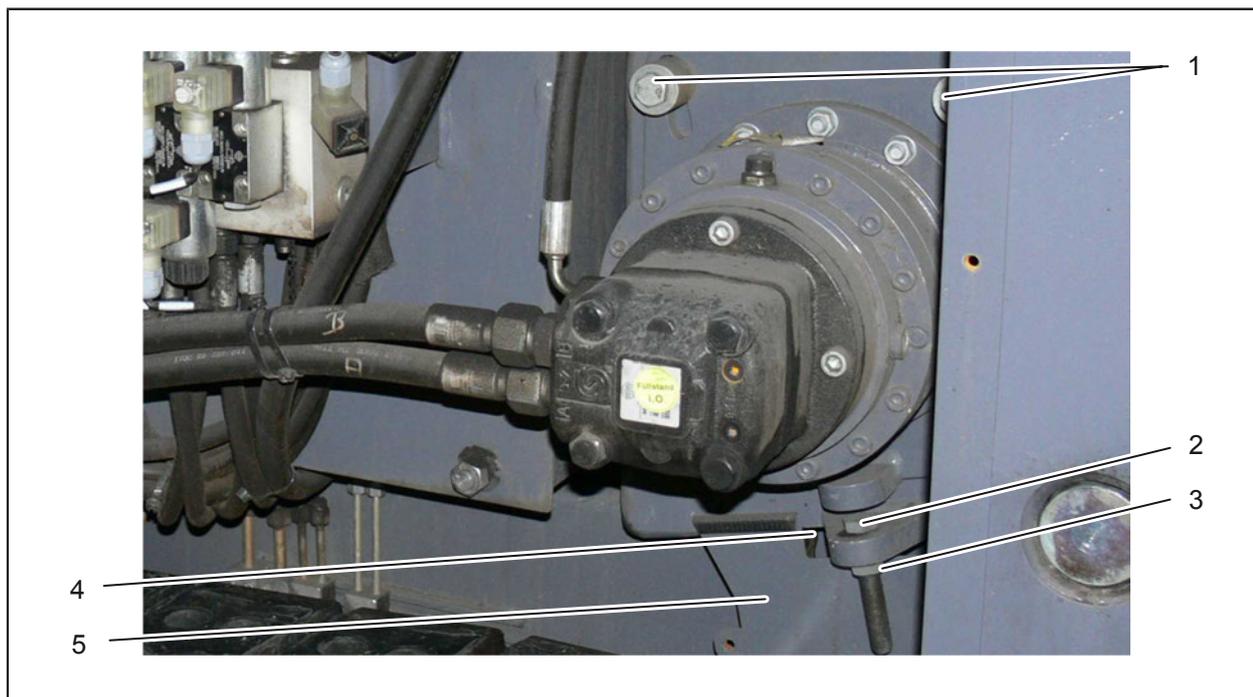


Fig. 4-31 : Entraînement de bande à racleurs

- | | | | |
|-----|----------------------|-----|-----------------------|
| [1] | Vis de fixation | [2] | Vis de réglage |
| [3] | Contre-écrou | [4] | Chaîne d'entraînement |
| [5] | Protection de chaîne | | |

Vérifiez régulièrement la tension correcte de la chaîne d'entraînement [4] et réglez-la si nécessaire.



AVERTISSEMENT

Danger dû aux charges lourdes

La table peut descendre involontairement et causer des blessures importantes.

- Bloquez la table soulevée par le verrouillage de table.

Tension de la chaîne d'entraînement

La chaîne d'entraînement est tendue en déplaçant la console.

- Retirer la protection de chaîne [5].
- ✓ La chaîne d'entraînement [4] est accessible.

- Vérifier la tension de chaîne dans la plage de mesure au-dessous de la protection de chaîne [5]. La chaîne d'entraînement doit présenter un fléchissement max. de 12 mm.
- Desserrer les quatre vis de fixation [1] sur la bride, mais ne pas les dévisser complètement.
- Desserrez le contre-écrou [3] de la vis de réglage [2].
- Tournez la vis de réglage [2] jusqu'à ce que la tension de chaîne correcte soit atteinte.
 - Tournez la vis de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : serrage de la chaîne d'entraînement.
 - Tournez la vis de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre : desserrage de la chaîne d'entraînement.
- Vérifier la tension de la chaîne dans la plage de mesure.
- Le cas échéant, tendez à nouveau la chaîne d'entraînement.
- Quand la chaîne est correctement tendue, resserrer le contre-écrou [3].
- Resserrer les vis de fixation [1] sur la bride.
- Monter la protection de chaîne [5].
- ✓ La chaîne d'entraînement est tendue.



Procédez toujours à l'entretien de la chaîne d'entraînement de gauche et de droite.

4.10.03.03 Vidange d'huile de boîte

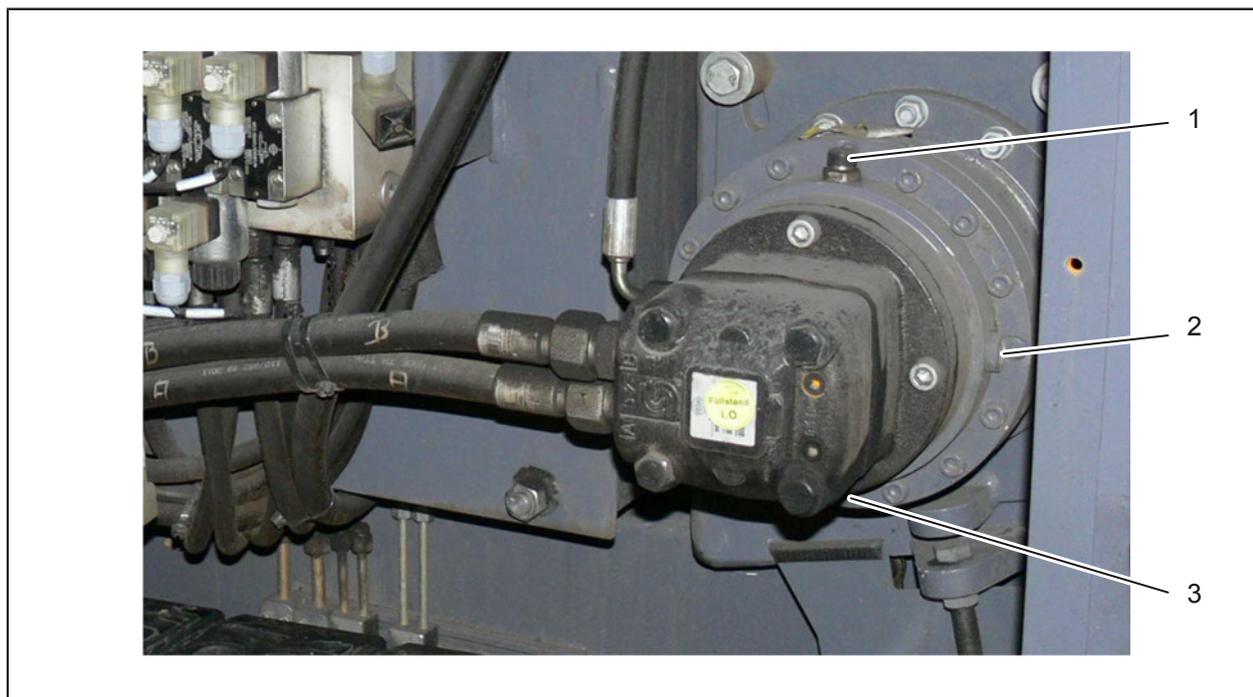


Fig. 4-32 : Unité d'entraînement de bande à racleurs

- [1] Tubulure de remplissage [2] Vis de contrôle du niveau d'huile
- [3] Vis de vidange d'huile

L'engrenage de l'unité d'entraînement est exempt d'entretien ; seule une vidange d'huile de boîte doit avoir lieu régulièrement.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à des parties de machine et des consommables brûlants

Les consommables et certaines parties de la machine peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

- Vidange de l'huile de boîte**
- Stationnez le finisseur sur un sol plan et empêchez qu'il ne se mette à rouler.
 - Arrêtez le moteur.
 - Préparez un récipient approprié ; notez les quantités de remplissage et de vidange.
 - Ouvrir la tubulure de remplissage [1].
 - Desserrez la vis de vidange d'huile [3].
 - Vidanger l'huile complètement par le biais d'une goulotte.
 - Montez la vis de vidange d'huile [3] avec un nouveau joint et serrez-la.
 - Evacuez l'huile usagée de façon conforme à la protection de l'environnement.
 - ✓ L'huile de boîte est vidangée.

- Remplissage d'huile de boîte**
- Desserrez la vis de contrôle du niveau d'huile [2].
 - Versez de l'huile fraîche par la tubulure de remplissage [1] à l'aide d'un entonnoir avec rallonge.
 - Verser l'huile de boîte jusqu'à ce qu'elle s'échappe par le taraudage de la vis de contrôle du niveau d'huile [2].
 - Fermez la tubulure de remplissage [1].
 - Montez la vis de contrôle du niveau d'huile [2] avec un nouveau joint et serrez-la.
 - Essuyez l'huile écoulee avec un chiffon de cellulose et évacuez celui-ci conformément aux prescriptions.
 - ✓ L'huile de boîte de vitesses est remplie.



Procédez toujours à l'entretien de l'unité d'entraînement de gauche et de droite.

4.10.03.04 Nettoyer les bandes à racleurs



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement

En mode de nettoyage, les bandes à racleurs, les vis sans fin de distribution et le dameur fonctionnent à vitesse modérée et peuvent entraîner des blessures voire même la mort.

- Observez les panneaux de signalisation.
- N'intervenez pas dans les pièces en mouvement.
- Ne portez pas de vêtements lâches ou des bijoux.
- Vérifiez que les équipements de protection sont entièrement montés.

Stationnez le finisseur sur un sol plan et stable pour effectuer des travaux sur la trémie à matière ouverte.

- Nettoyez régulièrement les bandes à racleurs.

4.10.04 Vis sans fin de distribution



Fig. 4-33 : Unité d'entraînement des vis sans fin de distribution

[1] Tôle de recouvrement



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à la graisse de lubrification brûlante

La graisse fluide qui s'échappe est très chaude et peut provoquer des blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec les huiles et les graisses.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

Contrôler la lubrification à la graisse

- Enlevez la tôle de recouvrement [1] de la boîte d'engrenages.
- ✓ La chaîne d'entraînement est maintenant accessible.
- Contrôlez la lubrification à la graisse dans la boîte d'engrenages. Sur les roues à chaîne et les chaînes d'entraînement, la graisse doit adhérer de manière visible.
- Si trop peu de graisse est présente, contrôlez l'installation de lubrification centrale et remplir le réservoir de graisse.
- Remplacez et vissez la tôle de recouvrement [1].
- ✓ La lubrification à la graisse est vérifiée.

4.10.04.01 Tension de la chaîne d'entraînement

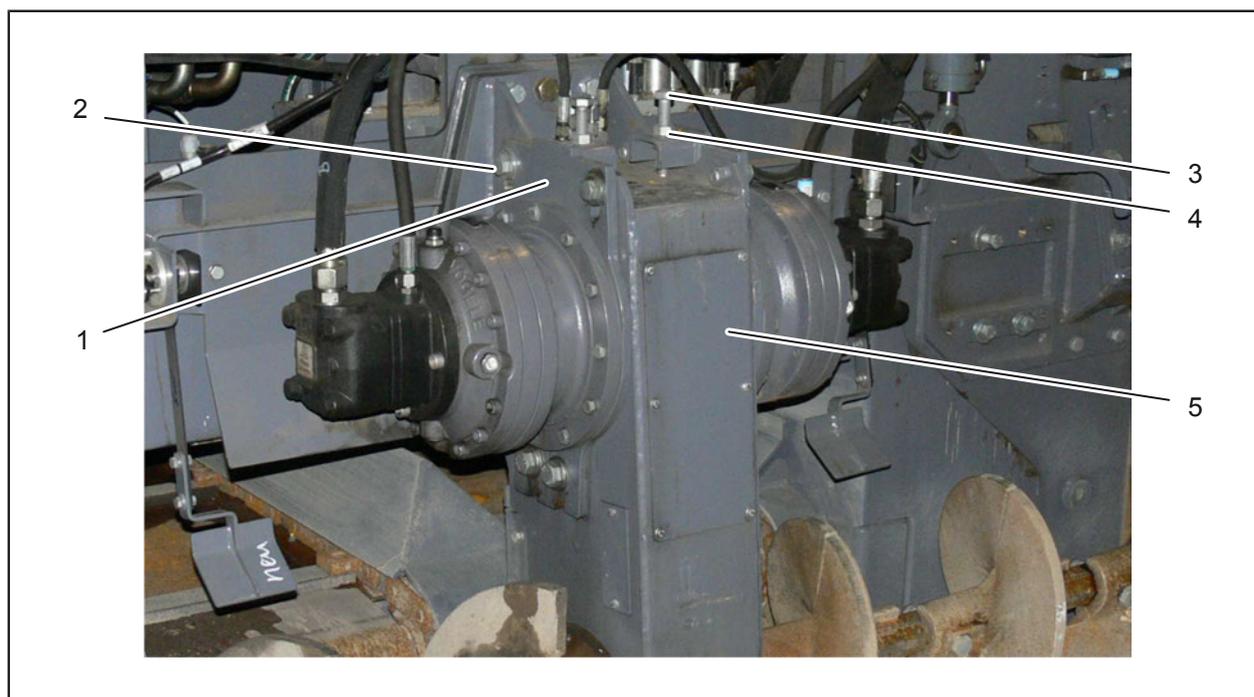


Fig. 4-34 : Chaîne d'entraînement de vis sans fin de distribution

- | | |
|---------------------------------|----------------------------|
| [1] Console | [2] Vis de fixation |
| [3] Vis de réglage | [4] Contre-écrou |
| [5] Tôle de recouvrement | |

La chaîne d'entraînement est tendue en déplaçant la console [1].

- Stationnez le finisseur sur un sol plan et empêchez qu'il ne se mette à rouler.
- Arrêtez le moteur.
- Retirez la tôle de recouvrement [5].
- ✓ La chaîne d'entraînement est accessible.

- Vérifiez la tension de chaîne dans la plage de mesure au-dessous de la tôle de recouvrement [5]. La chaîne d'entraînement doit présenter un fléchissement max. de 5 - 6 mm.
- Desserrez les quatre vis de fixation [2] de la console [1], mais ne les retirez pas.
- Desserrez le contre-écrou [4] de la vis de réglage [3].
- Tournez la vis de réglage [3] jusqu'à ce que la tension de chaîne correcte soit atteinte.
 - Tournez la vis de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre : serrage de la chaîne d'entraînement.
 - Tournez la vis de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : desserrage de la chaîne d'entraînement.
- Vérifiez la tension de chaîne dans la plage de mesure au-dessous de la tôle de recouvrement [5].
- Le cas échéant, tendez à nouveau la chaîne d'entraînement.
- Quand la chaîne est correctement tendue, resserrez le contre-écrou.
- Resserrez les vis de fixation [2] de la console [1].
- Remplacez et vissez la tôle de recouvrement [5].
- ✓ La chaîne d'entraînement est tendue.



Procédez toujours à l'entretien de la chaîne d'entraînement de gauche et de droite.

4.10.04.02 Vidange d'huile de boîte

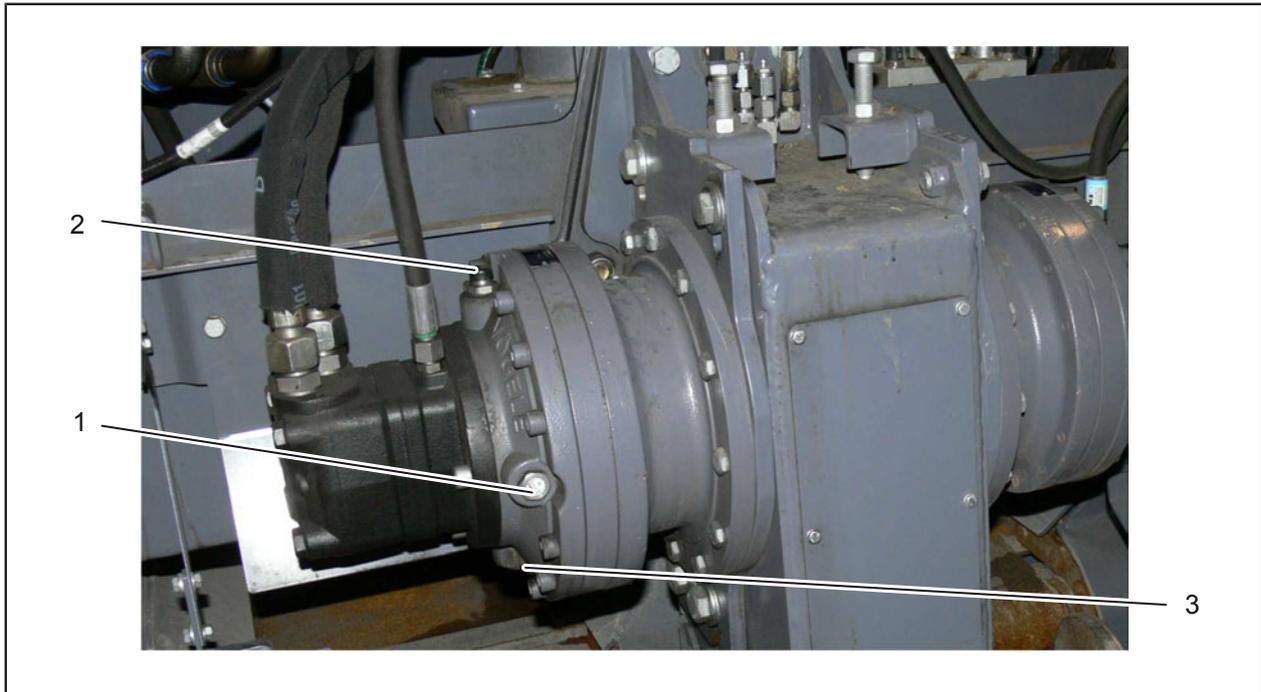


Fig. 4-35 : Unité d'entraînement des vis sans fin de distribution

- [1] Vis de contrôle du niveau [2] Tubulure de remplissage d'huile
[3] Vis de vidange d'huile

L'engrenage de l'unité d'entraînement est exempt d'entretien ; seule une vidange d'huile de boîte doit avoir lieu régulièrement.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Danger dû à des parties de machine et des consommables brûlants
Les consommables et certaines parties de la machine peuvent être très chauds ; risque de blessures !

- Observez les panneaux de signalisation.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact.
- En cas de blessures, faites immédiatement appel à un médecin.

- Vidange de l'huile de boîte**
- Stationnez le finisseur sur un sol plan et empêchez qu'il ne se mette à rouler.
 - Arrêtez le moteur.
 - Préparez un récipient approprié ; notez les quantités de remplissage et de vidange.
 - Ouvrir la tubulure de remplissage [2].
 - Desserrez la vis de vidange d'huile [3].
 - Vidanger l'huile complètement par le biais d'une goulotte.
 - Montez la vis de vidange d'huile [3] avec un nouveau joint et serrez-la.
 - Evacuez l'huile usagée de façon conforme à la protection de l'environnement.
 - ✓ L'huile de boîte est vidangée.

- Remplissage d'huile de boîte**
- Desserrez la vis de contrôle du niveau d'huile [1].
 - Versez de l'huile fraîche par la tubulure de remplissage [2] à l'aide d'un entonnoir avec rallonge.
 - Verser l'huile de boîte jusqu'à ce qu'elle s'échappe par le taraudage de la vis de contrôle du niveau d'huile [1].
 - Fermez la tubulure de remplissage [2].
 - Montez la vis de contrôle du niveau d'huile [1] avec un nouveau joint et serrez-la.
 - Essuyez l'huile écoulee avec un chiffon de cellulose et évacuez celui-ci conformément aux prescriptions.
 - ✓ L'huile de boîte de vitesses est remplie.



Procédez toujours à l'entretien de l'unité d'entraînement de gauche et de droite.

4.10.04.03 Nettoyer les vis sans fin de distribution



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement

En mode de nettoyage, les bandes à racleurs, les vis sans fin de distribution et le dameur fonctionnent à vitesse modérée et peuvent entraîner des blessures voire même la mort.

- Observez les panneaux de signalisation.
- N'intervenez pas dans les pièces en mouvement.
- Ne portez pas de vêtements lâches ou des bijoux.
- Vérifiez que les équipements de protection sont entièrement montés.

- Nettoyez régulièrement les vis sans fin de distribution.

4.11 Système de nivellement

Procédez aux travaux de maintenance suivants :

- Vérifiez à intervalles réguliers les endommagements des câbles spiralés et l'encrassement.
- Veillez à ce que les filetages des connexions enfichables et des terminaisons de câbles soient exempts de salissures, de graisse, d'asphalte ou de béton dans le but d'éviter les mauvais contacts.
- N'utilisez que des moyens appropriés pour le nettoyage.
- Maintenir les capteurs propres, les nettoyer.
- Contrôler si les capteurs sont endommagés.

4.13 Installation de lavage



Au remplissage du réservoir d'agent de séparation, veillez à ce qu'aucune impureté n'y pénètre.



DANGER

Danger dû à une utilisation non conforme de l'agent de séparation

L'agent de séparation et ses émanations sont inflammables et dangereux pour la santé.

- Ne pas fumer lors du remplissage.
- Ne pas s'approcher du réservoir avec une flamme nue lors de son remplissage.
- Porter un équipement de protection personnel (par exemple gants et protection respiratoire).

4.13.01 Nettoyage de la crépine

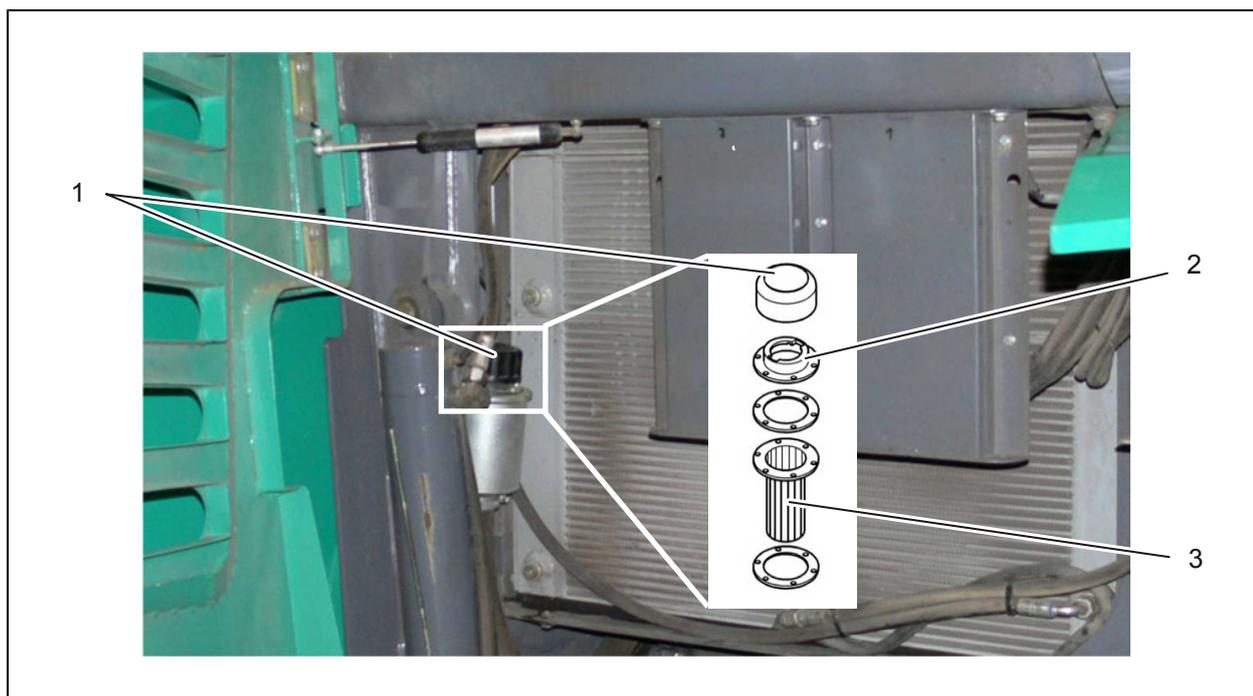


Fig. 4-36 : Crépine

- [1] Bouchon de remplissage [2] Bride d'étanchéité
[3] Crépine



⚠ AVERTISSEMENT

Risque dû aux substances nocives pour la santé

Les bitumes et les solvants contiennent des substances susceptibles de menacer votre santé. Ces substances parviennent par évaporation dans l'environnement.

- N'inhalez pas les vapeurs.
- Porter un équipement de protection personnel.
- Lisez et respectez les remarques dans les fiches techniques respectives.

Nettoyage de la crépine La crépine [3] se trouve dans le réservoir d'agent de séparation et doit être nettoyée.

- Ouvrez l'habillage latéral de gauche.
- Ouvrez le bouchon de remplissage [1].
- Desserrez les vis de fixation et retirez la bride d'étanchéité [2].
- Sortez la crépine [3] avec joint supérieur et inférieur de la tubulure de remplissage.

**AVERTISSEMENT****Danger dû aux pièces soulevées**

Pendant le soufflage à air comprimé, des pièces peuvent être soulevées et causer des blessures aux yeux.

- Portez des lunettes de protection.
- Porter un équipement de protection personnel.

- Nettoyez la crépine [3] de l'extérieur vers l'intérieur (soufflage à l'air comprimé).
- Montez la crépine [3] dans l'ordre inverse.
- Fermez le bouchon de remplissage [1].
- Fermez l'habillage latéral de gauche.
- Evacuez l'huile usagée de façon conforme à la protection de l'environnement.
- ✓ La crépine est nettoyée resp. remplacée.

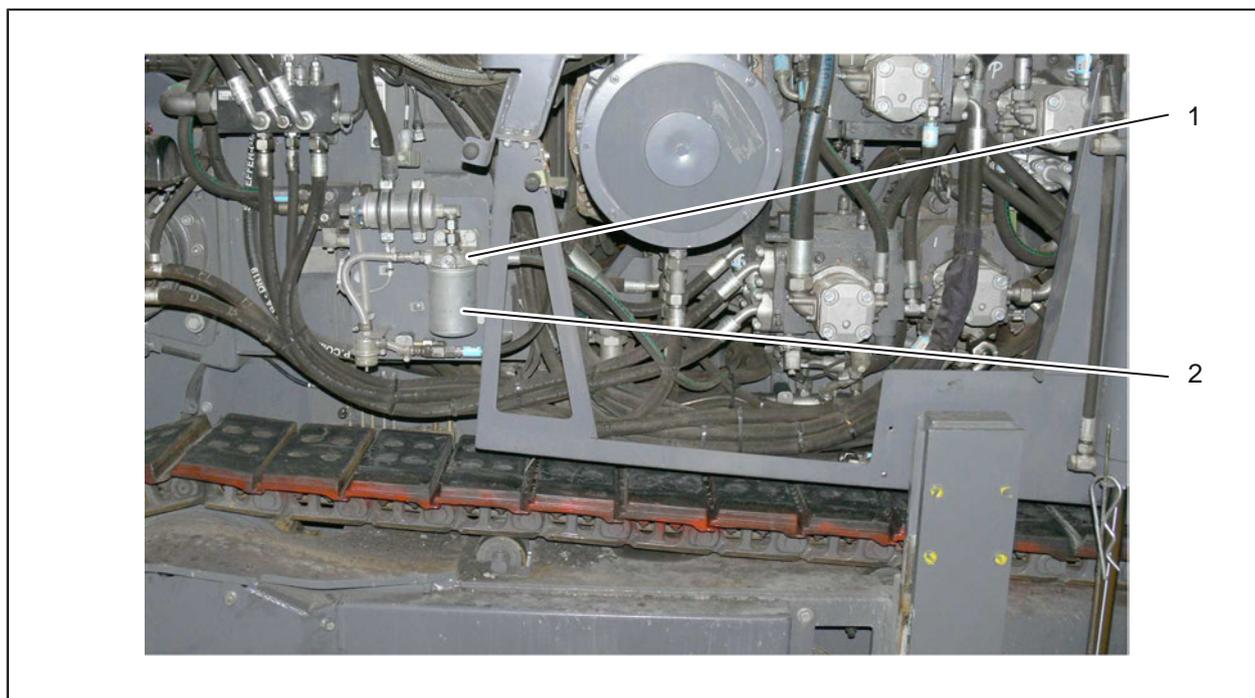
4.13.02 Changement de la cartouche de filtre

Fig. 4-37 : Changement de la cartouche de filtre

[1] Porte-filtre

[2] Cartouche de filtre

Si la capacité de refoulement de l'installation de lavage diminue, changez la cartouche de filtre [2].



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à du lubrifiant / de l'agent de séparation

Les lubrifiants / agents de séparation sont nocifs en cas de contact avec la peau. Ils peuvent occasionner de sérieuses blessures !

- Porter un équipement de protection personnel.
- En cas de contact avec la peau, faites immédiatement appel à un médecin.

Changement de la cartouche de filtre

- Maintenir un récipient approprié sous la cartouche de filtre [2].
- Desserrez la cartouche de filtre [2] avec un outil approprié, dévissez-la et évacuez-la conformément aux règles de protection de l'environnement.
- Absorbent l'agent de séparation coulé avec un chiffon en cellulose que vous évacuez conformément aux directives relatives à l'environnement.
- Nettoyez la surface d'étanchéité du support de filtre [1].
- Huilez légèrement le joint de la nouvelle cartouche de filtre [2].
- Vissez à la main la cartouche de filtre [2] jusqu'à ce que le joint soit en contact.
- Serrez d'un demi-tour supplémentaire la cartouche de filtre [2].
- Démarrez l'installation de lavage et vérifiez les fuites éventuelles aux surfaces d'étanchéité.
- ✓ La cartouche de filtre est changée.

4.14 Accouplement des tables

4.14.01 Vérin de mise à niveau

- Contrôler régulièrement les œillets de vérins hydrauliques, nettoyez-les au besoin et graissez les paliers.

4.18 Système de graissage

4.18.01 Installation de lubrification centrale



Fig. 4-38 : Installation de lubrification centrale

- | | | | |
|-----|--------------------------|-----|---------------------------------|
| [1] | Remplissage du graisseur | [2] | Réservoir |
| [3] | Couvercle de réservoir | [4] | Graisseur de la pompe à graisse |

Remplissage de l'installation de lubrification centrale

- Retirez le couvercle de réservoir [3].
- Remplissez le réservoir [2] de graisse. Evitez toutes les impuretés. La graisse ne doit comporter aucun corps étranger.
- Fermez le couvercle de réservoir [3].
- ✓ L'installation de lubrification centrale est remplie.



Aucune air ne doit pénétrer dans le système lors du remplissage du système de graissage.

Si l'installation de lubrification centrale a marché à vide par inadvertance, de la graisse peut être mise par l'intermédiaire du graisseur [4].

Les points de graissage doivent être graissés à la main lorsque l'installation de lubrification centrale est en panne ou qu'elle a été vidée.

- Graisser les points de graissage à la main**
- Appliquez la presse manuelle sur le graisseur et graissez le point de graissage.
 - Déposer la presse manuelle du graisseur.
 - Allumez brièvement le groupe correspondant.
 - Répétez le graissage, jusqu'à ce que de la graisse sorte par un autre point de graissage.
 - ✓ Les points de graissage sont graissés.

Panne de l'installation de lubrification centrale

Si l'installation de lubrification centrale tombe en panne, il faut graisser à la main jusqu'à ce que de la graisse sorte.

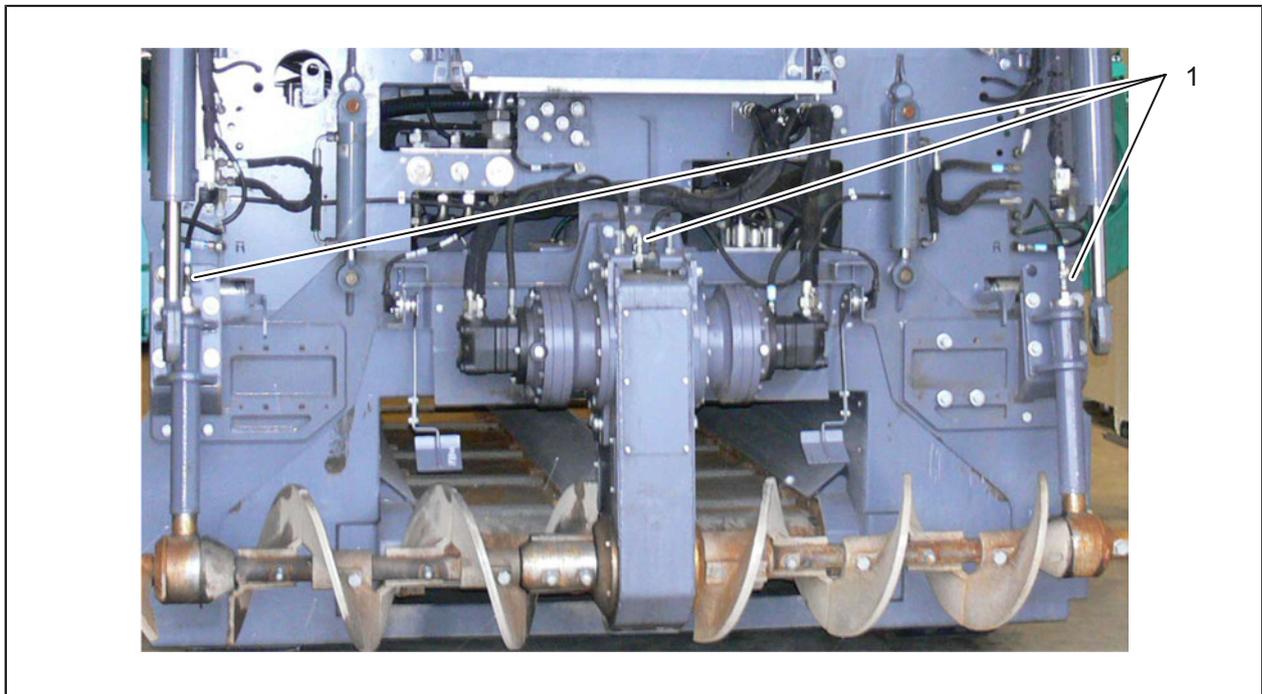


Fig. 4-40 : Graisseur des vis sans fin de distribution

[1] Graisseur

- Placer la pompe à graisse sur le graisseur [1] et le graisser.



Toujours graisser les deux supports de vis sans fin de distribution.

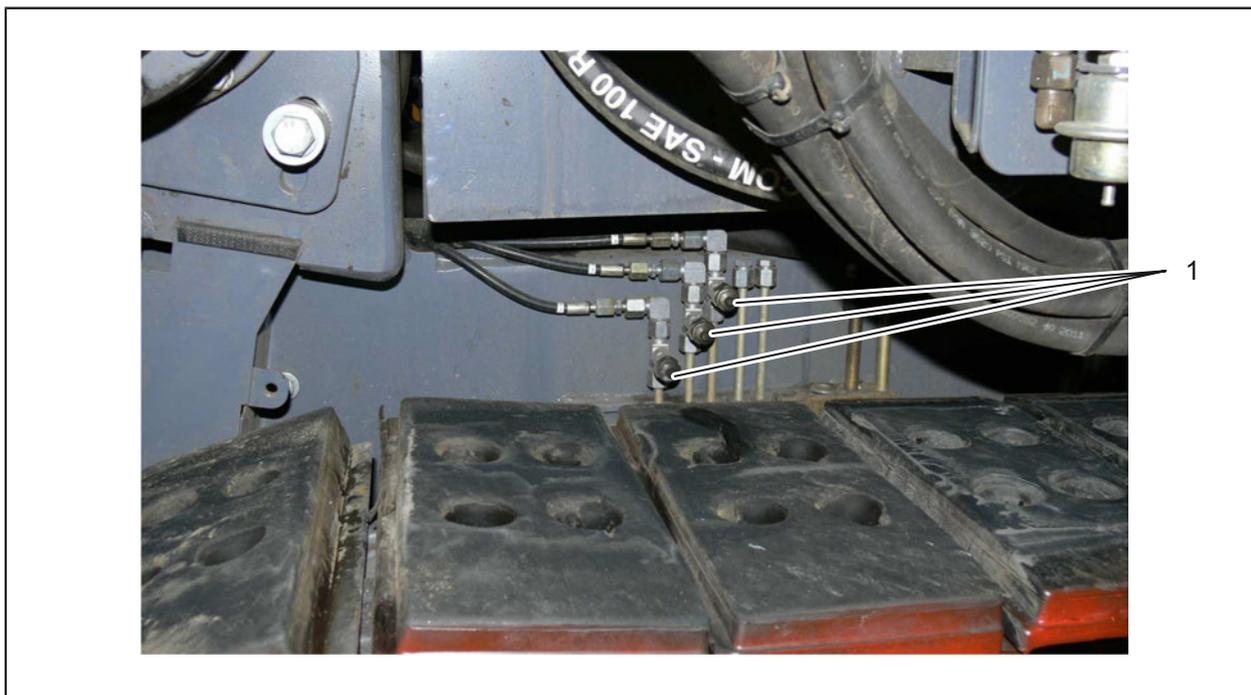


Fig. 4-41 : Graisseur des bandes à racleurs

[1] Graisseur

➤ Placer la pompe à graisse sur le graisseur [1] et le graisser.



Toujours graisser tous les graisseurs.

4.19 Table de finisseur

Cf. Manuel d'utilisation de la table.

5 TABLEAUX

5.01 Caractéristiques techniques

Ce chapitre fournit une liste de toutes les caractéristiques techniques nécessaires à l'exploitation du finisseur.

Les caractéristiques techniques complètes du finisseur sont fournies dans la documentation séparée de la Vögele AG.

Les caractéristiques techniques complètes des composants de sous-traitance sont fournies dans la documentation respective des constructeurs.

5.01.01 Poids

Table de finisseur	Série	Poids en service	Poids en service max.
SB300-2 TV	02SB	17 600 kg	24 100 kg
SB250-2 TP1	02SB	17 800 kg	24 600 kg
SB250-2 TP2	02SB	18 000 kg	22 100 kg
AB500-3 TV	23AB	19 300 kg	21 900 kg
AB500-3 TP1	24AB	19 500 kg	22 300 kg
AB500-3 TP2	24AB	19 900 kg	21 800 kg
AB600-3 TV	25AB	19 700 kg	22 300 kg
AB600-3 TP1	26AB	20 000 kg	22 700 kg
AB600-3 TP2	26AB	20 400 kg	22 100 kg
AB600-2 TP2 Plus	26AB	20 800 kg	21 200 kg

Tab. 5-1 : Poids en service du finisseur SUPER 1800-3

Ces indications sont importantes pour le transport et le transbordement du finisseur.

Table de finisseur	Série	Largeur de travail
SB300-2 TV	02SB	10 m
SB250-2 TP1	02SB	10 m*
SB250-2 TP2	02SB	8,5 m*
AB500-2 TV	23AB	8,5 m
AB500-2 TP1	24AB	8,5 m
AB500-2 TP2	24AB	7,5 m
AB600-2 TV	25AB	9 m
AB600-2 TP1	26AB	9 m
AB600-2 TP2	26AB	7,5 m
AB600-2 TP2 Plus	26AB	6 m

Tab. 5-2 : Largeurs de travail

* avec élargissement extensible hydrauliquement, 1 m respectif de moins

5.01.02 Déplacement

Désignation	Unité	Valeur
Finisseur en général		
Pente transversale théorique max. admissible	° / %	14 / 25
Montée théorique max. admissible	° / %	15 / 26
Descente théorique max. autorisée	° / %	15 / 26

Tab. 5-3 : Déplacement du finisseur

En fonction des conditions de travail spécifiques tel que qualité et force portante du terrain ou état de charge de la machine, ces valeurs peuvent baisser considérablement. En cas de doute il faut toujours sécuriser la machine contre le basculement lorsqu'elle se trouve sur des pentes transversales.

Désignation	Unité	Valeur
Pente max. de la rampe d'accostage		
Angle de rampe à l'avant	°	15,6
Angle de rampe à l'arrière	°	14,0

Tab. 5-4 : Accostage d'une rampe

Désignation	Unité	Valeur
Vitesses de marche		réglables en continu
Vitesse de pose max.	m / min	25,0
Vitesse de transport max.	km/h	4,5

Tab. 5-5 : Vitesses de déplacement du finisseur

5.01.03 Dimensions

Table de finisseur	Unité	Valeur
Longueur du tracteur	mm	4757
Largeur de transport	mm	2550
Largeur (trémie ouverte)	mm	3265
Hauteur (bord supérieur de la capote)	mm	3860
Hauteur minimale (toit de protection rabattu)	mm	3100

Tab. 5-6 : Dimensions du finisseur

Longueur avec table

Table de finisseur	Unité	Valeur
SB250-2	mm	6495
AB500-3 TV	mm	6595
AB500-3 TP1 / TP2	mm	6725
AB600-3 TV	mm	6595
AB600-3 TP1 / TP2 / TP2 Plus	mm	6725

Tab. 5-7 : Longueur avec table

Largeurs de travail

Table de finisseur	Puissance de chauffage	Alternateur	Unité	Pleins gaz	Ralenti
SB300-2 TV	Augmentée	Standard	m	9,00	8,50
		Power	m	10,00	9,00
SB250-2 TP1	Augmentée	Standard	m	8,50	6,50
		Power	m	10,00	7,50
SB250-2 TP2	Augmentée	Standard	m	8,50	5,50
		Power	m	8,50	6,50
AB500-3 TV	Augmentée	Standard	m	8,50	7,00
		Power	m	8,50	8,00
AB500-3 TP1	Augmentée	Standard	m	8,50	5,50
		Power	m	8,50	6,50
AB500-3 TP2	Augmentée	Standard	m	7,50	5,00
		Power	m	7,50	5,50
AB600-3 TV	Augmentée	Standard	m	9,00	7,50
		Power	m	9,00	8,00
AB600-3 TP1	Augmentée	Standard	m	9,00	6,00
		Power	m	9,00	6,50
AB600-3 TP2	Augmentée	Standard	m	7,50	-
		Power	m	7,50	6,00
AB600-3 TP2 Plus	Augmentée	Standard	m	7,50	-
		Power	m	7,50	6,00

Tab. 5-8 : Largeurs de travail

5.01.03.01 Fiches des dimensions

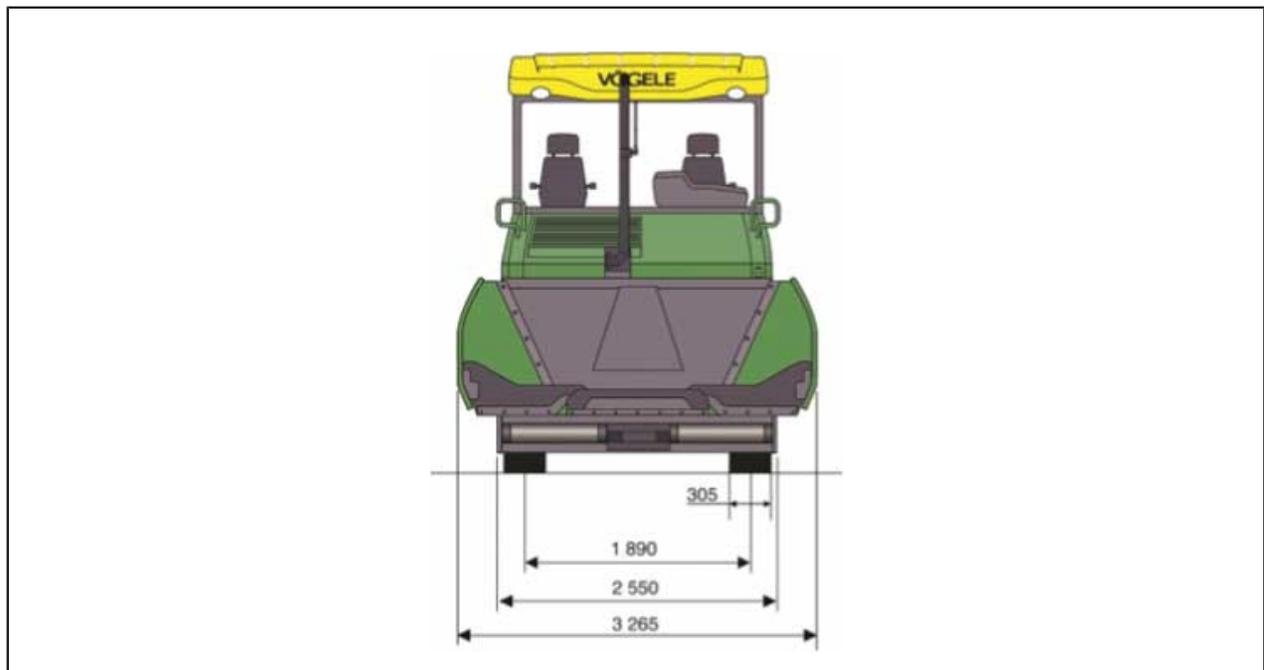


Fig. 5-1 : Dessin coté, vue avant

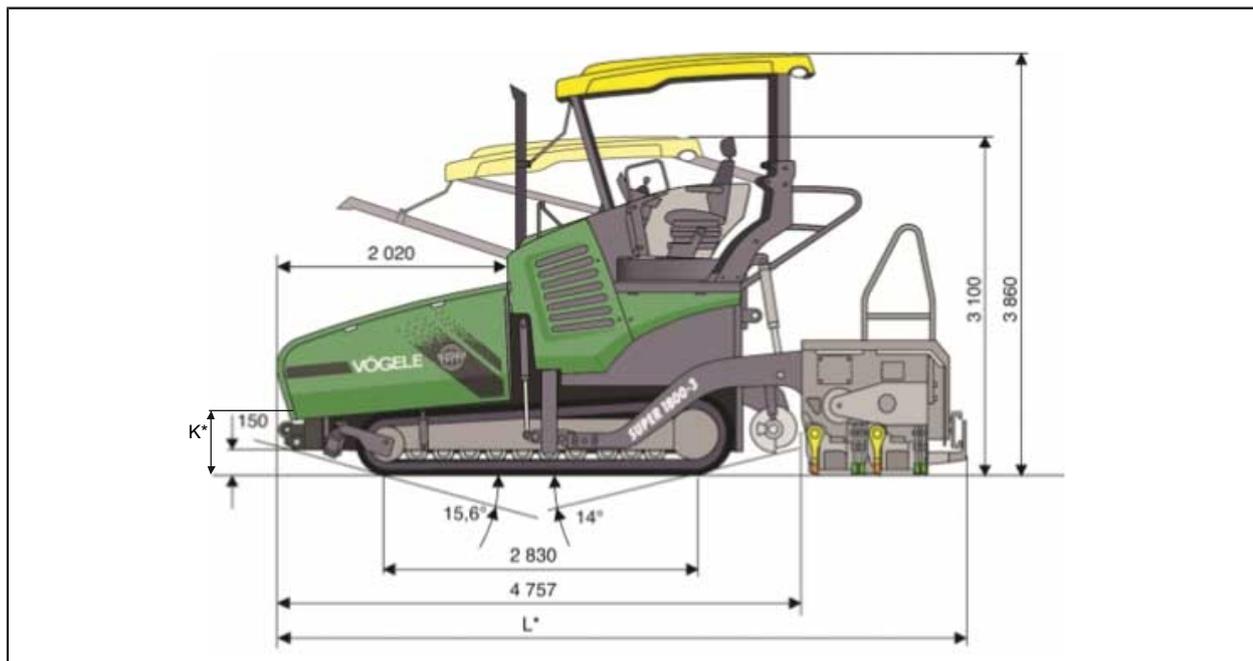


Fig. 5-2 : Dessin coté, vue latérale

Dimensions en mm

L* = En fonction de la table de pose, voir les largeurs de travail

Hauteur de versement K*

Type de volet d'entrée	Position	Valeur
hydraulique	Centre	590
	Externe	615
mécanique	Centre	480
	Externe	590

Tab. 5-9 : Hauteur de versement K*

5.01.03.02 Niveau de puissance acoustique

	Valeur garantie	Valeur mesurée
SUPER 1800-3	108	107
SUPER 1800-3i	108	107

Tab. 5-10 : Niveau de puissance acoustique L_{wa} en dB/1pW

Détermination et exécution conformément aux directives CE 2000/14/CE, EN ISO 3744 et EN 500-6.

5.01.04 Toit de protection

Désignation	Unité	Valeur
Produit lave-glace	Litre	1,9

Tab. 5-11 : Toit de protection

5.01.05 Groupe moteur

5.01.05.01 Groupe moteur

Désignation	Unité	Valeur
Constructeur du moteur	-	Cummins Inc.
Type de moteur	-	QSB 6.7
Nombre de cylindres	pces	6
Cylindrée	cm ³	6700
Régime nominal	trs/min	2000
Ralenti bas	trs/min	900
Régime nominal ECO	trs/min	1700
Puissance nominale 1 au régime nominal (SUPER 1800-3)	kW / trs/min	127/2000
Puissance nominale 2 au régime ECO (SUPER 1800-3)	kW / trs/min	116/1700
Puissance nominale 1 au régime nominal (SUPER 1800-3i)	kW / trs/min	127/2000
Puissance nominale 2 au régime ECO (SUPER 1800-3i)	kW / trs/min	116/1700
Couple max. (SUPER 1800-3)	Nm à trs/min	660/1500
Couple max. (SUPER 1800-3i)	Nm à trs/min	655/1500
Consommation spécif. de carburant (au régime nominal) (SUPER 1800-3)	g/kWh	229
Consommation spécif. de carburant (au régime nominal) (SUPER 1800-3i)	g/kWh	221
Température ambiante max. autorisée	°C	50
Température ambiante admissible au minimum (protection contre la gelée – réfrigérant)	°C	-35
Contenance huile moteur SUPER 1800-3	l	24,4
Contenance huile moteur SUPER 1800-3i	l	23
Quantité de carburant (diesel)	l	300
Contenance système de refroidissement complet (SUPER 1800-3)	l	30
Contenance système de refroidissement complet (SUPER 1800-3i)	l	35
Contenance antigel (SUPER 1800-3)	l	12
Contenance antigel (SUPER 1800-3i)	l	14
Contenance eau (SUPER 1800-3)	l	18
Contenance eau (SUPER 1800-3i)	l	21
Affichage d'écran ralenti bas	trs/min	900
Affichage d'écran régime ECO	trs/min	1700
Affichage d'écran ralenti haut	trs/min	2000
Niveau de gaz d'échappement (SUPER 1800-3)		COM 3A, EPA 3, CARB 3

Tab. 5-12 : Moteur diesel du SUPER 1800-3

Désignation	Unité	Valeur
Niveau de gaz d'échappement (SUPER 1800-3i)		COM 3B, EPA 4i, CARB 4i

Tab. 5-12 : Moteur diesel du SUPER 1800-3

Carburant diesel

Afin de répondre à la législation antipollution, les moteurs diesel équipés d'un système de post-traitement des gaz d'échappement ne peuvent être utilisés qu'avec du carburant diesel exempt de soufre (carburant ULSD). Autrement, ni la sécurité de fonctionnement ni la durabilité des différents systèmes de post-traitement des gaz d'échappement ne sont assurées.

Les spécifications de carburants suivantes sont admises :

Carburants diesel d'après EN

- EN 590
- Teneur en soufre ≤ 10 mg/kg

Carburants diesel d'après ASTM

- ASTM D 975 Grade 1-D S15
- ASTM D 975 Grade 2-D S15
- Teneur en soufre ≤ 15 mg/kg

En cas d'utilisation d'autres carburants ne correspondant pas aux exigences de ces instructions de service, toute garantie est déclinée.

Les mesures de certification relatives au respect des valeurs limites d'émission légales sont effectuées avec les carburants d'essai définis par la loi. Ceux-ci correspondent aux carburants diesel d'après EN 590 et ASTM D 975 tels que décrits dans ces instructions de service.

Pour le respect des exigences relatives aux émissions il faut utiliser les carburants prescrits par la loi.

5.01.06 Système hydraulique

Désignation	Unité	Valeur
Contenance du réservoir d'huile hydraulique	l	260
Quantité de remplissage d'installation hydraulique complète	l	300
Quantité de remplissage de boîte de transfert de pompe	l	6
Contenance d'engrenage de l'entraînement de bande à racleurs	l	1,3
Contenance par boîte Entraînement de vis sans fin de distribution	l	1,5
Filtre d'aspiration de retour – réglage de pression	bar	1,8
Filtre d'huile de fuite – réglage de pression	bar	2,5

Tab. 5-13 : Système hydraulique du finisseur

5.01.07 **Système électrique**

Désignation	Unité	Valeur
Tension de réseau de bord	V	24
Type de batterie	Ah	2 x 100
Eclairage de travail halogène (par projecteur)	V/W	24/70
Eclairage de travail xénon (par projecteur)	V/W	24/42
Lampe clignotante entrée/sortie de table	V/W	24/15
Gyrophare	V/W	24/70
Ballon éclairant	V/W	230/2000
Type d'alternateur 1 230/400 V	---	EME Standard
Type d'alternateur 2 230/400 V		EME Power

Tab. 5-14 : Système électrique du finisseur

Densité d'acide		Etat de chargement
Normal	Tropiques	
1,28	1,23	bien chargée
1,20	1,12	à moitié déchargé, recharger
1,12	1,08	déchargée, recharger immédiatement

Tab. 5-15 : Densité d'acide et état de chargement de batterie

5.01.08 **Transmission**

Désignation	Unité	Valeur
Transmission hydrostatique		
Frein de retenue : Frein à disques multiples se fermant sans pression		
Contenance porte-chenilles	l	3,5
Tension de la chenille du mécanisme de roulement	bar	160

Tab. 5-16 : Transmission du finisseur

5.01.09 **Système de transport**

Désignation	Unité	Valeur
Capacité de la trémie	kg	13 000
Rouleau de poussée, réglable vers l'avant	mm	150
Nombre de bandes à racleurs	pces	2
Nombre de vis sans fin de distribution	pces	2
Diamètre de vis sans fin de distribution	mm	400
Vis sans fin de distribution – réglage d'hauteur	mm	150

Tab. 5-17 : Système de transport du finisseur

5.01.10 Système de nivellement

Désignation	Unité	Valeur
Épaisseur de pose max. table SB	mm	300
Épaisseur de pose max. table AB	mm	300

Tab. 5-18 : Système de nivellement du finisseur

5.01.11 Installation de lubrification centrale

Désignation	Unité	Valeur
Contenance graisse spéciale	kg	2

Tab. 5-19 : Installation de lubrification centrale

5.01.3 Transbordement par grue et sécurisation de la charge

5.01.3.01 Prescriptions pour le transbordement par grue

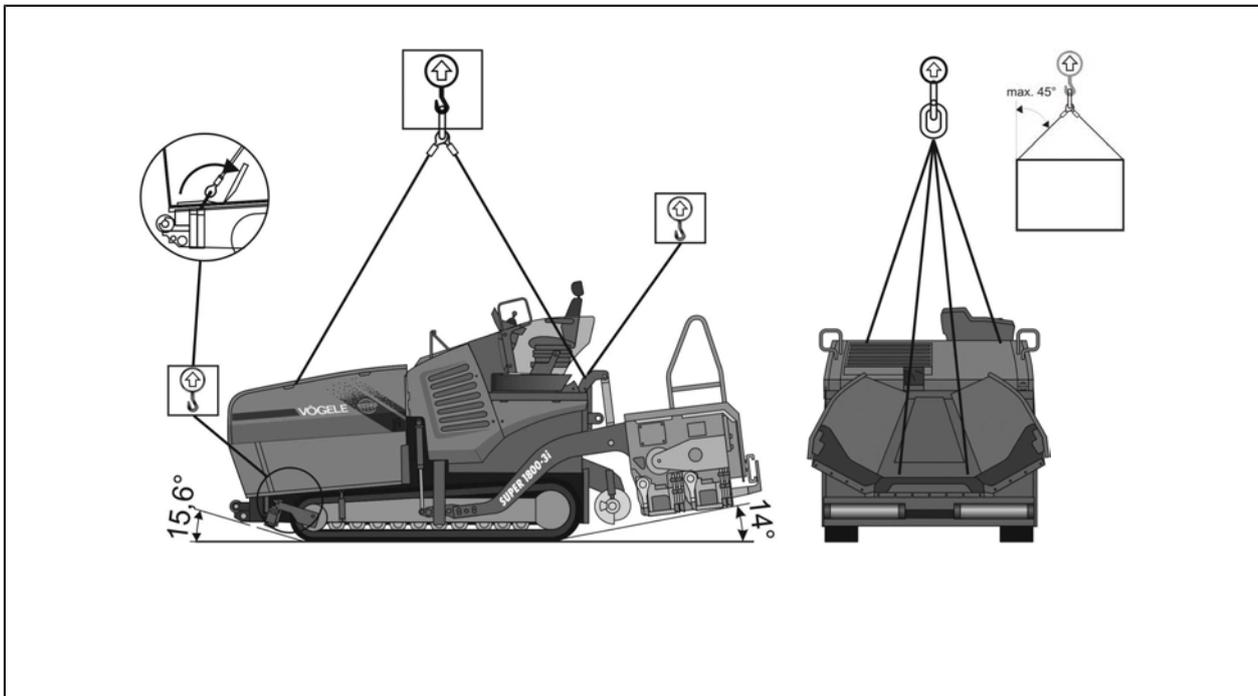


Fig. 5-3 : Prescriptions pour le transbordement par grue

Nombre d'appareils de levage	Épaisseur nominale de chaîne Catégorie de qualité 8	Système - désignation Force portante - kg
2	16 mm	Appareil de levage à deux dispositifs de suspension 11 200 Kg

5.01.3.02 Prescriptions pour la sécurisation de la charge

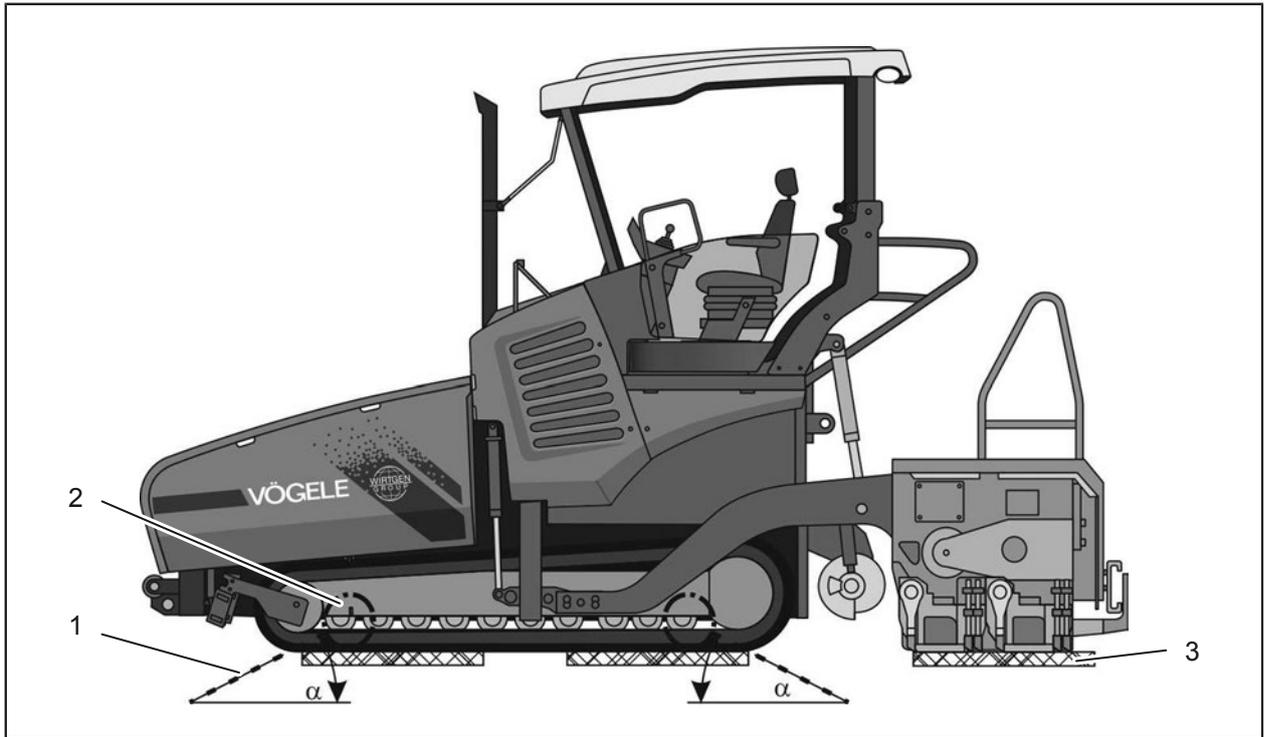


Fig. 5-4 : Prescriptions pour la sécurisation de la charge (I)

- [1] Moyens de sécurisation [2] Point d'arrimage
[3] Moyens de sécurisation

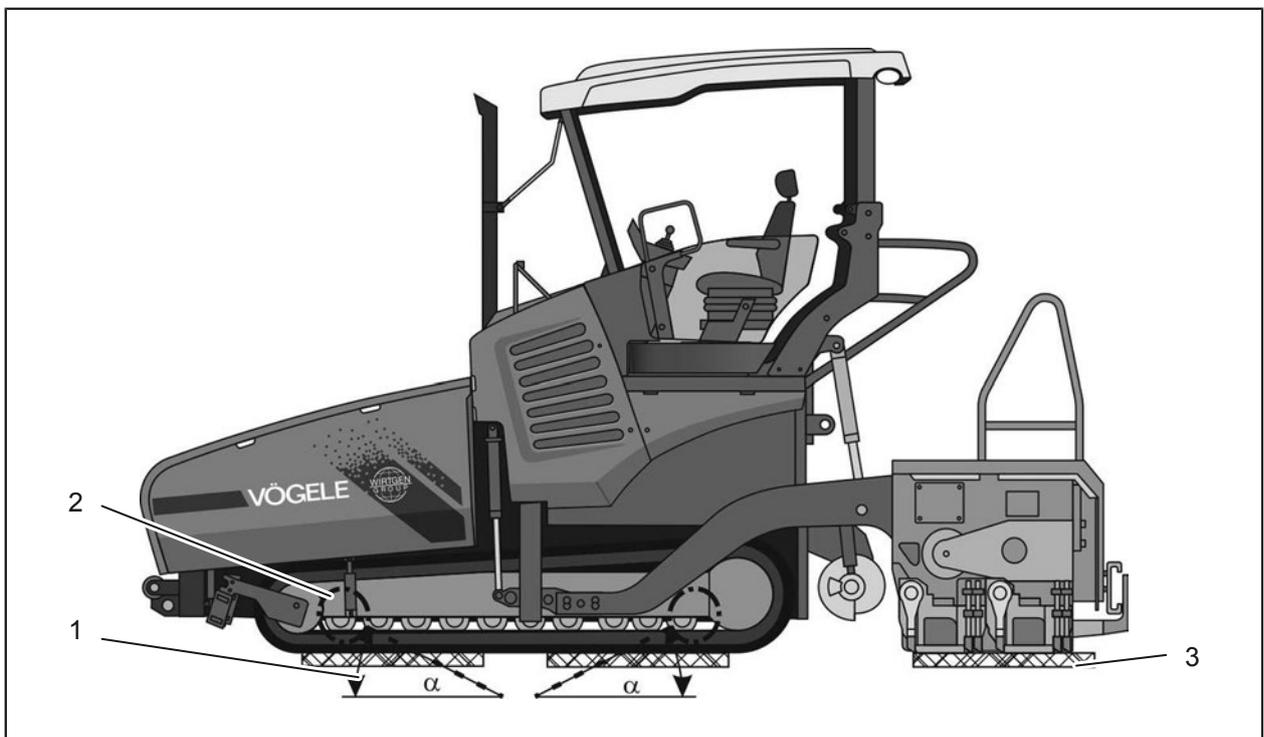


Fig. 5-5 : Prescriptions pour la sécurisation de la charge (II)

- [1] Moyens de sécurisation [2] Point d'arrimage
[3] Moyens de sécurisation

Vue de côté	α - Angle avant, les deux côtés	α - Angle arrière, les deux côtés
	8° - 45°	8° - 45°
Nombre de moyens de sécurisation	Système Désignation valeur LC min.	Tapis en caoutchouc augmentant le coefficient d'adhérence 6 mm
4	Catégorie de qualité 8 8 mm LC min. 4000 daN	oui

5.02 Plan d'entretien

Entretien exceptionnel après la mise en service (50 h)

Composant	Travaux d'entretien	Matériel, pièces de rechange	Une fois après 50 h	Cf. page
Bande de force	contrôler		X	212
Filtre d'aspiration de retour hydraulique	remplacer	cf. catalogue de pièces de rechange	X	232
Filtre d'huile de fuite hydraulique	remplacer	cf. catalogue de pièces de rechange	X	231
Huile de boîte – boîte de transfert de pompe	remplacer	Huile de boîte spécial ¹⁾ ; 6,0 litres	X	235
Mécanisme de roulement – chenilles	vérifier / tendre	Graisses spéciales 1 ¹⁾	X	244
Huile de boîte – transmission droite/gauche	remplacer	Huile de boîte standard ¹⁾ ; 3,5 litres	X	245
Chaîne de bande à racleurs	vérifier / tendre / huiler		X	249
Chaînes d'entraînement de bande à racleurs	vérifier / tendre / huiler	Graisses spéciales 2 ¹⁾	X	252
Chaînes d'entraînement de vis sans fin de distribution	vérifier / tendre		X	257

Tab. 5-20 : Entretien exceptionnel après la mise en service (50 h)

¹⁾ Cf. Tableau de lubrifiants dans ce manuel

L'abréviation « h » signifie heures de service.

Les intervalles d'entretien sont prescrits par la société Vögele AG pour le finisseur.

AVIS

Risque d'endommagement de la machine

De mauvaises pièces de rechange ou des lubrifiants inappropriés peuvent entraver la durée de vie de la machine.

- N'utilisez que des pièces de rechange d'origine ou lubrifiants Vögele ou autorisés par Vögele.
- Lire également le tableau des lubrifiants à la page [283](#).

Composant	Travaux d'entretien	Matériel, pièces de rechange	Toutes les 8 h	Toutes les 500 h	Toutes les 1000 h	Cf. page
Pupitre de commande	nettoyer, au besoin	Produit de nettoyage 2050174				204
Siège de conducteur	Vérifier l'absence d'endommagement de la vitre		X			204
Accès et escaliers	nettoyer	Agent de séparation	X			204
Réservoir de lave-glace	contrôler / remplir	Produit lave-glace approprié, 1,9 litres	X			206
Parois de trémie	nettoyer	Agent de séparation	X			248
Bandes à racleurs	nettoyer	Agent de séparation	X			255
Vis sans fin de distribution	nettoyer	Agent de séparation	X			260
Rouleaux de poussée	nettoyer	Agent de séparation	X			248
Toutes les tensions de chaînes	contrôler			X	X	
Toit de protection	contrôler		X			
Moteur	contrôler s'il y a des bruits de moteur inhabituels		X			
	contrôler l'étanchéité		X			
	Raccordement de flexibles / contrôle des colliers				X	
Niveau d'huile moteur	contrôler / remplir	Huile moteur ¹⁾	X			207
Huile de moteur	remplacer	Huile moteur ¹⁾ ; env. 23 litres		X	X	208
Filtre d'huile moteur	remplacer	cf. catalogue de pièces de rechange		X	X	209
Groupe de têtes de cylindre	maintenir , toutes les 5 000 h	Personnel de maintenance				
Support de moteur	contrôler				X	213
Réservoir de carburant	contrôler	Gazole ¹⁾ ; 430 litres	X		X	214
Filtre à carburant	remplacer	cf. catalogue de pièces de rechange		X	X	217
Préfiltre à carburant	remplacer	cf. catalogue de pièces de rechange		X	X	215
Filtre d'air – filtre principal	nettoyer / remplacer	cf. catalogue de pièces de rechange		X	X	220
Filtre à air – Cartouche de sécurité	vidanger, une fois par an	cf. catalogue de pièces de rechange				220
Catalyseur d'oxydation	maintenir , toutes les 5 000 h	Personnel de maintenance				
Système de refroidissement	contrôle visuel		X			223
Liquide de refroidissement du moteur jusqu'à -35 # SUPER 1800-3	contrôler / remplir	Eau 18 litres, produit anti-gel ¹⁾ ; 12 litres	X			224
Liquide de refroidissement du moteur jusqu'à -35 # SUPER 1800-3i		Eau 21 litres, produit anti-gel ¹⁾ ; 14 litres				
Refroidisseur d'air de suralimentation	nettoyer, une fois par an					223

Tab. 5-21 : Plan d'entretien

Composant	Travaux d'entretien	Matériel, pièces de rechange	Toutes les 8 h	Toutes les 500 h	Toutes les 1000 h	Cf. page
Filtre d'aspiration de retour hydraulique	remplacer	cf. catalogue de pièces de rechange			X	232
Filtre d'huile de fuite hydraulique	remplacer	cf. catalogue de pièces de rechange			X	231
Tubulure de remplissage de la crépine réservoir hydraulique	nettoyer				X	229
Huile hydraulique	remplacer	Huile hydraulique ¹⁾ resp. huile hydraulique bio ¹⁾ ; 300 litres			X	227
	contrôler		X			
Huile de boîte – boîte de transfert de pompe	remplacer	Huile de boîte spécial ¹⁾ ; 6,0 litres			X	235
Filtre en dérivation	remplacer	cf. catalogue de pièces de rechange		X		238
Niveau d'acide des batteries	contrôler / remplir		X			241
Filtre de purge d'air de carter moteur	contrôler				X	
	remplacer, toutes les 3000 h					
Mécanisme de roulement – chenilles	vérifier / tendre	Graisses spéciales 1 ¹⁾		X	X	244
Huile de boîte – transmission droite/gauche	remplacer	Huile de boîte standard ¹⁾ ; 3,5 litres			X	245
Chasse-matière	régler, au besoin					247
Chaîne de bande à racleurs	vérifier / tendre / huiler			X	X	249
Chaînes d'entraînement de bande à racleurs	vérifier / tendre / huiler	Graisses spéciales 2 ¹⁾		X	X	252
Huile de boîte – bande à racleurs gauche/droite	remplacer	Huile de boîte spécial ¹⁾ ; 1,3 litres			X	254
	contrôler			X		
Chaînes d'entraînement de vis sans fin de distribution	vérifier / tendre			X	X	257
Huile de boîte – vis sans fin de distribution	remplacer	Huile de boîte spécial ¹⁾ ; 1,5 litres			X	259
	contrôler			X		
Tubulure de remplissage de la crépine réservoir d'agent de séparation	nettoyer				X	262
Cartouche de filtre de l'installation de lavage	changer, au besoin	cf. catalogue de pièces de rechange				263
Installation de lubrification centrale	remplir / vérifier visuellement	Graisses spéciales 1 ¹⁾	X			265
Œillets de vérin hydraulique	graisser	Graisses spéciales 1 ¹⁾		X	X	
Raccords de câble	contrôler				X	

Tab. 5-21 : Plan d'entretien

1) Cf. Tableau de lubrifiants dans ce manuel

2) Uniquement un personnel d'entretien formé en conséquence

L'abréviation « h » signifie heures de service.

Les intervalles d'entretien sont prescrits par la société Vögele AG pour le finisseur.

AVIS

Risque d'endommagement de la machine

De mauvaises pièces de rechange ou des lubrifiants inappropriés peuvent entraver la durée de vie de la machine.

- N'utilisez que des pièces de rechange d'origine ou lubrifiants Vögele ou autorisés par Vögele.
- Lire également le tableau des lubrifiants à la page 283.

5.03 Couples de serrage

Ce chapitre indique sous forme de tableau les couples de serrage des vis et des écrous.

- i** Vérifiez régulièrement le serrage correct des écrous et des vis et resserrez-les si besoin est.
- i** Les couples de serrage spéciaux pour la fixation des groupes de convoyage/compactage et de leurs composants sont indiqués dans le catalogue de pièces de rechange aux positions correspondantes.
- i** Les couples de serrage dans les tableaux s'appliquent à l'appui de tête et aux écrous avec filetage à pas grossier (coefficient de friction $\mu_{\text{total}} = 0.09$; vis avec revêtement à base de lamelles de zinc, argentées), si non spécifié autrement.

Dimension	Couples de serrage MA (Nm)		
	8.8	10.9	12.9
M4	2,4	3,6	4,8
M5	4,8	7,0	8,3
M6	8,3	12,2	14,3
M8	20	-	34
M10	39	58	68
M12	68	100	117
M14	109	160	-
M16	165	243	284
M20	334	476	-
M22	448	-	-
M24	574	818	-
M30	1145	-	-

Tab. 5-22 : Couples de serrage pour filetage à pas grossier

Dimension	Couples de serrage MA (Nm)		
	8.8	10.9	12.9
M8x1	21	31	36
M10x1	43	64	74
M10x1,25	42	61	72
M12x1,25	73	107	126
M12x1	75	111	130
M14x1,5	116	170	199
M16x1,5	174	255	298
M18x1,5	260	370	432
M20x1,5	360	512	599
M22x1,5	478	680	796
M24x2	611	871	1019
M27x2	887	1263	1478
M30x2	1230	1751	2050

Tab. 5-23 : Couples de serrage pour filetages à pas fin

Dimension	Couples de serrage MA (Nm) Classe de résistance 100
M8	40
M10	80
M12	125
M16	300

Tab. 5-24 : Couples de serrage pour Verbus Ripp®, Inbus Ripp®, Tensilock Ripp®

Dimension	Couples de serrage MA (Nm) Classe de résistance 100
M16	150
M20	400

Tab. 5-25 : Couples de serrage – mécanisme de roulement à chenilles

Dimension	Couples de serrage MA (Nm) Classe de résistance 100
1/2" UNF	166 - 208

Tab. 5-26 : Plaques en caoutchouc de la chenille

5.04 Tableau de lubrifiants

Le tableau de lubrifiants doit donner une première orientation lors de la maintenance des machines VÖGELE. Toutefois, il ne saurait remplacer le conseil du spécialiste des lubrifiants ni la recommandation des fabricants de moteurs et d'engrenages.

Par souci d'écologie, il est indispensable d'effectuer une élimination des huiles usées dans le respect des normes après chaque maintenance ou vidange.

Les lubrifiants destinés aux conditions d'intervention spéciales ne forment pas partie intégrante du présent tableau de lubrifiants.

Nous prendrons en charge la garantie pour nos machines uniquement en cas d'utilisation des lubrifiants y figurant ou de ceux dont l'équivalence de qualité a été prouvée.

Consulter le catalogue Parts and More pour le numéro de commande et la taille des bidons.

** Les désignations succinctes HVBI du Hauptverband der Deutschen Bauindustrie e.V. (Association principale de l'industrie allemande du bâtiment) désignent les « lubrifiants de régulation » pour les engins de chantier et les véhicules.

Huile de moteur

Afin de répondre à la législation antipollution, les moteurs diesel équipés d'un système de post-traitement des gaz d'échappement ne peuvent être utilisés qu'avec de l'huile moteur pauvre en cendres (Low SAPS). Autrement, ni la sécurité de fonctionnement ni la durabilité des différents systèmes de post-traitement des gaz d'échappement ne sont assurées.

Tableau de lubrifiants

Domaine d'emploi	Spécification	Désign. succ. HVBI **	Groupe de lubrifiant	Lubrifiant WIRTGEN GROUP
Huile de moteur	SAE 10W-40 API-CI-4 DEUTZ DQC III-05	EO 1040 C	----	WIRTGEN GROUP Engine Oil 10W-40
	SAE 15W-40 API-CI-4	EO 1540 C	----	WIRTGEN GROUP Engine Oil 15W-40
Huile moteur Tier 4i	SAE 10W30 Low SAPS API-CJ-4			WIRTGEN GROUP Engine Oil Low SAPS 10W-30
Huile de boîte standard Domaine d'emploi : Engrenage standard (Huile de boîte hypoïde)	SAE 90 API-GL5 MIL-L-2105 B avec additifs EP	GO 90	G4	WIRTGEN GROUP Gear Oil 85W-90
	SAE 80 W-90 API-GL5 MIL-L-2105 C/D avec additifs EP			-----
Huile de boîte spéciale Domaine d'emploi : Engrenage à hautes exigences thermiques	SAE 75 W-90 API-GL4/GL5 MIL-L-2105 E MT-1 avec additifs EP	NRS	----	WIRTGEN GROUP Gear Oil 75W-90
Huile hydraulique Domaine d'emploi : AT -10°C ÷ +40°C	Huile hydraulique HLP DIN 51524-2 avec additifs EP ISO-VG 46	Hyd 0530	H2	WIRTGEN GROUP Hydraulic Oil HVL P 46
Huile hydraulique Bio Domaine d'emploi : AT -10°C ÷ +40°C	Huile hydraulique Bio VDMA 24568 type HEES (ester synth saturé) ISO VG 46 PANOLIN HLP Synth 46	BIO-E-HYD 0530	----	----
Graisses standard	KPF2K-20 Avec additifs EP Classe NLGI 2	MPG-D	S1	WIRTGEN GROUP Multipurpose Grease
Graisses spéciales	KP2R-20, sans silicone avec additifs EP Domaine d'emploi : hautes exigences thermiques (installations de lubrification centrale)	MPG-C	S2	WIRTGEN GROUP Friction & Roller Bearing Grease
	Lubrifiant adhésif Domaine d'emploi : Engrenage à chaîne ouvert, roues dentées, câbles métalliques	LUB-A	S4	----
	Graisse fluide à engrenages GP00N-20	MPG-F	----	----
	Graisse silicone pour tuyaux télescopiques des tables extensibles	NRS	S5	WIRTGEN GROUP Telescop. Tube Grease
Carburant gazole	DIN EN 590:2010-05	----	----	----
Agent protecteur du système de refroidissement	Agent protecteur du système de refroidissement ASTM 4985 DEUTZ TR 0199-99-1115	----	----	----

Tab. 5-27 : Tableau de lubrifiants

5.05 Documentation séparée

Outre ces instructions, il existe encore d'autres documents et matériels d'information sur le finisseur.

La documentation est disponible dans votre langue nationale. Si besoin est, contactez notre service après-vente.

Les documents répertoriés font partie intégrante des instructions de service d'après la directive UE 2006 / 42 / CE.

5.05.01 Documentation du finisseur

Composant	Document	Numéro de document
Finisseur	Catalogue de pièces de rechange	2110600
NIVELTRONIC Plus® externe	Instructions de service	50-0050-0003

Tab. 5-28 : Documents fournis par la Joseph Vögele AG

Langue	Numéro de document	Langue	Numéro de document
Allemand	2086358	Grec	2093959
Allemand US	2086367	Polonais	2093960
Anglais	2086364	Hongrois	2093961
Anglais US	2086365	Slovène	2093962
Français	2093949	Estonien	2093963
Français US	2093474	Letton	2093964
Espagnol	2093950	Lituanien	2093965
Espagnol US	2093476	Slovaque	2093966
Italien	2093951	Roumain	2093968
Néerlandais	2093952	Russe	2093969
Portugais	2093953	Turc	2093970
Danois	2093954	Chinois	2093971
Suédois	2093955	Croate	2093972
Finnois	2093956	Serbe	2093973
Norvégien	2093957	Hébreu	2093974
Tchèque	2093958	Bulgare	2093967

Tab. 5-29 : Manuels de sécurité de la Joseph Vögele AG

5.05.02 Matériel d'information

But	Document	Langue	Numéro de document
Utilisation du finisseur	Manuel de pose	Allemand	2105109
		Anglais	2105111
		Français	2100540
		Espagnol	2100545
		Néerlandais	2105114
NIVELTRONIC Plus®	Brève instruction	-	2043628
Récepteur laser	Brève instruction		2043630
Big Ski	Brève instruction		2041625
Transbordement par grue	Brève instruction	Allemand	2111099
		Anglais	2111120
Amarrer la charge	Brève instruction	Allemand	2109974
		Anglais	2109979

Tab. 5-30 : Matériel d'information de la Joseph Vögele AG

Ces documents peuvent être acquis auprès de la Joseph Vögele AG'.

5.06 Occupation – fusibles

Fusible	Intensité de courant	Occupation
F 1	25 A	Alimentation en tension ECM
F 2	15 A	Eclairage de travail droit
F 3	15 A	Eclairage de travail gauche
F 4	5 A	Open Interface
F5	7,5 A	Open Interface
F 6	5 A	Allumage
F 7	5 A	Alimentation C2
F 8	25 A	Alimentation C2
F 9	25 A	Alimentation C2
F 10	5 A	Alimentation C3
F 11	25 A	Alimentation C3
F12	25 A	Alimentation C3
F 13	7,5 A	Poste de commande externe, droite
F14	7,5 A	Poste de commande externe, gauche
F15	5 A	Alimentation pupitre de commande principal
F 16	10 A	Chauffage de siège gauche, klaxon
F 17	10 A	Gyrophare
F 18	7,5 A	Alimentation de la table
F 19	5 A	Capteurs
F 20	5 A	D+, diagnostic moteur, nœuds CAN
F 21	10 A	Chauffage de siège à droite, feu de signalisation
F 22	10 A	Prise 12/24 V - Poste de conduite
F 23	15 A	Prise 24 V - Boîtier électrique de chauffage
F 24	15 A	Installation de lavage
F 25	15 A	Nœud CAN table
F 26	7,5 A	Nœud CAN table

Tab. 5-31 : Occupation – fusibles

Fusible	Intensité de courant	Occupation
F 27	10 A	Démarrreur
F 28	10 A	Mise à niveau externe
F 29	7,5 A	Boîtier électrique de chauffage
F 30	10 A	Essuie-glaces, installation de lavage
F 31	5 A	Protection anticollision, système de direction automatique
F 32	7,5 A	Nœuds CAN
F 33	10 A	Nœuds CAN
F 34	10 A	Nœuds CAN, dameur
F 35	15 A	Réserve
F 36	7,5 A	Options
F 37	7,5 A	Options
F 38	25 A	Réserve
F 39	20 A	Réserve
F 40	7,5 A	Réserve
F 41	15 A	Réserve
F 42	5 A	Capteurs
F 43	15 A	Réserve

Tab. 5-31 : Occupation – fusibles

6 MONTAGE ET TRANSFORMATION



Pendant toute activité respectez les indications du manuel de sécurité.

6.01 Châssis / équipements de sécurité

6.01.01 Monter et brancher le ballon éclairant

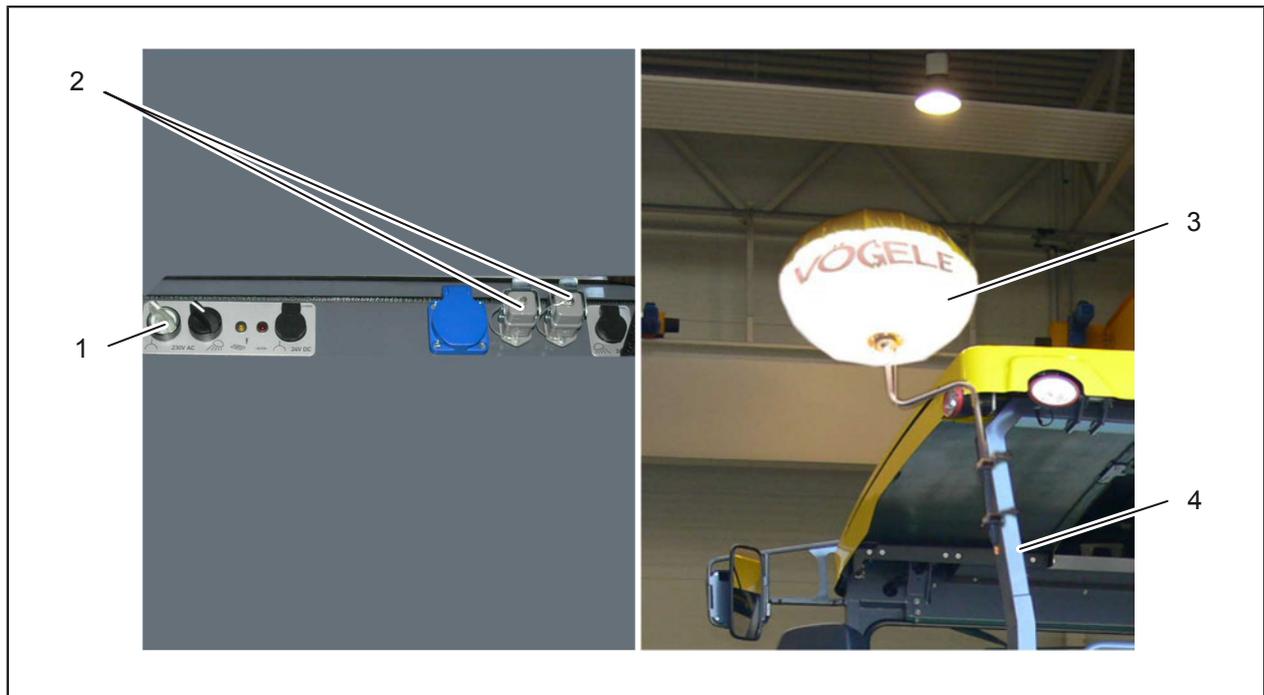


Fig. 6-1 : Monter et brancher le ballon éclairant

- | | |
|---|---|
| [1] Activer ou désactiver l'interrupteur du ballon éclairant | [2] Prises de contact ballon éclairant |
| [3] Ballon éclairant | [4] Support de toit |

Monter et brancher le ballon éclairant

- Monter le ballon éclairant sur un des supports de toit [4] ou derrière les sièges de conducteur.
- Fermer la fermeture-éclair de la housse tissu du ballon éclairant.
- Brancher le connecteur du ballon d'éclairage à la prise pour le ballon éclairant [2].
- Démarrer le moteur diesel.
- Actionner l'interrupteur [1] sur le boîtier électrique de chauffage.
- ✓ Le ballon éclairant est gonflé.
- ✓ Le ballon éclairant s'allume après env. 30 secondes, dès que la housse tissu est tirée.
- ✓ Le ballon éclairant est monté et branché.



Lorsque la housse tissu et la fermeture-éclair sont ouvertes, le ballon éclairant s'éteint.

6.02 Poste de conduite

6.02.01 Pose et dépose du toit de protection

Montage du cadre arrière

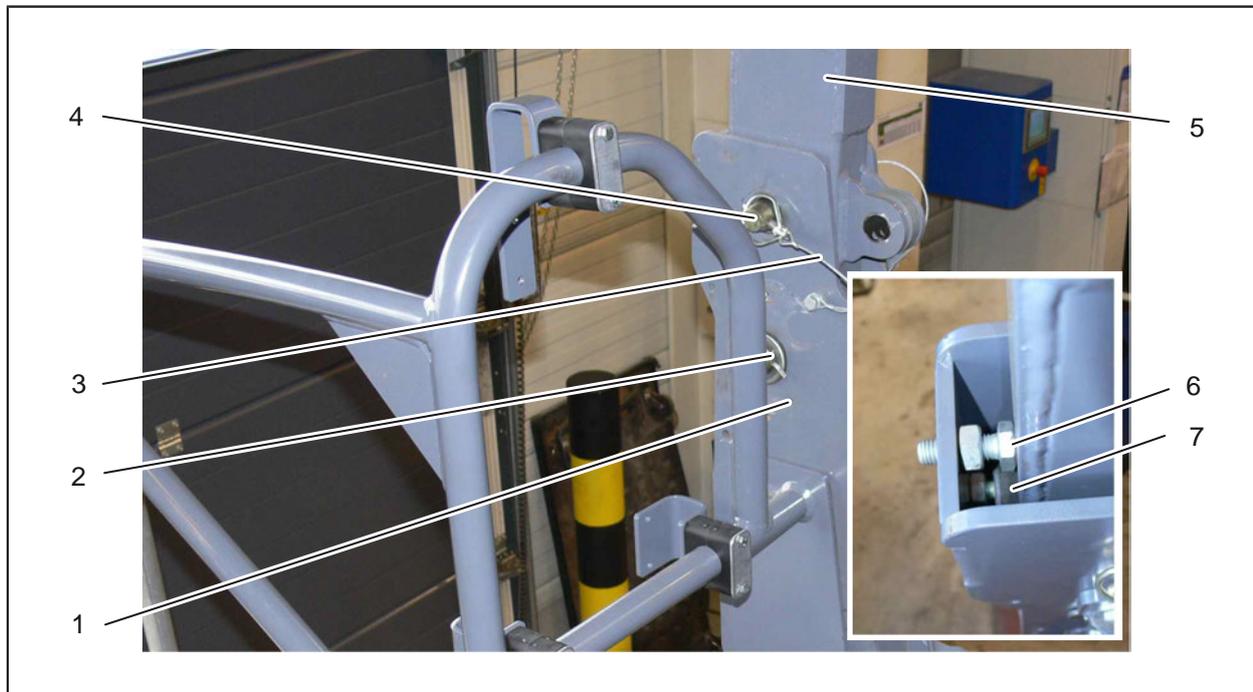


Fig. 6-2 : Montage du cadre

- | | | | |
|-----|-----------------------|-----|---------------------------------|
| [1] | Support de toit | [2] | Alésage de point d'articulation |
| [3] | Dispositif anti-perte | [4] | Alésage de verrouillage |
| [5] | Cadre arrière | [6] | Vis de butée |
| [7] | Tampon de butée | | |



AVERTISSEMENT

Danger dû aux charges lourdes

Les cadres sont lourds et peuvent entraîner des blessures !

- Porter un équipement de protection personnel.
- Ne surestimez pas vos forces.
- S'aider d'une deuxième personne ou d'un dispositif de levage approprié.

- Placez le finisseur sur un support plan.
- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Monter les vis de butée [6] et le tampon de butée [7] avec des contre-écrous à gauche et à droite et les visser complètement.
- Montez le cadre arrière [5] sur les supports de toit [1] avec un engin de levage approprié. Les alésages doivent coïncider.
- Vissez les axes d'articulation de droite et de gauche dans l'alésage de point d'articulation [2] et bloquez-les avec une rondelle et une goupille fendue.
- Enfoncez le goujon de verrouillage dans l'alésage de verrouillage [4] et le bloquez avec clip de blocage.
- Visser le dispositif anti-perte [3].
- Attacher le goujon de verrouillage et le clip de blocage au dispositif anti-perte [3].
- Enlevez l'engin de levage.

Montage de la pompe manuelle avec vérin hydraulique



Fig. 6-3 : Montage de la pompe manuelle

- | | | | |
|------------|------------------------|------------|------------------------|
| [1] | Flexibles hydrauliques | [2] | Levier manuel de pompe |
| [3] | Pompe manuelle | [4] | Vis de remplissage |
| [5] | Goujon de verrouillage | [6] | Vérins hydrauliques |
| [7] | Levier de pompe | | |

- Vissez la pompe manuelle [3] sur le support de toit de gauche. Montez la pompe manuelle [3] avec les raccords vers le bas.
- Montez le vérin hydraulique [6] avec le goujon et bloquez-le avec la bague de sûreté ; la tige de piston doit être dirigée vers le haut.
- Reliez le vérin hydraulique [6] avec flexibles hydrauliques [1] à la pompe manuelle [3].
- Ouvrez la vis de remplissage [4].

- Versez de l'huile hydraulique jusqu'à ce qu'elle s'échappe par une des ouvertures de la vis de remplissage [4].
- Serrez la vis de remplissage [4].
- Retirez le goujon de verrouillage [5].
- Introduisez le levier de pompe manuelle [2] dans le logement de la pompe manuelle [3].
- Rentez et sortez entièrement le vérin hydraulique [6] avec la pompe manuelle [3].
 - Poussez le levier de pompe [7] vers la gauche : le vérin hydraulique descend.
 - Poussez le levier de pompe [7] vers la droite : le vérin hydraulique monte.
- Faites l'appoint d'huile hydraulique [3] dans la pompe manuelle.
- ✓ La pompe manuelle est remplie.
- ✓ La pompe manuelle est montée.

Montage du ressort à gaz

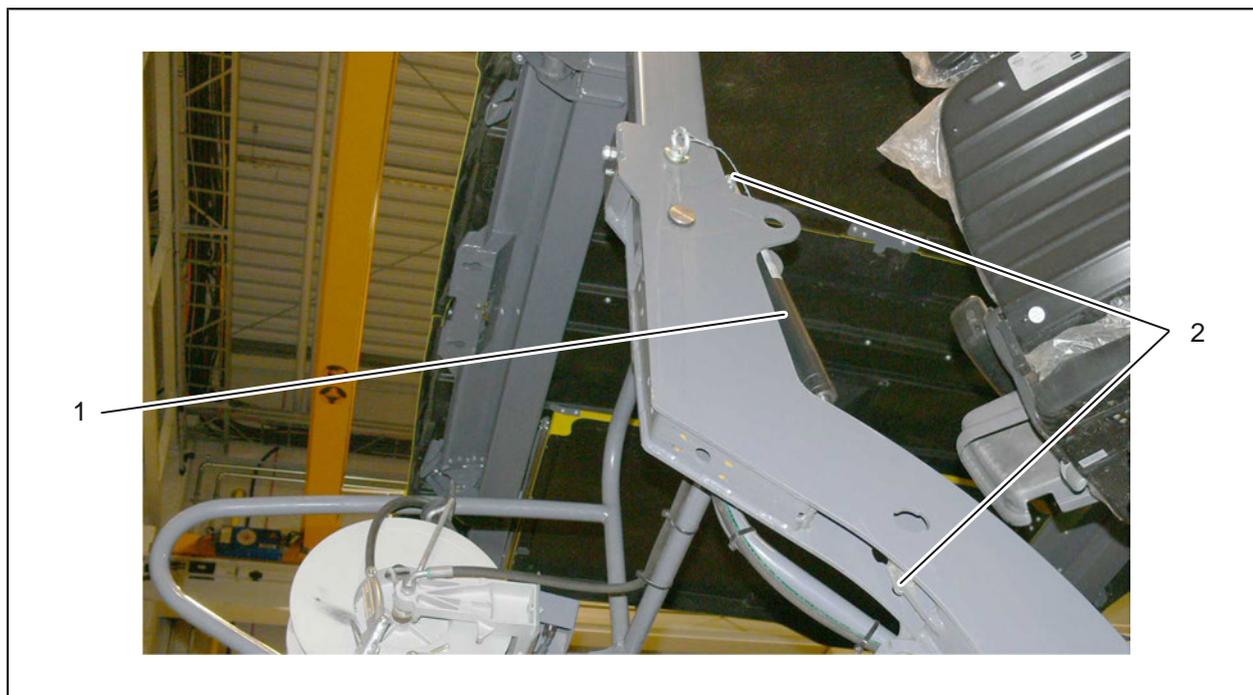


Fig. 6-4 : Montage du ressort à gaz

[1] Ressort à gaz **[2]** Alésage

- Positionner le cadre à l'aide de la pompe manuelle de sorte que l'alésage du ressort à gaz [1] soit aligné avec les trous [2] ; la tige de piston doit être orientée vers le bas.
- Montez le ressort à gaz [1] avec vis et écrou autobloquant sur le support de toit de gauche et sur le cadre.
- ✓ Le ressort à gaz est monté.

Monter le cadre de pare-brise et le toit de protection



Fig. 6-5 : Montage du cadre de pare-brise

- [1]** Tampon de butée **[2]** Cadre de pare-brise
[3] Goujon

- Lever le cadre de pare-brise [2] avec un engin de levage approprié et le monter avec les goujons [3]. Attention au faisceau de câbles dans le cadre de pare-brise [2].
- Montez le tampon de butée [1] à droite et à gauche sur le capot du moteur avec un contre-écrou.
Les tampons de butée [1] doivent être entièrement vissés.
- Rabattre le cadre arrière vers le bas avec la pompe manuelle.
- Déposez le cadre de pare-brise [2] sur le tampon de butée [1].

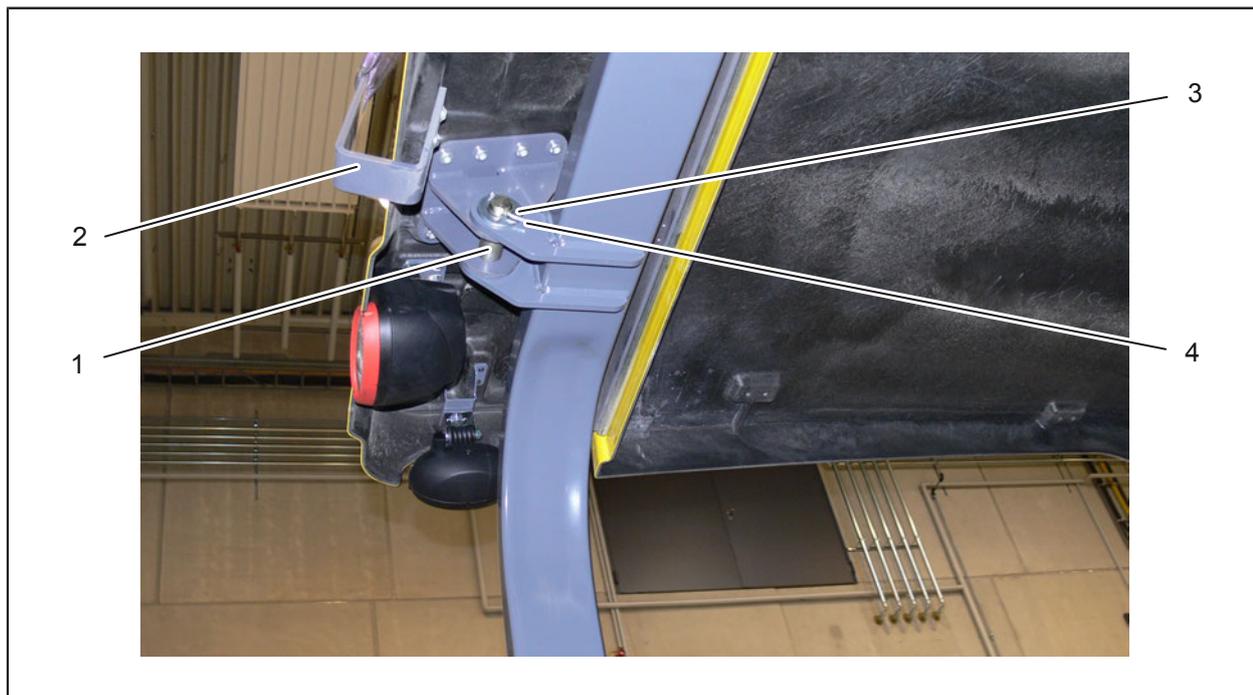


Fig. 6-6 : Montage du toit de protection

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| [1] Axes d'articulation | [2] Œillet de suspension |
| [3] Rondelle | [4] Goupille fendue |

- Le cas échéant, recouvrez la partie supérieure du toit de protection avec un carton pour empêcher les rayures sur le toit de protection.
- Soulevez le toit de protection avec un engin de levage approprié relié aux œillets de suspension [2].
- Posez le toit de protection sur les cadres.
- Monter le toit de protection avec un axe d'articulation [1], une rondelle [3] et une goupille fendue [4] sur le cadre arrière et avant.

Réglage du toit de protection et raccordement électrique

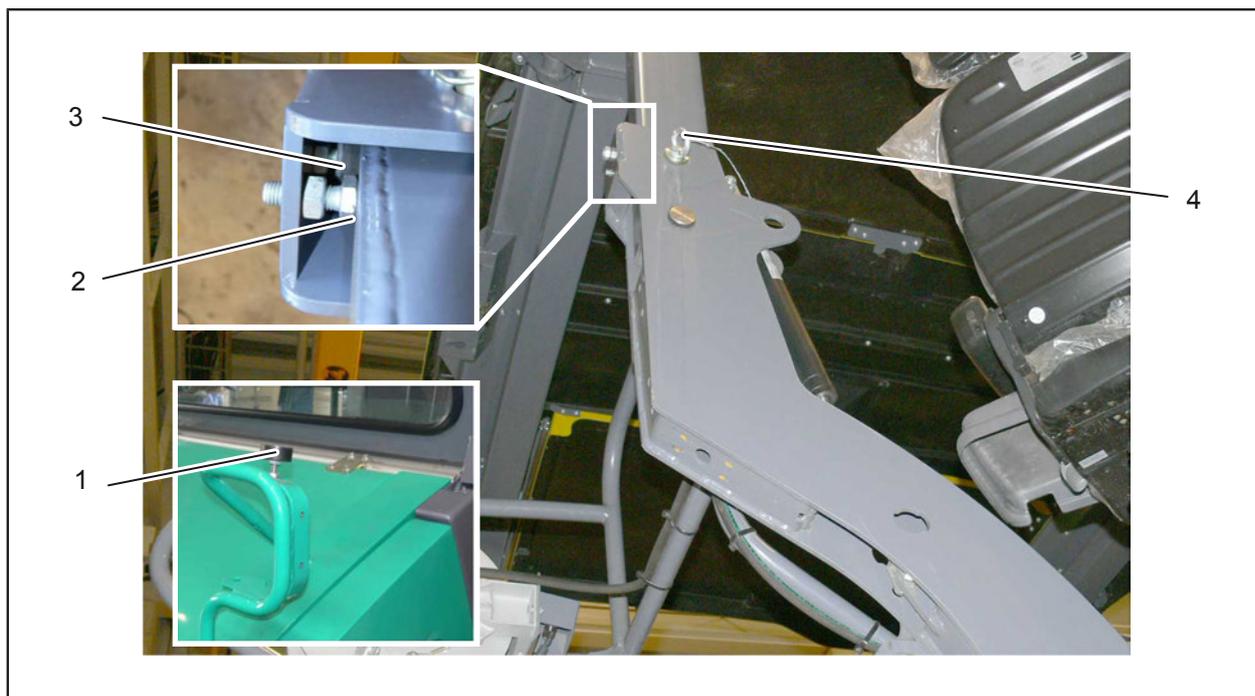


Fig. 6-7 : Réglage du toit de protection

- | | | | |
|------------|-------------------------|------------|------------------------|
| [1] | Tampon de butée avant | [2] | Vis de butée |
| [3] | Tampon de butée arrière | [4] | Goujon de verrouillage |

- Relevez le toit de protection avec la pompe manuelle.
 - Monter le goujon de verrouillage [4] avec l'œillet vers l'extérieur et le bloquer avec le clip de blocage.
 - Installer la vis de butée [2] et le tampon de butée [3]. Le toit de protection doit pouvoir être aisément verrouillé dans les deux positions.
 - Rabattre le toit de protection vers le bas avec la pompe manuelle.
 - Relever par rotation le tampon de butée [1] jusqu'au cadre de pare-brise.
 - Relevez le toit de protection avec la pompe manuelle.
 - Tourner le tampon de butée [1] de deux tours supplémentaires vers le haut et le bloquer avec le contre-écrou.
 - Monter et régler le montant sur le cadre de pare-brise.
 - Retirez les œillets de suspension sur le toit de protection.
 - Réalisez le branchement électrique.
 - Réalisez le branchement électrique via faisceau de câbles dans le cadre de pare-brise et les faisceaux de câbles dans le toit de protection et le capot du moteur.
- ✓ Le toit de protection est monté.

6.02.02 Montage de la bâche de protection

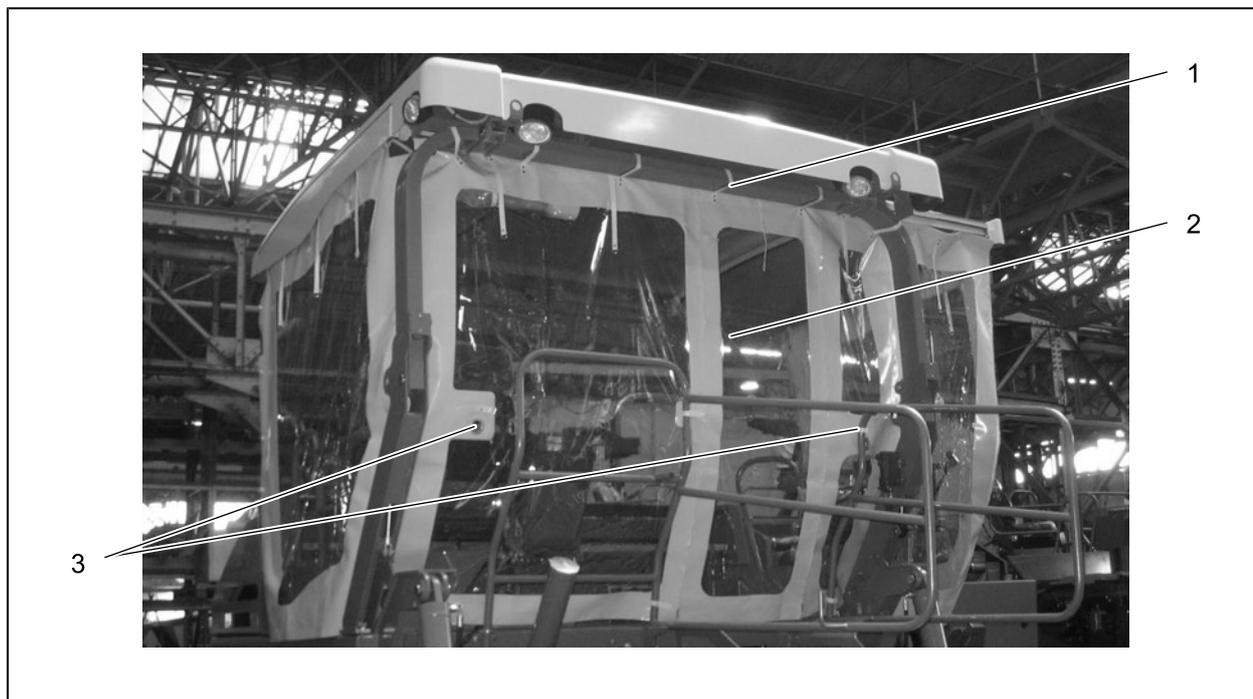


Fig. 6-8 : Monter la bâche de protection (I)

- | | | | |
|-----|--------------------|-----|-----------------------------|
| [1] | Sangles de retenue | [2] | Bâche de protection arrière |
| [3] | Œillets | | |



Fig. 6-9 : Monter la bâche de protection (II)

- | | | | |
|-----|------------------------------|-----|------------------------------|
| [4] | Tige longitudinale de store | [5] | Sangles de retenue |
| [6] | Point de repère | [7] | Bâche de protection latérale |
| [8] | Bâche de protection de store | [9] | Fixation |



Sur la bâche de protection vous trouverez des points de repère rouges et verts [6]. Les parties de bâche de protection avec points de repère verts sont montées sur le côté gauche, les parties avec points de repère rouges sur le côté droit du finisseur.

Montage de la bâche de protection

- Monter la fixation avant / arrière [9] et les tiges longitudinales [4] aux stores.
 - Desserrer les chaînes de liaison entre les consoles de siège et les balustrades sur ces dernières.
 - Fixer la bâche de protection [2] avec les sangles de retenue [1] sur le cadre arrière et sur la balustrade.
 - Passer les chaînes de liaison dans les œillets [3] et les fixer aux balustrades.
 - Aux côtés [7], fixer la bâche de protection avec les sangles de retenue [5] à la tige longitudinale de store [4] et le cadre de pare-brise.
 - A l'arrière [2] et aux côtés [7], relier la bâche de protection aux fermetures-éclair.
 - Fixer la bâche de protection de store [8] avec les sangles de retenue à la fixation [9].
 - Store rentré : Enrouler et bloquer la bâche de protection de store [8].
 - Store sorti : Dérouler la bâche de protection de store [8] et la relier au moyen des fermetures-éclair avec les bâches de protection arrières [2] et latérales [7].
- ✓ La bâche de protection est montée.



Quand le toit de protection est rabattu, toutes les bâches de protection doivent être enroulées et fixées avec les sangles de retenue correspondants.



Quand le finisseur est immobilisé, une bâche de protection peut être montée sur le cadre de pare-brise.

6.09 Système de direction

6.09.01 Montez, réglez et bloquez le système de direction (indicateur de direction)

Montage et réglage de l'indicateur de direction

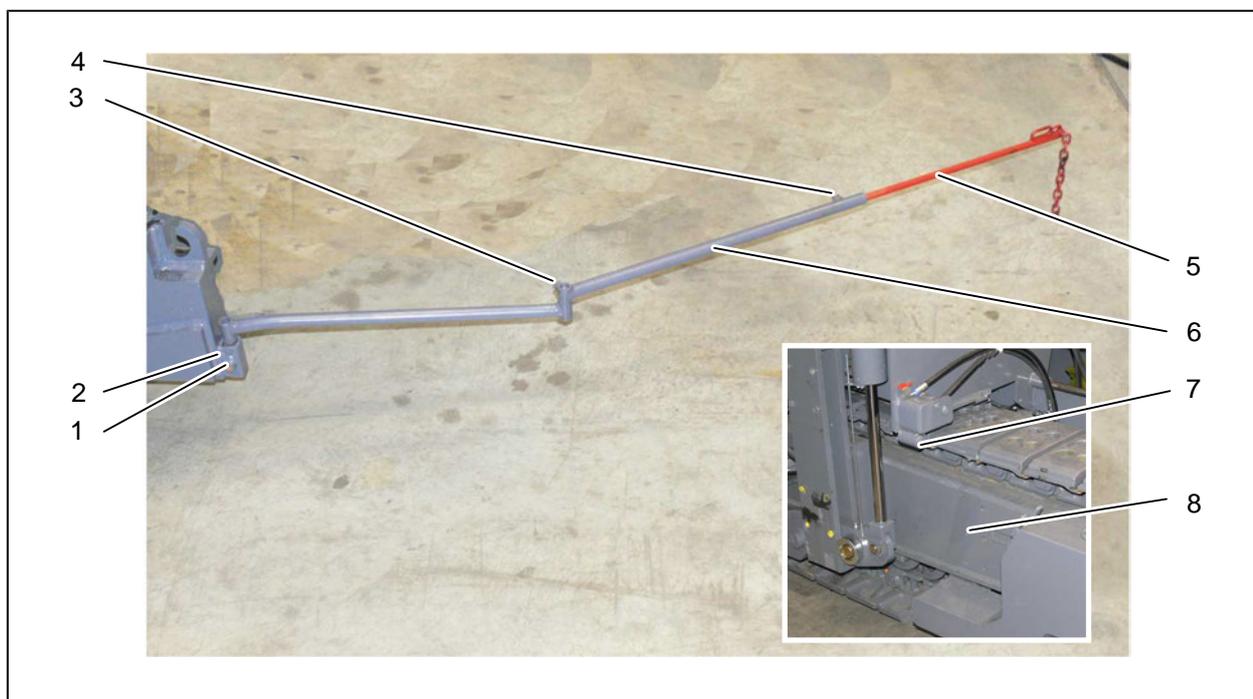


Fig. 6-10 : Montage et réglage de l'indicateur de direction

- | | | | |
|-----|-------------------|-----|------------------------------------|
| [1] | Vis de serrage | [2] | Support |
| [3] | Vis de serrage | [4] | Vis de serrage |
| [5] | Tige télescopique | [6] | Indicateur de direction |
| [7] | Tube | [8] | Mécanisme de roulement à chenilles |



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux charges lourdes

Les parois de trémie peuvent baisser involontairement. Danger de blessures, voire même la mort.

- Pour les travaux au-dessous resp. à côté des parois de trémie, ces dernières doivent être bloquées.

Montage de l'indicateur de direction

- Insérer l'indicateur de direction [6] dans le support [2].
- Verrouiller l'indicateur de direction [6] avec la vis de serrage [1].
- ✓ L'indicateur de direction est monté.

Réglage de l'indicateur de direction **Déplacer l'indicateur de direction vers l'extérieur**

- Desserrez la vis de serrage [3].
- Pivoter l'indicateur de direction [6] vers l'extérieur.
- Serrez la vis de serrage [3].
- ✓ L'indicateur de direction est déplacé vers l'extérieur.

Déplacer l'ensemble de l'indicateur de direction vers l'extérieur

- Desserrez la vis de serrage [1].
- Pivoter l'indicateur de direction [6] vers l'extérieur.
- Serrez la vis de serrage [1].
- ✓ L'ensemble de l'indicateur de direction est déplacé vers l'extérieur.



L'indicateur de direction [6] peut être réglé en longueur en fonction de la largeur de travail.

Régler l'indicateur de direction en longueur

- Desserrez la vis de serrage [4].
- Sortez la tige télescopique de son réglage [5].
- Serrez la vis de serrage [4].
- ✓ L'indicateur de direction est réglé en longueur.

**Blocage de l'indicateur de direction**

Pour le transport, l'indicateur de direction [6] doit être rentré et bloqué.

Blocage de l'indicateur de direction

- Rentrer l'indicateur de direction [6].
- Serrez les vis de serrage [1], [3] et [4].
- Pivoter l'indicateur de direction [6] vers l'arrière.
- Bloquer l'indicateur de direction [6] dans le tube [7] du mécanisme de roulement à chenilles [8].
- ✓ L'indicateur de direction est bloqué.

6.09.02 Monter et brancher le système de direction mécanique (option)

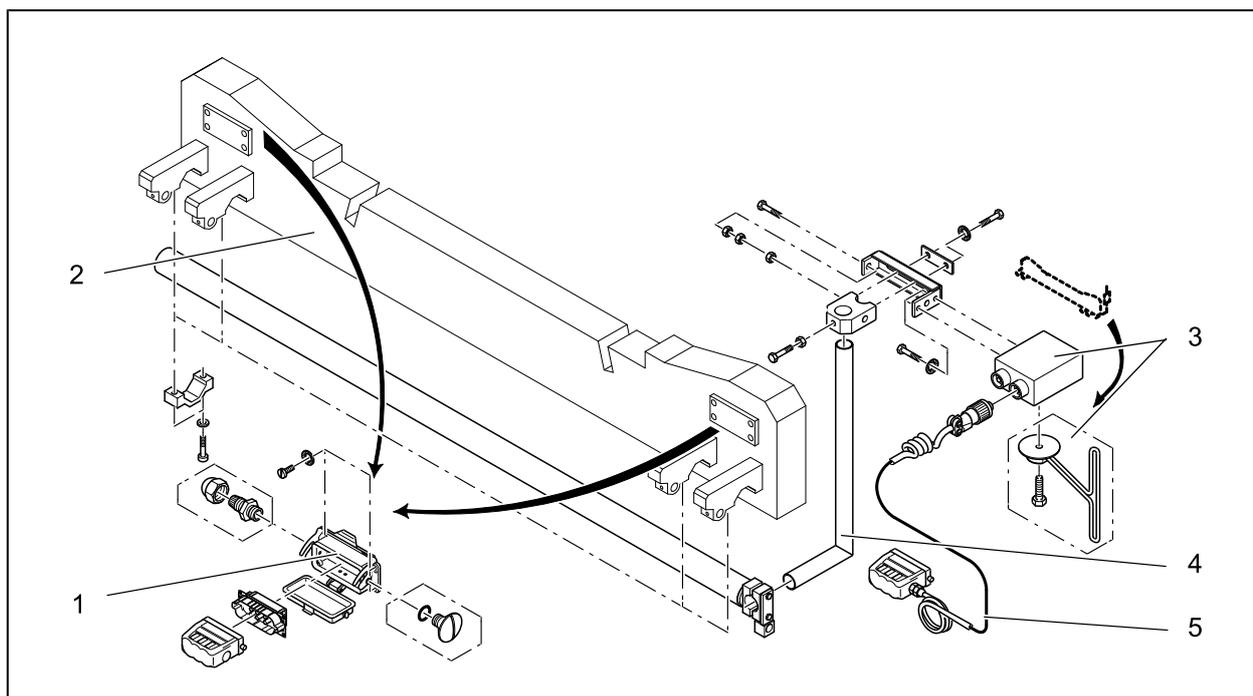


Fig. 6-11 : Système de direction mécanique

- | | | | |
|-----|-------------------------------|-----|----------|
| [1] | Prise de capteur de direction | [2] | Traverse |
| [3] | Capteur de direction | [4] | Support |
| [5] | Câble de liaison | | |



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû à une utilisation incorrecte

Risque de blessures dû à une utilisation incorrecte.

- La machine ne doit être commandée qu'à partir du poste de conduite en position assise.

Monter et brancher le système de direction mécanique

- Visser le capteur de direction [3] par la fixation [4] au point de fixation droite ou gauche.
- Brancher le capteur de direction [3] au régulateur du système de direction avec un câble spiralé via les prises de capteur de direction [1] sur le côté avant du châssis.
- ✓ Le système de direction mécanique est monté et branché.

6.09.03 Monter et brancher le système de direction à ultrason (option)

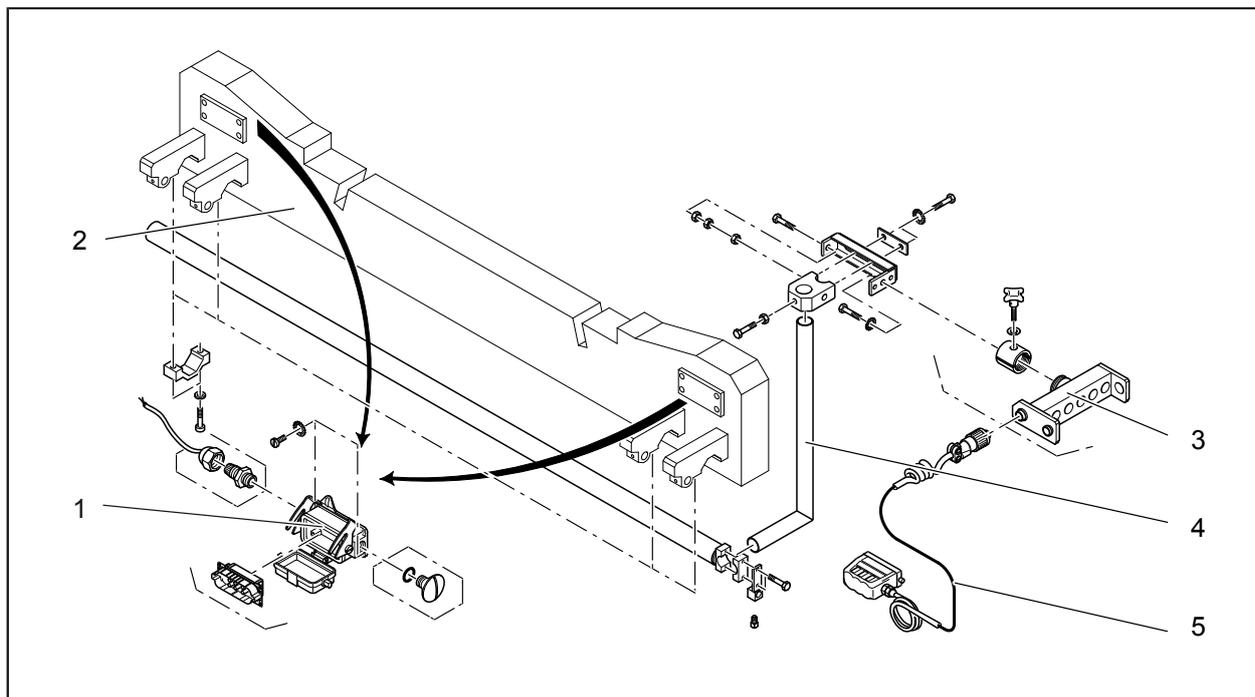


Fig. 6-12 : Système de direction à ultrason

- [1] Prise de capteur de direction [2] Traverse
 [3] Unité de capteurs (capteur à [4] Support
 ultrasons)
 [5] Câble de liaison


⚠ AVERTISSEMENT
Danger dû à une utilisation incorrecte

Risque de blessures dû à une utilisation incorrecte.

- La machine ne doit être commandée qu'à partir du poste de conduite en position assise.

Monter et brancher le système de direction à ultrason

- Vissez l'unité de capteur [3] par la fixation [4] au point de fixation droite ou gauche.
- Branchez l'unité de capteur [3] au régulateur du système de direction automatique avec un câble spiralé via les prises de capteur de direction [1] sur le côté avant du châssis.
- ✓ Le système de direction à ultrason est monté et branché.

6.10 Système de transport

6.10.01 Déplacement de la barre de poussée



Fig. 6-13 : Desserrage de la barre de poussée

- | | | | |
|-----|--------------------------|-----|-----------------|
| [1] | Barres de poussée | [2] | Goujon |
| [3] | Tôle de blocage latérale | [4] | Vis de fixation |

- Déplacement de la barre de poussée**
- Placez le finisseur sur un support plan et stable.
 - Levez et verrouillez les parois de trémie.
 - Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
 - Soutenez la barre de poussée [1], avec par exemple un chariot élévateur.



⚠ AVERTISSEMENT

Danger dû aux charges lourdes

La barre de poussée est lourde. Si la barre de poussée n'est pas bloquée, elle peut tomber et provoquer de considérables blessures.

- Etayez toujours la barre de poussée.
 - Porter un équipement de protection personnel.
 - Demandez l'aide d'une deuxième personne.
 - Ne surestimez pas vos forces.
 - Ne séjournez pas dans la zone à risques.
-
- Sortez les goujons [2], par exemple avec une vis.

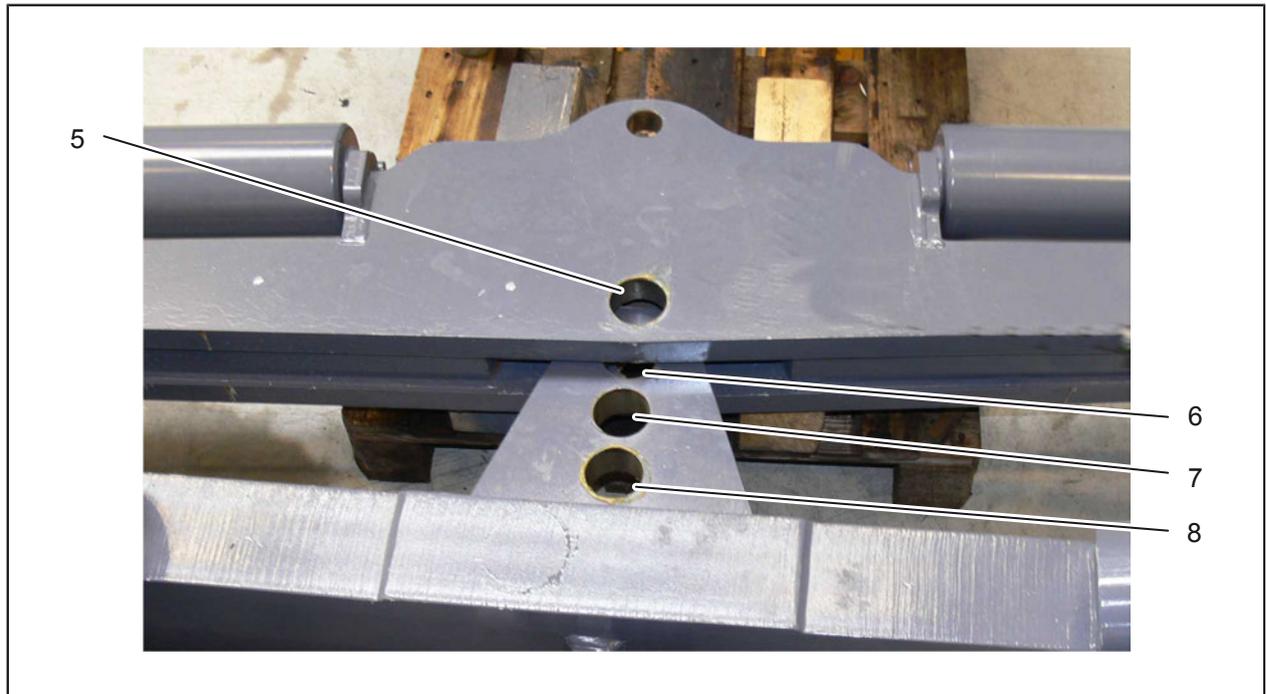


Fig. 6-14 : Barre de poussée décalée

- [5]** Trou du support de barre de poussée **[6]** Position 150 mm en avant
[7] Position 75 mm en avant **[8]** Position rentré

- Déplacez la barre de poussée [1] vers l'avant. Le trou [6], [7] ou [8] sur la barre de poussée doit se situer sur le trou du support de barre de poussée [5].
- Bloquez la barre de poussée [1] avec les goujons [2].
- Desserrez les vis de fixation [3] sur les deux tôles de blocage latérales [4] et déposez les tôles de blocage [4].

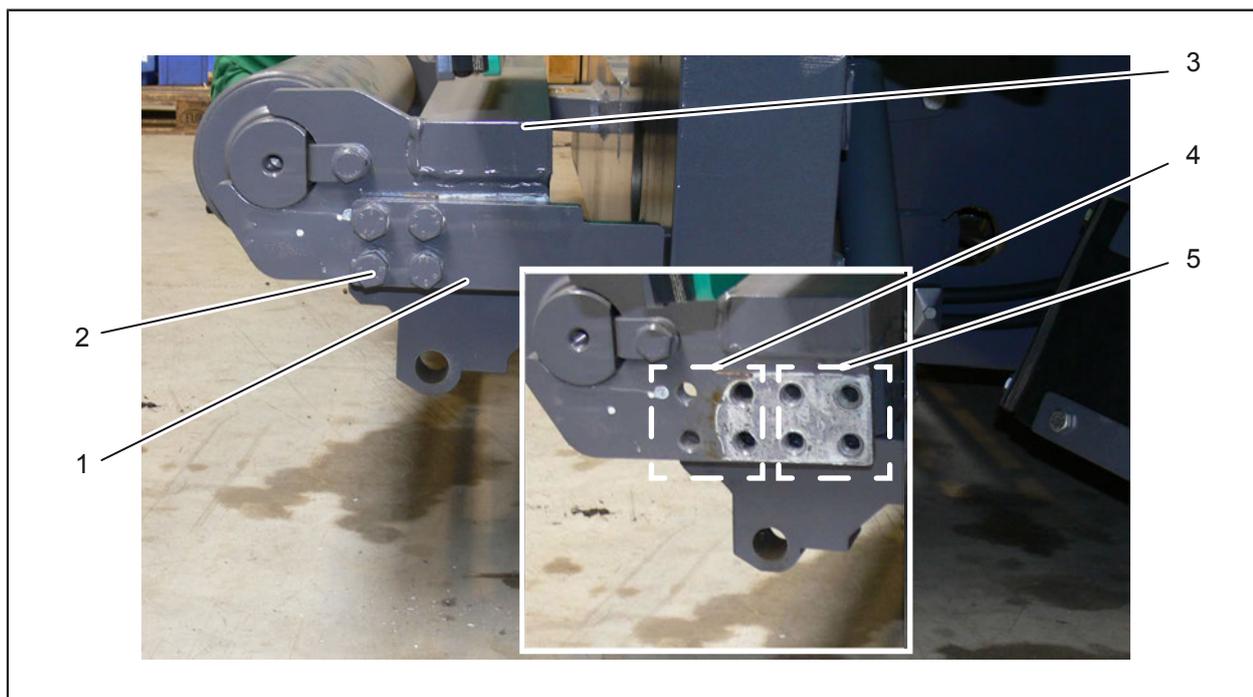


Fig. 6-15 : Tôle de blocage latérale

- | | | | |
|-----|--------------------------|-----|-------------------------|
| [1] | Tôle de blocage latérale | [2] | Vis de fixation |
| [3] | Barres de poussée | [4] | Position 75 mm en avant |
| [5] | Position 150 mm en avant | | |

- Tournez les tôles de sécurité latérales [1] à 180° et bloquez-les avec des vis de fixation [2].
- ✓ La barre de poussée [3] est décalée.

6.10.02 Transformation de la vis sans fin de distribution

Sur les dessins, le côté gauche est représenté.

6.10.02.01 Aperçu des élargissements de vis sans fin disponibles

6.10.02.01.01 Elargissement de vis sans fin 0,25 m

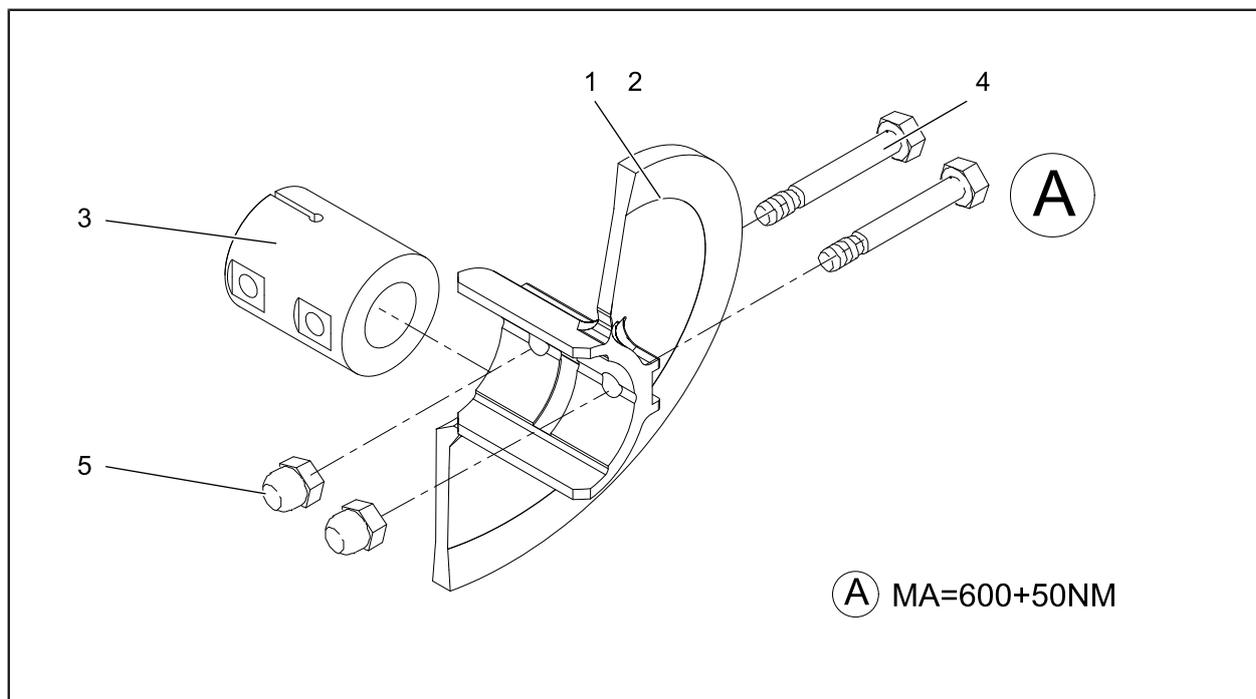


Fig. 6-16 : Elargissement de vis sans fin 0,25 m

Pos.	Désignation	Quantité
1	Pale de vis sans fin de gauche*	1
2	Pale de vis sans fin de droite*	1
3	Manchon 120x150	2

Pos.	Désignation	Quantité
4	Vis M20/ 22x155	4
5	Ecrou borgne M20	4

Tab. 6-1 : Elargissement de vis sans fin 0,25 m

6.10.02.01.02 Elargissement de vis sans fin 0,65 m

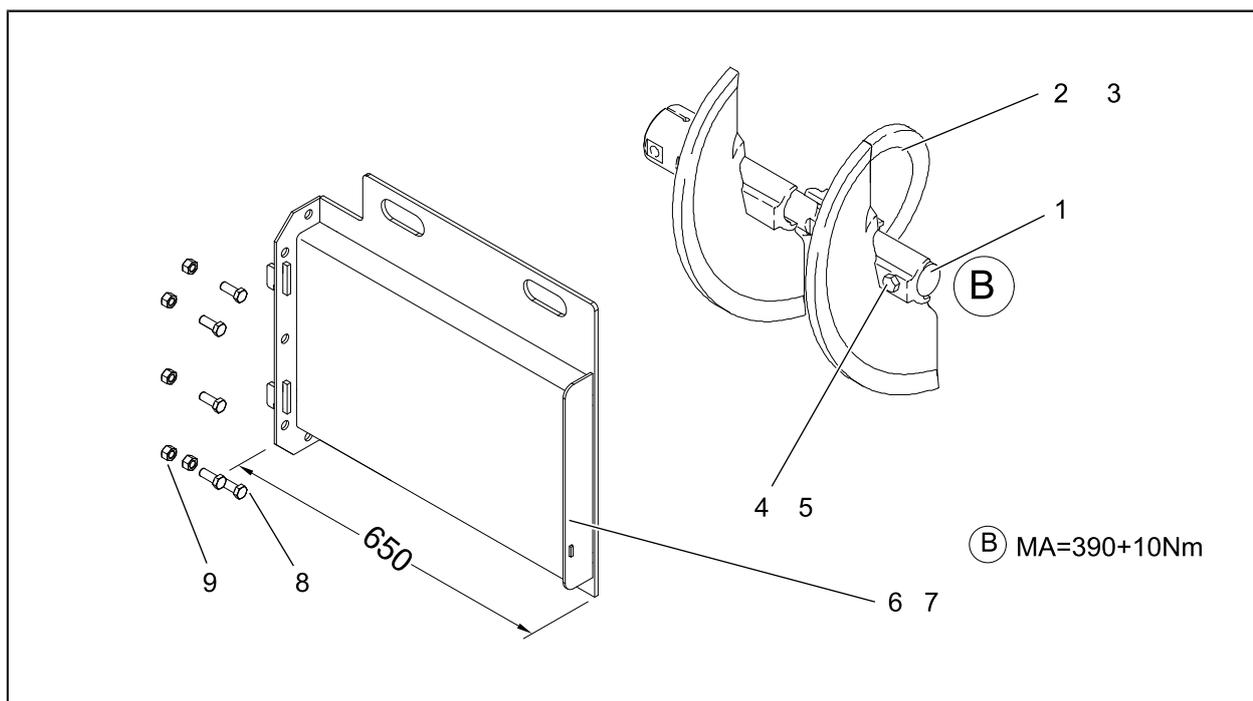


Fig. 6-17 : Elargissement de vis sans fin 0,65 m

Pos.	Désignation	Quantité
1	Arbre de vis sans fin (673 mm)	2
2	Pale de vis sans fin de gauche*	3
3	Pale de vis sans fin de droite*	3
4	Ecrou borgne M20	6
5	Vis M20x100	6

Pos.	Désignation	Quantité
6	Tôle en U de gauche 650	1
7	Tôle en U de droite 650	1
8	Vis M16x40	10
9	Ecrou M16	10

Tab. 6-2 : Elargissement de vis sans fin 0,65 m

6.10.02.01.03 Elargissement de vis sans fin 1,0 m

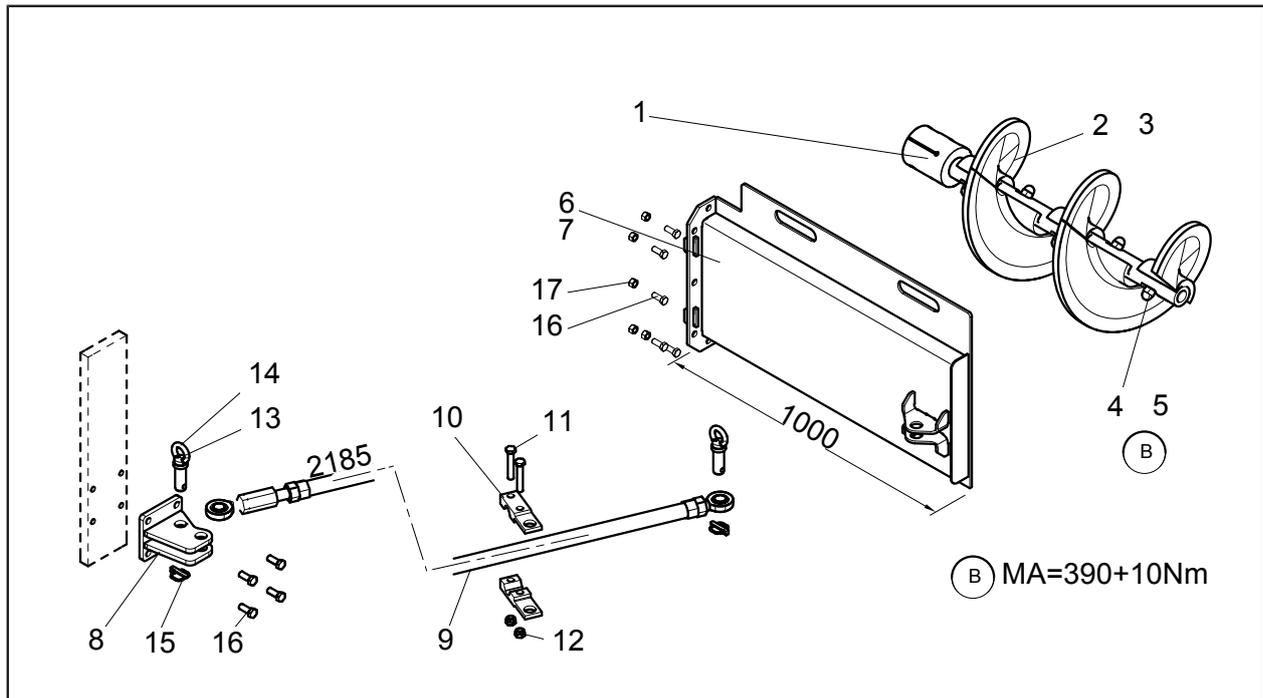


Fig. 6-18 : Elargissement de vis sans fin 1,0 m

Pos.	Désignation	Quantité
1	Arbre de vis sans fin (1023 mm)	2
2	Pale de vis sans fin de gauche*	5
3	Pale de vis sans fin de droite*	5
4	Ecrou borgne M20	10
5	Vis M20x100	10
6	Tôle en U de gauche 1000	1
7	Tôle en U de droite 1000	1
8	Console	2
9	Étai horizontal 1865	2

Pos.	Désignation	Quantité
10	Moitié d'élément de blocage 50x30x175	2
11	Vis M16x90	4
12	Ecrou N M16	4
13	Goujon 40x90	4
14	Vis à anneau de levage M16	4
15	Connecteur Red Clip 12x45	4
16	Vis M16x40	18
17	Ecrou M16	10

Tab. 6-3 : Elargissement de vis sans fin 1,0 m

6.10.02.02 Aperçu des extensions de vis sans fin disponibles

Extension de vis sans fin pour 4,6 à 7,1 m

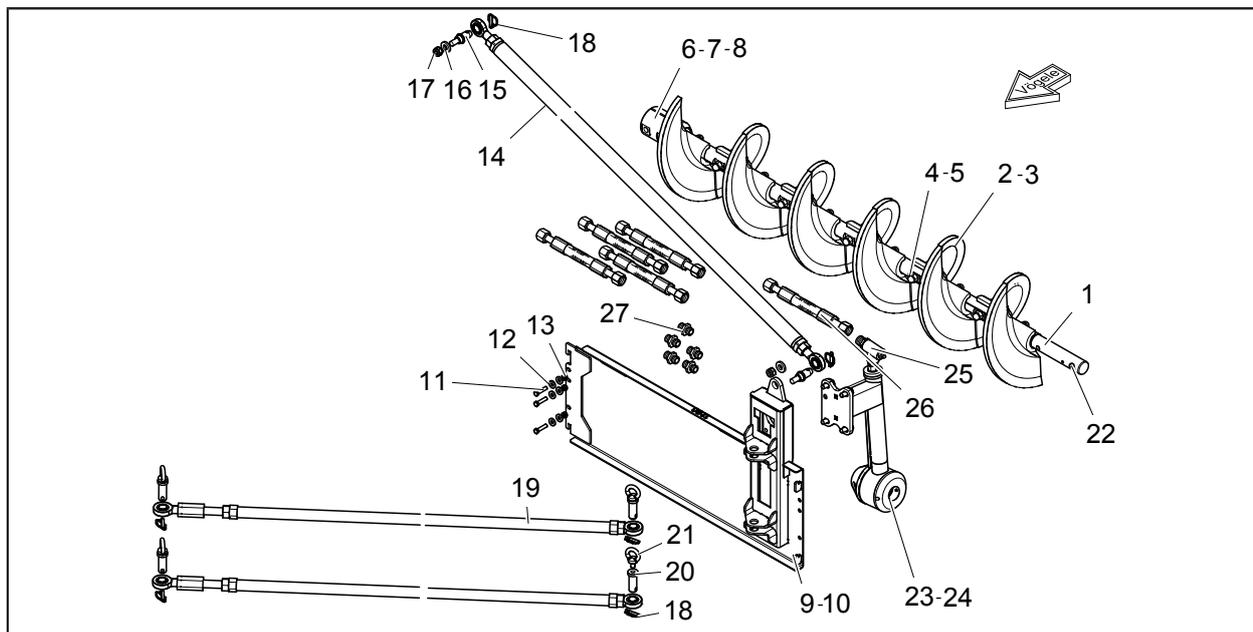


Fig. 6-19 : Extension de vis sans fin pour 4,6 à 7,1 m

Pos.	Désignation	Quantité
1	Arbre de vis sans fin 2305	2
2	Pale de vis sans fin de gauche DM400	11
3	Pale de vis sans fin de droite DM400	11
4	Vis M20x100	22
5	Ecrou borgne M20	22
6	Douille de serrage	2
7	Articulation à rotule	2
8	Manchon 120x175	2
9	Tôle en U de gauche 1260	1
10	Tôle en U de droite 1260	1
11	Vis M12x50	6
12	Rondelle 13	12
13	Ecrou N M 12	6
14	Etai vertical 2295	2

Pos.	Désignation	Quantité
15	Goujon 40x102	4
16	Rondelle 21	4
17	Ecrou N M20	4
18	Connecteur Red Clip 12x45	12
19	Etai horizontal 2630	4
20	Goujon 40x90	8
21	Vis à anneau de levage M16	8
22	Support de palier de gauche	1
23	Support de palier de droite	1
24	Douille de serrage	2
25	Raccord en T	2
26	Flexible	10
27	Raccord à vis 08L	10

Tab. 6-4 : Extension de vis sans fin pour 4,6 à 7,1 m

6.10.02.03 Largeurs de travail

6.10.02.03.01 Largeurs de travail de 4,0 à 5,5 m

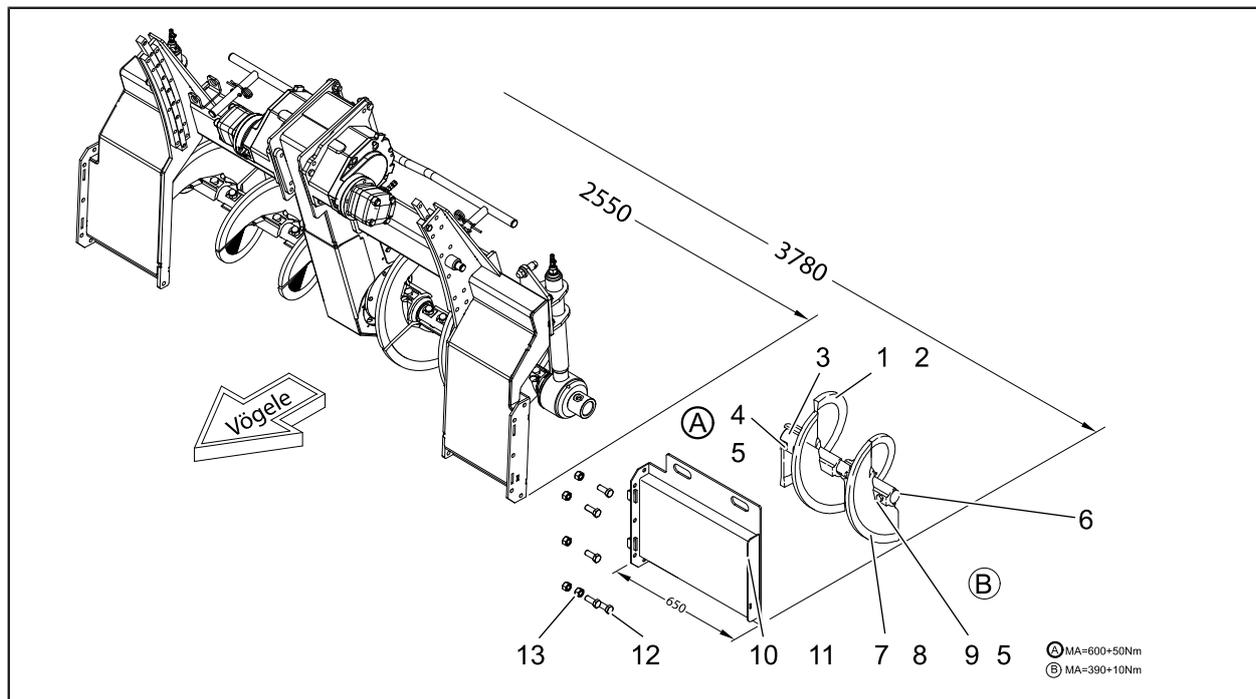


Fig. 6-20 : Largeurs de travail de 4,0 à 5,5 m

Pos.	Désignation	Quantité	Pos.	Désignation	Quantité
1	Ailette de transition gauche*	1	8	Pale de vis sans fin de droite*	3
2	Ailette de transition droite*	1	9	Vis M20x100	6
3	Manchon 120x150	2	10	Tôle en U de gauche 650	1
4	Vis M20/ 22x155	4	11	Tôle en U de droite 650	1
5	Ecrou borgne M20	10	12	Vis M16x40	10
6	Arbre de vis sans fin (673mm)	2	13	Ecrou M16	10
7	Pale de vis sans fin de gauche*	3			

Tab. 6-5 : Largeurs de travail de 4,0 à 5,5 m

6.10.02.03.02 Largeurs de travail de 5,0 à 6,3 m

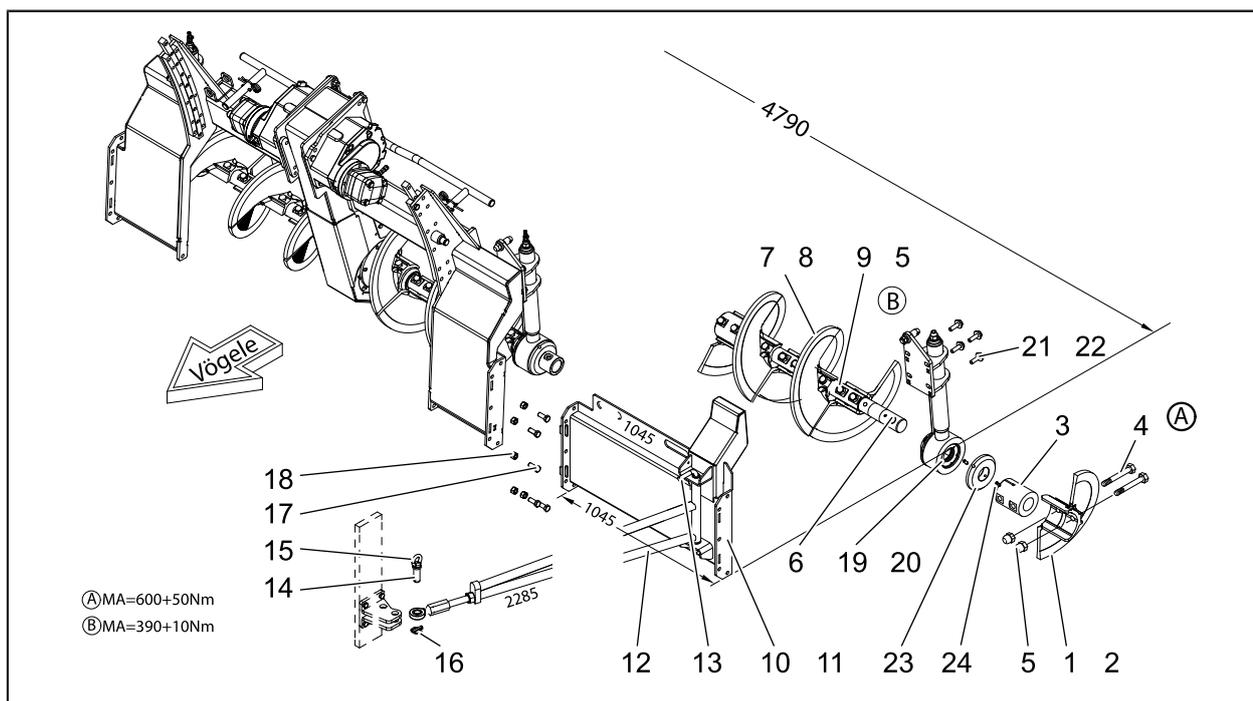


Fig. 6-21 : Largeurs de travail de 5,0 à 6,3 m

Pos.	Désignation	Quantité
1	Ailette de transition gauche*	1
2	Ailette de transition droite*	1
3	Manchon 120x150	2
4	Vis M20/ 22x155	4
5	Ecrou borgne M20 SUPER 1900-3	16
	Ecrou borgne M20 SUPER 2100-3	24
6	Arbre de vis sans fin (1045 mm)	2
7	Pale de vis sans fin de gauche*	5
8	Pale de vis sans fin de droite*	5
9	Vis M20x100 SUPER 1900-3	8
	Vis M20x100 SUPER 2100-3	16
10	Tôle en U de gauche 1045	1
11	Tôle en U de droite 1045	1

Pos.	Désignation	Quantité
12	Etai horizontal 2285/2853	2
13	Axe embrochable	2
14	Goujon 40x90	2
15	Vis à anneau de levage M16	2
16	Connecteur Red Clip 12x45	2
17	Vis M16x40	10
18	Ecrou M16	10
19	Support de palier de gauche	1
20	Support de palier de droite	1
21	Vis M16x55	8
22	Rondelle 17	8
23	Couvercle	2
24	Goupille filetée M10x25	4

Tab. 6-6 : Largeurs de travail de 5,0 à 6,3 m

6.10.02.03.03 Largeurs de travail de 5,0 à 6,5 m

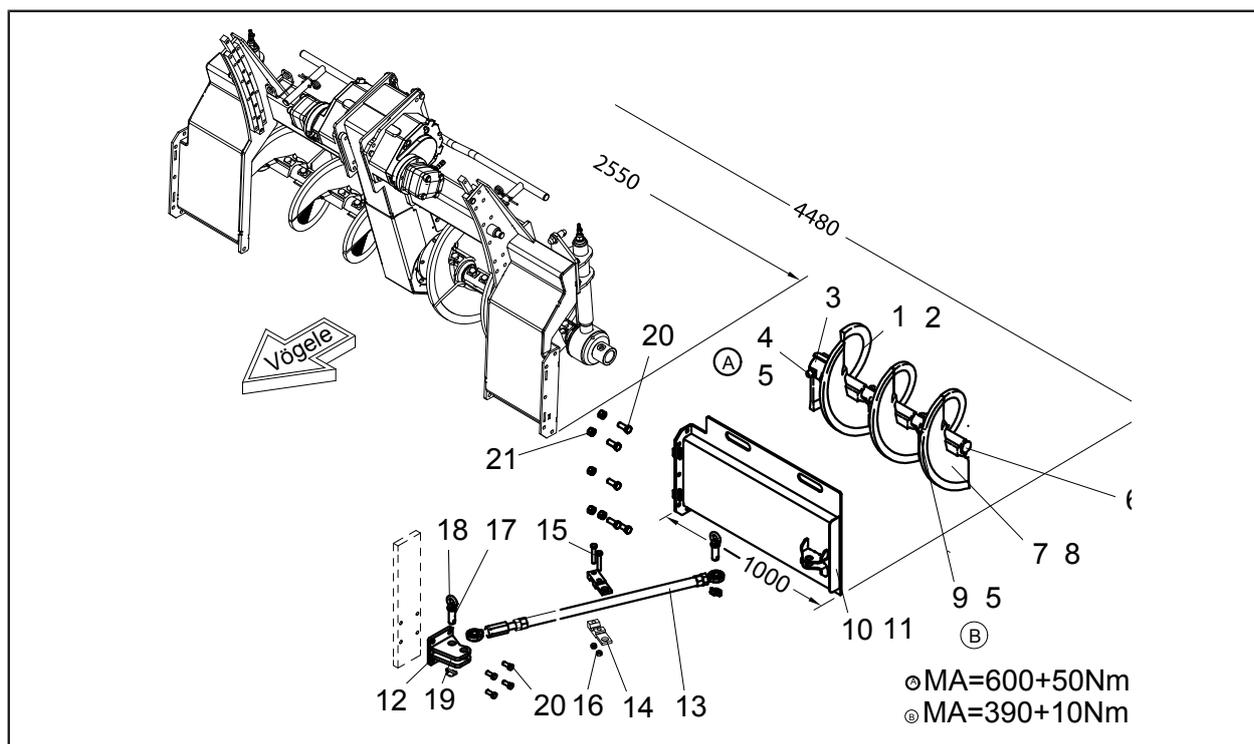


Fig. 6-22 : Largeurs de travail de 5,0 à 6,5 m

Pos.	Désignation	Quantité
1	Ailette de transition gauche*	1
2	Ailette de transition droite*	1
3	Manchon 120x150	2
4	Vis M20/ 22x155	4
5	Ecrou borgne M20	14
6	Arbre de vis sans fin (1023 mm)	2
7	Pale de vis sans fin de gauche*	5
8	Pale de vis sans fin de droite*	5
9	Vis M20x100	10
10	Tôle en U de gauche 1000	1
11	Tôle en U de droite 1000	1

Pos.	Désignation	Quantité
12	Console	2
13	Etai horizontal	2
14	Moitié d'élément de blocage 50x30x175	2
15	Vis M16x90	4
16	Ecrou N M16	4
17	Goujon 40x90	4
18	Vis à anneau de levage M16	4
19	Connecteur Red Clip 12x45	4
20	Vis M16x40	10
21	Ecrou M16	10

Tab. 6-7 : Largeurs de travail de 5,0 à 6,5 m

6.10.02.03.04 Largeurs de travail de 6,0 à 7,5 m

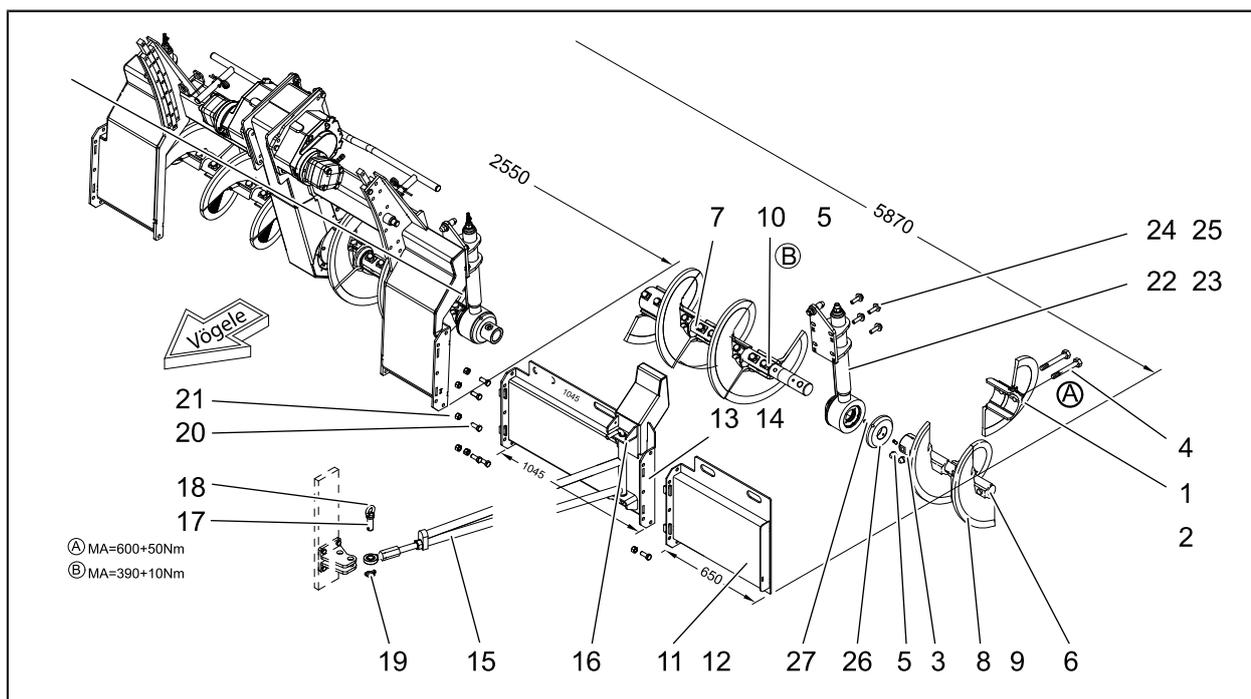


Fig. 6-23 : Largeurs de travail de 6,0 à 7,5 m

Pos.	Désignation	Quantité
1	Ailette de transition gauche*	1
2	Ailette de transition droite*	1
3	Manchon 120x150	2
4	Vis M20/ 22x155	8
5	Ecrou borgne M20 SUPER 1900-3	22
	Ecrou borgne M20 SUPER 2100-3	30
6	Arbre de vis sans fin (673 mm)	2
7	Arbre de vis sans fin (1045 mm)	2
8	Pale de vis sans fin de gauche*	8
9	Pale de vis sans fin de droite*	8
10	Vis M20x100 SUPER 1900-3	14
	Vis M20x100 SUPER 2100-3	22
11	Tôle en U de gauche 650	1
12	Tôle en U de droite 650	1
13	Tôle en U de gauche 1045	1

Pos.	Désignation	Quantité
14	Tôle en U de droite 1045	1
15	Etai horizontal	2
16	Axe embrochable	2
17	Goujon 40x90	2
18	Vis à anneau de levage M16	2
19	Connecteur Red Clip 12x45	2
20	Vis M16x40	20
21	Ecrou M16	20
22	Support de palier de gauche	1
23	Support de palier de droite	1
24	Vis M16x55	8
25	Rondelle 17	8
26	Couvercle	2
27	Goupille filetée M10x25	4

Tab. 6-8 : Largeurs de travail de 6,0 à 7,5 m

6.10.02.03.05 Largeurs de travail de 7,0 à 8,5 m

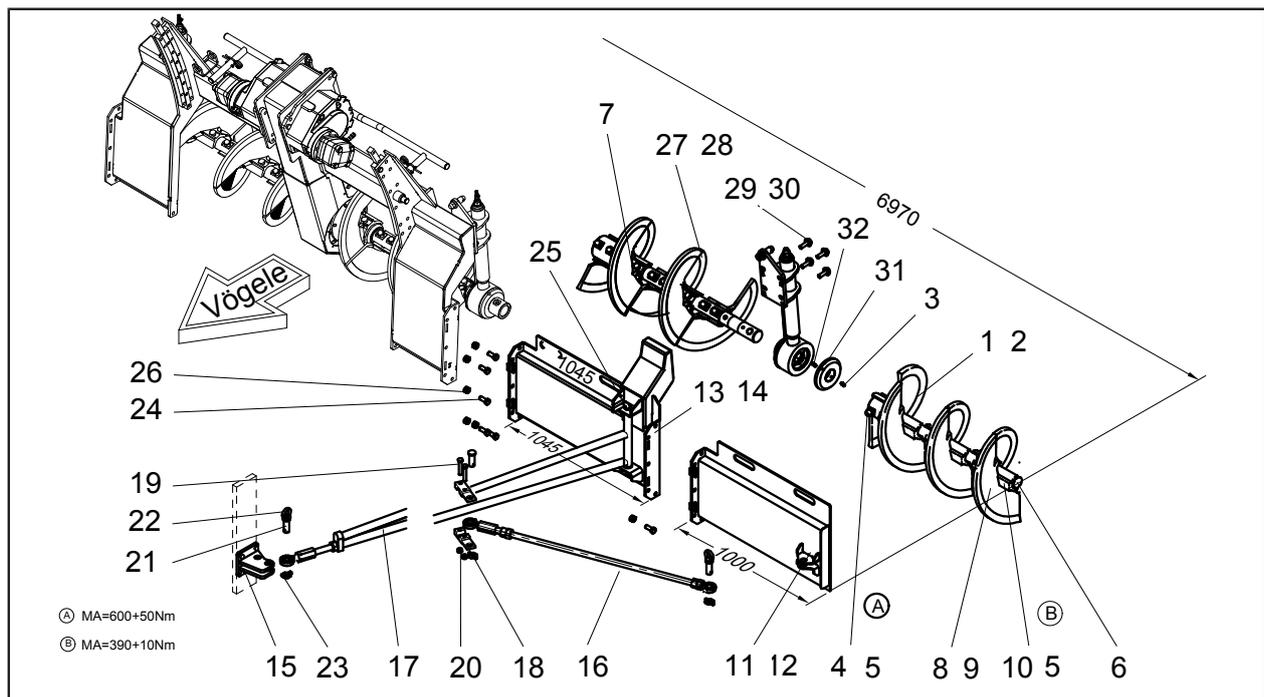


Fig. 6-24 : Largeurs de travail de 7,0 à 8,5 m

Pos.	Désignation	Quantité	Pos.	Désignation	Quantité
1	Ailette de transition gauche*	1	16	Etai horizontal	2
2	Ailette de transition droite*	1	17	Etai horizontal	2
3	Manchon 120x150	2	18	Moitié d'élément de blocage 50X30X175	2
4	Vis M20/ 22x155	8	19	Vis M16x90	4
5	Ecrou borgne M20 SUPER 1900-3	26	20	Ecrou N M16	4
	Ecrou borgne M20 SUPER 2100-3	34	21	Goujon 40x90	6
6	Arbre de vis sans fin (1023 mm)	2	22	Vis à anneau de levage M16	6
7	Arbre de vis sans fin (1045 mm)	2	23	Connecteur Red Clip 12x45	6
8	Pale de vis sans fin de gauche*	10	24	Vis M16x40	20
9	Pale de vis sans fin de droite*	10	25	Ecrou M16	20
10	Vis M20x100 SUPER 1900-3	18	26	Axe embrochable	2
	Vis M20x100 SUPER 2100-3	26	27	Support de palier de gauche	1
11	Tôle en U de gauche 1000	1	28	Support de palier de droite	1
12	Tôle en U de droite 1000	1	29	Vis M16x55	8
13	Tôle en U de gauche 1045	1	30	Rondelle 17	8
14	Tôle en U de droite 1045	1	31	Couvercle	2
15	Console	2	32	Goupille fileté M10x25	4

Tab. 6-9 : Largeurs de travail de 7,0 à 8,5 m

6.10.02.03.06 Largeurs de travail de 7,5 à 9,0 m

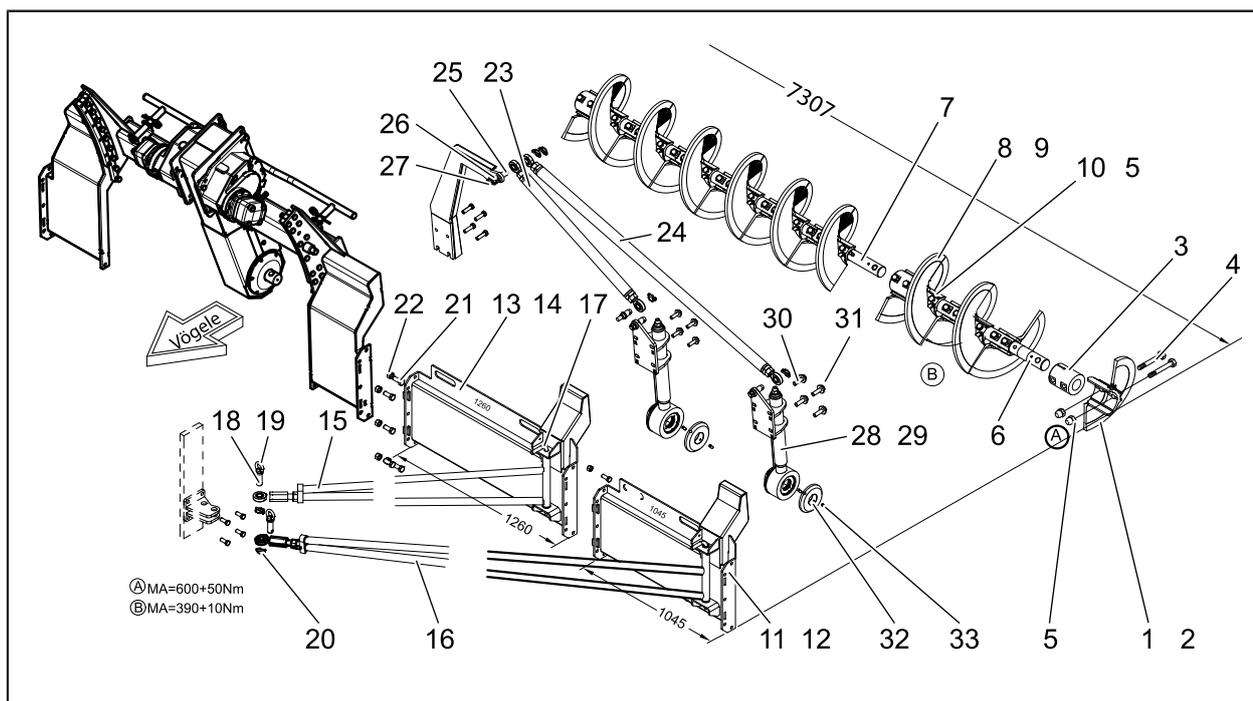


Fig. 6-25 : Largeurs de travail de 7,5 à 9,0 m

Pos.	Désignation	Quantité
1	Ailette de transition gauche*	1
2	Ailette de transition droite*	1
3	Manchon 120x150	2
4	Vis M20/ 22x155	4
5	Ecrou borgne M20 SUPER 1900-3	16
	Ecrou borgne M20 SUPER 2100-3	24
6	Arbre de vis sans fin (1045 mm)	2
7	Arbre de vis sans fin (2300 mm)	2
8	Pale de vis sans fin de gauche*	16
9	Pale de vis sans fin de droite*	16
10	Vis M20x100 SUPER 1900-3	30
	Vis M20x100 SUPER 2100-3	60
11	Tôle en U de gauche 1045	1
12	Tôle en U de droite 1045	1
13	Tôle en U de gauche 1260	1
14	Tôle en U de droite 1260	1
15	Etai horizontal	2
16	Etai horizontal	2

Pos.	Désignation	Quantité
17	Axe embrochable	4
18	Goujon 40x90	4
19	Vis à anneau de levage M16	4
20	Connecteur Red Clip 12x45	10
21	Vis M16x40	20
22	Ecrou M16	20
23	Etai vertical	2
24	Etai vertical	2
25	Goujon 40x102	6
26	Rondelle 21	6
27	Ecrou N M20	6
28	Support de palier de gauche	2
29	Support de palier de droite	2
30	Vis M16x55	16
31	Rondelle 17	16
32	Couvercle	4
33	Goupille filetée M10x25	8

Tab. 6-10 : Largeurs de travail de 7,5 à 9,0 m

6.11 Système de nivellement

6.11.01 Monter et régler (en option) NIVELTRONIC Plus®



Fig. 6-26 : Système de nivellement NIVELTRONIC Plus®

[1] Support des capteurs [2] Poste de commande externe

- Monter le système NIVELTRONIC Plus®**
- Montez le poste de commande externe [2] sur le support de poste de commande externe de la coulisse latérale et raccordez-le.
 - Montez le support des capteurs [1] sur la partie latérale de la table.
 - ✓ Le NIVELTRONIC Plus® est monté.

6.11.01.01 Montez et réglez le capteur de longue portée

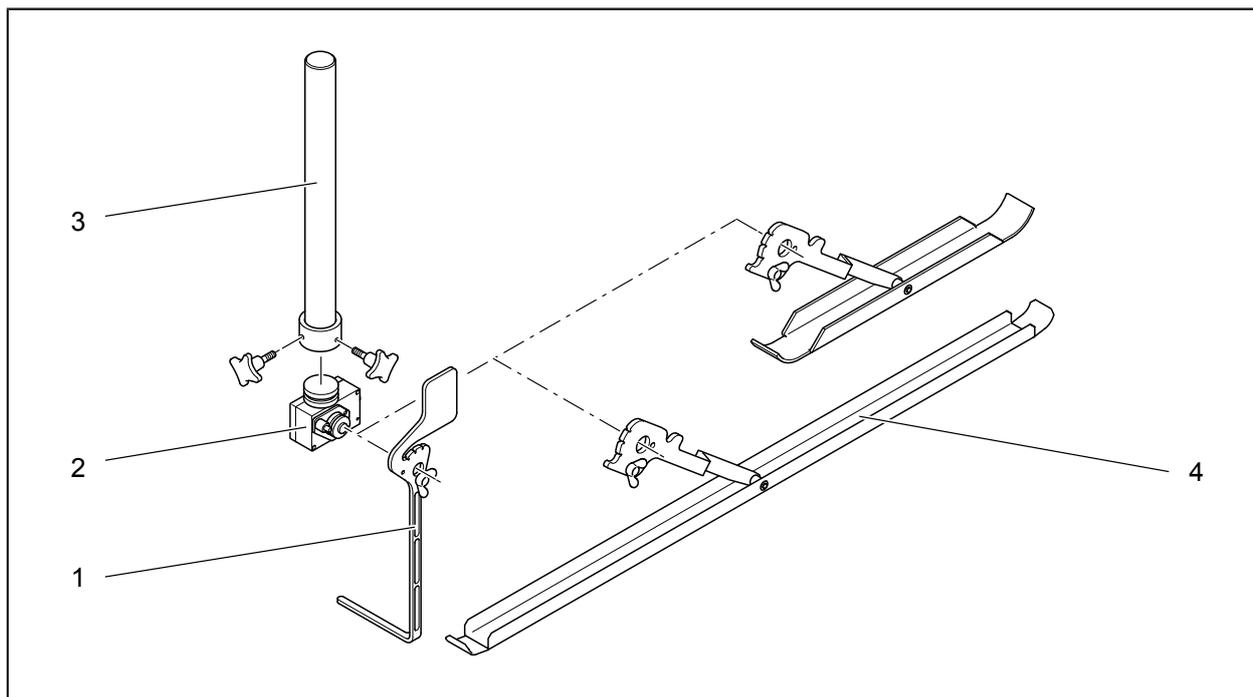


Fig. 6-27 : Capteur à longue portée mécanique

- | | | | |
|-----|------------------|-----|--------------------|
| [1] | Capteur à arceau | [2] | Capteur de hauteur |
| [3] | Tube de support | [4] | Capteur ski 0,35 m |

- Monter le capteur de hauteur**
- Introduisez le tube de support [1] dans le support des capteurs et serrez-le.
 - Introduisez le capteur de hauteur [2] dans le tube de support [3] et serrez-le.
 - ✓ Le capteur de hauteur est monté.

- Monter le capteur à arceau/ski**
- Vissez le capteur à arceau/ski [1] avec l'arbre du capteur de hauteur [2].
 - Les capteurs à arceau resp. ski [1] doivent être montés sur le capteur de hauteur à gauche dans le sens de la marche, que le capteur de hauteur soit monté à droite ou à gauche sur le finisseur.
 - La tige du capteur de hauteur [2] doit être positionnée sur la rainure centrale du bras de palpation.
 - Reliez le capteur de hauteur [2] au moyen du câble spiralé avec le poste de commande externe (raccordement du capteur de mise à niveau).
 - ✓ Le capteur à arceau resp. ski est monté.



Pour les rayons de virage réduits, utiliser le petit capteur ski (0,35 m). Utiliser le grand commutateur ski (1,0 m / 2,0 m) pour les grands rayons de virage ou en ligne droite.

6.11.01.02 Montage et mise au point du capteur à longue portée à ultrasons

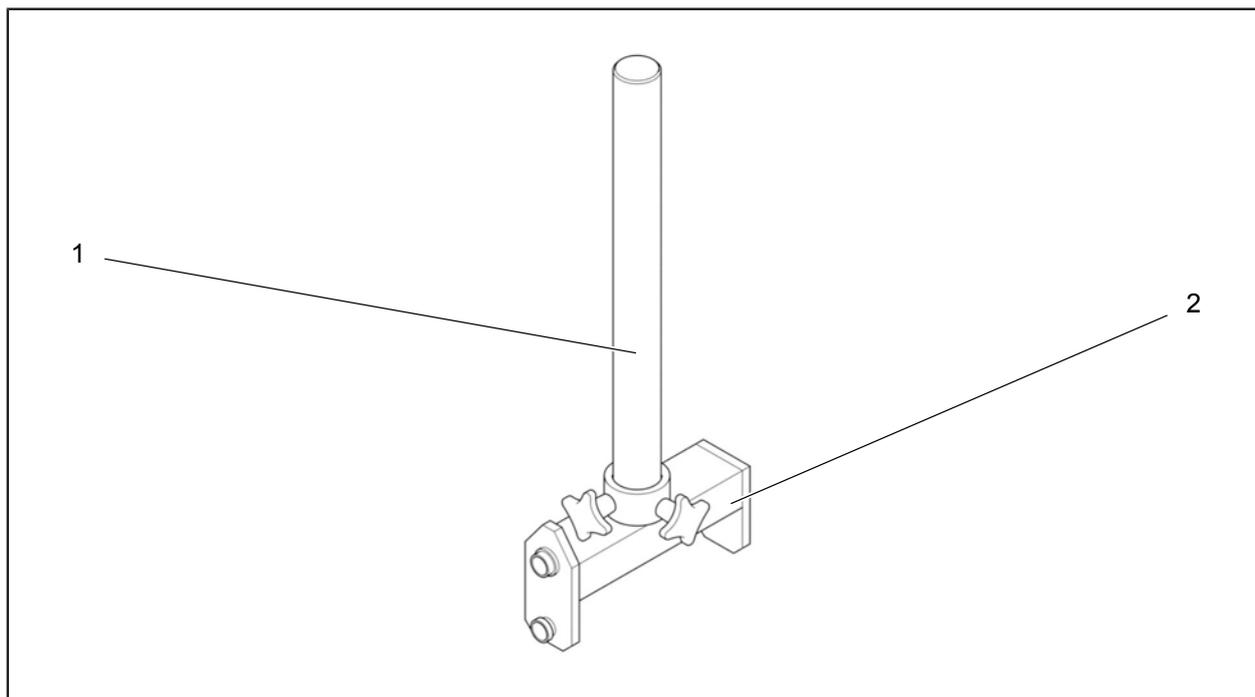


Fig. 6-28 : Montage du capteur à longue portée à ultrasons

- [1]** Tube de support **[2]** Capteur à longue portée à ultrasons

Monter le capteur à longue portée à ultrasons en mode de palpation du fil



- Introduisez le tube de support [1] dans le support des capteurs et serrez-le.
- Introduisez le capteur à longue portée à ultrasons [2] dans le tube de support [1] et serrez-le.
 - Montage centré et transversalement au fil.
 - Sélectionnez l'écart latéral par rapport à la coulisse latérale de la table de la taille de l'écart par rapport à la ligne de référence.
 - Montez le capteur à longue portée à ultrasons à l'horizontale.
- Reliez le capteur à longue portée à ultrasons [2] au moyen du câble spiralé avec le poste de commande externe (raccordement du capteur de mise à niveau).
- ✓ Le capteur à longue portée à ultrasons en mode de palpation du fil est monté.

Monter le capteur à longue portée à ultrasons en mode de palpation du sol



- Introduisez le tube de support [1] dans le support des capteurs et serrez-le.
- Introduisez le capteur à longue portée à ultrasons [2] dans le tube de support [1] et serrez-le.
 - Positionnez le capteur à longue portée à ultrasons dans le sens de la marche.
- Reliez le capteur à longue portée à ultrasons [2] au moyen du câble spiralé avec le poste de commande externe (raccordement du capteur de mise à niveau).
- ✓ Le capteur à longue portée à ultrasons en mode de palpation du sol est monté.

6.11.01.03 Montage et mise au point du récepteur laser

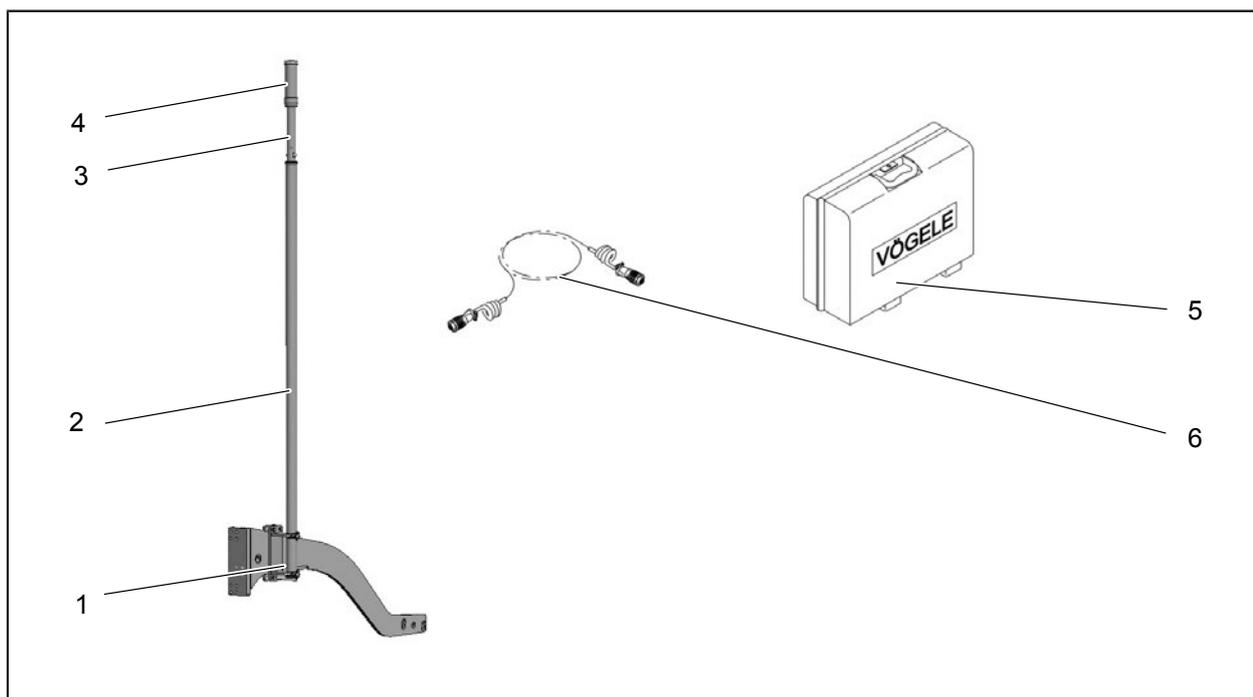


Fig. 6-29 : Récepteur laser

- | | | | |
|-----|--------------|-----|-----------------|
| [1] | Fixation | [2] | Tube de support |
| [3] | Réhaussement | [4] | Capteur |
| [5] | Coffre | [6] | Câble |

- Monter le récepteur laser**
- Vissez le tube de support [2] sur le longeron de mise à niveau.
 - Montez et fixez le récepteur laser sur le tube de support [2].
 - Pour un deuxième récepteur laser : Introduisez le réhaussement [3] dans le tube de support [2] et le serrer.
 - Le cas échéant, introduisez un deuxième récepteur laser dans le réhaussement [3] et serrez-le. Hauteur maximale de montage 4,5 m.
 - Reliez le récepteur laser au moyen du câble spiralé avec le poste de commande externe (raccordement du capteur de mise à niveau sur le poste de commande externe).
 - ✓ Le récepteur laser est monté.

Mettre au point le récepteur laser ➤ Positionnez le capteur [4] sur le tube de support [2] de façon à ce que la croix DEL sur le récepteur laser indique la hauteur correcte (cf. tableau ci-dessous).

✓ Le récepteur laser est mis au point.

Déplacer le capteur vers le bas	Déplacer le capteur vers le haut	Le rayon laser n'atteint pas le récepteur

Tab. 6-11 : Croix DEL – récepteur laser

6.11.01.04 Monter et mettre au point le Big Ski

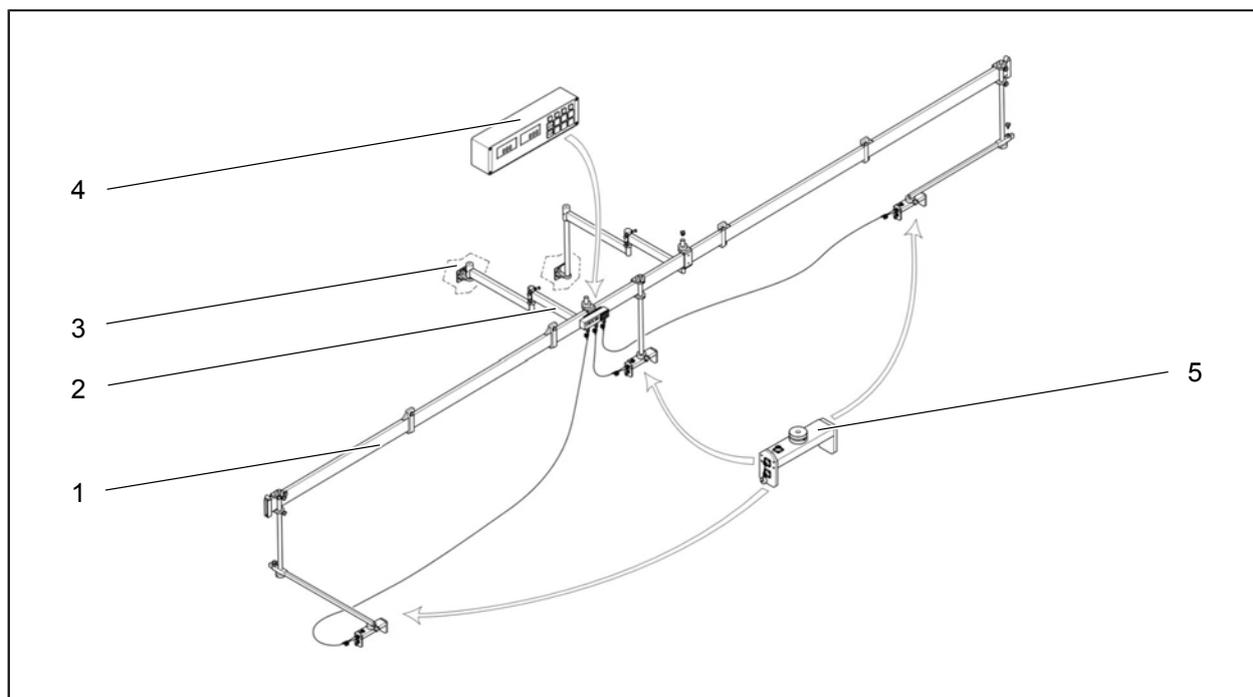


Fig. 6-30 : Monter le Big Ski

- | | |
|--|-------------------------------------|
| [1] Barre de support | [2] Logement |
| [3] Supports | [4] Electronique de commande |
| [5] Capteur à longue portée à ultrasons | |

- Monter le Big Ski**
- Montez les supports [3] pour la barre de support sur le longeron.
 - Branchez le logement [2].
 - Pour les grandes largeurs de travail sur le bouclier latéral.
 - Pour les petites largeurs de travail ou pour le palpage dans la zone de montage sur le longeron.
 - Branchez la barre de support [1].
 - Montez le capteur à longue portée à ultrasons [5] sur la barre de support.
 - Reliez le capteur à longue portée à ultrasons [5] à l'électronique de commande [4] avec des câbles spiralés.
 - Reliez l'électronique de commande [4] au moyen des câbles spiralés avec le poste de commande externe (raccordement du capteur de mise à niveau sur le poste de commande externe).
- ✓ Le Big Ski est monté.

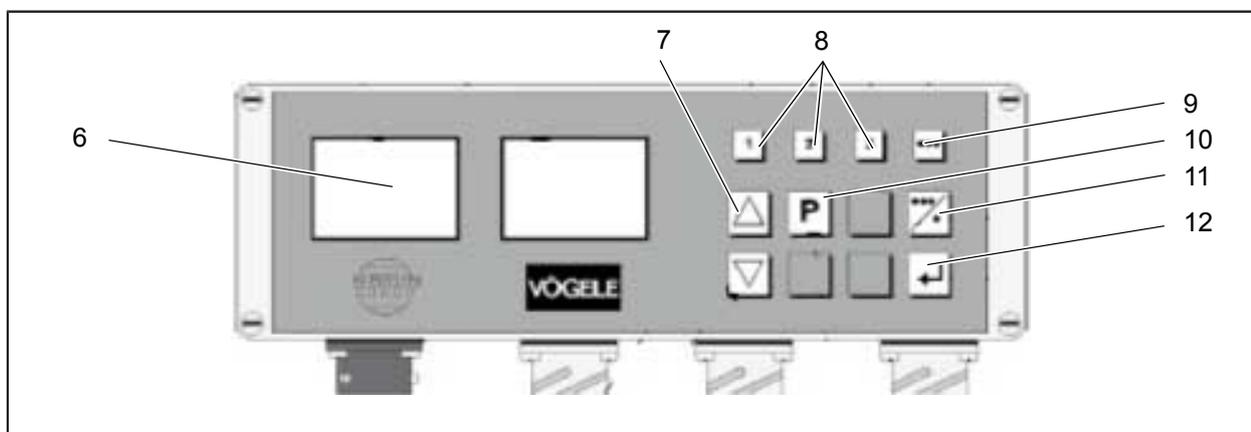


Fig. 6-31 : Système électronique de commande Big Ski

- | | |
|--|--|
| [6] Ecran, message de capteur (LCD) | [7] Modifier les paramètres |
| [8] Occupation du capteur (DEL) | [9] Type de palpage (DEL) |
| [10] Appeler les paramètres | [11] Sélectionner type de palpage |
| [12] Ajuster le capteur | |

- Mise au point du Big Ski** Les emplacements de capteurs occupés sont indiqués par l'occupation du capteur [8] et à l'écran [6].
- Appeler les paramètres [10].
 - ✓ La fenêtre de travail autorisée des capteurs est affichée à l'écran [6].
 - Le cas échéant, modifier la fenêtre de travail [7].
 - Ajuster les capteurs [12].
 - Sélectionner type de palpage [11], (voir tableau ci-dessous).
 - ✓ Les DEL respectives [8] et [9] s'allument.
 - ✓ Le Big Ski est mis au point.

Type de palpage	Diodes DEL			
Etablissement de la valeur moyenne à partir du branchement de chacun des trois capteurs	1	2	3	...
Seul le capteur central est utilisé pour le palpage	1	2	3	...
Palpage par câble du capteur central	1	2	3	...
Palpage au sol du capteur central	1	2	3	...

Tab. 6-12 : Affichage DEL du type de palpage

6.11.01.05 Montage et raccordement du capteur séparé à ultrasons

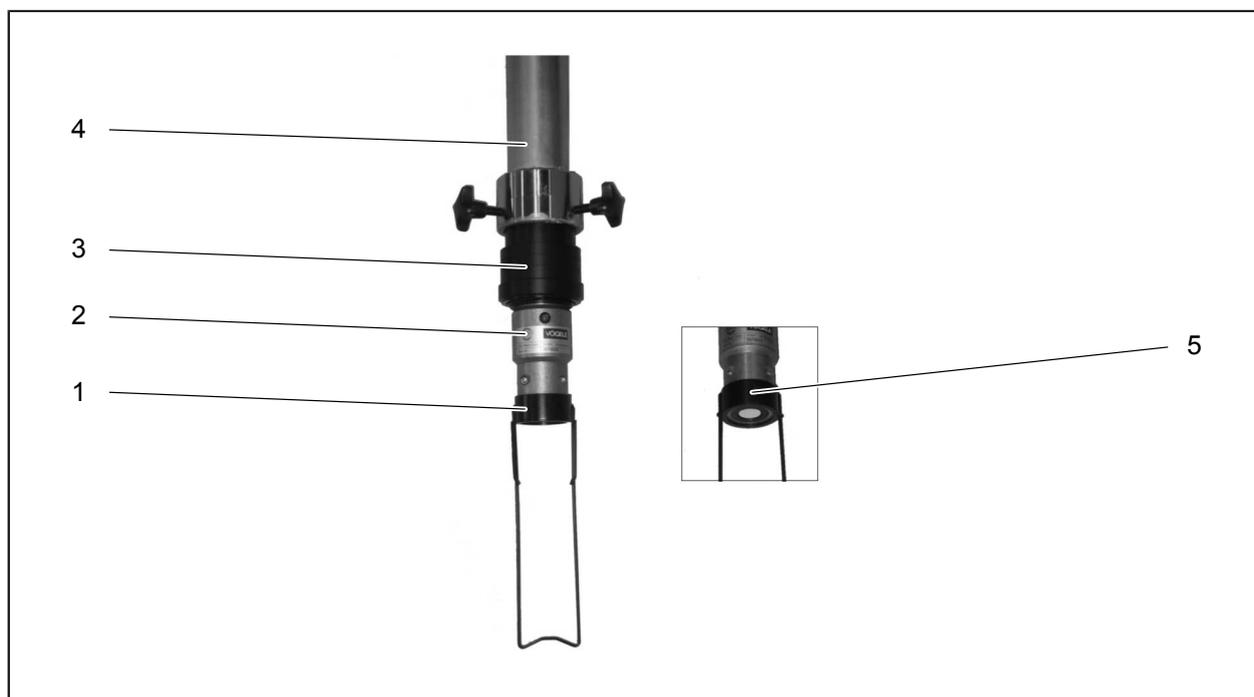


Fig. 6-32 : Capteur séparé à ultrasons

- | | |
|----------------------------------|----------------------------|
| [1] Arceau de référence | [2] Capteur séparé |
| [3] Adaptateur enfichable | [4] Tube de support |
| [5] Vis | |



A une hauteur approximative de 450 mm, le capteur séparé à ultrasons doit être monté pour obtenir la plus grande zone de travail possible de ± 100 mm.

Montage et raccordement du capteur séparé à ultrasons

- Introduire l'adaptateur enfichable [3] dans le tube de support [4] et le serrer.
- Poussez l'adaptateur enfichable [3] vers le haut et enfichez le capteur séparé [2].
- Reliez le capteur séparé [2] au moyen du câble spiralé avec le poste de commande externe (raccordement du capteur de mise à niveau).
- Montez l'arceau de référence [1] sur le capteur séparé [2] à l'aide de la vis [5].
- ✓ Le capteur séparé à ultrasons est monté et raccordé.

6.14 Accouplement des tables

6.14.01 Régler la hauteur de la table

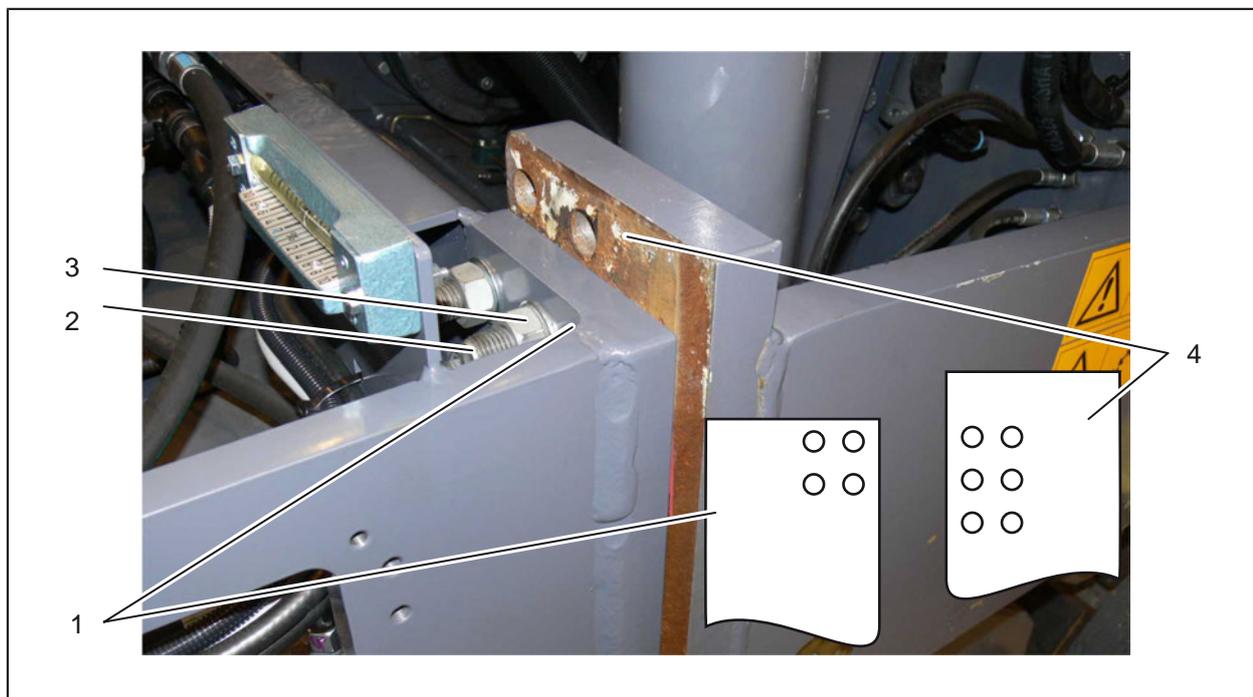


Fig. 6-33 : Régler la hauteur de la table

- | | | | |
|-----|----------------|-----|------------------------------------|
| [1] | Bride de table | [2] | Vis de fixation |
| [3] | Ecrou | [4] | Bride de longeron de mise à niveau |



⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement

La table montante et descendante peut causer des blessures, voire la mort.

- Assurez-vous, avant de lever la table, que personne ne séjourne dans la zone à risques et qu'aucun objet ne s'y trouve.
- Personne ne doit séjourner sous la table.

- Déposez la table.
- Desserrer les écrous [3].
- Desserrer et retirer les vis de fixation [2].
- Déplacer verticalement le longeron de mise à niveau et régler ainsi la bride de table [1] et la bride de longeron de mise à niveau [4] à la configuration de bridage nécessaire.
- Insérer les vis [2] (huit vis pour chaque côté) et les bloquer avec les écrous [3].
- ✓ La hauteur de table est réglée.

6.14.02 Régler les longerons de mise à niveau



Fig. 6-34 : Réglage du longeron de mise à niveau

[1] Eclisses

[2] Vis



Montez toujours les longerons de mise à niveau sur les deux côtés en position identique.

Régler les longerons de mise à niveau / basculer les éclisses

- Placez le finisseur sur un support plan.
- Poser la table sur une base (si possible en bois).
- Aligner la table en position horizontale en levant et en baissant le vérin de mise à niveau. La table doit reposer en position plane sur la base.
- Etayez l'éclisse [2] sur le longeron de mise à niveau.
- Desserrez deux vis extérieures [1] sur l'éclisse.
- Amenez l'éclisse [2] dans la position correspondante en levant et en baissant les vérins de mise à niveau.
- Vissez l'éclisse [2].
- ✓ Les longerons de mise à niveau sont réglés et bloqués.

- Régler les longerons de mise à niveau et les décaler vers l'arrière**
- Poser la table sur une base (si possible en bois).
 - Aligner la table en position horizontale en levant et en baissant le vérin de mise à niveau. La table doit reposer en position plane sur la base.
 - Etayez l'éclisse [2] sur le longeron de mise à niveau.
 - Desserrez chacune des trois vis [1] sur l'éclisse.
 - Déplacez le finisseur dans la position respective.
 - Montez la vis centrale.
 - Amenez l'éclisse [2] dans la position correspondante en levant et en baissant les vérins de mise à niveau.
 - Vissez l'éclisse [2].
 - ✓ Les longerons de mise à niveau sont réglés et bloqués.

ÉTATS DE RÉVISION

Modifications du finisseur SUPER 1800-3 :

Date	État de révision	Modification (description)	Valable depuis machine n°:
		•	